

ALBERT BOSSARD

LANNILIS

COEUR

BES

ABERS

6, Rue Le Duc
29214 - LANNILIS

EN HOMMAGE A

YVES NICOLAS

(1912 - 1969)

dont les chroniques d'Histoire Locale dans le Bulletin paroissial

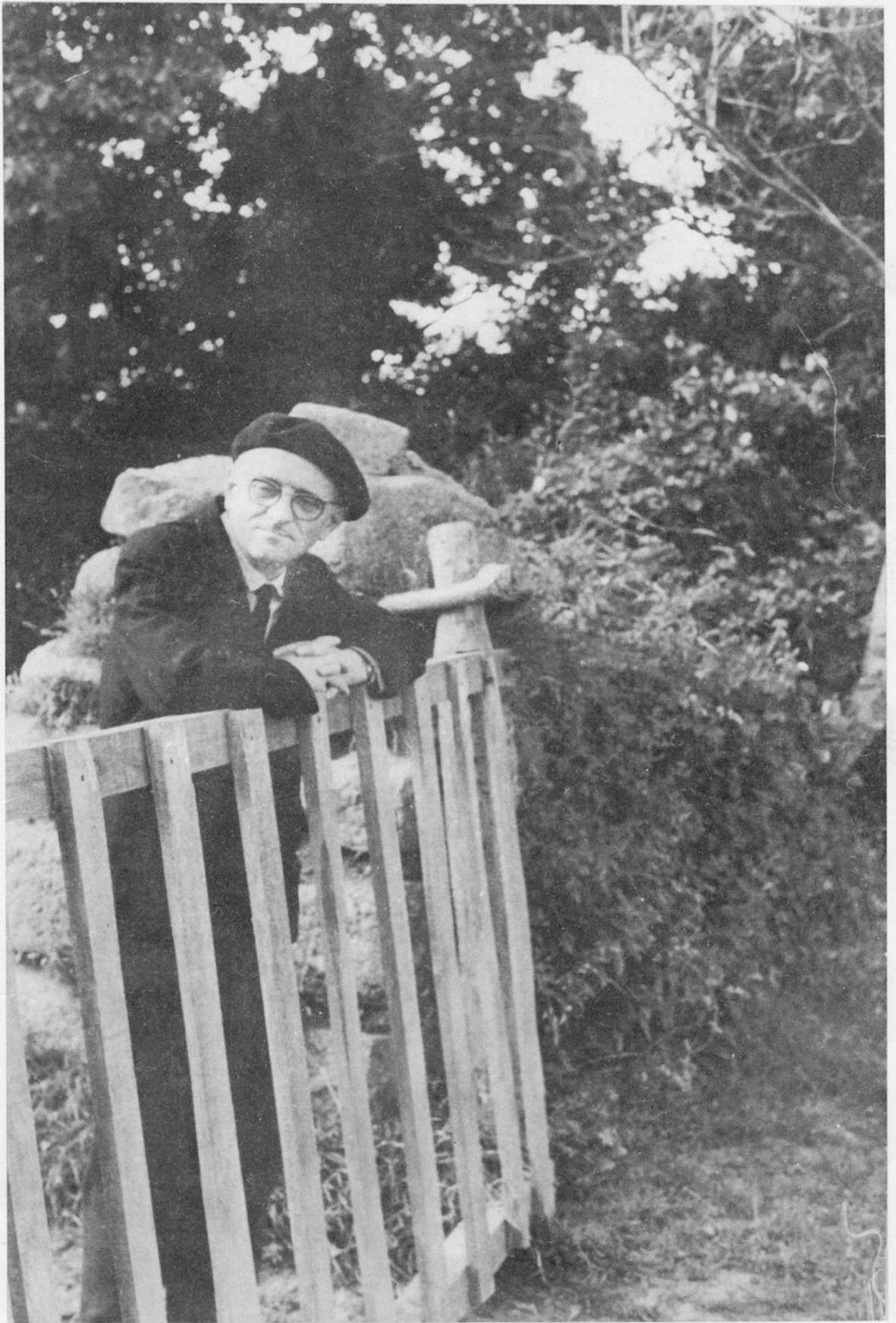
" L'ECHO DE LANNILIS "
sont la base de cet ouvrage.

A L'INTENTION DE

TOUS LES LANNILISIENS D'ORIGINE, DE COEUR OU D'ADOPTION.

ET

DE TOUS CEUX QUI VOUDRAIENT MIEUX DECOUVRIR LANNILIS.



SOURCES

(outre les chroniques de Y. Nicolas)

- Archives départementales (spécialement les séries B, E et 17/J)
- Archives communales de LANNILIS (en particulier les registres des délibérations du Conseil Municipal à partir de 1834 - et diverses statistiques.)
- Archives paroissiales (Ce qu'il en reste - et ce qui a été mis en dépôt aux archives départementales)
- Bulletin de la Société archéologique du Finistère.
- Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie.
- Cahiers de l'Iroise.(N° 2/1956 - N° 3/ 1970 - N° 3/1974)
- Bulletin Officiel municipal (1964) et Lannilis/Infos (1983/1984)
- Répertoire des églises et chapelles du diocèse (Couffon)
- Voyage dans le Finistère (Cambry/ 1794)
- Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831 (J.F. Brousmiche)
- Brest et sa Région (Le Guennec)
- Dictionnaire de Bretagne (Ogée)
- Etudes sur la vie paroissiale et religieuse de Lannilis (J.Roué)
- Recensements de la Population INSEE
- Recensements généraux de l'Agriculture DDA
- Plan d'Equipement des Abers (1966-1970)
- Pré-études du remembrement - Lannilis 1981
- Diverses coupures de presse (Ouest-France et Télégramme.)
- Atlas des Croix et Calvaires du Finistère (P.Y.CASTEL)

CORRECTIONS

Quelques mots peuvent toujours échapper à l'attention d'une première lecture : une lettre ou une particule sautées; un mot orthographié de façon erronée: chacun fera le plus souvent la correction de lui-même. On notera par exemple ici:

- p.56: le mot "ours" à lire " JOURS" à la quatrième ligne.
- p.67: le mot " trajet" à lire " TRAFIC" - au bas de la page.
- p. 154: le mot "viendra" à lire " VAUDRA" - à la deuxième ligne.
- p. 161: les enfants d'Augustin MORVAN sont au nombre de quatre (les 4 noms y sont)- et non pas de "trois".

= Par ailleurs, concernant la POPULATION et L'HABITAT: L'INSEE vient de donner les dernières estimations, selon lesquelles la population officielle de Lannilis est finalement de 3944 habitants (Recensement de 1982)-

Cette population se répartit en 1951 hommes et 1993 femmes.

On dénombre: 1200 de moins de 20 ans - 556 de 20 à 29 ans- 482 de 30 à 39 ans- 880 de 40 à 59 ans - 826 de 60 ans ou plus (dont 24 de 90 ans et davantage) -

Table des matières

	PAGE
I/ DES ORIGINES A LA REVOLUTION:	
Origine et sens du nom de LANNILIS	11
Fondation de la Paroisse de LANNILIS	12
Traces du passé: Temps préhistoriques- occupation romaine - Les Bretons en Armorique- Des siècles d'obscurité.	13
II/ DEMEURES, FAMILLES ET FIGURES NOBLES :	
Notes pour la lecture des blasons	19
KEROUARTZ	21
Le Bergot et La Motte	24
KERBABU	25
KERDREL	28
Coum et Keringar	30
Mescaradec et Kerosven	31
Gorrekear et le Roual	32
Le Rascol et autres...	33
III/ LA REVOLUTION :	
Préludes de la Révolution	37
La Constitution Civile du Clergé et la persécution religieuse	39
Les Curés constitutionnels	42
Le retour des prêtres exilés.	44
L'Etat-Civil - la tenue des registres.	45
L'abolition des privilèges - La levée des 300.000 Hommes.	47
Les fêtes et le Calendrier révolutionnaires.	54
En conclusion.	55
IV/ DE LA REVOLUTION A AUJOURD'HUI:	
Physionomie générale de Lannilis:	
- A la fin de l'Ancien Régime: Rues et Places	59
- Au lendemain de la Révolution : Voirie et répurcation	63
Les Tribulations du C.D. 13 et les Ponts sur l'Aberwrac'h	67
Le Pont de Paluden	71
Pont-Krac'h et la légende du Pont du diable	72
Le Pont de Tréglonou	73
Les Chemins de Fer	74
Population et Habitat	75
V/ LES EQUIPEMENTS et SERVICES SOCIAUX :	
L'Administration générale	81
Les Maires de LANNILIS	83
La Mairie	86
Le Chef-Lieu de Canton	87
La Justice	88
La Gendarmerie	90
Le Garde-Champêtre	92
Les Sapeurs-Pompiers	93

1957
O



1969

A

Z

(AU LECTEUR.)

Douze années durant - 1957/1969 - (L'ECHO DE LANNILIS) a publié régulièrement chaque mois une page d'Histoire locale, rédigée par Yves NICOLAS, secrétaire à la Mairie.

Citant ses sources, le chroniqueur écrivait: " De l'amas de documentation naîtra peut-être un jour une monographie de LANNILIS." Mais il décédait le 23 décembre 1969, sans avoir pu réaliser lui-même ce travail.

Estimant qu'il était dommage de laisser inexploitée une telle mine de renseignements sur le passé de LANNILIS - et qu'il pouvait être intéressant d'en faire profiter le plus grand nombre - j'ai entrepris au cours de l'été 1984 de ressaisir l'ensemble de ces articles parus dans le Bulletin paroissial - et concernant toute la période allant de la préhistoire au milieu du XIX^e siècle (jusqu'au Docteur MORVAN).

Mais à part quelques pages retranscrites telles quelles, j'ai redistribué le texte dans le cadre détaillé en "Table des matières" au verso - (au lieu de suivre l'ordre chronologique) - année par année- qu'Yves Nicolas avait adopté spécialement pour présenter l'époque révolutionnaire ou l'oeuvre des maires et des curés successifs. J'y ai ajouté bon nombre d'éléments nouveaux recueillis ici et là, de façon à fixer non seulement le visage passé de LANNILIS mais également celui qu'il présente aujourd'hui (1985)

Cette brochure n'a pas pour autant la prétention d'être " L'histoire complète de LANNILIS - des origines à nos jours." On ne manquera pas d'y relever des lacunes, des inexactitudes ou des erreurs - (spécialement dans les chiffres qui peuvent parfois varier selon les sources consultées...) Chacun pourra y remédier selon ses propres connaissances.

Mais tel qu'il se présente, cet ouvrage ne sera pas tout à fait inutile s'il peut apprendre aux Lannilisiens- anciens et nouveaux- quelque chose de leur passé- ou s'il leur donne le désir d'aller encore plus loin et d'en savoir davantage.

Comment ne pas dire , enfin, que cette " Monographie de LANNILIS" n'aurait pas pu voir le jour maintenant (où un curé de Lannilis doit avoir bien d'autres chats à fouetter)- s'il ne s'était trouvé toute une équipe pour y travailler avec empressement: depuis la dactylographie des textes, leur re-lecture, et leur impression, jusqu'à leur mise en page et leur brochage; sans compter ceux qui ont fourni une documentation écrite ou orale sur tel ou tel point.

Pour n'oublier personne, je ne citerai pas de noms (ils savent qui ils sont) mais je veux leur dire à tous mes plus vifs remerciements; ainsi qu'aux services administratifs de la Mairie, pour leur bon accueil et leur collaboration, chaque fois qu'elle a été sollicitée.

Albert BOSSARD
curé de
LANNILIS

Studio CAOUISSIN
29214 LANNILIS.



X

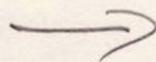
Des

Origines

au

Moyen - âge

0



11A

ORIGINE ET SENS DU NOM DE LANNILIS

Un bretonnant aura vite fait de découvrir les deux termes qui composent le nom de LANNILIS: LANN et ILIS.

LANN est un mot d'origine celtique; il n'a pas tout à fait le sens du breton "LANN : LANDE", mais désigne plutôt "un territoire d'origine monastique". On y trouve habituellement accolé le nom du saint fondateur : ainsi "LANDIVISIAU" (Saint THIVISIAU) ou bien LANRIVOARE (Saint RIVOARE).

La plupart des LANN sont encore aujourd'hui des paroisses; certains, toutefois, ne sont plus que d'humbles villages. On peut citer chez nous Lannano et Langaer, centres de petites seigneuries au moyen âge: celle de Langaer possédait sa chapelle.

ILIS veut dire "église".

Ainsi, LANNILIS serait donc "un territoire d'origine monastique où se trouve une église".

Faut-il compliquer ce qui est simple ? Certains auteurs récuse cette traduction, et veulent voir dans le mot ILIS une déformation du nom ILY. Un nom de famille encore assez répandu, qu'on trouve aussi dans TREFILY ou dans KEMENET-ILY, le nom de la partie du diocèse dont LANNILIS dépendait autrefois.

A l'appui de leur thèse, ils font également remarquer que beaucoup d'habitants prononcent "LANNILIS (S)" - sans appuyer sur le "S" (1). Mais le Larousse indique bien la précision LANNILIS (LISS) - et surtout les textes les plus anciens n'écrivent jamais "LANNILI" mais "LANYLIS" et au moyen âge on trouve notre paroisse citée sous le nom de "LANNA ECCLESIAE : LANN de l'EGLISE" (acte de cession de la paroisse de LANNILIS par Even BOHIC - 16 mai 1344 - Archives vaticanes : Clément VI : tome XVII - F° - 8°).

Par ailleurs, des celtisants rapprochent du nom de notre paroisse celui de "LLANYLID" au PAYS DE GALLES

=====

(1) - Il faut bien laisser aux amateurs de devinettes et de jeux de mots la possibilité de vous demander quel est le pays le plus instruit, sinon le plus intelligent du monde (c'est LANNILIS - évidemment, puisque même "l'âne y lit" !)

FONDATION DE LA PAROISSE DE LANNILIS

Anciennement le territoire renfermé entre les deux rivières de l'ABER BENOIT et de l'ABER WRACH se nommait PLOUDINER, du nom d'un chef de clan: DINER ou TINER que certains identifient à SAINT THENENAN venu de GRANDE BRETAGNE chez nous lors des migrations des 5/6ème siècles.

Après de nombreux démembrements de LANN (LANDEDA - LANNILIS), de TRE (Trelan, Tregolle - Tréfily), ou de LOC (Lothunou - Lochodan), PLOUDINER devait quelque sept siècles plus tard, (c'était du moins chose accomplie en 1330) - donner naissance à trois paroisses autonomes : LANNILIS, LANDEDA et BROUENNOU. Le nom de PLOUDINER restait toutefois en usage, témoin la nomination d'un abbé LE LEZ en 1374 "recteur de PLOUDINER" aujourd'hui LANNILIS. Le nom de PLOUDINER pour LANNILIS ne disparaît des titres qu'au commencement du 15ème siècle. PLOUDINER fut peut-être détruit par les Anglais lorsqu'ils ravagèrent le LEON en 1404. En effet, dans un compte du Temporel de l'évêché de LEON pour 1405 et 1406, le receveur mentionne en PLOUDINER "plusieurs Hostels Ars" (brûlés par les Anglais (Dom LE DUC "Histoire de Sainte Croix" dans le BDHA - Note P. 214).

LANNILIS prit sa dénomination d'un manoir appelé alors "LANNILIS" - à l'occident de l'église - et qui existait encore il y a quelques années, rue de la Fontaine - face à la rue LE LAE - près de chez Madame COAT. Les noms des deux rues voisines: rue du Château et rue de la Bastille (actuellement rue Pierre Richard), attestent l'importance de cette maison.

Les limites de la paroisse furent à l'époque pratiquement les mêmes que celles de la commune aujourd'hui. Le Coum et ses environs étaient rattachés à LANNILIS. Par contre de nombreux villages, beaucoup plus rapprochés de LANNILIS furent attribués à BROUENNOU et y demeurèrent jusqu'à la Révolution : Kerasquer-Vihan -Portleac'h. Vian et Vras - kerhernic, une partie de Keramoal, de Camean et de Prat ar Coum, et enfin, tout le Drezidou. Le village de Keruzal, aujourd'hui entièrement à LANNILIS était encore plus mal partagé, puisqu'une partie se trouvait en BROUENNOU, une autre en LANDEDA et une autre en LANNILIS. Les recteurs des trois paroisses pouvaient donc s'y rencontrer sans quitter leur territoire, et c'est l'origine des trois croix qui se trouvent en ce village "KROAZIOU AN TRI FERSOUN : LES CROIX DES TROIS RECTEURS".

A la Révolution, en été 1791, à la faveur d'une nouvelle délimitation des paroisses, proposée par le district de BREST, les dirigeants lannilisiens auraient volontiers annexé LANDEDA et BROUENNOU. A la rigueur, disaient-ils, LANDEDA qui a 2500 habitants pourrait être érigée en succursale ou trêve de LANNILIS" : oubliaient-ils qu'à l'époque LANNILIS ne comptait que 2000 habitants ?

En fait, BROUENNOU, qui sera rattachée à LANNILIS en septembre 1808, sera réunie à LANDEDA le 11 mars suivant - excepté les quelques enclaves citées plus haut.

Mais il faudra attendre 1842 pour que soit définitivement fixée la délimitation entre LANNILIS et LANDEDA. En 1832, sur un rapport du géomètre en chef du département, toutes les fermes du COUM avaient failli être rattachées à Landeda).

LANNILIS se trouve ainsi actuellement limitée au nord par l'ABER-WRAC'H et la commune de PLOUGUERNEAU; à l'ouest, sud et sud-est par l'ABER-BENOIT et les communes de LANDEDA, SAINT PABU; TREGLOU et PLOUVIEN.

Longue d'environ 10 km sur 4 km de largeur, elle couvre une superficie de 2371 ha dont plus de 70 de bois, en particulier autour des châteaux ou manoirs et dans la zone de Lanveur.

Elle forme un plateau peu accidenté, d'une altitude de 60 mètres à Kérabo, 46 mètres Place Leclerc et 36 mètres 50 seulement au bas du Douric.

De multiples cours d'eau sillonnent la commune; modestes ruisseaux comme ceux de Trouz-Ar-C'han, de la Motte et de Lothunou ou rivières plus importantes: l'ABER-WRAC'H et l'ABER-BENOIT - au cours sensiblement parallèle et de longueur identique: 30 km - qui étreignent notre cité dans leurs pinces.

L'ABER-WRAC'H prend sa source dans les plateaux de SAINT THONAN et forme à son embouchure un port très fréquenté, quant à l'ABER-BENOIT, il vient de l'étang de Lachan à PLABENNEC et se jette dans la rade de SAINT PABU, finissant dans la MANCHE.

LES TRACES DU PASSE

LES TEMPS PREHISTORIQUES

Quelques dolmens et tumuli existaient encore au siècle dernier sur LANNILIS. Ils ont aujourd'hui complètement disparu. Grâce au travail de quelques chercheurs nous connaissons cependant une partie de ces monuments anciens et des objets qu'ils renfermaient.

Sur la route du Nodé à Troréon se voyaient jusqu'en 1881 les ruines d'un dolmen et d'une chambre à ciel ouvert, dans la parcelle de terre dite "Goarem-Ar-Réier". Les objets qu'on y a découverts: un vase en terre cuite, une hâche en pierre polie, des éclats de silex et des percuteurs, ont été déposés au musée de Kernuz à PONT L'ABBE.

Un tumulus de seize mètres de diamètre se trouvait à 3 km du bourg, sur le bord de la route de LANNILIS à LESNEVEN, en face de la borne kilométrique 12, non loin du Rascol.

Un autre tumulus situé à 400 mètres du bourg et fouillé en 1873 par Monsieur CARAES, a amené la découverte d'une chambre murée en pierres sèches de 2 m 38 sur 1 m 19 - recouverte d'une dalle de 3 m sur 2 m 26 à l'intérieur de laquelle, au milieu de restes incinérés, déposés sur un plancher de chêne, furent recueillis: un joli vase en terre à trois anses orné de chevrons et un poignard en bronze. On peut voir ces objets au musée de QUIMPER.

En 1874, un tumulus du même genre était exploré dans un champ dit : "Park en hent mad" - à 300 mètres du nord du bourg. A l'intérieur se trouvaient également des restes incinérés; un vase en argile brisé; et un poignard en bronze. A la même époque, Monsieur de KERDREL recueillit non loin de là une hâche en bronze.

Enfin, un autre tumulus existait au-dessus du moulin de Kéringar; mais la fouille n'a donné aucun résultat.

Le 17 mars 1962, Monsieur Corentin L'HARIDON de Pembrat Vihan extirpait d'un de ses champs un rocher qui se trouvait à fleur de sol et qui le gênait pour des travaux - c'était en fait une magnifique stèle de l'âge de fer. Sur 30 m² autour de son emplacement furent récupérés, dans les terres remaniées, des tessons d'urnes funéraires qui s'y trouvaient dispersées; deux autres urnes au rebord endommagé par le soc des charrues et une troisième encore couverte d'une plaque en pierre, au milieu d'un amas de cendres, charbons et os brûlés; puis un petit anneau et un couteau. Tous ces objets ont été déposés au musée préhistorique finistérien à PENMARC'H. Quant à la stèle on la voit désormais au bord de la route qui conduit de Pembrat à Veuleury. C'est un bloc de granit à section carrée avec angles épannelés, d'une hauteur totale de 2 m 30, dont 55 cm d'embase. Le fût porte la trace d'une cassure ancienne et une entaille sur une arête. Une autre stèle du même genre se trouve chez M. MORVAN à Kerguisquin.

L'OCCUPATION ROMAINE

Il nous en reste vraisemblablement des traces dans les noms de village tels que "Cosquer - La motte ou Castel (Castel ar manac'h près de Caméan et "castel Guioch" près de Bel Abri) - sans doute anciennes fortresses romaines et aujourd'hui simples parcelles de terre - sur lesquelles on a recueilli de nombreuses tuiles romaines et des débris de poterie). Il a été aussi trouvé à la Poterie une monnaie de GRATIEN en or; et ici ou là des petits bronzes romains de POSTUME, GALLIEN, TETRICUS...

Près de KEROUARTZ, une borne milliaire romaine a été découverte dans les années 1920/1925 dans un champ proche de l'ancienne voie romaine, dont un tronçon est encore bien visible entre Kéradanet et le Rascol. Il est dommage qu'elle ne comporte aucune inscription. Elle se trouve maintenant plantée à l'extrémité de l'avenue du Château, face aux bâtiments de ferme.

LES BRETONS EN ARMORIQUE

Après avoir connu près de cinq siècles d'occupation romaine, notre pays voyait arriver au tout début du 5ème siècle de nouveaux occupants plus pacifiques; les Bretons, qui fuyant l'invasion saxonne quittaient la GRANDE BRETAGNE et abordaient chez nous.

Parmi eux, un certain TNER ou DNER - (comme on l'a vu plus haut) = qui devait fonder le PLOUDNER, tandis que se formaient des "PLOU" voisins : PLOUKERNE (PLOUGUERNEAU) et PLOU TALMEZE (PLOUDALMEZEAU), par exemple.

DES SIECLES D'OBSCURITE

Jusque vers la moitié du 8ème siècle l'ARMORIQUE vécut une période heureuse et sans histoires: du moins, nous n'en savons pratiquement rien.

Ensuite, c'est la longue nuit du moyen âge; nous ne possédons pas davantage de documents écrits, ou autres traces de civilisation de cette époque. Tout a disparu à la suite des destructions perpétrées par les envahisseurs au cours de leurs incursions successives.

On vit bientôt naître la noblesse. LANNILIS comptait à la fin du moyen âge de nombreuses familles nobles; elle venait en troisième rang des paroisses du LEON à la Montre (revue Militaire) de 1426, avec 39 hommes recensés, appartenant à une trentaine de familles, dont la plupart sont aujourd'hui éteintes, mais dont les châteaux et manoirs ont maintenu le souvenir.

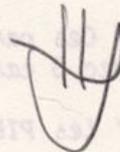
Demeures

Familles

et

Figures nobles

NOTES POUR LA LECTURE DES BLASONS



La lecture des blasons obéit à des règles strictes et précises, qu'on ne saurait détailler en quelques lignes. Elles demanderaient, de plus, pour être claires, toute une illustration en couleurs.

Voici toutefois des indications et illustrations qui pourront aider à lire les blasons des familles dont parlent les pages suivantes.

I/ LES FORMES

L'écu ancien - plus triangulaire, en usage en France, s'est progressivement transformé au XV^e siècle en prenant l'accolade caractéristique de cette époque. Voici l'écu de LANNILIS (Formes ancienne et moderne)

II/ LES COULEURS

Aux métaux -OR et ARGENT- s'ajoutent les trois couleurs traditionnelles des émaux:

- Le BLEU: appelé AZUR - Le VERT appelé: SINOPE - Enfin: Le ROUGE appelé GUEULES



Est également compté parmi les émaux: Le NOIR appelé SABLE.

Le VIOLET et le POURPRE sont très rares.

III/ LES POSITIONS

Un écu comporte neuf positions: Ce sont les emplacements occupés par les diverses pièces qui peuvent s'y trouver:

Le HAUT de l'écu s'appelle CHEF

Le MILIEU: COEUR ou ABIME.

Le BAS: POINTE.

La PARTIE DROITE: SENESTRE -

La PARTIE GAUCHE: DEXTRE. Ces derniè-

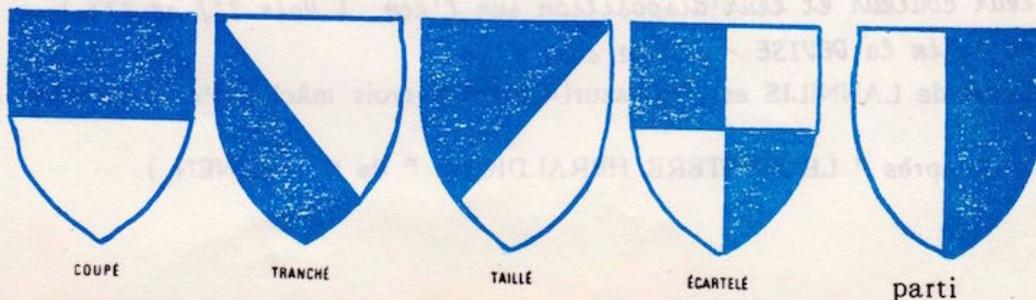
res positions semblent donc inversées. Mais c'est parce qu'elles sont situées non pas par rapport à celui qui regarde l'écu, mais par rapport au chevalier qui est censé le tenir.

CANTON DEXTRE DU CHEF	CHEF	CANTON SENESTRE DU CHEF
FLANC DEXTRE	COEUR ou ABIME	FLANC SENESTRE
PARTIE DEXTRE DE LA POINTE	POINTE	PARTIE SENESTRE DE LA POINTE

IV/ LES PARTITIONS et CHARGES

A/ Les écus PLAINS (une seule couleur) appartiennent à des familles très anciennes ou très puissantes.

B/ Le plus souvent l'écu est divisé en PARTITIONS - comme ci-dessous:



COUPE

TRANCHE

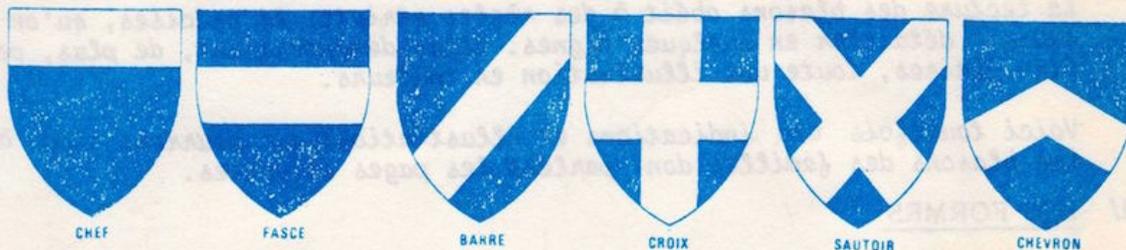
TAILLÉ

ÉCARTELÉ

parti

C/ Ces partitions peuvent se combiner de plusieurs façons et se multiplier avec 3 catégories de CHARGES possibles:

1/ Les PIÈCES HONORABLES - toujours de forme géométrique: Ainsi:



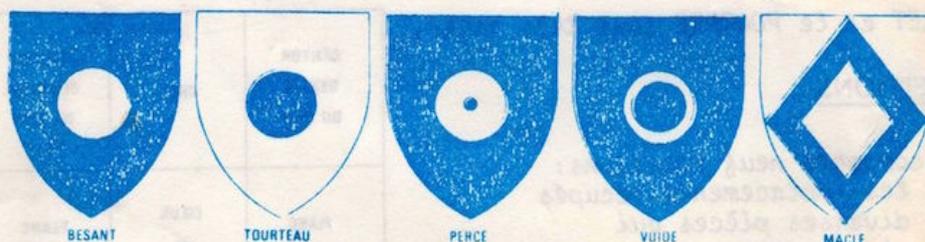
2/ Les MEUBLES (ou pièces mobiles de l'écu) sont de forme géométrique simple: Ainsi:

= le CERCLE EN METAL s'appelle BESANT.

= le CERCLE en EMAIL : TOURTEAU.

Ils peuvent être "percés" d'un petit trou; ou "vidés" d'un gros trou.

Les losanges vides s'appellent: " MACLES": ainsi l'écu de LANNILIS en comporte trois disposés en triangle.



3/ Les FIGURES les plus diverses, empruntées soit au corps humain, soit à la faune, à la flore, à la nature inanimée, etc.. peuvent enfin se trouver aussi sur l'écu.

V/ LES ECUS COMPOSES

Les écus sont parfois COMPOSES de la réunion d'autres écus: pour signifier des alliances de familles.

VI/ LECTURE DU BLASON

Pour décrire un blason, on énonce d'abord- s'il y a lieu- sa partition: (voir IV/B)- puis sa couleur .Par exemple:

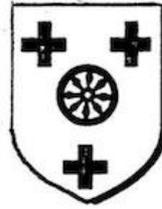
" D'AZUR ou de GUEULES" dit sous forme abrégée qu'il s'agit d'un " ECU D'AZUR (c'est-à-dire BLEU) ou d'un " ECU DE GUEULES" (c'est-à-dire ROUGE)

- Sont ensuite précisées les diverses CHARGES possibles (Voir IV/C, 1,2,3) avec leur couleur et leur disposition sur l'écu (Voir II/ et III)

- Vient enfin la DEVISE - située sous l'écu.

Le Blason de LANNILIS est " D'azur(= bleu) à trois mâcles d'or" (=losanges évidés).

(D'après " LE MYSTERE HERALDIQUE " de C. FAGNEN)

KEROUARTZLA FAMILLE

Devise : "TOUT EN L'HONNEUR DE DIEU" et " TOUT AVEC LE TEMPS "
Blason : D'argent à la roue de sable accompagnée de trois croisettes de même.

La famille de KEROUARTZ est l'une des plus anciennes du LEON. Elle est connue depuis l'an 1100.

On trouve au nombre des croisés avec SAINT LOUIS en 1248, un MACE de KEROUARTZ qui, d'après la tradition familiale, fut chargé de la conduite des machines de guerre et des convois de l'armée. La devise et le blason (roue de sable) conservés par sa postérité sont peut-être le souvenir de cette croisade et de cette mission.

Hervé de KEROUARTZ, ramena de ROME en 1397, les reliques d'un martyr SAINT ILLUMINAT - dont il donna une partie à l'église paroissiale.

Par Claude de KEROUARTZ, le constructeur du château actuel, la famille tint un rôle important à LANNILIS, dont il prit la défense en 1620 dans le différend qui l'opposa à LANDEDA, dans une affaire de récolte de goémon. Mais la famille s'illustra, aussi en BRETAGNE, puisque Jean fils de Claude de KEROUARTZ fut Président du Parlement de BRETAGNE à RENNES (sa femme, Catherine du Lys, fut une grande bienfaitrice de l'église paroissiale (voir au chapitre "Trésor de l'Eglise).

Trois branches de la famille résidaient à LANNILIS au début du 17ème siècle :

- la branche aînée, au château lui-même;
- les deux branches cadettes, au Bergot et à la Motte.

KEROUARTZ et LA MOTTE fournirent à cette époque de nombreuses vocations à l'Eglise (trois prêtres à la Motte et deux éminentes religieuses à KEROUARTZ).

Vers 1790, le marquis de KEROUARTZ émigrait avec sa famille, à part un de ses fils, Louis de KEROUARTZ, qui fut un brillant officier de marine, avant d'entrer dans les rangs de l'Armée républicaine.

Défenseur de la Patrie qu'il sert avec zèle, courage et civisme, il obtiendra de la part des autorités révolutionnaires des mesures de faveur qui causeront une certaine surprise dans la région.

Le château fut acheté à titre de bien national par un certain citoyen HERSENT de BREST, qui s'empressa de venir y résider et d'organiser un commerce de grains, qu'il se permettait, au mépris de la loi, d'acheter et de vendre hors marchés. Il mourut à KEROUARTZ le 3 frimaire, an 10, (1804) à l'âge de 49 ans. Ses héritiers vendirent le château. Celui-ci fut racheté en 1825 par la famille de KEROUARTZ, qui en est toujours propriétaire.

Le dernier marquis, qui fut député des Côtes du Nord, demeurait le plus souvent au Château des SALLES en GUINGAMP

La fille du marquis décédé, et son époux Monsieur GOHIER, qui résident habituellement dans les Côtes du Nord, viennent y passer quelques semaines durant l'été.

LE CHATEAU

Madame Léocadie PENQUER qui a occupé un rang honorable parmi les poètes de la seconde moitié du 19^{ème} siècle a célébré le château de KEROUARTZ ou elle est née :

"Bâti, dit-elle, sur une verte colline
 "dont le feuillage épais vers la rive s'incline.
 "Rien n'est plus ravissant à voir que ce coteau
 "Tapissé de fougères et d'épaisses futaies
 "où tant de chants d'oiseaux gazouillent dans les haies.
 "Où tant de boutons d'or parsèment les gazons
 "où tant de beaux mûriers garnissent les buissons".

KEROUARTZ est le type parfait de la riche gentilhommière léonaise du 17^{ème} siècle (LE GUENNEC).

Une large avenue longue de plus d'un km et plantée de plusieurs rangées d'arbres, y conduit depuis la voie romaine.

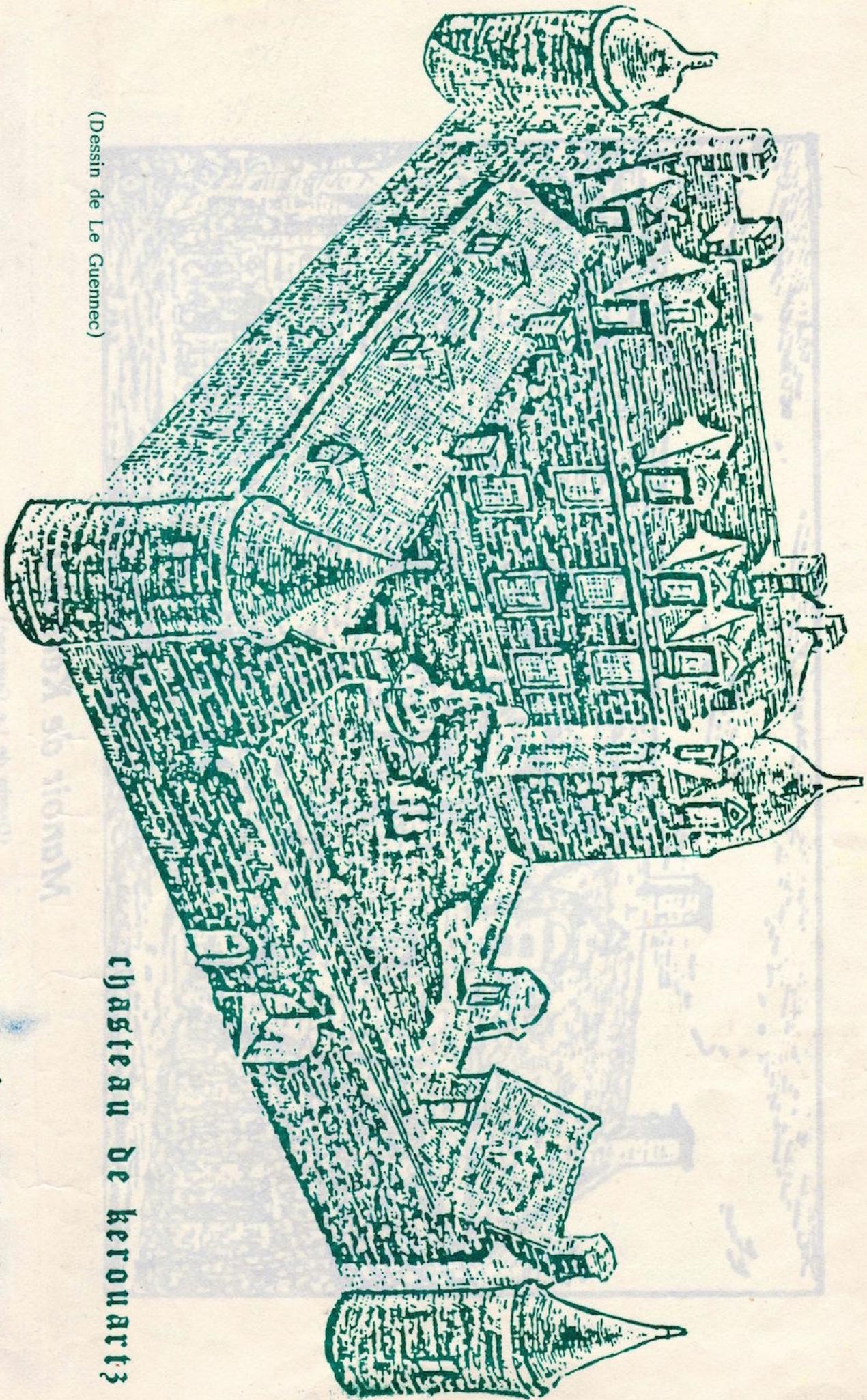
Le portail extérieur, à porte cavalière et à porte piétonne, dont les claveaux sont piquetés, est surmonté d'une galerie à mâchicoulis.

Le corps de l'édifice principal, très dignement construit en grand appareil, entre 1580 et 1602, a déjà la grâce de la Renaissance. Il est décoré d'une belle porte à pilastres ioniques, tympans triangulaires et urnes, et de lucarnes à frontons qui coupent la corniche à modillons du toit.

A droite: s'élève une tour carrée, couverte en dôme, avec angles brisés

Une autre tour ronde, amortie aussi en coupole et percée de meurtrières, se dresse à l'angle nord de l'arrière-façade. Ces dispositifs de défense établissent que les campagnes n'étaient alors guère sûres et qu'on redoutait toujours des descentes d'ennemis sur ce littoral tant de fois ravagé.

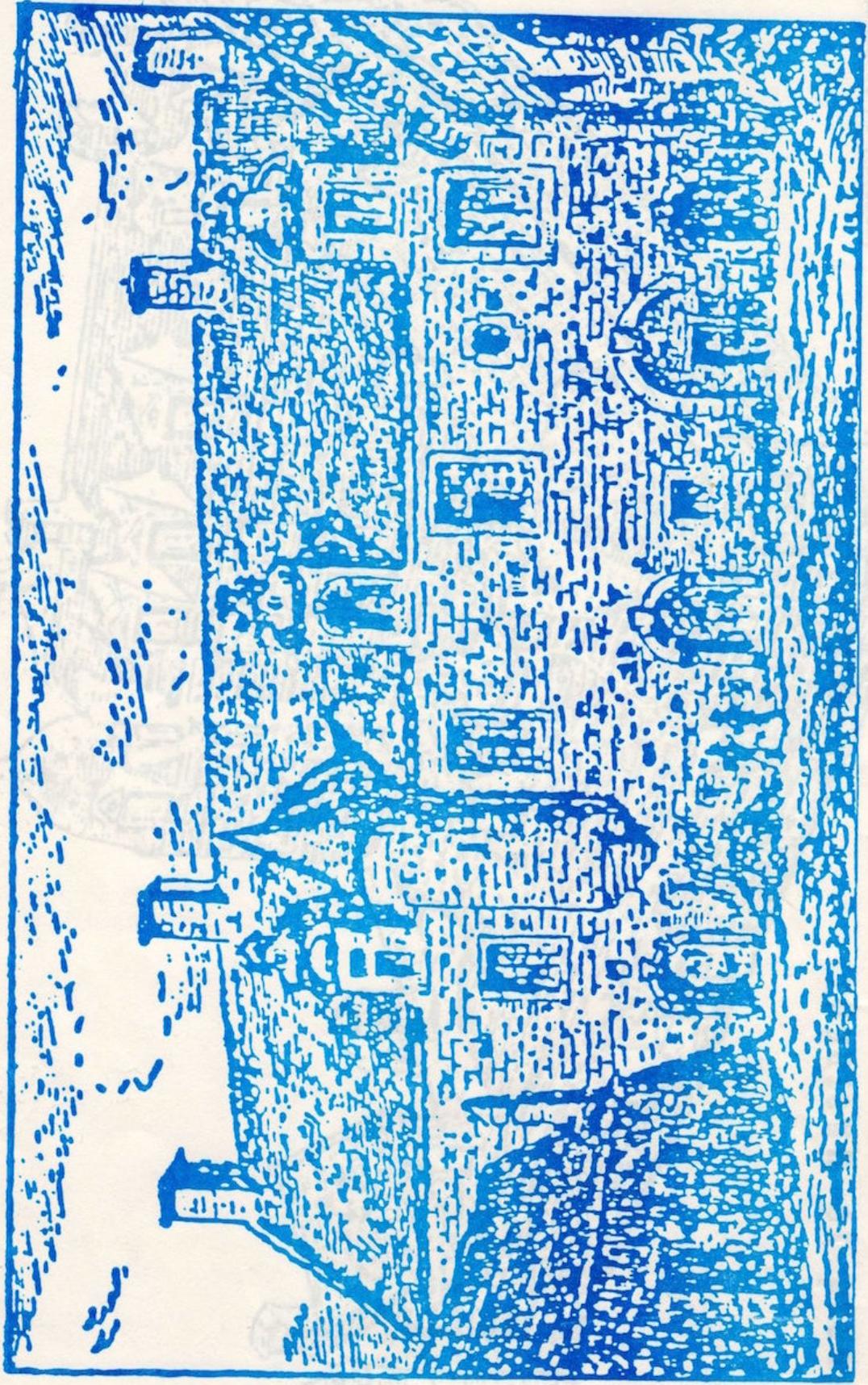
Au centre de la cour, une petite fontaine à édicule de plomb se déverse dans un bassin circulaire. La grande auge aux coins entaillés pour y poser seaux et cruches, qui se trouvait près d'elle, sert aujourd'hui de lavoir.



(Dessin de Le Guennec)

Château de Kerouart

paroisse de Lannilis



Manoir de Kerbabu

(Dessin de Le Guennec)

L'élégante chapelle dédiée à SAINT ILLUMINAT (voir aussi le chapitre "chapelles") est reliée au château par de grands jardins ouverts sur la rivière, car on ne craint plus les anglais.

Dans ces jardins, on voit, posé sur une colonnette, un cadran solaire, simple feuille de plomb octogonale, comportant l'inscription suivante :

"Afflictis lentae celeres gaudentibus horae (1771)
"Heures interminables pour les ceux qui sont dans la peine... fugi-
"tives pour ceux qui sont dans la joie".

Quelles sont l'origine de ce château et la date de sa première fonda-
tion ?

Le château de KEROUARTZ existait d'abord paraît-il dans la paroisse de LANDEDA, mais ayant été détruit par les anglais on le reconstruisit dans un site moins exposé, en LANNILIS.

En fait, le seul renseignement que l'on connaisse sur ce point est une note (1837) de Monsieur de Kerdanet ainsi conçue :

"Il y a des siècles qu'en fouillant d'anciennes ruines on y trouva les vers suivants (inscription latine sur une pierre) -
"me Quondam Ouarsus Miles construxerat Anglaus ; me quoque destructam reddidit igne parem" - ce qui se traduit :

"C'est un soldat anglais nommé "OUARS" qui m'a construit. C'est aussi un anglais qui m'a détruit par l'incendie".

Dans les salles du château, plusieurs cheminées monumentales sont remarquablement ornées de colonnes, pilastres et cariatides.

Au trumeau de la cheminée en pierre de taille de la grande salle d'honneur du premier étage on lit d'abord la devise des KEROUARTZ :

QUAND IL PLAIRA A DIEU (1601)

Puis ce dialogue - Demande du père à l'enfant :

"Comme tous tes aïeux, mon fils, n'as-tu l'envie d'illustrer par tes faits l'honneur de ma maison: honorer Dieu surtout et vivre par raison pour mériter au ciel une éternelle vie"?

Réponse de l'enfant :

"Si mes pères ont acquis de l'honneur, du courage, des vertus, des degrés par leur grande valeur, mon Père, assurez-vous que je ne faille coeur pour mériter au ciel un si noble avantage".

Cette notice sur KEROUARTZ s'achèvera comme elle a commencé par un poème de Léocadie PENQUER :

"J'habitais sur la côte un de ces vieux manoirs
flanqué de hauts remparts, de donjons, de tourelles
où les preux chevaliers, les nobles demoiselles
les puissants baronnets ayant pouvoir de rois
vivaient entre eux, aimaient et régnaient autrefois
O château de mon Père où l'Amour m'a bercé
Doux nid de mon enfance, heureuse et caressée
Loin de toi j'ai vieilli, j'ai souffert loin de toi
mais ton cher souvenir vécu toujours en moi".

LE BERGOT

Blason:" D'argent au chevron de sable,
accompagné de trois coquilles de même."
(Bergot)



Construit sur un coteau verdoyant - le manoir du Bergot - en breton
"MANER BRAS AR BERGOT"-fut habité jusqu'au début du 17ème siècle par
des cadets de la maison de KEROUARTZ.

Le premier a élire demeure au Bergot en 1567 - s'appelait Judicaël de
KEROUARTZ. Les archives municipales de LANNILIS renferment les actes
de naissance concernant sa famille et sa descendance.

Bel édifice des environs du 16ème siècle il comporte une façade, en
belles pierres de taille, percée d'une porte en anse de panier avec
écussons non blasonnés et de fenêtres à croisillons décorées d'accola-
des.

Le Bergot devait être démoli et reconstruit pierre par pierre sur la
rive lannilisienne de l'ABERWRAC'H mais le projet a été abandonné et
le manoir acheté puis restauré par mademoiselle Monique LEON, céra-
miste à ROSCOFF. Les travaux de restauration se poursuivent.
(Pour la chapelle Saint YVES voir le chapitre "chapelles").

*Las Felipe
Son Lannil*

LA MOTTE

Blason:" D'or à trois fascés de gueules ,
au lion brochant." (Campir)



Au XVIè siècle, les CAMPIR étaient Seigneurs de LA MOTTE.

Ce manoir a longtemps appartenu aux branches cadettes de KEROUARTZ =
le maître des lieux avait droit au titre de Baron.

En 1740, Messire Jean François Toussaint de KEROUARTZ et sa femme dame Marie Jeanne Ursule LE BORGNE, qui y demeuraient, recueillirent un jeune anglais de dix-huit ans, Guillaume HORSON, naufragé du navire anglais "LASARA", qui avait sombré au large de l'ABERWRAC'H.

HORSON qui avait réussi à gagner la côte à la nage fut hébergé à la Motte pendant deux ans. On lui fit étudier la religion catholique "pour l'instruire et lui procurer le bonheur". Ce que le jeune anglais accepta volontiers et au bout de deux ans il se décida à abjurer. La cérémonie eut lieu le 1er novembre 1742 avant les vêpres de la Toussaint. Il reçut au baptême le prénom de Guillaume, Jean, Marie et pour parrain et marraine ses deux bienfaiteurs.

Le manoir est bâti en équerre aux hauts pignons que relèvent deux lucarnes et une porte à colonnes, dans une sobre façade Renaissance.

Après la révolution, il est devenu propriété de la famille CABON, puis des ABGRALL. Aujourd'hui, il appartient aux enfants de Monsieur Yves LE BOT - ancien sénateur maire de LANNILIS.

(Pour la chapelle Sainte Geneviève, voir le chapitre "chapelles").

A l'origine - comme son nom l'indique - LA MOTTE était un camp retranché qui défendait les abords de l'Aber-benoît. Au cours de fouilles on y a trouvé des poteries et des tuiles comme on le dit plus haut. (p. 14)

KERBABU

LA FAMILLE des BELLINGANT



Blason : "D'argent à trois quintefeuilles de gueules".

Les BELLINGANT étaient seigneurs de ce manoir bien avant la fin du Moyen Age. C'était une famille très remuante et prétentieuse qui a joué un rôle important à LANNILIS.

Son esprit de domination lui a valu des démêlés très vifs tant avec le clergé qu'avec les familles de KEROUARTZ et de KEROSVEN.

On se contentera d'évoquer ici le conflit aigu qui survint en 1665 à la suite de la pose d'armoiries par Monsieur de la MOTTE-KEROUARTZ en l'église paroissiale.

Jusqu'à là, en effet, la famille de La MOTTE n'avait pas ses armoiries dans l'église paroissiale, comme les autres seigneurs de la paroisse. Pour remédier à cette lacune, Jean de la MOTTE KEROUARTZ fit donc placer trois écussons avec couronne de baron dans une "vitre et lucarne de verre blanc". Cette vitre, établie pour donner du jour à un crucifix qui se trouvait à proximité, n'avait jamais comporté d'armes.

La famille de KERBABU vit cette "novalité" (nouveau) d'un très mauvais oeil et s'employa à la faire disparaître sans délai.

Un conciliabule se tint donc au manoir de KERBABU dès le mercredi 23 avril 1665; un autre le lendemain, pour mettre au point l'opération "bris des armoiries". Celle-ci eut lieu "en plein jour" le vendredi 25 avril.

Ses armoiries mises en pièces, Jean de la MOTTE-KEROUARTZ résolut de riposter par une action semblable. Un tel affront fait à la famille ne pouvait rester impuni. Il fut donc décidé que les armoiries des KERBABU qui se trouvaient dans les vitres de leur chapelle familiale en l'église paroissiale seraient à leur tour brisées.

L'expédition eut lieu, ici, en pleine nuit, du 1er au 2 mai 1665. Elle comprenait outre Jean de KEROUARTZ, seigneur de la MOTTE, son oncle Claude et son frère, le recteur de LOGONNA; ainsi qu'un des laquais de la Motte, surnommé PAILLON, et plusieurs autres personnes qui ne furent pas reconnues "obstant l'obscurité de la nuit".

Il pouvait être près de minuit lorsque les conjurés arrivèrent au bourg. PAILLON fut détaché pour aller frapper à la porte du bedeau, Yves SALAUN, l'invitant à se lever pour ouvrir la porte de l'église. Le prétexte invoqué, c'est que François de KEROUARTZ, frère et hôte de Jean de la MOTTE était à toute extrémité et qu'on allait lui administrer les derniers sacrements. SALAUN se leva et dit à PAILLON que le recteur avait aussi une clé, et qu'il n'avait qu'à la lui demander. PAILLON répondit que le recteur lui avait affirmé avoir égaré sa clé. Maugréant, le bedeau dut donc se résigner à sortir.

A peine arrivé près de l'église, le prieur de LOGONNA le prit au collet, lui arracha les clés des mains et ouvrit la porte nord du sanctuaire. Il y pénétra, accompagné de PAILLON et du cuisinier de la Motte. Avec l'aide de celui-ci, il brisa le banc des KERBABU... et tandis qu'il emportait les "copeaux" dans le cimetière, PAILLON s'employait à briser les écussons des KERBABU dans les vitres de leur chapelle.

L'opération terminée, l'église fut fermée et la clé remise à SALAUN qui, tout interloqué, s'empressa de rentrer chez lui. A sa porte, il rencontra monsieur de la MOTTE et plusieurs autres qu'il ne put reconnaître. Monsieur de la MOTTE lui reprocha d'avoir tant tardé à donner la clé et lui défendit de rien dire de ce qu'il avait vu.

Tandis que SALAUN se recouchait, encore tout ému du spectacle auquel il avait assisté, la troupe de monsieur de la MOTTE descendait jusqu'à TROBEROU, où ayant pénétré dans la chapelle, elle brisa également les armoiries des KERBABU dans la maîtresse vitre.

Bien entendu, la nouvelle courut vite la paroisse, et surtout, le dimanche suivant, les paroissiens venus aux offices purent constater "de visu" l'ampleur des dégâts. Sur plainte des KERBABU, une enquête fut ouverte; commencée le 24 juillet, elle se terminait le surlendemain. Les délégués du Présidial de QUIMPER qui l'avaient menée, avaient acquis la certitude que la famille de LA MOTTE était l'auteur de l'expédition nocturne du 1er mai et qu'il s'agissait là d'une revanche. Les KERBABU, ayant auparavant brisé les armoiries des KEROUARTZ de La MOTTE. Mais on ignore la conclusion de cette ténébreuse affaire.

Toujours est-il que trente ans plus tard, la réconciliation devait être totale. Le 29 septembre 1697, en effet, la fille aînée de KERBABU, Catherine Elisabeth de BELLINGANT et le fils aîné de La MOTTE, Jean François Toussaint de KEROUARTZ, étaient marraine et parrain d'une cloche prénommée "CATHERINE-ELISABETH" et destinée à la chapelle SAINT SEBASTIEN.

La famille de BELLINGANT s'est fondue en 1721 dans celle de PENMARC'H.

LE MANOIR

Construit à la même époque que KEROUARTZ, moins considérable, mais remarquable encore, le manoir de KERBABU est assis dans une plus riante et plus salubre situation que KEROUARTZ (adossé lui, à de grands bois qui baignent dans la mer).

KERBABU se dresse sur un mamelon boisé à deux km du sud-est du bourg; et de sa butte, à cinquante mètres d'altitude on voit l'anse de Pors ar Bagou et le moulin du Châtel.

Aujourd'hui converti en ferme, le beau vieux manoir Renaissance, tout en pierres de tailles, a gardé intactes les belles lignes de sa façade à lucarnes monumentales ornementées, larges fenêtres, oeils de boeuf, portes à claveaux saillants et fine tourelle à cul de lampe - suspendues comme un nid d'hirondelles. L'aile de droite offre une corniche à modillons et des soubassements moulurés.

Derrière le corps de logis s'élève une tourelle carrée coiffée d'un dôme, tandis qu'à côté un magnifique colombier de granit se dresse comme une tour de défense. Il comporte 1200 alvéoles, chacune correspondant à un quart d'hectare de terres (ce qui fait évaluer la surface du domaine du château à trois cents hectares). Au centre est une pierre, semblable à une meule de moulin, destinée à faciliter la manoeuvre d'une échelle tournante.

Domage qu'ait été supprimé le portail de la cour pour permettre l'accès aux machines agricoles. Mais dans un petit bois frais qui s'étend entre le manoir et la route sur le bord de laquelle sont encore les ruines blanchies de lichen d'un autre beau portail qui donnait accès à l'avenue.

Monsieur LOISELET, propriétaire du manoir, en a récemment rénové les toitures.

K E R D R E L



Devise : "Tour à Tour"

Blason : "De gueules à trois tours d'or maçonnées de sable."

Comme celle de KEROUARTZ, cette famille a pris part aux croisades (Raoul Audren 1248). Pendant deux générations, les AUDREN de Kerdrel se sont fixés au manoir de Troménec en LANDUNVEZ.

C'est-là que naquit en 1652 Jean Audren de Kerdrel qui allait devenir illustre chez les bénédictins sous le nom de Dom MAUR. Après avoir fait profession dans cet ordre le 17 janvier 1669 à SAINT MELAINE de RENNES, il fut ordonné prêtre et devint prieur de l'Abbaye de LANDEVENNEC en 1684. L'évêque de QUIMPER, Monseigneur de COETLOGON lui conseilla de préparer une histoire complète de la province de BRETAGNE: tâche gigantesque pour laquelle il s'adjoignit quatre autres savants bénédictins. Pendant six ans, ils visitèrent les archives de la Province.

Entre temps, en 1667, Dom MAUR avait été nommé prieur de SAINT SAUVEUR de REDON. Promu Abbé de SAINT VINCENT du MANS en 1693, il y fit transporter les documents recueillis: vingt-quatre ans plus tard, en 1707, il avait enfin la satisfaction de voir sa grande oeuvre terminée. (Histoire de BRETAGNE et vie des Saints de BRETAGNE).

Nommé assistant du supérieur général en 1714, il devint en 1723, prieur de MARMOUTIERS, où il mourut le 7 avril 1725, laissant la réputation d'un savant aussi modeste que laborieux.

C'est-là aussi à LANDUNVEZ que naquit en 1680, Jean Claude de Kerdrel; mais il résida souvent à LANNILIS, soit à Kerdrel, soit surtout à GORREKEAR où il vint s'établir après son mariage avec Elisabeth TOURONCE.

Entré au service du roi LOUIS XIV dans les Mousquetaires, il fut blessé à la bataille de RAMILLIES en 1706, et sa santé s'en trouva ébranlée.

Il mourut en 1727 à l'âge de 47 ans.

Son petit-fils, (le comte Vincent Marie) naquit lui, au manoir de Kerdrel le 4 mars 1747.

Après avoir sans doute suivi dans sa famille les cours d'un précepteur; il entra, à peine âgé de treize ans dans la seconde compagnie des Mousquetaires du Roi LOUIS XV, où il servit pendant quinze ans. (Le journal de ses premiers voyages à VERSAILLES - voyages entrepris à petites journées sur un bidet d'allure - est conservé aux archives de KERDREL au château de Kéruzoret en PLOUVORN).

Il rentra à LANNILIS en 1775 accompagné d'un ancien soldat des Troupes de l'INDE, Jean BODRIARD ou BAUDRIARD, surnommé DELILLE, (parce que né dans l'île SAINT LOUIS à PARIS). Ce DELILLE, excellent chrétien, foncièrement honnête et droit, servira la famille de KERDREL durant toute son existence.

Il mourut à l'âge de 95 ans, en recommandant de prier pour ses anciens maîtres et pour les jeunes générations "afin qu'elles ne fassent jamais de sottises". Sa tombe se voit encore au cimetière à côté de celle du Comte de KERDREL, près de la Croix de mission et sa mémoire est toujours évoquée dans la famille GOURIOU qui occupe aujourd'hui le manoir.

Agé de 28 ans alors, Vincent de KERDREL songea à se marier. Il épousa le 16 septembre 1776 Corentine GOURCUFF du manoir de Cosquer, en COMBRIT: la jeune épouse hélas décédait à Kerdrel le 2 mars 1790, à l'âge de 32 ans laissant au Comte la charge de l'éducation de six enfants, dont le dernier venait de naître.

Le début de la Révolution n'amena pas de grands changements au manoir.

Pourtant dès janvier 1791, les tracas allaient commencer.

C'est d'abord la suppression du service des haras qui fonctionnait à la métairie de Kerdrel sous la haute direction du Comte, Inspecteur des haras du LEON. Il rayonnait sur toute la région et était subventionné par le Parlement de BRETAGNE.

Quelques jours après c'est la vente de divers ustensiles provenant des haras.

Durant l'été 1791 alors que tant de nobles s'expatrient le Comte de KERDREL refuse d'émigrer, déclarant "mes intérêts sont inséparables de ceux de la Nation".

En avril 1792 de lourdes taxations lui sont infligées pour ses domestiques, leurs gages et leur nourriture, aussi bien que pour son carrosse et ses chevaux.

Le 23 octobre 1793 il est arrêté dans son manoir de Kerdrel et conduit à la prison du Château de BREST, d'où il est transféré, en charrette, à CARHAIX, quelques jours plus tard. La prison de CARHAIX était la prison la plus atroce de tout le département. Monsieur de KERDREL souffrit énormément dans cette geôle où se trouvait aussi une jeune fille de LANNILIS, Jeanne DUVAL, coupable d'avoir excité les jeunes gens à refuser la conscription lors de l'émeute de mars 1793.

Pendant ce temps, les enfants à KERDREL étaient confiés à une tante réfugiée au manoir, Anne Claude, ancienne ursuline.

Grâce aux bons témoignages fournis par les officiers municipaux et notables sous la pression de la population qui lui gardait toute sa sympathie; et plus encore, grâce à la sollicitude complice d'un greffier de CARHAIX, le Comte de KERDREL put échapper à l'échafaud et à la fin de la Terreur, retrouver son cher KERDREL, ses enfants, sa dévouée soeur et ses serviteurs (25 thermidor de l'an 2).

Après quelques alertes en 1795 et 1796 le Comte ne sera plus inquiété jusqu'à la fin de la Révolution.

En 1802, le Comte devenait Président de la commission chargée de la levée des conscrits et plus tard marguillier de la paroisse de LANNILIS.

L'année suivante, Vincent de KERDREL était nommé conseiller municipal, en attendant d'être désigné maire de LANNILIS le 29 août 1815, par le Préfet; après la révocation du maire SALAUN (le fils aîné Jean Casimir avait déjà occupé le poste de 1807 à 1813).

Il restera maire jusqu'à sa mort, le 11 février 1823.

Le manoir de KERDREL, habitation du 17ème siècle, autrefois encadré d'arbres vigoureux, a le privilège, comme KEROUARTZ, d'appartenir toujours depuis le 13ème siècle à la même famille. Il ne reste plus rien de la chapelle - que masquait la sévère façade en équerre du manoir.

COUM et KERINGAR



Blason : "D'or au pélican en sa piété d'azur".

La puissante famille du COUM était propriétaire de ces deux manoirs.

A la Montre (ou revue militaire) de 1534 comparurent Tanguy du COUM. VRAS et François du COUM, seigneur de KERINGAR, dont la pierre tombale avec effigie de chevalier armé de toutes pièces, et mains coupées (= voleur) se voyait naguère dans l'ancien cimetière où on l'avait apportée lors de la construction de l'église. Elle fut ensuite déposée au presbytère. Elle serait actuellement au château de KERJEAN.

La famille du COUM s'est éteinte à la fin du 16ème siècle, fondue dans les PENHOEDIC et les DU LOUET de COETZUNVAL.

De l'ancien manoir, dont un hangar occupe aujourd'hui l'emplacement, subsistait encore au début du siècle une magnifique porte gothique en arc surbaissé, à triple rang de voussures et contrecourbe fleuronée, timbrée d'un écusson, portant le pélican héraldique du COUM.

Les maisons d'habitation des familles LANNUZEL et LE GALL du COUM VRAS sont partiellement construites par des pierres provenant du manoir.

On voit encore, encastrées dans l'un ou l'autre des bâtiments de deux fermes, des sculptures - (des têtes et l'écusson) - vestiges de l'ancienne demeure seigneuriale; dans la cour, le puits.

MESCARADEC



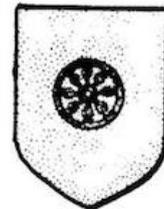
Blason "d'azur à trois têtes d'aigle arrachées d'argent".

Ce manoir a conservé presque jusqu'à nos jours son colombier, preuve d'une authentique noblesse. Il fut pendant plusieurs siècles le fief de la famille du MESCAM, mais cessa d'être habité noblement dès le milieu du 17^{ème} siècle.

La dernière des MESCAM épousa Pierre Michel AUDREN de KERDREL et fut la mère de monsieur le Comte de KERDREL.

C'est à MESCARADEC que naquit le 20 avril 1758, Jacques Marie FLOC'H qui tiendra la paroisse durant la Révolution.

KEROSVEN



Blason : "D'or à la roue de gueules, qui est la FOSSE - à la bordure de sable".

KEROSVEN abritait depuis le 15^{ème} siècle et jusqu'au début du 17^{ème} siècle la famille noble de KEROSVEN.

En 1622, maître David du BOIS, grammairien, épousait Marie, Dame de KEROSVEN. Il exerça pendant cinquante ans les fonctions de notaire royal (il fut le dernier notaire noble). Il mourut le 9 mai 1670 et fut inhumé dans le choeur de l'église.

Julienne du BOIS, dame de KEROSVEN, née de leur union se mariait en 1687 avec Mathurin LE FORESTIER.

Un écusson timbré d'une couronne, aux armes alliées des LE FORESTIER "trois bandes fuselées" et des du BOIS "une roue" - surmonte la porte cintrée de la modeste gentilhommière de KEROSVEN. Sa tourelle couverte d'un dôme d'ardoises à l'impériale est une imitation de ce que l'on voyait ou que l'on voit encore aux tourelles de Kergroadès en BRELES.

GORREKEAR



Devise : "A bien viendra par la grâce de Dieu".

Blason : "De gueules au chef endanché d'or, chargé de trois étoiles de sable". (Touronce)

Les TOURONCE, seigneurs de GORREKEAR, près du bourg, vinrent des environs de SAINT RENAN, dès le 16ème siècle.

Cette famille de notaires royaux au 15ème et 16ème siècles, s'est toujours fait remarquer par une très vive piété et à toutes les générations des prêtres en sont sortis.

Alliées à la famille du vénérable Dom Michel LE NOBLETZ en 1605, les TOURONCE se sont fondus avant la Révolution dans les CALLOET de LANNIDY (PLOUIGNEAU) mais par les femmes, la famille est toujours représentée à LANNILIS par les de POULPIQUET.

Seule subsiste de l'ancien manoir la porte d'entrée de l'actuelle maison.

LE ROUAL



Devise : "Dieu me tue (comprendre : "Dieu me protège", le verbe vieux français "tuer" venant du latin : "tueri" : protéger).

Blason : "D'argent à trois chevrons d'azur". (Gourio)

Ce manoir relevait noblement et directement du Duc de BRETAGNE et après l'annexion, du Roi de FRANCE.

La famille qui y habitait au début du 15ème siècle portait le nom même du manoir : ROUAL ou RUALZE.

Mais dès 1460 et pendant deux siècles, la famille GOURIO, toujours existante par les GOURIO du refuge en BELGIQUE - en fut propriétaire, y résidant.

Le manoir passa par la suite aux PLOEUC, puis au neveu des PLOEUC, le très riche marquis de la JAILLE, dont l'existence mouvementée mériterait à elle seule tout un volume.

Vendu comme bien national, avec le moulin et la métairie de Trouz ar C'han - il fut revendu à plusieurs reprises, pour être acheté en 1859 par la famille HALLIGON. La fille de Monsieur Louis HALLIGON épousait le 26 juillet 1892, en la chapelle du ROUAL, Monsieur Paul AUDREN de KERDREL, dont naquit Mademoiselle Jeanne de KERDREL.

La manoir du ROUAL, dont la partie centrale, la plus ancienne, remonte seulement à la moitié du 18ème siècle - n'offre rien de remarquable au point de vue architectural. Monsieur et Madame Dubois HAMON en ont fait l'acquisition à la mort du dernier propriétaire.

LE RASCOL



Blason : "De gueules au chef endanché d'or de cinq pièces".

Les KERDANET étaient seigneurs du Rascol. En 1591, ils demandèrent et obtinrent la rédaction en langue française d'un acte de baptême concernant un enfant de leur famille, alors que le latin était à cette époque - (et cela devait durer encore plus de soixante ans) - la langue officielle des actes, rédigés par le clergé. C'est dire leur importance !

Au temps de la Ligue, un seigneur du RASCOL fut décapité par ordre du Prince des DOMBES, parce qu'on avait saisi sur un religieux cordelier une lettre à lui adressée par un ligueur, où il lui conseillait ou demandait - d'assassiner le prince. Il fut décapité, et le moine pendu.

Le manoir du Rascol du type 15ème siècle conserve encore une façade en belles pierres de taille avec corniche simple. Malheureusement amputée de son élégante porte ogivale, et munie de fenêtres à croisillons - aveuglées au temps où les impôts se calculaient sur le nombre d'ouvertures, elle est flanquée sur la gauche d'un pavillon escalier.

Pendant la Révolution, l'intrépide vicaire de Lampaul Ploudalmézeau : l'abbé CALVARIN - exercera son périlleux ministère jusqu'au Rascol.

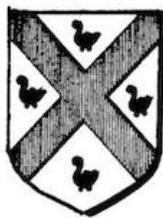
QUELQUES AUTRES MAISONS NOBLES...

A toutes ces familles, il faut ajouter celles plus modestes de TREFILY, de La FOSSE ("D'or à la roue de gueules") - KERAZAN - LESSTEC - KERADANET - KERSCAO - KERGARREC - KERALZOU - LANNANO - KERVEULEUGANT - TROUZ AR C'HAN - KERASQUER - CAMEAN - NODE - LANGAER et bien d'autres, qui portaient encore parfois au 16ème siècle le nom même du manoir habité par elles

Au début du 18ème siècle une évolution lente mais nette commence à se dessiner et en 1750 LANNILIS compte déjà une bourgeoisie influente, qui tend, peu à peu, à supplanter la noblesse, bien diminuée.

Les notables en particulier notaires, avocats, huissiers et commerçants, dont le rôle deviendra prépondérant à l'approche de la Révolution - s'appelleront désormais : JACOLOT - PONCE - MOYOT - LE DREST - DENIEL - MOCQUART - BRIANT - MASSON - BERGOT - FERCOG - CALM - PLUCHON

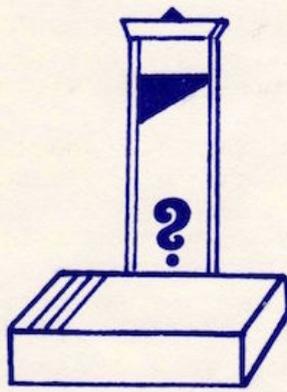
On retrouvera plusieurs de ces noms au moment de la Révolution mais il est à noter que la plupart de ceux qui jouèrent un rôle, heureux ou néfaste, dans notre paroisse, n'étaient pas LANNILISIENS d'origine.



"D'argent au sautoir de gueules accompagné de quatre merlettes de sable."

TREFILY

La
révolution



LES PRELUDES de la REVOLUTION

Sous la pression des événements, spécialement la détresse financière grandissante - le Roi LOUIS XVI décréta le 8 août 1788 la réunion des Etats Généraux de la Nation. Il demandait à chaque paroisse de rédiger des "CAHIERS DE DOLEANCES" destinés à être présentés à ces Etats Généraux.

Comme toutes les autres, la paroisse de LANNILIS, rédigea donc son cahier. En fait beaucoup de cahiers se contentaient de reproduire un modèle en ajoutant une ou deux revendications particulières.

"Ce jour de dimanche 29 mars 1789, délibération de la paroisse de LANNILIS au lieu ordinaire du général d'icelle....
Avons procédé à notre cahier de doléances, plaintes et remontrances qui a été signé de ceux de nous qui savent signer. Et ensuite avons nommé pour députés, ce acceptant, messieurs MOCQUART et MOYOT, lesquels seront chargés dudit cahier pour le porter à l'Assemblée de LESNEVEN le 1er avril prochain".

Domage que ce cahier n'ait pas été retrouvé (sur les 73 de la sénéschaussée de LESNEVEN il en manque une dizaine, dont celui de LANNILIS).

Par contre, existe le "cahier général des communes de la juridiction de LESNEVEN". Il comporte 93 articles et réclame par exemple la suppression des francs fiefs, tailles, fouages, casernement, banalités de four, suite de moulin, droits de quevaise et de motte et toutes autres corvées dites roturières, restes honteux de l'ancienne servitude (article 8).

ou encore : l'admission des roturiers dans toutes les charges.... dont ils étaient ci-devant exclus (article 10).

Concernant spécialement LANNILIS, on peut lire :

A l'article 38 : - qu'on supprime les juridictions qui s'exercent dans les bourgs et villages, excepté les bourgs de LANDIVISIAU, LANNILIS et PLOUESCAT.

A l'article 79 : - de permettre l'aliénation des domaines du Roi.

Les Etats Généraux se réunirent à VERSAILLES le 5 mai 1789 et se transformèrent dès le 9 juillet en "Assemblée Nationale Constituante". Celle-ci devait entreprendre un ensemble de réformes, dont certaines nous gouvernent encore.

Elle mit ainsi en place une nouvelle organisation administrative, avec la division du territoire en départements, cantons et communes. Le canton de LANNILIS comportait outre LANNILIS, les paroisses de LANDEDA, BROUENNOU, PLOUVIEN et BOURG BLANC mais non PLOUGUERNEAU qui était le siège d'un autre canton.

Le choix de QUIMPER, comme chef-lieu de département, au lieu de LANDERNEAU, que souhaitaient la plupart des paroisses du LEON provoqua une protestation de la municipalité de LANNILIS (juillet 1790) que portèrent au "Pays de la Lune" François DEUJET commerçant et Christophe MOCQUART, avocat.

A
Prendre

L'organisation uniforme des communes avait en effet entraîné la création d'une municipalité à LANNILIS, qui jusque-là était gérée par un corps politique, comme la majorité des paroisses.

(Seules, les communautés de villes les plus importantes, telles que BREST, QUIMPER, MORLAIX et quelques autres, avaient un maire: on en reparlera au chapitre des "équipements sociaux").

Le premier maire de LANNILIS fut le négociant François, Marie Anne MOYOT. Partisan modéré des idées nouvelles, il ne fut pas fâché de quitter, dès le 13 novembre 1791, cette charge qui lui valait sans doute plus d'avatars que d'avantages. Les années suivantes, d'ailleurs les fonctions publiques n'attireront guère les candidats, plus conscients que jamais des difficultés de leurs tâches. A peine promus, ils démissionnent à cause des ennuis de toutes sortes qu'elles comportent. On voit ainsi le 29 ventôse, an 5, l'adjoint municipal Jean Marie Joseph PERRIN de Kerbabu abandonner ses fonctions "attendu l'âge faible que j'ai". On voit aussi, cette même année le maire et les adjoints, qui doivent "fournir de leurs propres deniers toutes les dépenses de leur commune".

On comprend dès lors que les candidats à ces fonctions ne se bousculent guère, d'autant plus que les ennuis financiers ne sont que les moindres de leur position. Des mesures impopulaires, décidées en haut lieu la leur rendent très délicate.

Ils doivent régler l'affaire épineuse de la fermeture des chapelles disséminées dans la campagne, ordonnée en 1791. Si la municipalité fait exécuter l'arrêté du département, ce n'est pas sans soulever un très vif mécontentement, spécialement de la part de la population du Bergot: les habitants de ce quartier, habitués à avoir une messe tous les dimanches et jours de fête dans la chapelle Saint Yves, ce qui les dispense de faire les 4 km qui les séparent de l'église paroissiale, protestent avec une extrême vigueur.

La fermeture de la chapelle de Trobrou provoque aussi de véhémentes réclamations de tous les habitants qui viennent y vénérer la Vierge. La municipalité devra demander au district la permission de les ouvrir au moins le dimanche matin. Mais la question est encore soulevée, et donc pas réglée, à la fin de 1792.

Quant à la descente des cloches des chapelles, commencée en janvier 1793 elle est marquée par des manifestations d'hostilité de la part des habitants. Ils se refusent à les voir envoyer à la fonte par les autorités révolutionnaires. A Poulfougou et au Bergot, ils s'arrangent pour les cacher dans l'attente de temps meilleurs.

Le 2 février suivant, officiers municipaux et procureur de la commune sont chargés de procéder "à la descente des cloches existantes dans les clochers des chapelles de Kérouartz, La Motte, le Roual et Saint Sébastien", "considérant que les cloches de la chapelle de Trobrou sont très grandes, on attendra le 8 février pour les descendre et les faire transporter à l'église paroissiale, en vue de leur transfert à BREST: finalement cela ne se fera que le 24 février.

Les conseillers municipaux craignaient fort, entre temps d'avoir à essuyer un blâme du district de BREST.

Toutes les cloches qui auront pu être descendues des clochers - chapelles et des églises seront expédiées à BREST le 24 novembre 1793 par voitures fournies par Guillaume LE GENDRE de Gorrékéar, Jean LE VERGE de Mézézen, Laurent LE DUFF de Foz Vihan et Tanguy ALEGOET de Mescaradec.

LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGE

ET

LA PERSECUTION RELIGIEUSE

Le mécontentement s'amplifia encore au moment de la Constitution civile du clergé, qui enlevait au Pape le droit à la nomination des évêques: ceux-ci comme les curés seraient soumis à l'élection par tous les citoyens.

Un décret du 27 novembre 1790 obligeait tous les prêtres à la prestation de serment à cette constitution jugée schismatique par l'immense majorité de l'épiscopat et du clergé de FRANCE. Le Pape la condamnait d'ailleurs un peu plus tard le 10 mars 1791.

A LANNILIS et dans la région, la plupart des prêtres avaient déjà protesté contre l'élection d'un "EVEQUE DU FINISTERE" - EXPILLY faite sans l'agrément de ROME le 2 novembre 1790. L'Abbé LE DUC et ses collègues, les abbés FLOCH, BERGOT et LE DRAST, étaient farouchement opposés au serment. Seul l'Abbé TALARMEIN semblait disposé à le prêter (et le fit: il devint vicaire à GOUESNOU le 3 novembre 1792).

Le dimanche 23 janvier 1791 au prône de la grand-messe, l'intrépide abbé Jacques FLOCH (de Mescaradec) monta en chaire et lut le décret du 27 novembre. Puis devant les membres de la municipalité présents - et toute la population, il repoussa énergiquement ce décret pris sans l'avis du Pape.

Il indiqua les raisons pour lesquelles les prêtres ne pouvaient en conscience l'accepter et prévint la population que les prêtres qui ne prêteraient pas le serment seraient légalement empêchés de baptiser, confesser, célébrer la messe - et faire les mariages et enterrements. Il termina en flétrissant avec vigueur ceux qui avaient mis l'Eglise de FRANCE dans une telle situation.

Ce sermon fit une impression considérable sur la population. Toute la semaine, croyant que les prêtres devaient s'en aller, les fidèles remplissaient l'église pour recevoir une dernière fois les sacrements; neuvaines, processions à Notre Dame de Trobéro pour invoquer la Bonne Vierge protectrice de LANNILIS s'organisaient pour conjurer la persécution qui paraissait imminente: alarmes prématurées, puisque près de dix-huit mois s'écoulèrent encore, du moins à LANNILIS, avant que les

prêtres fidèles ne soient mis dans l'obligation de s'exiler pour éviter la prison ou l'échafaud. (chez nos voisins de PLOUGUERNEAU, par contre l'Abbé de POULPIQUET et son clergé avaient déjà dû céder la place à un curé constitutionnel, d'ailleurs non accepté par la population).

Les Lannilisiens s'attendaient cependant d'un jour à l'autre à perdre leurs prêtres. Début juillet 1792, il devint évident que les événements se précipiteraient. Dans tout le LEON, il n'était question que de prêtres arrêtés et emprisonnés. Il était donc urgent de prendre une décision. L'Abbé LE DUC, recteur de LANNILIS, comme ses voisins de LANDEDA et TREGLONOU résolut de se cacher. Il célébra une dernière messe à l'église paroissiale le dimanche 15 juillet et prononça une allocution d'adieu fort touchante à ses paroissiens venus en foule. Après la messe, le tabernacle demeura vide et il n'y eut pas de vêpres.

Après les avoir hébergés quelques jours dans son manoir, le Comte de KERDREL procura à l'Abbé LE DUC et à son vicaire BERGOT, une barque à Prat ar Coum ainsi qu'un pilote, F. LE SIOU, cultivateur-goémonnier au Coum, qui les conduisit à JERSEY. De là, ils gagnèrent l'ANGLETERRE: CATTERIEK.

Restaient encore à LANNILIS trois autres prêtres: deux d'entre eux, les abbés LE DRAST et LESCALIER, de santé très délicate, furent arrêtés et emprisonnés: libérés après la réaction thermidorienne, ils retrouvèrent leur domicile, mais pour y mourir, totalement épuisés.

Seul l'Abbé FLOCH, prêtre énergique et sans peur pouvait assurer le ministère: souvent caché chez son frère à Portléac'h, il fit du Coum son quartier général, et trouva un soutien constant, près de très généreux chrétiens.

Une de ses cachettes se situait vraisemblablement dans la maison actuelle de Monsieur DELAMARRE à Coum Vihan.

On y a, du moins, découvert lors des travaux de réfection un abri souterrain de hauteur d'homme, qui a été dégagé des déblais qu'on y avait enfouis - et plus convaincant encore - un papier signé J. FLOCH, qui a malheureusement été jeté dans les gravats.

De la chapelle Notre Dame de TANVAI, encore debout à cette époque, il rayonnait sur LANNILIS, LANDEDA et même PLOUGUIN, jour et nuit, par les champs et les chemins creux; évitant les grandes routes, confessant et communiant; célébrant aussi parfois dans les granges et les chaumières. Pour plus de sûreté, la servante du Coum Vras, Marguerite GUIANVARCH se chargeait de porter les vêtements sacerdotaux d'un endroit à l'autre.

Les lois édictées contre le clergé insermenté étaient rappelées périodiquement, invitant à une surveillance attentive sur les prêtres réfractaires qui couraient les campagnes.

Le 20 messidor, an 5, la municipalité recevait de l'administration supérieure une épître courroucée: elle avait appris par la voie publique qu'au mépris des lois "des prêtres du culte catholique insoumis aux lois parcourent journellement les diverses communes du canton, prêchant même par leur conduite, et leurs exemples la désobéissance aux lois et aux autorités constituées - que dans les ténèbres de la nuit, ils exercent leurs cultes chez des individus assez faibles pour leur donner asile à cet effet et à qui ils inspirent plus que jamais l'esprit de fanatisme qui depuis trop longtemps est la source de tous nos maux". Il fallait mettre fin à cette situation anormale; la municipalité promit de faire "tout ce que la loi prescrit" et qu'elle "emploiera tous les moyens qui sont en son pouvoir et que la Loi lui donne, pour, de son côté, dénoncer tous ceux qui donneraient asile aux prêtres réfractaires pour l'exercice de leurs cultes et qu'elle dénoncera les auteurs et fauteurs de délit".

Ainsi les prêtres qui poursuivaient leur ministère, pouvaient à chaque instant être arrêtés et jugés.

L'Abbé FLOCH n'était pas homme à s'émouvoir de ces menaces. Il savait qu'il risquait la mort s'il était pris; mais depuis le départ du recteur, il se considérait comme le responsable de la vie religieuse de la paroisse, qu'il parcourait en tous sens. Il mènerait, tant qu'il faudrait, cette vie rude et pleine de dangers qui permettait de maintenir la Foi dans la population. Cependant le vaillant abbé allait être dénoncé quelques mois plus tard.

"Dans la nuit du 5 au 6 nivôse, an 7 (25 - 26 décembre 1798) deux gendarmes de LANNILIS accompagnés de quatorze hommes du "FORT SAISON" (sic), se rendirent à minuit à Porléac'h (en BROUENNOU à cette époque) cernèrent la demeure de Jean SIMON, expert et cultivateur. Dans une grange sans porte ni fermeture, ils trouvèrent deux hommes couchés dans un lit clos, qui ont déclaré être Jacques FLOCH, prêtre réfractaire et Joseph FLOCH, son frère". La cachette de Jacques FLOCH avait été indiquée aux gendarmes par François LE LAE, commis à la poste aux lettres de LANNILIS.

Jacques FLOCH fut enfermé à la maison d'arrêt de LANDERNEAU le 7 nivôse. En signalant cette capture au commissaire du département, le commissaire du canton de LANNILIS ajoutait :

"Le prêtre rebelle qui vous est envoyé était l'âme et le meneur en chef de tout le canton. Sa capture a fait la plus grande sensation. J'ai vu avec plaisir que les cultivateurs se sont abstenus, par prudence, de ne pas paraître au chef-lieu hier et que les femmes seules sont venues lui faire le dernier adieu, quoiqu'il leur promettait d'être encore, et sous peu, de retour au milieu d'eux. Ah ! disait-il, je n'aurais jamais cru que les habitants de LANNILIS m'eussent trahi, abandonné".

Jacques FLOCH tint parole; en effet, dans la nuit du 12 au 13 nivose (1er au 2 janvier 1799), il s'évada de la maison d'arrêt de LANDERNEAU: sa présence était signalée à LANNILIS quelques jours après.

Le commissaire du Directoire écrivait au commissaire cantonal de LANNILIS le 22 janvier suivant :

"La présence du nommé FLOCH, prêtre réfractaire doit exciter votre surveillance et je vous engage à ne rien négliger pour arrêter cet ennemi du gouvernement".

"Si vous connaissiez quelqu'un qui par des courses, des démarches, pût vous faciliter les moyens de saisir ce prêtre réfractaire, vous pouvez en mon nom lui garantir le paiement des peines qu'il pourrait se donner, et en cas de succès je mettrai à votre disposition une somme propre à effectuer votre promesse".

Nommé desservant du Tréhou en 1808, Jacques FLOC'H y mourut en 1812.

LES CURES CONSTITUTIONNELS

Le décret du 27 novembre 1790 ne réclamait pas que le serment: il demandait aussi qu'il fût pourvu aux cures par élection.

Sitôt après le "sacre" de l'évêque du FINISTERE - EXPILLY - par TALLEYRAND, le 25 février 1791 à PARIS - dès la mi-mars, les électeurs du district de BREST élisèrent PILLET à la cure de LANNILIS.

Mais le 25 mars suivant, les électeurs du district de LANDERNEAU élisèrent également PILLET à la cure de LANDERNEAU.

Ayant à choisir entre LANDERNEAU et LANNILIS, PILLET s'empressa d'opter pour LANDERNEAU.

Mais, rien n'urgeait encore à LANNILIS ou l'Abbé LE DUC continuait son ministère.... C'est seulement en juillet 1792, vu la tournure que prenaient les événements, qu'il se décidait à partir: ce serait alors fini et pour longtemps des belles solennités à l'église paroissiale.

Le 22 juillet 1792, pour la première fois depuis mille ans, aucune messe n'y fut célébrée, d'où très vif mécontentement des fidèles présents qui se retournèrent - comme toujours - contre la municipalité. Fort gênée, celle-ci s'adressa à l'évêque du FINISTERE pour lui demander un ou deux prêtres. EXPILLY lui envoya un certain Abbé LE FROUT, qui arriva à LANNILIS le 29 juillet, à temps sans doute pour officier dans l'église paroissiale devant quelques rares assistants: les zélés partisans de l'ordre nouveau.

LETTRE D'EXPILLY, EVEQUE DU FINISTERE, le 26 FEVRIER 1793

Messieurs Citoyens
Maire et officiers municipaux
de Lannilis

A Lannilis

Citoyens Maire et officiers municipaux,

Le procureur syndic de Brest me envoie que
vous demandez instantement un curé d'office je
me empresse de secourir vos intentions religieuses,
en vous envoyant en cette qualité le citoyen
Hella, c'est un homme d'une bonne conduite
doux et paisible, je me flatte que vous voudrez
bien le protéger en tout.

Je suis charmé de trouver cette occasion de convaincre
les citoyens de Lannilis de mon dévouement et du
desir que j'ai de leur plaire.

agréer mes hommages

J. Expilly évêque du Finistère

Quimper le 26 Fev 93 2^e de la République

Le malheureux prêtre devait éprouver le jour même une cruelle désillusion, et elle lui vint d'un homonyme: Claude LE FROUT, cultivateur à Kêruzal. Celui-ci se présenta devant la municipalité avec un enfant nouveau-né pour l'inscrire à l'état-civil mais refusa catégoriquement de le faire baptiser par le prêtre constitutionnel.

L'abbé LE FROUT dut attendre le 13 août pour pouvoir enfin baptiser un enfant: la fille, née la veille "du cultivateur le plus sans-culotte" de LANNILIS: Yves BRIANT, cultivateur à Saint Julien.

Ce zèle valut à BRIANT d'avoir pour parrain de sa fille le maire de LANNILIS lui-même: F.M. DENIEL. Il est probable d'ailleurs qu'il n'avait pas trouvé de volontaires dans sa famille pour participer à ce baptême.

Durant les quatre mois que LE FROUT résidera à LANNILIS, il baptisera seulement six enfants sur trente-trois naissances déclarées. Son culte ne sera guère suivi que par quelques familles - dont celle du maire DENIEL et de son collègue SALAUN, qui appuieront la demande de traitement du curé schismatique en attestant "qu'il dessert seul la paroisse de LANNILIS, malgré son étendue et sa grande population et qu'il est obligé de se pourvoir d'un cheval pour administrer les sacrements avec la célérité que les cas peuvent exiger": il se gardaient bien de préciser que ces cas étaient rarissimes, car nos ancêtres ne voulaient à aucun prix des prêtres schismatiques.

Peu leur importaient les sanctions décidées par la municipalité: ainsi, pour les gens qui ne veulent pas assister aux services et aux cérémonies d'un prêtre assermenté, défense de donner la croix, d'allumer les cierges, à moins que les parties intéressées n'assistent au convoi; que les cadavres de ceux-là (sic) n'entrent même pas à l'église. Mais ceux qui prévientront le bedeau qu'ils ne sont point disposés à disparaître à l'aspect du curé ou d'autres ecclésiastiques, (sous entendu "assermentés") comme l'ont déjà pratiqué plusieurs, auront tout".

Au mois de février 1793, LANNILIS était encore sans prêtre: depuis le départ du "citoyen curé LE FROUT", nommé à la cure de PLOUZEVEDE en décembre 1792; l'évêque du FINISTERE n'avait pas réussi à trouver un sujet pour notre paroisse. Une lettre d'EXPILLY du 26 février 1793 annonçait enfin "aux citoyens maire et officiers municipaux, qu'il leur envoie en qualité de curé d'office le citoyen KERVELLA: un homme d'une bonne conduite, doux et paisible. Je me flatte que vous voudrez bien le protéger en tout, ajoutait-il.

LE RETOUR DES PRETRES EXILES

Les abbés LE DUC et BERGOT qui avaient quitté la paroisse en juillet 1792 ne devaient rentrer au pays qu'en 1802, à l'annonce de la paix religieuse, réalisée par NAPOLEON.

A son retour de l'émigration l'abbé BERGOT écrivit en anglais à un Monsieur ERRINGTON, chez lequel il avait sans doute reçu une généreuse hospitalité, une lettre qu'on lira avec intérêt, dans la traduction suivante :

"A Monsieur ERRINGTON, esq CLIENTS near RICHMOND YORKS

Monsieur,

Pour remplir la promesse que j'ai faite à vous et à votre respectable famille, je viens vous faire le récit de mon voyage de CATTERIEK à mon pays. Le 10 au soir, je quittai CATTERIEK, et deux jours après j'arrivai à LONDRES. Je restai neuf jours à LONDRES après lesquels je partis pour SOUTHAMPTON où je demurai trois jours. Là je m'embarquai pour SAINT MALO et je débarquai dans cette ville après deux jours de traversée le jour de la fête de l'Ascension. Nous étions trente-huit passagers, et nous avons été tous bien reçus par les magistrats. Chacun de nous put se procurer un passeport sans difficulté. Six jours après nous arrivions à la maison, escortés par une foule de peuple; il y avait, je crois, plus de six cents personnes accourues à notre rencontre. Ainsi escortés nous entrâmes dans l'église paroissiale que nous avons trouvée dans un meilleur état que nous n'attendions. Puis, je me hâtai de me rendre à la maison où je ressentis la plus grande consolation qui se puisse goûter, celle d'embrasser mon bon père, âgé d'environ 80 ans, et de le revoir en bonne santé après dix ans d'absence. Je trouvai aussi mes frères et mes soeurs très bien portants à l'exception de mon frère aîné et d'un de mes beaux-frères que la maladie a enlevés. J'ai perdu aussi trois oncles et trois tantes".

C'était le mercredi 2 juin, jour de foire et de marché.

A cette époque, le presbytère étant encore occupé par la gendarmerie, l'abbé LE DUC fut reçu au manoir de Kerdrel, par son vieil ami le Comte de KERDREL.

L'ETAT CIVIL

La Loi du 20-25 septembre 1792 laïcisait l'état-civil et le confiait à un officier de l'état-civil le maire, en principe à compter du 1er janvier 1793. En fait, dès le 2 décembre 1792, le maire DENIEL, SALAUN et Olivier BERGOT, se rendaient à la sacristie et emportaient les registres. L'armoire qui les renfermait était enlevée le 6 janvier suivant et entre temps le 23 décembre on nommait un secrétaire greffier: "J.M. GOUACHET un jeune homme de vingt-trois ans qui habitait LANNILIS depuis sept ans dans une maison qui lui appartenait".

9 janvier: coup de théâtre. Le secrétaire greffier adressait sa démission à la municipalité "vous priant de nommer à ma place une personne dont l'assiduité et les talents auront plus de crédit auprès du citoyen maire". Mais le 20 janvier, malgré son incompatibilité d'humeur avec le maire, GOUACHET était réélu à son poste.

LA TENUE DES REGISTRES

L'état paroissial à LANNILIS a été tenu par le clergé depuis 1566 jusqu'au 16 juillet 1792 (le 24 juillet suivant, le maire DENIEL célébrait le tout premier "mariage civil").

A part une lacune de deux ou trois ans, entre 1599 et 1602, la collection des registres est complète. Jusqu'en 1650, les actes sont rédigés en latin, sauf, deux ou trois en français, concernant les seigneurs du Rascol. Leur lecture est rendue difficile du fait de l'écriture ancienne et il faut aux non initiés beaucoup de persévérance pour les déchiffrer.

A compter de 1659, les registres sont plus complets puisque, en plus des baptêmes, ils comprennent les décès et les mariages; ils sont aussi établis de façon plus régulière et d'une façon plus lisible.

Ces registres comportent parfois de savoureuses remarques sur les hommes et les choses de leur temps, ce qui augmente encore le charme des recherches.

Voici le texte du premier acte de baptême : "Anno Domini millesimo quingentesimo sexagesimo sextodie decima quinta mensis septembris fuit baptisatus Yvo FLOC'H, cujus paterni fuerunt Yvo FLOC'H et Johannaus BARTZ; materna vero fuit Beatricia ROUX. Ch. GUEN, Pb baptisavi" - Traduction : "L'an mil cinq cent soixante six, le seizième jour du mois de septembre a été baptisé Yves FLOC'H dont les parrains ont été Yves FLOC'H et Jean BARS et la marraine Béatrice ROUX. Moi, Christophe GUEN, prêtre, ai baptisé".

On remarquera qu'à l'époque les garçons ont deux parrains et une marraine; et les filles deux marraines et un parrain. On ne donne aux enfants qu'un seul prénom, et ils sont baptisés en général au jour même de la naissance qui, de ce fait, n'est guère signalé.

Plus tard, à partir de 1570, les actes sont rédigés un peu différemment, d'après le modèle suivant : "moi, Jean MEUR, sous-curé de la paroisse de LANNILIS, sous le vénérable maître et discret messire Hamon BARBIER, docteur en droit, archidiacre de KEMENET ILY, chanoine de LEON et recteur de la sus-dite paroisse de LANNILIS, j'ai baptisé.... etc".

L'ABOLITION DES PRIVILEGES

Cela fait beaucoup de titres; mais ils n'étaient pas touchés par la circulaire du Directoire du FINISTERE du 11 octobre 1790, qui ordonnait d'effacer "les armoiries, écussons et titres des ci-devant seigneurs et gentilhommes dans tous les lieux apparents à l'intérieur et à l'extérieur des églises et chapelles, ainsi que les fausses qualités de Comtes et de marquis marquées sur les cloches". (Le marquis de KEROUARTZ et le Comte de Kerdrel avaient été en effet parrains de deux cloches au début de l'année, et suivant l'usage, leurs noms figuraient sur le bronze).

Quelque temps plus tard, les officiers municipaux, adressaient au recteur une injonction, sur réquisitoire de Pierre CAILL, procureur de la commune; "Il ne sera plus fait aucune différence entre les citoyens: le bedeau sonnera le glas noble pour tous les citoyens. Une manière de mettre en pratique l'article premier de la "DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN" proclamant que : "les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité publique".

LA LEVEE DES TROIS CENTS MILLE HOMMES

Début mars 1793, tout le LEON était en ébullition. Au mécontentement causé par la persécution religieuse, les impôts nouveaux, guère plus légers que sous l'ancien régime, les réquisitions de grains et de bêtes, etc... était venu s'ajouter le désarroi né de l'annonce de la "levée en masse pour les armées de la République". La FRANCE était envahie par les Autrichiens et leurs alliés et il fallait des hommes pour former de nouvelles troupes et repousser l'envahisseur. A PARIS, la Convention, prise de panique, avait décrété la fameuse "levée en masse" de 300.000 hommes le 24 février 1793.

La commune de LANNILIS avait été imposée pour vingt-quatre hommes. Réunie le samedi 9 mars, la municipalité avait préconisé le tirage au sort, aucun volontaire ne s'étant présenté pour s'enrôler. Il fut décidé que tous les hommes, jeunes gens et veufs sans enfants, de dix-huit à quarante ans, seraient convoqués le jeudi suivant, 14 mars, dans l'avant-cour du manoir de Gorréquér (face à l'actuelle mairie) pour le redouté tirage au sort. Et pour ne pas être seule à en prendre la responsabilité, la municipalité désigna plusieurs notables pour concourir avec elle à cette pénible opération. C'étaient les citoyens Gabriel GUILLEMOU, du Bergot; François TREGUER, de la Fontaine Rouge, Jean GOURVENNEC de Toul al Louarn; Goulven LEON, de la Motte; François LE VAILLANT, de Caméan; Jean SANQUER, du bourg; Yves BODENES, de Kerlaouédic, Tanguy LE VAILLANT de Trégollé; Jean BIANNIC, de la rue de la Bastille; Claude DONOU, de Kérarlin; Louis LIZIARD, du Marris et Jean Marie BERGOT du Rascol.

Le lendemain, dimanche 10 mars, le greffier Jean Marie GOUACHET, lut la déclaration au peuple réuni dans l'église pour assister au prône, à défaut de messe. Les citoyens invités à se rassembler le jeudi suivant étaient exhortés à faire preuve d'esprit de paix, de tranquillité, d'union et de fraternité et à contenir "l'esprit d'insurrection que nous avons vu malheureusement paraître dans d'autres paroisses".

Les esprits étaient de plus en plus excités. A la municipalité même, toute harmonie avait disparu.

Le jeudi 14 mars 1793 devait être pour LANNILIS une journée cruciale qui allait coûter très cher à nos malheureux ancêtres. De bonne heure des paysons rebelles armés de faux et de fusils avaient réussi à occuper les issues et la place du bourg. L'ancien maire DENIEL, administrateur du Département, chargé du recrutement dans le canton de LANNILIS, à la tête de cent gardes nationaux - avait dispersé les rebelles qui l'avaient accueilli par une "grêle de balles".

DENIEL aurait succombé - car les jeunes gens et les paysans revenaient à la charge. Mais l'arrivée du Général CANCLAUX amena la défaite des révoltés lannilisiens.

Les citoyens non mariés et veufs sans enfants, de dix-huit à quarante ans s'étaient rassemblés comme prévu dans l'avant-cour du manoir de Gorréquear. Tous s'étaient armés de bâtons. Bientôt arrivèrent les membres de la municipalité, accompagnés du citoyen LORGANT, commissaire nommé par le district et des notables, armés de fusils et désignés pour le maintien de l'ordre; on fit l'appel nominal des conscrits possibles et "nous leur avons enjoint au nom de la Loi de laisser leurs bâtons avant d'entrer dans l'assemblée. Ils ont répondu que, voyant une garde armée de fusils, ils ne se dessaisiraient pas de leurs bâtons". Le maire et le citoyen LARGANT donnèrent alors connaissance du nombre de "volontaires exigé de LANNILIS soit vingt-quatre hommes. Pensions, retraites et gratifications étaient promises aux défenseurs de la Patrie. Puis la lecture fut faite de la délibération du conseil municipal du 9 mars qui préconisait le tirage au sort. Cette proposition fut rejetée par les jeunes gens à une grosse majorité. "L'assemblée consultée sur le mode à adopter a annoncé à une presque unanimité qu'ayant les côtes à défendre, habitant un département frontière et maritime, aucun membre n'avait moyen empêchant de servir la République mais qu'ils ne voulaient pas abandonner leur propre territoire pour lequel ils craignaient une invasion prochaine de la part des anglais. Vainement nous leur avons représenté qu'ils ne devaient éluder les dispositions de la Loi. L'Assemblée persiste; elle ne fournira pas d'hommes".

La municipalité se retira mais l'assemblée nomma douze commissaires (six fils de citoyens et six fils, valets ou domestiques) pour être présents à la rédaction du procès-verbal.

Tandis que le citoyen LORGANT rédigeait son propre rapport; la municipalité se retirait à la maison commune (la mairie de l'époque, située probablement au n° 7 de la rue de la Poterie) pour établir le sien.

Aussitôt, une foule de plusieurs centaines de personnes, venant du manoir de Gorréquéar, se rassembla devant l'immeuble. Un groupe de jeunes gens se présenta devant le maire et les officiers municipaux pour exiger d'avoir des commissaires présents à la rédaction du procès-verbal.

"Nous leurs avons représenté que nous ne pouvions permettre, vu l'état d'ivresse dans lequel se trouvaient plusieurs d'entre eux, qu'ils vinssent troubler nos opérations, ni paraître vouloir influencer un rapport dans lequel aucun motif ne nous empêcherait d'exposer la vérité. Cette proposition a excité une rumeur très grande parmi le peuple attroupé devant la maison commune". Pour essayer d'éviter à LANNILIS des représailles terribles, les officiers municipaux tentèrent de rejeter la responsabilité des troubles sur des éléments venus de l'extérieur.

"Des excitateurs que nous ne connaissons pas mais qui tous nous paraissent habitants des paroisses circonvoisines faisaient fermenter les esprits déjà trop agités. Revêtus de nos écharpes, nous nous sommes présentés au peuple, nous l'avons invité à la paix, à l'union, à la tranquillité et au respect qu'ils doivent à leurs magistrats. Nos soins, nos exhortations ont été inutiles. Les étrangers, jaloux de la tranquillité qui a régné jusqu'à ce moment dans cette paroisse, excitaient et soulevaient continuellement les citoyens. Les magistrats municipaux ont été méconnus, insultés, méprisés, baffoués. La fermentation croissant continuellement, nous avons déclaré aux citoyens rassemblés qu'ayant refusé de se soumettre à la Loi du 24 février dernier, leurs opérations étaient terminées jusqu'à nouvel ordre et que leur assemblée était dès ce moment dissoute et qu'on en pouvait la regarder que comme un attroupement criminel. Nous leur avons enjoint de se disperser, sans quoi nous nous verrions forcés de proclamer la loi martiale".

"Nous avons remarqué que, dès ce moment, les amis de la paix et de l'ordre se sont retirés et il n'est demeuré en majeure partie que des hommes ivres et des habitants des autres paroisses". La fin du rapport accusait nommément deux citoyens d'avoir été parmi les plus acharnés des révoltés. L'un était lannilisien, Charles LE VAILLANT du bourg, "épris de boisson" et l'autre, un certain PAUL, du BOURG BLANC, "qui a colleté Benoît BERGOT", du Rascol, premier officier municipal revêtu de son écharpe".

Des émeutes semblables ayant eu lieu un peu partout dans le LEON, le district de BREST réagit avec vigueur. Le samedi 16 mars, les citoyens JULOU et LE GUEVEL, de BREST, étaient nommés commissaires à LANNILIS, "faute à cette commune d'avoir fourni son contingent pour le complètement des armées de la République". Ils devaient s'y transporter avec une force armée à l'effet d'y requérir et protéger l'exécution de la Loi du 24 février et concourir autant qu'il serait en eux au rétablissement de l'ordre et de la paix.

Le lundi 18 mars dans l'après-midi arrivaient à LANNILIS les deux commissaires. Ils étaient accompagnés d'une force armée composée de cent cinquante hommes dont soixante de la Garde Nationale de BREST et quatre vingt-dix des troupes soldées. Le détachement était appuyé d'une pièce de canon "avec ses munitions" et escorté de quatre cavaliers nationaux. La troupe était aux ordres des deux commissaires "chargés de rétablir l'ordre et la paix à LANNILIS et dans les environs". Ils devaient :

- 1°)- user de persuasion pour convaincre les lannilisiens de se soumettre à la Loi;
- 2°)- rechercher les auteurs, fauteurs et complices des troubles et les faire conduire à BREST;
- 3°)- se concerter avec les citoyens LE SEVELLEC et BERNARD, chargés d'une identique expédition punitive à PLOUDALMEZEAU;
- 4°)- faire supporter les frais de l'expédition par les instigateurs des troubles et par les communes si celles-ci se refusaient à faire connaître les coupables.

Les cent cinquante hommes de troupe que le district de BREST avait dirigés sur LANNILIS devaient y rester jusqu'à ce que la commune eut fourni les vingt-quatre hommes exigés pour les Armées de la République et leur séjour dans la paroisse était aux frais des contribuables lannilisiens.

On comprend que la municipalité se soit empressée, pour éviter des frais considérables, de faire procéder au tirage au sort qui eut lieu le jeudi 21 mars. Dès le lendemain et les jours suivants, plusieurs des conscrits désignés se faisaient remplacer moyennant finances. C'est ainsi qu'un certain François UGUEN se faisait suppléer par le citoyen Bernard PIRIOU, 35 ans, valet métayer chez Laurent CORNOU à Kerdrel et ce pour 450 livres. Guillaume FLOCH, cultivateur à Trégollé engageait, pour dispenser son fils Joseph, Arzel DIZERBO, 21 ans, de Kérisquin en LANDEDA, moyennant 300 livres et l'équipement du futur soldat. Laurent GUEGANTON, valet métayer à la Roche, trouvait un remplaçant en la personne de Pierre-Marie SALAUN, du bourg, 19 ans, pour la somme de 300 livres, tandis que Joseph POTIN, cultivateur à Mescoat, alors ferme importante, devait payer 650 livres (dont 150 livres en argent et le reste en assignats) à Jean Marie SANQUER, jeune marié du bourg.

Accusée d'une part de mollesse par le district de BREST, et d'autre part de complicité avec les autorités révolutionnaires par la population, en grosse majorité favorable aux émeutiers, la municipalité était dans une situation très difficile. Légitimement angoissée de la tournure des événements et soucieuse d'éviter à la paroisse une ruine complète elle se réunit pour voir comment trouver la somme, inouïe à l'époque, (1) de 5280 livres, "part de la commune dans les frais de l'expédition militaire qui a eu lieu dans le canton". Ils étaient autorisés à récupérer leurs avances sur les "fomentateurs, auteurs et complices de troubles". Ceux-ci ne devaient jamais être en fait identifiés; d'ailleurs toute la population n'était-elle pas complice? Les notables se résignèrent, vu l'urgence, à se cotiser entre eux.

(1) Voir le texte de la lettre des Commissaires du District p. 51/52.

Commune

ur

Lamillie, 24 Mars 1793, l'an 2^e de la
République.

Nous vous prévenons, Citoyens, que la résistance coupable de
votre Commune à la loi du recrutement l'a mis dans le cas
de supporter la part des frais de l'expédition militaire
qui a eu lieu dans le Canton. D'après l'aperçu des
dépenses, cette répartition donne une somme de cinq mille
deux cent quatre-vingt livres pour la Commune de
Lamillie.

Nous vous prévenons également que cette somme devra
être versée dans nos mains Mardi prochain 26 du courant,
à midi au plus tard. Nous ne vous dissimulons pas
que si vous ne vous conformez à cette injonction, votre
Commune supportera en outre douze cents livres pour
vingt-quatre heures de retard. Ne vous flatterez pas
de nous faire changer de détermination; nous n'aurons
égard à aucune des raisons que vous pourriez alléguer.
Le procès-verbal de la Commission lorgant constate la désobéissance
de Lamillie, et nous n'ignorons pas qu'un grand nombre de ses
habitants de votre Commune ont donné l'attrocement de
assassins. Suivez l'exemple du pays vous rappelez
à vos devoirs ainsi que vos concitoyens! Suivez les scènes

sanglantes auxquelles des habitants du Canton ont donné lieu, vous
 faire abhorrer les scélérats dont vous pouvez être autant les
 victimes que les instruments aveugles. Paissez - vous enfin de paix
 et conservez vous vos concitoyens qu'il n'est de vrai bonheur,
 de prospérité constante que dans une parfaite union à la loi,
 et dans une union qu'on ne trouve plus sans les campagnes de paix
 qu'elles se laissent aller aux conseils perfides des prêtres
 réfractaires et séditeux qui les égarent ! Pour nous, nous
 gémissons de nous voir dans la nécessité de servir contre des
 hommes avec lesquels nous avons désiré de tout temps fraterniser.

Mardi prochain est encore le jour que nous vous désignons
 pour le rassemblement de toutes les recrues du Canton au Bourg
 de Saminid. Pour vouloir bien en conséquence prévenir les 24
 qui forment votre contingent de s'y trouver à 4 heures de
 matin sans faute, et vous vous enjoignons de prendre toutes les
 mesures nécessaires pour que personne n'y manque.

Les Commisaires du District de Brest.

Fulleux (A. de) - Le Guivoch
 Le 10 du
 Dept

L'avis est inséré le 10 avril 1793, à la 2^e
 de l'Assemblée.

M. Guivoch
 Le 10 du
 Dept

La somme fut "comptée et payée en espèces du cours du jour" aux citoyens JULOU, LE GUEVEL et DENIEL, responsables de l'expédition militaire, et quittance en fut donnée au citoyen Jean BERGOT, principal souscripteur.

Le district de BREST, étant donné les événements, avait fort peu goûté la conduite des municipalités de son ressort. Aussi procéda-t-il à une vaste purge; par arrêté du 27 mars 1793, le maire de LANNILIS, PONCE, ainsi que les officiers municipaux étaient destitués. Le nouveau maire, imposé par le district, était Hervé SALAUN, révolutionnaire bon teint, que devaient assister trois officiers municipaux: Hervé BOURCH, Guillaume LEON et Etienne CABON et le nouveau procureur de la commune, Mathurin PLUCHON. Un ami de SALAUN, Jacques, Gabriel LORGANT, devait remplacer PONCE comme "officier public".

L'une des premières tâches de la nouvelle municipalité fut de nommer, dès le 1er avril, des commissaires chargés de répartir les frais de l'expédition militaire. Mais en 1810, la commune n'avait pas encore réussi à se libérer de la dette. Les créanciers qui n'avaient pas été remboursés se retournèrent alors avec insistance vers le conseil municipal. Celui-ci admit le bien fondé de leur demande, la rangeant "au nombre de ses obligations les plus sacrées" car la dette n'avait été contractée que pour le soulagement de la commune.

° ° 0 0 ° °

Avec l'arrivée de la troupe à LANNILIS, c'est la terreur qui va s'installer pour plusieurs mois dans la commune. Sa présence n'est pas sans poser de problèmes. D'abord celui du logement. Les municipaux jetteront leur dévolu sur la maison d'un certain Christophe ELIES, marchand au bourg "attendu que son commerce se trouve dans ce moment périlicé, et le peu de famille qu'il a chez lui". Il est invité à déloger sous quatre jours" et à laisser sa maison "aux défenseurs de la patrie".

Mais plus ennuyeuse encore est la désinvolture de la troupe à l'égard de la population. Les soldats se permettent des excès inadmissibles "le mercredi ils vont au devant des fermières qui viennent au marché. Ils se portent avec tant de précipitation sur les paniers, qu'ils cassent souvent les oeufs et vont quelquefois jusqu'à enlever des mains des acheteurs les objets dont ils font un marché....".

Ce n'est pas seulement le mercredi que les soldats cantonnés dans notre bourg se permettent de troubler la quiétude des habitants. La nuit il y a souvent du tumulte dans les rues, et plusieurs citoyens sont brutalement tirés de leur sommeil par des coups frappés à leur porte sans raison. On verra même un jour, un volontaire du détachement militaire en garnison dans notre bourg qui croit intelligent de sortir en tenue plus que sommaire pour aller chercher de l'eau à la fontaine.....".

LES FETES et LE CALENDRIER REVOLUTIONNAIRES

Les fêtes révolutionnaires essaieront de compenser tous ces désagréments.

"Le 14 juillet a été conquise notre liberté. Le 14 juillet nous devons jurer de la conserver". Le premier anniversaire de la prise de la Bastille fut célébré le 14 juillet 1790. Pierre LE CAILL chargé d'organiser cette fête, destinée à frapper l'esprit du peuple raconte l'événement :

"Jaloux de nous rendre à l'invitation de la commune de la capitale, plus jaloux encore d'adhérer au pacte auguste et solennel que la nation va contracter en ce jour, nous nous sommes transportés à l'église à onze heures avec le corps des notables, nonobstant l'absence d'Etienne CABON, nos citoyens militaires sous les armes commandées par Guillaume DIVERRES et le plus grand nombre de citoyens de notre paroisse.

Une messe solennelle a été chantée par Joseph LE DUC, notre curé, assisté de tout son clergé. La messe finie, nous nous sommes rendus sur la place au-devant de l'autel de la Patrie". Là les lannilisiens eurent droit à un discours; puis après le discours eut lieu la prestation du serment: "Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi et de soutenir de tout mon pouvoir la constitution du Royaume". Tout le monde rentra ensuite à l'église où le curé et le clergé chantèrent le TE DEUM, puis on retourna sur la place où fut allumé un immense bûcher, ce qui provoqua comme toujours la joie populaire. L'année suivante, la fête fut encore célébrée avec le même faste.

Le 26 ventôse, an 2 (1793) se tiendra à LANNILIS une petite fête républicaine: la plantation d'un nouvel arbre de la Liberté, en présence de la municipalité et du détachement du 92ème bataillon en garnison au bourg; "nous avons d'une voix unanime proclamé: "vive la Nation, vive la République" et diverses chansons de gaieté qui annonçaient la liberté et la fraternité".

Quelque temps plus tard, on édifiera autour de ce sacro-saint "arbre de la Liberté" un petit mur de quatre à cinq pieds de hauteur, pour le protéger des animaux "cela évitera aussi que des gens mal intentionnés puissent le mutiler ou le couper et par là, occasionner un dommage à la commune, en l'exposant à supporter toute la rigueur des lois à ce sujet".

Dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1809, la tempête abattra cet arbre "d'ailleurs à moitié mort" constatait l'adjoint au maire GAIDAN, chargé de la police de LANNILIS.

L'an 6 verra la célébration d'une grande fête, à l'occasion de la "ratification du traité de paix avec le Pape et l'Empereur Roi de BOHEME et de HONGRIE".

Les lannilisiens sont conviés à se joindre aux membres de l'administration cantonale et à diverses autres personnalités. La veille au soir, on assiste à un grand feu de joie sur la place puis à une illumination générale. Le lendemain matin, dès neuf heures, les autorités se rassemblent au "Temple" - c'est-à-dire à l'église paroissiale. A défaut de messe, puisque le clergé est encore hors la loi - on entend des discours. Puis c'est la sortie de l'église pour un nouveau feu de joie allumé aux cris de "Vive la République - Vive la Liberté, l'Indépendance et la Paix !" La fête se termine comme il se doit par un "banquet civil"; les archives ne disent pas si le civisme sortit renforcé de cette opération gastronomique.

Le 30 ventose de la même année c'est la première célébration à LANNILIS d'une nouvelle fête: celle de la souveraineté du peuple. Quelques mois plus tard, le 10 floréal, an 6, ce sera la fête des époux ordonnée par la Loi du 3 brumaire.

Une fois de plus on se rend au "temple" au son de la cloche. Au programme "hymnes patriotiques et chants analogues à la fête".

Inutile de dire que ces fêtes républicaines n'exerçaient aucune attirance sur la population privée des belles célébrations religieuses d'antan.

On aura aussi remarqué les nouveaux noms des mois: le calendrier révolutionnaire avait partagé l'année en douze mois de trente jours chacun, chaque mois comportant trois "décades". Cette période de dix jours remplaçait la semaine, dont l'origine chrétienne indisposait les tenants de l'ordre nouveau. Tous les dix jours il y avait un jour férié, pour emplacer le dimanche.

Cette réforme n'était pas sans incidence sur la vie économique du pays en particulier le marché et la population refusa de s'y engager.

EN CONCLUSION...

Enfin, la Révolution qui se voulait "l'ère de la Liberté" est devenue plutôt synonyme d'oppression et de tyrannie.

Elle a trop souvent rimé avec:

- PERSECUTIONS - (religieuses en particulier) comme on l'a vu plus haut.
- PERQUISITIONS - c'étaient les "visites domiciliaires" pour arrêter par exemple les émigrés rentrés. Les prêtres rentrés ou sujets à la déportation... et toutes personnes étrangères au canton trouvées sans passeport (an 6).
- DENONCIATIONS - L'arrêté du 6 décembre 1792 ordonne d'arrêter les "ennemis et perturbateurs de la tranquillité publique et les dénoncer aux tribunaux".

- SUSPICIONS - Un malheureux vieillard de 75 ans, qui a commis le crime de tuer son fils de noble, est placé en état de surveillance, et tenu de se présenter une fois par semaine à la municipalité de LANNILIS, et les autres ours à LANDEDA où il demeure (1795).
- RESTRICTIONS - On ne trouve plus rien sur les marchés du mercredi, autrefois si prospères. Les boulangers reçoivent interdiction d'acheter des grains avant les particuliers; les marchands de vin, avant de vendre leur marchandise doivent la présenter à la municipalité qui a la charge de la classer en diverses catégories et par voie de conséquence a le droit d'y goûter. (compensation, appréciée on s'en doute, aux ennuis de leur position pour les officiers municipaux, an 2).
- REQUISITIONS - Le 29 thermidor, an 9, LANNILIS doit fournir 77 quintaux de froment, 54 de méteil, 31 de seigle, 72 d'orge et 54 de blé noir dont la récolte n'a pas encore eu lieu. Une autre fois, le 18 brumaire, an 4, c'est la réquisition de douze voitures attelées de quatre chevaux pour être en station à LANDERNEAU pendant quinze jours. Un peu plus tard (30 brumaire, an 4) sur ordre du district de BREST les cultivateurs lannilisiens doivent fournir aux magasins militaires cent quintaux de paille que l'administration ne se soucie guère de payer.
- EXECUTIONS - Le tribunal révolutionnaire condamnait à mort le 17 mai 1794, trente hommes inculpés d'avoir conspiré contre la République. Parmi eux un maire de LANNILIS, François Marie DENIEL qui pourtant avait vu arriver la Révolution avec satisfaction. Il fut le seul lannilisien à être guillotiné sous la Révolution.

Paris le 17 Germinal, l'an
Républicain, une et indivisible.

Citoyen,

vous nous avez informés que le détachement
des troupes bataillon de Cabanis en garnison
à Lannilis a besoin de trente huit pains de
fourrage. nous vous autorisons à lui délivrer
ces trente huit pains de fourrage, en exigeant
la plus faible rétribution.

Les commissaires de District de Brest
Nicolas Desrot.

Guisternes

Commissaire

J. M. SORANT

De la révolution

à

aujourd'hui

LA PHYSIONOMIE GENERALE

DE

LANNILIS

- A LA FIN DE L'ANCIEN REGIME.

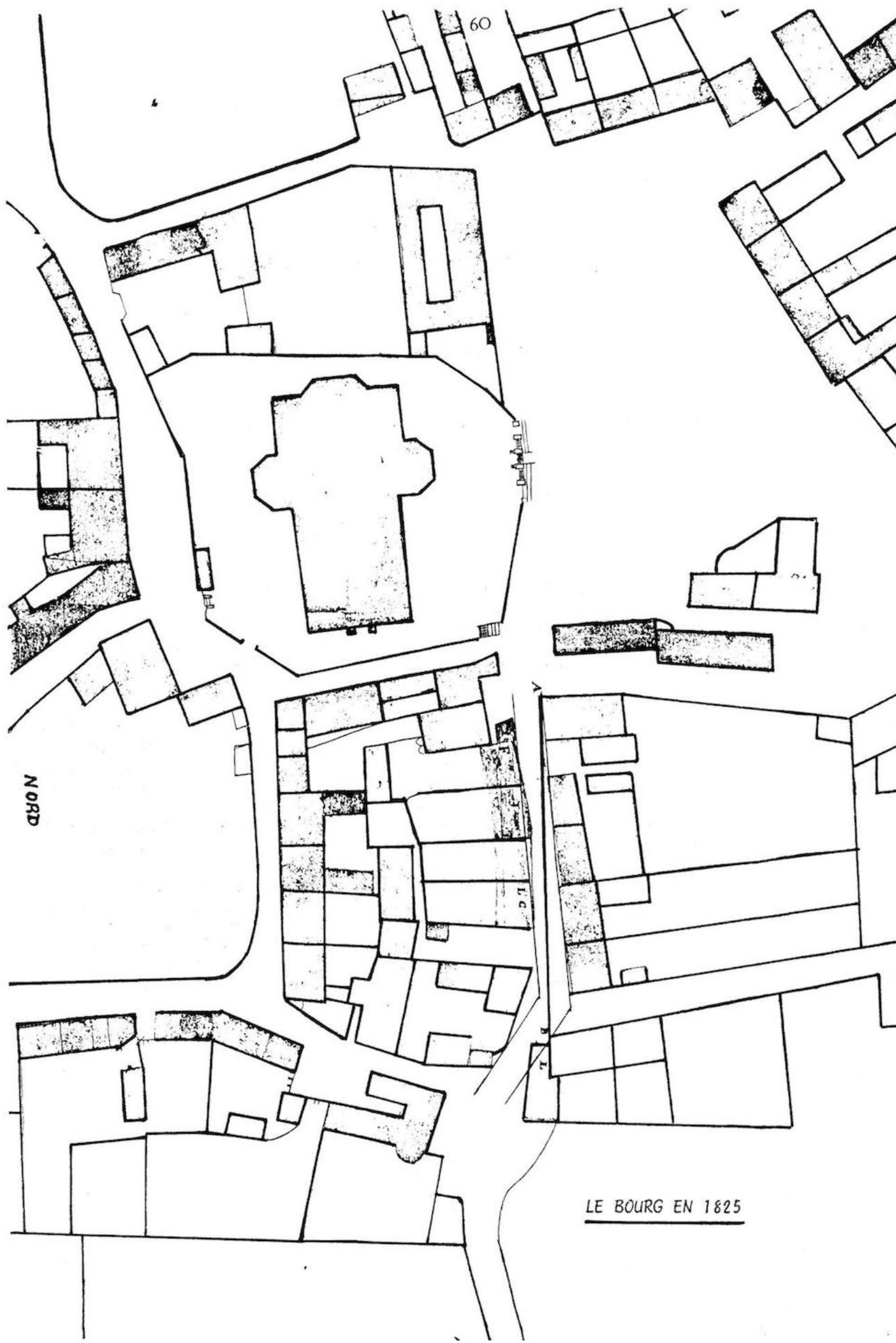
=Les rues et les places...

Que pouvait-elle être à la fin de l'ancien régime, cette physionomie ?

Bien différente certes du LANNILIS actuel ! Un ancien plan cadastral conservé aux archives, ainsi que divers détails, provenant des délibérations des municipalités révolutionnaires permettent de se faire une idée assez exacte du visage de LANNILIS à cette époque.

Au centre, comme maintenant, l'église paroissiale. En 1790, elle était encore toute récente, datant à peine de quinze ans. La photographie de cette église nous montre qu'elle était beaucoup plus basse que l'actuelle. On sait qu'il n'en reste plus que la tour. Tout autour se trouvait le cimetière, aux tombes serrées, s'étendant largement au sud sur la grand'place actuelle jusqu'au chemin départemental et au nord également sur une grande partie de la largeur de la rue de la Mairie.

Le mur de clôture presque en ruines entourait complètement l'enceinte, ne laissant qu'un passage étroit à Pen an Tour pour les piétons et les charrettes. Au nord, dans le cimetière, face à l'entrée actuelle de la rue Pierre RICHARD, se trouvait la chapelle Saint MICHEL, nettement détachée de l'église, qui servait surtout aux "Petites écoles" (catéchismes et aussi un embryon d'enseignement primaire, lecture, calcul).



NORD

60

LE BOURG EN 1825

de la Juridiction

droits de

Au sud, la grand'place (plus petite qu'aujourd'hui puisque sa partie nord était enclavée dans le cimetière) était encombrée d'une quinzaine d'échoppes permanentes qui remplaçaient les halles inexistantes. Elles appartenaient aux Seigneurs, probablement aux propriétaires des juridictions du CHATEL et de CARMAN, qui les louaient aux marchands forains. Ceux-ci venaient nombreux aux marchés, alors très fréquentés du mercredi.

La partie ouest de la place (près de la rue actuelle des Marchands) était appelée "PLACEN AL LIPOUSEREZ". On y trouvait tout ce qui à l'époque pouvait flatter le palais des bonnes fermières et... des autres. A l'angle nord-est de la place était situé l'hôtel des "TROIS ROIS", le meilleur de LANNILIS à ce moment.

La partie est et sud-est s'appelait (et s'appelle toujours) place de l'Auditoire. L'Auditoire n'était autre que le siège de la Juridiction du CHATEL et de CARMAN (approximativement les magasins THOMAS). C'est là qu'étaient jugées les causes en premier ressort tous les mercredis et parfois d'autres jours de la semaine. On en fera une prison sous la Révolution.

La partie-est de la rue actuelle de la Mairie n'existait pas. C'était une simple route, bordée de champs au sud et au nord par le bois du Gorrékéar, qui s'étendait jusqu'au presbytère actuel.

Au nord-ouest de l'église, l'actuelle place aux Veaux était occupée par un grand jardin, clos de murs, entourée de ruelles étroites. La rue de la Fontaine, dite alors rue des Bons vivants, était une des meilleures de la localité. C'est par là que passaient les diligences se rendant à LANDEDA et à PLOUGUERNEAU. Pour LANDEDA elles continuaient ensuite par Prat Per, Croaziou Drep, la métairie de Saint JULIEN, Foz Coz et Foz Nêvez et quittaient LANNILIS au Pont du Diviz. Pour PLOUGUERNEAU, elles obliquaient à droite par la rue du Château jusqu'à la rue de la Bastille (boulangerie PERENNOU) et descendaient au Prat pour continuer par Prat ar Groas, la Croix Rouge, Kérarlin et prendre le "TRUC" (sorte de bateau plat pour le passage de la rivière) à la grève près du moulin de Poulfougou.

La route de TREGLOU montait du Douvic jusqu'à la Croix de mission sur la route de Trouz ar C'han (croix transférée au siècle suivant sur la route de LESNEVEN et appelée maintenant "L'IMAGE"), suivant la voie sud du lotissement actuel et après avoir longé la barrière de KERDREL descendait à la grève où il y avait aussi un "TRUC".

La route de BREST, qui avait été très étroite, était à ce moment de six mètres et passait par TROBEROU. La plupart des routes étaient en mauvais état. Celle de PLOUGUERNEAU était qualifiée de "trop étroite, raboteuse, remplie de rochers".

Trouz
A

Truc
Ker
Dreuil

Les rues du bourg ne valaient guère mieux. Elles étaient cependant pavées en majeure partie mais de ces pavés grossiers et inégaux dont on voyait encore certains spécimens sur la place de l'Auditoire, vers les années 1950. De plus, les habitants se permettaient de déposer leurs ordures et leurs "fumiers" devant les maisons, ce qui provoquera plus tard un veto municipal, le 7 mars 1809.

Quant aux maisons, il y en avait beaucoup en chaume dans tout le bourg; le souvenir du terrible incendie de 1733 qui avait ravagé les trois quarts de l'agglomération était encore dans tous les esprits.

L'actuelle rue Carellou rappelle cet incendie: préservée du feu, elle accueillait tous les berceaux (gavel en breton). Après la Révolution, le conseil municipal voudra interdire aux propriétaires de réparer ou reconstruire leurs couvertures avec de la paille ou autres matières inflammables, mais la délibération sera déclarée illégale et annulée par le sous-préfet.

La campagne lannilisienne était desservie par de misérables chemins creux, presque impraticables en hiver. Les prêtres réfractaires en profiteront pour se procurer des asiles à peu près inviolables dans des endroits retirés de la paroisse, tels que Coum Bras, Porléac'h Vras, Le Styvel, où il sera d'autant plus difficile aux troupes révolutionnaires de les atteindre qu'ils seront protégés et soutenus par l'ensemble de la population.

Ajoutons que LANNILIS était beaucoup plus boisé en 1790 que de nos jours.

- AU LENDEMAIN DE LA REVOLUTION

= Voirie et réputation

La plus aiguë des préoccupations municipales au lendemain de la Révolution fut la voirie.

Sans doute, avait-on veillé à améliorer l'état déplorable des voies d'accès au bourg: le 11 frimaire, an 8, des commissaires étaient nommés pour diriger les réparations. Les opérations étaient d'ailleurs résolues de façon fort simple: "les charrois de pierres et de matériaux seront faits par ceux qui sont plus près de la mer et ceux qui sont éloignés de la mer seront tenus de travailler ou de faire travailler à leurs frais au passage des dites pierres".

Mais une pétition au Préfet du FINISTERE du 30 avril 1809 révèle que les routes de BREST à LANNILIS et de LANNILIS à LESNEVEN n'avaient subi aucune réparation depuis 1786.

Quelques années plus tard la situation avait changé, puisque BROUSMICHE (1830 - Voyage en FINISTERE) écrivait: "A peine arrivez-vous au Pont du Châtel, sur LANNILIS que le chemin fatigant, cahoteux, cesse et vous abandonne: une route superbe, entretenue, vous annonce la commune riche et populeuse".

Il est vrai, qu'entre temps, le maire, Monsieur Vincent AUDREN de KERDREL s'était consacré à l'amélioration des quatre routes qui desservent LANNILIS: ainsi que de la place qui formait "en hyver une espèce de cloaque très malsain" et des rues principales.

La municipalité n'avait-elle pas dû prendre déjà en l'an 11, un arrêté où nos ancêtres étaient: "invités à enlever les fumiers et autres immondices amoncelés sur les places dans les carrefours du bourg de LANNILIS qui, en nuisant à la circulation des eaux portent dans l'air des miasmes dangereux et propres à propager les maladies putrides, avec défense en outre de faire du fumier dans l'intérieur du bourg sous peine d'être réprimé par une amende (sic) conforme aux lois existantes en ce genre".

Devant l'entêtement de nos concitoyens qui avaient pris l'habitude, fort commode sans doute, mais aussi fort peu esthétique et encore moins salubre - de déposer leurs "ordures, détritiques et fumiers devant leurs maisons" le conseil municipal devait leur adresser le 7 mars 1809 une sévère semonce qui leur interdisait absolument cette façon de procéder.

Les édiles décidaient, en outre, de "louer au profit de la commune" les boues et fumiers de la place et des rues ci-après désignées :

- Rue de l'Enfer (Jean Tromelin) - Rue des Velours (?) - Rue de la Bastille (Pierre Richard) - Rue du Cimetière (partie ouest de l'actuelle rue de la Mairie) - Rue des Bons Vivants (rue de la Fontaine) - Rue de la place (sans doute, rue des Marchands) - Rue du Chemin Creiz (?) et Rue Neuve (amorce de l'actuelle Rue AUDREN de KERDREL).

Toutes ces rues et une partie de la place étaient pavées dès l'ancien régime et la vente des boues et fumiers devait servir à l'entretien des pavés.

L'adjudicataire devait passer tous les jours dans ces rues et enlever les détritiques avant huit heures l'hiver et avant sept heures l'été.

Heureuse époque où le service de répurcation ne coûtait pas un sou aux contribuables : mieux encore, il rapportait au budget de la commune !

Le 27 décembre 1945 la municipalité créait un service d'enlèvement des ordures et boues, par voie d'offres de prix. Mais son exécution sommaire n'était pas sans danger pour la santé publique. De plus, il ne passait qu'une seule fois par semaine dans chaque rue pour un maximum de trente kg d'ordures. Le 1er avril 1964 les archaïques charrettes hippomobiles étaient remplacées par un camion.

L'organisation de la collecte des ordures ménagères et de leur traitement, envisagé dès 1966 par le syndicat intercommunal des Abers relève aujourd'hui de sa compétence.

Un plan d'alignement du bourg, étudié en 1834, devait échouer. En 1841, une nouvelle proposition connaissait le même sort, malgré les instances du sous-préfet.

Le conseil municipal acceptait néanmoins quelques modifications de noms de rues et de places. On voyait ainsi apparaître quelques noms nouveaux comme "rue LE LAE" (en souvenir du poète local) et la rue LE DUC (à la mémoire de l'ancien curé).

Un siècle plus tard - après avoir fait de la Grande Place, la Place Leclerc (21 décembre 1947) et de la rue du Prat, la Rue du Docteur MORVAN (18 juin 1950) l'assemblée municipale poursuivait la dénomination des différentes artères de la ville (1967), en s'attachant à conserver les noms anciens souvent évocateurs de l'histoire locale, et à honorer des Lannilisiens qui se sont distingués à divers titres. Elle proposait ainsi les appellations suivantes :

Au bourg

- La rue de la Gare devient la rue de Verdun en hommage aux combattants qui, nombreux, se sont embarqués là pour le front en 1914;
- l'avenue de la gare devient, pour les mêmes raisons, rue de la Marne.
- Une rue dans le lotissement de KERLOUIS s'appelle rue de Dixmude.
- la venelle de la Rue Neuve reprend son ancien nom de rue Carellou, nom qui rappelle l'incendie de 1733, au cours duquel les trois quarts de l'agglomération aux toits de chaume, fut détruite, mais où cette rue préservée accueillait tous les berceaux (gavel en breton).

Lotissement du Douric

- Rue Jean LAOT, jeune lannilisien de dix-huit ans, tué au cours du combat de KERBABU en août 1944;
- Rue de Milin-al-Lenn;
- Rue Loeïz-ar-Floc'h, barde et poète breton, né à BODILIS, mais qui vécut plus de quarante ans à LANNILIS;
- Rue Léocadie PENQUER, poétesse lannilisienne (1819-1888), née à KEROUARTZ.

Quartier du DOURIC

- La départementale prend le nom de rue de TREGLOUOU;
- L'ancienne route de TREGLOUOU devient rue Madeleine ABARNOU, bienfaitrice et fondatrice de la maison de retraite;
- la rue Mathilde DELAPORTE (1866-1941), écrivain, auteur de "LA PETITE FILLE DE LANNILIS", la deuxième rue à droite.

Quartier du Prat et du Lia

- La rue du Prat au Prat-Per : rue du Prat-Per;
- La rue du Lia : rue du Prat-Per vers le Lia;
- La route qui monte de la rue du Prat-Per à partir du transformateur vers le Lia: rue Michel-LE NOBLETZ, en hommage à l'apôtre du LEON dont la soeur vécut à LANNILIS dans l'actuelle rue de la Mairie;
- La rue ANNE de BRETAGNE: part du LIA vers la route de LANDEDA;
- La rue de la Roche: du Prat jusqu'au Flescou;
- La cité Jean BRIANT la première rue du quartier et les deux places attenantes;
- La deuxième place (en direction de LANDEDA) : Place Monseigneur FREPPEL orateur, député de la circonscription de 1880-1891, période où il séjourna longuement à LANNILIS et membre de l'Académie Française;
- Avenue du Général de GAULLE, du Cosquer au carrefour Mescoat-Mézéozen;

- la rue de la Libération, du Cosquer par l'ancienne voie de chemin de fer;
- la rue du 18 juin 1940, du Cosquer vers la Petite Roche, en hommage aux nombreux jeunes lannilisiens partis de l'ABER WRAC'H, pour répondre à l'appel historique du 18 juin 1940.

Quartier de la Croix Rouge

- la rue des Hortensias; la première partant de chez Monsieur CARAES;
- la rue des Ajoncs: voie perpendiculaire, à la route de PLOUGUERNEAU et partant de chez Monsieur BOSSARD;
- la rue des Genêts: rue partant de chez Monsieur PETIT;
- la rue des Bruyères: avant la précédente.

Autres Quartiers

- la rue Abbé ROUDOT: anciennement rue de la Haie Blanche prolongée. L'Abbé ROUDOT, vicaire à LANNILIS, de 1901 à 1915, fut le très actif fondateur du crédit agricole, de la coopérative, de syndicats d'artisans et ouvriers, de la société de "La Lutte" et compositeur de la chanson "E LANNILIS ME HA ZO GANET";
- L'impasse de Kéravel: de la route de BREST à l'immeuble des Ponts et Chaussées.

Quartier de KERGROAS

- La rue de Prat Meinoc: longe le terrain de sports;
- la rue Alphonse SALAUN: celle pénétrant dans le quartier neuf. Monsieur Alphonse SALAUN, bienfaiteur des écoles publiques, fit don à la commune de l'immeuble de l'école publique des filles.

D'autres noms ont été donnés depuis - en particulier :

- la rue Antoinette et Yves NICOLAS, dont le rôle dans la vie de LANNILIS des années 1950- 1970 a été si marquant.
- Les rues Louis BODIGER et Amédée ROLLAND - deux figures de la Résistance, dont on retrouvera le nom au chapitre " Heures Tragiques".

LES TRIBULATIONS DU CD 13 ET LES PONTS SUR L'ABER-WRAC'H

Le CD 13 est un chemin départemental qui, selon la nomenclature des chemins départementaux du FINISTERE, part de GOUESNOU et aboutit à PLOUGUERNEAU. D'une longueur de 21,477 km, il passe au pied du clocher de LANNILIS, et comporte en plus des annexes : A.1. aboutissant à la cale de BEL ABRI; et 13, A4 et 15 donnant accès aux grèves de PALUDEN.

Le docteur MORVAN qui avait compris la nécessité urgente d'ouvrir les rues pour faciliter la circulation, projetait en 1860 l'élargissement de la rue de la Tour au détriment de l'ancien cimetière qui entourait l'église. Mais il reçut la désapprobation des paroissiens et les blâmes du curé CALVEZ qui invoquait le respect dû à cette terre sainte, dépositaire, malgré sa désaffection, des restes des ancêtres.

La mort de l'abbé CALVEZ permit au docteur d'arriver à ses fins. Le 8 octobre 1864, il écrivait à l'agent-voyer en chef : "le curé actuel est de meilleure composition que monsieur l'abbé CALVEZ et consentirait volontiers au rescindement du cimetière jusqu'à la tour". Ce qui fut fait.

Mais de nouvelles difficultés devaient surgir cent ans plus tard avec le projet de déviation du CD 13.

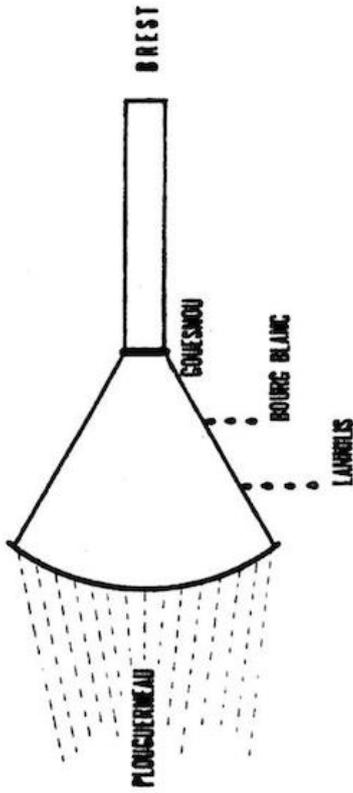
Le 10 décembre 1968, en effet, le Syndicat d'Équipement des Abers, créé le 2 novembre 1965, pour unir les communes de LANDEDA, LANNILIS, PLOUGUERNEAU et TREGLOU dans une même coopération, examinait un "avant-projet de structure de la région des Abers", horizon 1985 ! Malgré son jeune âge le S.E.A. ne manquait pas d'ambitions.

Il envisageait d'abord un plan d'occupation des sols et l'implantation, près de la maternité, l'actuelle maison de repos, d'un centre administratif comprenant : hôtel de ville, immeubles collectifs, piscine et C.E.S. il parlait aussi d'une "MARINA", un ensemble d'habitations et d'aménagements nautiques à l'est de l'ABER WRAC'H, qui fut du temps des romains un grand port d'exportation. 12.500 lits étaient prévus; un tel afflux de population devait poser de sérieux problèmes d'alimentation, d'animation, de loisirs, de desserte aussi. Mais un aéroport de tourisme pouvait très bien voir le jour à LANNILIS. Seul SAINT TROPEZ offrait pareil exemple de "MARINA" en FRANCE.

Il y avait également dans la merveilleuse maquette d'ensemble de cette réalisation d'envergure exceptionnelle, l'indication de la voie d'évitement de LANNILIS qui avait été retenue : la déviation est du CD 13 avec la construction d'un pont à quatre voies qui enjamberait l'ABER-WRAC'H entre PALUDEN et KEROUARTZ dont le site devait être protégé.

Cette déviation, assurait-on, était rendue nécessaire en raison de l'accroissement dangereux de la circulation sur ce chemin; en ce temps-là, 4227 véhicules/jour en moyenne pour la seule traversée de LANNILIS, sans compter les périodes de pointe; aujourd'hui le trajet a doublé.

**PROJET de CIRCULATION
pour 1970**



LANNILISIENS Debout

Commerçants : on veut court-circuiter votre Ville par un pont et une route à 4 voies qui ne desserviront que PLOUGUERNEAU.

Agriculteurs : On veut vous exproprier inutilement et pour un prix dérisoire quelques dizaines d'hectares de terres de culture.

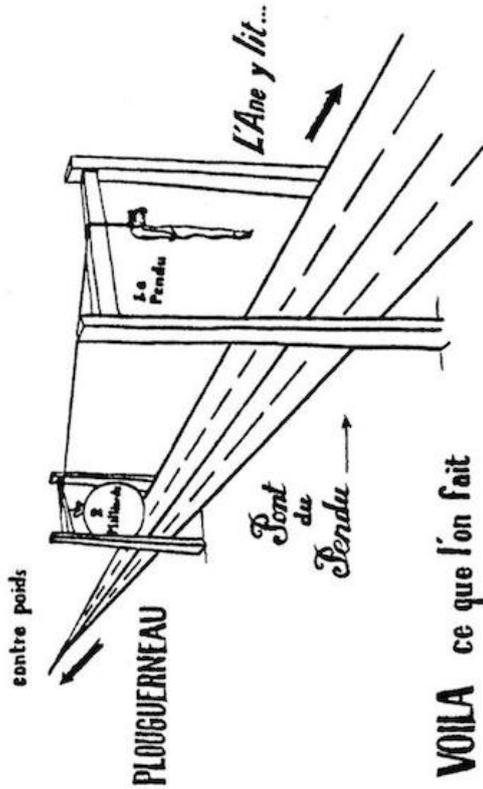
Lannilisiens : On veut vouer votre ville à une mort lente par asphyxie.

Pour défendre, notre LANNILIS, tous ensemble.

LANNILISIENS DEBOUT



Alerte à LANNILIS



**VOILA ce que l'on fait
de MILLIARDS mal UTILISÉS**

SOYEZ Prévoyants...
**Réservez vos places
à LANNILIS**

Ici vous trouverez le calme.

Tollé général du côté de LANNILIS: Malgré les larges pénétrantes prévues comme correctif au projet, dans l'intérêt du commerce de LANNILIS.

On ne peut entrer dans le détail des réunions houleuses et des manifestations agitées, dont la presse se fit l'écho à l'époque. Les tracts diffusés à cette occasion sont éloquentes: ils parlent de "mort lente par asphyxie de LANNILIS" et rappellent l'éternelle querelle entre voisins de LANNILIS et PLOUGUERNEAU (voir la lettre de la municipalité de LANNILIS demandant le transfert du chef-lieu de canton, l'an XI, de PLOUGUERNEAU à LANNILIS).

Depuis les esprits se sont calmés ! Le dossier remanié présente, il est vrai, un projet plus modeste. Rigueur oblige !

Le nouveau CD 13 évitant l'agglomération de LANNILIS et rejoignant le CD 10 à PLOUGUERNEAU sera une voie départementale normale de 7 mètres et non une "quatre voies" comme initialement prévu. L'année 1984 a vu le début des travaux comme elle a vu l'achèvement du nouveau pont sur l'Aber Wrac'h, commencé le 30 août 1982.

Ce pont, d'une portée de 206 mètres, réalisé en béton précontraint, repose sur des piles d'une hauteur d'environ 8,60 mètres. Le tablier qui est à environ 14 mètres au-dessus du lit de la rivière, a permis la mise en place de deux trottoirs de 1,25 mètre et d'une chaussée de 7,50 mètres.

Il aura nécessité le remembrement de 1200 hectares de terre.

=====

L'avenir dira si les craintes exprimées étaient fondées et si le projet et la réalisation se justifiaient.

Du moins le récent aménagement du bourg de LANNILIS, chaussées, trottoirs, places et parking, en a rendu la traversée plus pratique et le stationnement plus facile.

Sans vouloir inciter à des imprudences, on peut conseiller de ne pas tenir compte de cet arrêté, évidemment caduc, pris le 28 octobre 1925 par le maire :

Considérant qu'il importe dans un intérêt de sécurité publique de fixer une vitesse que les conducteurs d'automobiles ne pourront pas dépasser dans la traversée de l'agglomération de la commune :

A R R E T E :

- les voitures automobiles ne devront pas dépasser la vitesse de 12 km/heure dans la traversée de l'agglomération de LANNILIS.

Cette vitesse sera quelques mois plus tard réduite à 10 km/heure pour les poids lourds et portée à 20 km/heure pour les autres.

LE PONT DE PALUDEN

Ce pont, initialement prévu pour les chemins de fer dit-on, a été inauguré le 19 novembre 1933. Il est l'oeuvre de MM. PAINDAVOINE, frères et la société des entreprises LIMOUSIN, constructeurs. Il remplace le pont suspendu datant des années 1850, livré à la circulation le 13 décembre 1851, avec droit de péage au profit des constructeurs, les deux frères ENARRAGUEL, ingénieurs civils à BORDEAUX. C'était l'un des plus anciens ouvrages de ce genre dans le département du FINISTERE. La suspension comportait quatre câbles de 160 mètres de longueur, composés chacun de 330 fils de fer; long de 92,50 mètres et large de 4,20 mètres; ses piles en maçonnerie atteignaient 8,85 mètres de haut.

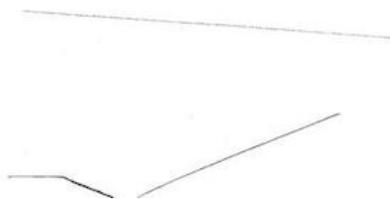
Faut-il dire que cette première construction de pont sur l'ABER WRAC'H n'avait guère suscité l'enthousiasme des lannilisiens. Le conseil municipal le trouvait "bien conçu" mais à son avis "d'un intérêt très minime pour LANNILIS et gros pour PLOUGUERNEAU (1846)".

De plus le chemin à faire sur la partie de LANNILIS pour y arriver serait "une grosse dépense" et occasionnerait des frais énormes.

Le pont du Diable, alors très fréquenté, et celui du Diouris, lui semblaient suffisants, sans qu'il lui parût indispensable d'en construire un troisième: que n'aurait-il dit en 1968 !

Il fallut attendre 1849 pour trouver une solution : l'Etat prenait les frais à son compte et accordait une subvention de 60.000 francs.

Le pont du Diable ou Pont Krac'H dont la dégradation s'accroît d'une année à l'autre depuis que des pêcheurs de moules peu scrupuleux en ont descellé les pierres il y a quelques années, n'avait pas lui, suscité tant d'histoires.



PONT KRAC'H

Ce fameux "PONT A CHARRIOTS D'AC'H" (en breton "PONT KAR AC'H") - contracté en PONT KRAC'H) semble plutôt un amas de pierres qu'un véritable pont.

Il n'a pourtant pas manqué, depuis longtemps, d'attirer l'attention des archéologues qui le considéraient comme une construction de l'époque gauloise, remontant au 2^{ème} ou 3^{ème} siècle avant notre ère.

Ainsi LE GUENNEC écrit "C'est une très curieuse chaussée gauloise ou gallo-romaine. Elle est faite en maçonneries de gros blocs couverte de longues dalles transversales en granit et percée de quatre arches ou baies rectangulaires pour laisser passer le courant de la rivière et le flot de la marée qui le submerge aux hautes mers. Sa longueur est de soixante mètres".

Mais c'est là - d'après le commandant A. DEVOIR - une erreur. Il affirme qu'avant notre ère un pont aussi considérable eût été inutile pour la traversée d'une rivière qui n'était guère qu'un ruisseau: d'autre part rien dans l'appareil n'y révèle les procédés romains. L'attribution au moyen âge reste ainsi la seule possible, et encore en reculant la date de construction jusqu'au 10^{ème} siècle au moins: "c'est alors que le pont aurait eu sa pleine utilité, permettant le franchissement de la vallée à toute heure de toute marée". (bulletin société géologique de BRETAGNE - deuxième fascicule 1923).

Qu'en est-il au juste ? Qu'on laisse aux spécialistes le soin de répondre à cette question. La légende, quant à elle, a donné son explication depuis longtemps: c'est le diable qui l'a construit en une nuit pour le meunier voisin.

LA LEGENDE DU PONT DU DIABLE

Il était une fois un meunier des bords de l'ABER WRAC'H, au village de Prat Pol, qui se lamentait de devoir faire un long détour de trois lieues pour livrer sa farine dans les villages de l'autre rive de LANNILIS. Le diable lui apparut et fit un pacte avec lui: "je construirai le pont en une nuit si tu conviens que la première âme qui passera sur ce pont m'appartienne". Le meunier accepta et le malin se mit aussitôt à l'ouvrage, du crépuscule à l'aube. De grand matin, quelle ne fut pas la surprise de notre meunier, en voyant le pont construit, le diable s'affairant sur son oeuvre et y mettant la dernière main, à grands coups de marteau pour consolider les roches. Il chargea sur ses épaules un gros sac de farine et se souvenant du contrat de la veille y enferma aussi son chat. Le voici à l'entrée du pont; à l'autre bout, le diable l'apercevant se frotte les mains de satisfaction: "l'âme du meunier est à moi". Le meunier s'avance, à pas pesants, au milieu du pont il s'arrête faisant mine de se reposer; il dénoue alors son sac, le chat s'en échappe et file droit en direction du diable qui, furieux, lance par-dessus ses épaules le marteau qu'il tenait encore à la main. Ce marteau (MORZOL AN DIAOUL) est venu se planter sur le talus en bordure de la route de LANNILIS à LESNEVEN.

LE PONT DE TREGLOU

Des mêmes années que celui de PALUDEN, date le pont de TREGLOU. Jusque-là la traversée de la rivière se faisait en bateau.

Les édiles de LANNILIS avaient donné leur préférence à "la construction d'une digue continue sans trottoir" et à la réservation de deux chemins de grève. Mais ils ne furent pas suivis.

Le pont fut réalisé grâce à une subvention de 17.000 F du gouvernement, avec une concession de péage de cinquante ans aux constructeurs à dater de la livraison à la circulation qui eut lieu le 1er décembre 1852.

Comme pour le premier pont de PALUDEN, les travaux avaient été confiés aux deux frères ENARRAGUEL.

Par la suite LANNILIS voulut à plusieurs reprises leur racheter le pont. Mais le péage ne sera supprimé qu'en 1905.

En 1923, on envisageait de remplacer ce pont en bois, supporté par des piles, par un ouvrage plus moderne - et devant la solution à adopter la suggestion presque séculaire revenait : "édifier une digue qui contiendrait la mer et servirait en même temps de voie de communication.

Ainsi le marécage serait soustrait à l'action de la marée et on récupérerait une centaine d'hectares environ de terrain fertile facilement irrigable - vraie source de richesse pour les éleveurs.

Aux touffes de jonc marin qui poussent sur ce marais se substitueraient des pâturages où chevaux et bêtes à cornes remplaceraient les moutons".

Belle perspective en effet !

Hélas pour "Perrette" c'est encore un pont qui, lancé en 1934, remplacera le vieil ouvrage de bois de 1852.

Deux plaques de bronze sur chacun des parapets rappellent, l'une la construction dudit pont et l'autre les armoiries de LANNILIS et TREGLOU.

Détruit par les allemands, au moment de la libération, il a été remis en état dans les années suivantes.

La réalisation d'un barrage sur l'ABER-BENOIT, au pont de TREGLOU, envisagée dans les années 1970 est "restée en plan". Mais on parle maintenant de la construction d'une micro-centrale marémotrice (courrier du C.E.L.I.B./LE TELEGRAMME DE BREST du 15 décembre 1984).

LES CHEMINS DE FER

Le Conseil municipal de LANNILIS, consulté sur les différents projets de tracés de chemins de fer, donnait en Juillet 1888 sa préférence aux chemins de fer à travers champs " plutôt qu'aux chemins de fer mixtes- les accidents causés par les chemins de fer sur route lui paraissant devoir être nombreux dans un pays d'élevage comme le nôtre."

Il demandait l'année suivante que la gare de LANNILIS soit placée près des haras, à la rencontre des routes de LANNILIS, LANDEDA et PLOUGUERNEAU, pour donner satisfaction à ces trois communes. mais, finalement, en 1891, il acceptait que l'emplacement soit choisi sur le bord sud du C.D. 7 - route de LESNEVEN - " suivant le désir de tous les commerçants de la localité, comme étant le plus profitable et le moins onéreux."

L'inauguration de la ligne BREST-LANNILIS eut lieu le dimanche 25 février 1894, " suivie d'une bénédiction avec le concours de l'excellente musique formée et dirigée par M. L'abbé JEZEQUEL. Le prolongement de la ligne jusqu'à l'ABERWRAC'H, considéré comme "seul point terminus possible" fut terminé six ans plus tard et empruntait l'actuel tracé des rues de la Libération et du 18 Juin 1940...

" LE PETIT TRAIN" comme on l'appelait (ou encore " LE TRAIN PATATES") - était une véritable attraction." Alliant un confort très relatif à une vitesse tout aussi relative- il courait à travers champs, verdure et fleurs, rendant les voyages délicieux à la belle saison!"

Si l'on en croit ces lignes du COURRIER du 28 MAI 1898, le souci de l'heure exacte pour le départ des trains n'était pas à l'époque la préoccupation majeure des chefs de gare:

" On part de PLOUDALMEZEAU ou de LANNILIS à l'heure près, écrivait-il. Il n'y a pas de pendules dans les gares ou les cabines intermédiaires. Les chefs de gare - si on peut donner ce nom aux femmes qui viennent là pour le passage du train - s'en rapportent donc à l'heure plus ou moins poétique du clocher voisin."

Le chef de gare de LANNILIS était de fait une femme: Mme Joséphine BRIANT; elle assura ce service à la satisfaction générale, semble-t-il, puisque trente ans durant elle fut à ce poste. Quant au " petit train" il disparut à la fin de la guerre 1939/1945.

Le bâtiment de la gare et l'assiette de la voie ferrée ont été achetés par la commune en 1946, pour la somme de 674.000 F.

La construction, encore en bon état, a été aménagée en logements. Elle maintient dans le pays le souvenir des " Chemins de Fer départementaux" - dont l'apparition avait été saluée comme un immense progrès pour le transport des voyageurs et des marchandises; et une aubaine pour le commerce local.

POPULATION et HABITAT

S'il paraît certain que la population de LANNILIS ne dépassait pas les huit cents habitants en 1570, elle se trouvait toutefois en lente et constante progression.

De 2900 en 1790 elle avoisine aujourd'hui les 4000: on remarquera cependant que la courbe des recensements n'est guère prononcée jusqu'au début de ce siècle, où s'amorce une légère remontée; celle-ci, contrariée un moment, au lendemain de la guerre 1914-1918, se poursuit, avec notamment un accent marqué après la guerre 1939-1945.

RECENSEMENTS DE LA POPULATION

1801 : 3122 habitants	1891 : 3323 habitants
1821 : 2866	1896 : 3363
1825 : 2897	1901 : 3406
1831 : 3179	1906 : 3553
1836 : 3094	1911 : 3591
1841 : 3124	1921 : 3312
1846 : 3361	1926 : 3527
1851 : 3430	1931 : 3550
1856 : 3386	1936 : 3434
1861 : 3326	1946 : 3750
1872 : 3318	1954 : 3432
1876 : 3270	1962 : 3713
1881 : 3225	1968 : 3616
1886 : 3231	1975 : 3686

1982 : 3939 habitants

Au début du XIX^e, la population agglomérée ne représentait guère plus de six cents habitants. Depuis 1900, elle progresse à peu près dans la même proportion où diminue la population éparse.

: Année	: Population éparse	: Population agglomérée
: 1906	: 2234	: 1313
: 1954	: 1592	: 1790
: 1962	: 1383	: 2229
: 1982	: 1260	: 2679

Cet impressionnant accroissement de la population agglomérée n'est pas, on s'en doute, le fruit du hasard.

Il y a d'abord eu l'encouragement donné aux candidats à la construction par la création aux quatre points cardinaux de la commune de nombreux lotissements. Les premiers apparaissent dans les années 1930 (lotissements PELLEN - LHOSTIS) - mais c'est surtout après 1950 que le mouvement sera lancé.

QUELQUES STATISTIQUES DU DERNIER RECENSEMENT

(I.N.S.E.E. - Sondage au quart)

1982

Répartition de la population			
Age au 1.1.83:	masculin	féminin	Total
0 - 4	124	108	232
5 - 14	316	392	708
15 - 24	336	252	588
25 - 34	280	280	560
35 - 44	196	244	440
45 - 54	244	212	456
55 - 59	88	88	176
60 - 74	244	264	508
75 et plus	96	204	300
TOTAL	1924	2044	3968

catégories socio-professionnelles	Répartition de la population		TOTAL
	masculin	féminin	
Agriculteurs-exploitants	184	100	284
Artisans-commerçants			
Chefs d'entreprise	72	84	156
Cadres, professions intellectuelles supérieures.	44	8	52
Professions intermédiaires	152	96	248
Employés	92	268	360
Ouvriers (y compris agricoles).	400	40	440
Retraités	296	224	520
Autres personnes sans activité professionnelle	684	1224	1908

! Ces chiffres (Sondage au 1/4) ont encore besoin d'être affinés: Ainsi le total de la population qui est ici de 3968 - est de 3939 dans le chiffre officiel du recensement de 1982.

En même temps que KERGROAS (1953) c'est le quartier de la ROCHE qui voit s'édifier les cités "castors". Cette formule originale a connu à cette époque un grand succès. Les candidats à la construction se regroupaient dans une association 1901 - Ici "LA MAISON LANNILISIENNE" qui se chargeait de l'ensemble des démarches, depuis la recherche d'un terrain, la confection de plans et de devis, la recherche d'entreprises, jusqu'au mode de financement. Les futurs propriétaires prenaient également part aux travaux et s'entraidaient mutuellement.

Ce genre d'initiative était vivement appuyé par l'Eglise et l'Evêque de QUIMPER lui-même, Monseigneur FAUVEL inaugurait et bénissait le chantier des castors de la ROCHE le 11 janvier 1953.

Naissent alors successivement les cités de la Croix-Rouge, du Douric, du Flescou, du Cosquer, de Trouz-Ar-C'han, pour ne parler que des plus importantes (entre 1954 et 1958).

Les pavillons pour personnes âgées, de la campagne, en priorité, datent également de cette époque.

Après une brève accalmie de quatre à cinq ans la construction reprend avec l'extension de l'un ou l'autre des lotissements précédents et la création de nouveaux à Mézéozen (1975) à Kerlouis, Croaz-an-Drep et plus récemment (1983-1984) au Lia et au Cosquer, une cinquantaine de lots chacun.

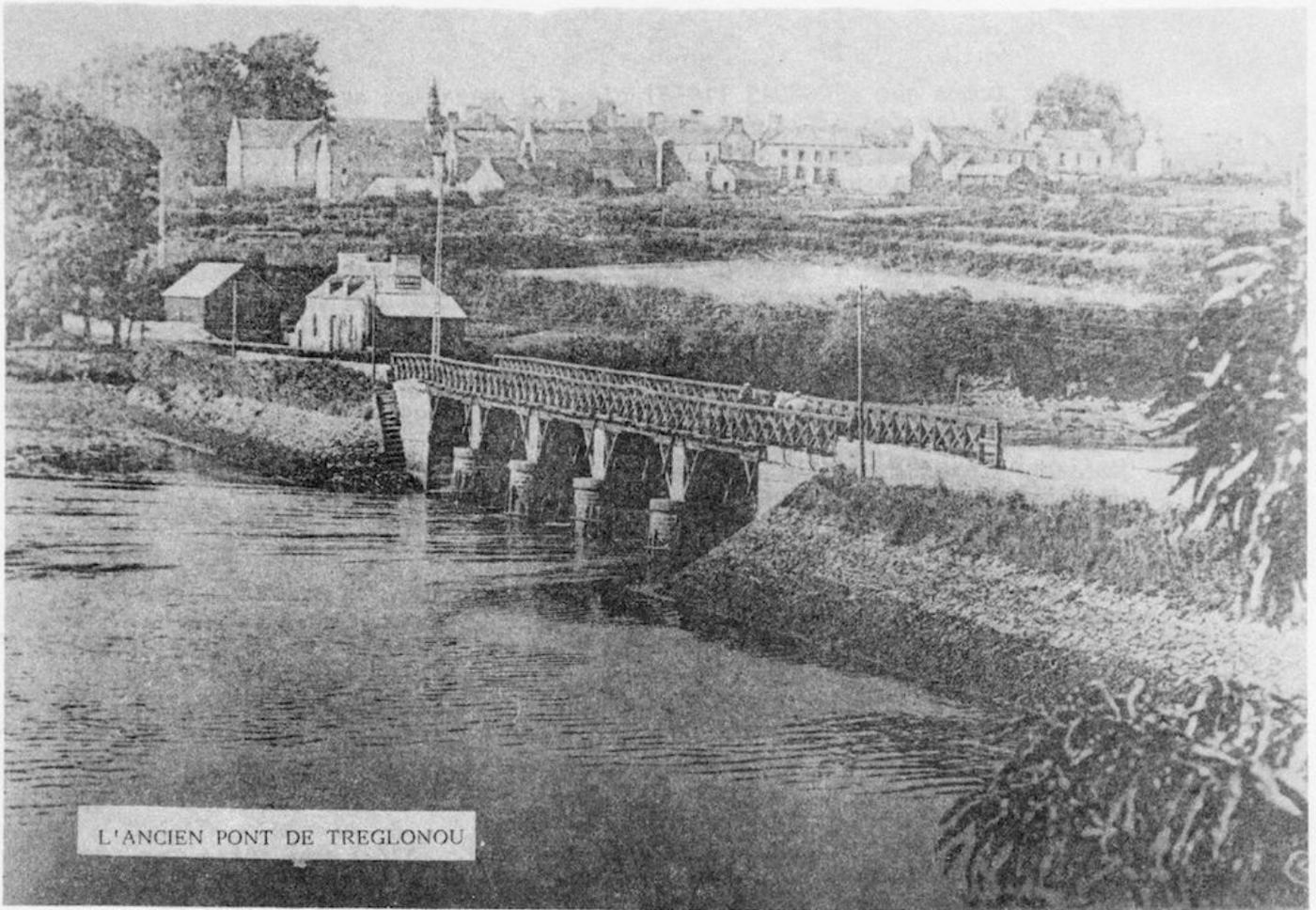
A cet égard l'état des permis de construire des trente dernières années est aussi éclairant : 1 en 1947 et 1948; 0 en 1949 et 1950 - Puis en 1953: 38 ! Le chiffre depuis ne descendra pas au-dessous de la dizaine :

: 1953 :	38	: 1961 :	11	: 1969 :	29	: 1977 :	72
: 1954 :	8	: 1962 :	20	: 1970 :	22	: 1978 :	66
: 1955 :	23	: 1963 :	19	: 1971 :	44	: 1979 :	56
: 1956 :	40	: 1964 :	16	: 1972 :	36	: 1980 :	29
: 1957 :	23	: 1965 :	20	: 1973 :	44	: 1981 :	18
: 1958 :	18	: 1966 :	32	: 1974 :	32	: 1982 :	27
: 1959 :	10	: 1967 :	20	: 1975 :	38	: 1983 :	26
: 1960 :	11	: 1968 :	32	: 1976 :	54	: 1984 :	48 (1)

Soit un total de 982 habitations nouvelles: cette énumération tient compte uniquement des résidences principales.

Actuellement, le plan d'occupation des sols - qui a suscité lors de son élaboration quelques remous (démission de dix conseillers municipaux en 1976 contestant l'orientation prise alors) - délimite les zones constructibles : zone périphérique du bourg - une zone près de Paluden - et une dans le secteur de PRAT AR COUM. Cette mesure a l'avantage de mettre un frein à une certaine anarchie dans la construction et de préserver un maximum de surface pour les activités agricoles.

(1) - à la date du 30 novembre 1984.



L'ANCIEN PONT DE TREGLOUOU

7. - LANNILIS (Finistère). - Le Pont de Paluden sur l'Aberwrach entre Plouguerneau et Lannilis



Les

Equipements

Sociaux

~

Voins SAF 1950

Page 165 81

L'ADMINISTRATION GENERALE

Sous l'ancien régime l'administration était bien différente de ce qu'elle est actuellement. Aujourd'hui LANNILIS, comme les autres communes, possède deux conseils : le CONSEIL MUNICIPAL pour les affaires civiles; le CONSEIL PAROISSIAL pour l'administration matérielle de la paroisse. Jusqu'en 1790, une seule assemblée remplissait cette double charge: c'était le GENERAL ou CORPS POLITIQUE. *Danic*

Dans le haut moyen âge, le Général comportait la généralité des paroissiens, c'est-à-dire que tous les habitants pouvaient prendre part aux réunions. Ils élisaient les trésoriers, recevaient leurs comptes et délibéraient le dimanche au prône de la grand'messe. Les décisions étaient prises d'après l'avis de la "MAIRIE" (c'est-à-dire : majeure) et plus saine partie des délibérants.

Mais à la suite d'abus, le parlement de BRETAGNE substitua au 17ème siècle à la généralité des paroissiens, des généraux restreints: à LANNILIS, il y avait une douzaine de délibérants auxquels s'ajoutaient le Sénéchal et le Procureur fiscal du CHATEL (et au 18ème siècle de CARMAN); le recteur, qui avait simplement voix consultative et les deux trésoriers en exercice.

Le Général avait deux attributions bien distinctes, le "gouvernement intérieur" et le "gouvernement extérieur".

a) - LE GOUVERNEMENT INTERIEUR

Le premier, consistait dans l'administration des biens de la Fabrique (biens patrimoniaux, nombreux à LANNILIS, location des bancs et chaises, concession des tombes, casuel et produit des quêtes), l'acquit des charges, la nomination et la surveillance des fabriciens et employés de l'église.

Prêtres, nobles et roturiers pour s'assurer des prières après leur mort faisaient devant notaire des legs à la paroisse.

La location des bancs se faisait seulement dans la nef de l'église pour les fidèles non-nobles. Les nobles avaient leurs bancs seigneuriaux dans les chapelles latérales qu'ils entretenaient et c'était souvent l'objet de contestations qui aboutissaient parfois à des scènes homériques. Quant au chœur, il était réservé naturellement au clergé mais aussi au seigneur prééminencier, c'est-à-dire, chez nous, à l'antique famille du CHATEL et à ses héritiers.

Les concessions de tombes se faisaient à un prix beaucoup plus élevé dans les églises que dans les cimetières environnants.

Le casuel est le droit perçu pour les cérémonies de baptêmes, mariages et enterrements: ce droit existe toujours. Sous l'ancien régime, le "Général" tenait beaucoup à ce casuel qui augmentait ses ressources, d'autant plus que l'amour-propre exigeait souvent beaucoup de cierges, de cloches et de tentures.

En regard de ces recettes, le Général avait à faire face à de nombreuses dépenses dans son "Gouvernement intérieur". Si en principe il ne devait rien au recteur ni à ses vicaires, rétribués par la dîme, il devait leur fournir une demeure convenable et subvenir ensuite aux grosses réparations à LANNILIS, le presbytère était situé à l'emplacement actuel du magasin CATENA. En 1683 le Général dut établir une imposition sur les paroissiens pour y faire d'importants aménagements ce qui provoqua la grosse colère du seigneur de KERBABU que le corps politique avait osé imposer tout comme le dernier des manants. Le Général devait aussi rétribuer les prêtres auxiliaires qui remplissaient les fonctions de chantres, le serpent, c'est-à-dire l'accompagnateur des chants, les enfants de chœur et le be-deau. A lui encore de trouver un prédicateur de l'Avent et du Carême et de lui verser des honoraires normaux. Les trésoriers du Général tenaient un compte très exact des recettes et dépenses et le présentaient ensuite à l'Assemblée qui l'apaurait sérieusement.

Le "Gouvernement intérieur" constituait donc une charge très importante pour le Général. Ce n'était cependant pas la plus absorbante.

b)- LE GOUVERNEMENT EXTERIEUR

La charge du "Gouvernement extérieur" était plus lourde et plus ingrate. Elle comportait diverses obligations.

Le Général avait d'abord à répartir l'impôt du fouage ou taille, ordinaire et parfois extraordinaire, entre tous les feux de la paroisse. C'était un impôt direct perçu pour le compte du Trésor Royal sur les biens fonds roturiers seulement. LANNILIS était divisé en trois "cordelées", c'est-à-dire trois subdivisions: La cordelée du bourg, la cordelée de "Goueled ar Barrez" ou de Kérouen, qui comprenait toute la partie ouest et celle du "Goré ar Barrez", englobant toute la partie Est, jusqu'au Bergot/Kéрабо. Une fois établie la répartition entre les habitants et le rôle de chaque contribuable, des collecteurs étaient "prônalement" nommés en chaire pour en faire la recette. Il en était de même pour les deux autres impôts directs appelés : la Capitation (qui équivalait à peu près à notre taxe foncière et qui atteignait tous les habitants, nobles et roturiers, sauf le clergé) et le dixième ou vingtième qui n'était autre que l'impôt sur le revenu. A la fin de l'ancien régime, LANNILIS venait avec LANDIVISTIAU en tête de toutes les paroisses rurales du diocèse du LEON pour l'impôt des vingtièmes du commerce et de l'industrie. Le Général devait aussi s'occuper de la dîme due au recteur. A LANNILIS campagne, elle se levait à la douzième gerbe mais nous ignorons comment se faisait sa perception sur les six cents habitants de l'agglomération.

Au général encore il appartenait de nommer un syndic militaire chargé d'assurer le logement des troupes qui passaient dans la paroisse et ce n'était pas une sinécure à l'époque où la lutte contre les anglais était presque permanente.

La corvée des grands chemins constituait une autre cause de soucis pour le Général qui devait indiquer à tous les corvéables la portion de route royale ou provinciale qu'ils devaient entretenir. Chaque paroisse avait un tronçon à sa charge, qui n'était pas toujours situé sur son territoire. A proximité du Bergot, se voient encore deux bornes indiquant où finissait la corvée de la paroisse de PLOUGUERNEAU et où commençait celle de la paroisse de TREMENAC'H (paroisse disparue englobée aujourd'hui en PLOUGUERNEAU)

N. P. 5. Histoire et son pays
N. le long
83

Si LANNILIS, paroisse classée côtière, n'avait pas à fournir de recrues aux milices provinciales, elle devait par contre, organiser la Garde-Côtes pour la surveillance du rivage. Les jeunes gens apprenaient sur place le maniement des armes sous la direction d'officiers appartenant généralement à la noblesse locale. Dans ce rôle se distinguèrent surtout les seigneurs de KEROUARTZ, de La MOTTE et de KERBABU.

En fin l'entretien des enfants trouvés, ou illégitimes, et celui des fous constituaient souvent des charges très lourdes pour notre paroisse. Pour les premiers, les marguilliers devaient assurer sans retard leur subsistance et inviter les juges des juridictions locales du CHATEL ou de CARMAN à rechercher la paroisse où la faute avait été commise. C'est à celle-ci qu'incombait la charge d'élever l'enfant. Pour les fous l'affaire était parfois plus compliquée car ceux-ci s'échappaient parfois de leur paroisse de résidence. La paroisse de LANNILIS dut ainsi nourrir pendant plus de vingt ans, une folle venue on ne savait d'où, communément MAC'HARIT PLOUARE et qui mourut dans notre bourg, âgée d'environ 60 ans, le 30 décembre 1767.

On comprend que de telles charges, sans budget, n'attiraient guère de candidats et à la fin de l'ancien régime; les notables tant dans les villes que dans les campagnes essayaient d'échapper à des fonctions qui ne pouvaient leur valoir que des ennuis sans aucune contrepartie.

LES MAIRES DE LANNILIS

L'une des premières décisions de l'Assemblée Nationale Constituante fut, on le sait, la réorganisation administrative du pays.

Le premier maire de LANNILIS fut :

novembre 1790

François, Marie, Anne MOYOT - Originaire de Saint PABU, il avait épousé une riche lannilisienne Marie LE JEUNE et était le négociant le plus important de la localité. Il devint plus tard administrateur et membre du conseil général du district. Partisan modéré de l'ordre nouveau, il sut manoeuvrer habilement durant les années terribles, tout en essayant d'atténuer le plus possible les instructions révolutionnaires. Décédé à LANNILIS le 20 mars 1819 à 73 ans.

novembre 1791

François Marie DENIEL. Il était venu de LANDERNEAU s'établir comme marchand de draps sur l'actuelle place Leclerc. Devenu maire de LANNILIS il eut à faire face à l'inextricable difficultés, en particulier l'émigration du clergé fidèle en juillet 1792, ce qui lui valut l'hostilité de la grosse majorité de la population. Il eut aussi le rôle très ingrat de présider la commission chargée du recrutement dans le canton de LANNILIS (mars 1793). Inculpé d'avoir "conspiré contre la République" il fut arrêté et condamné à mort le 22 mai 1794. Il fut guillotiné le soir même à 18 h 00. Il n'avait que trente-six ans. (il fut le seul lannilisien à être guillotiné sous la Révolution).

novembre 1792

Nicolas, Martin DUVAL, huissier; adversaire affiché de DENIEL et de la Révolution, son élection provoqua un tollé des amis de DENIEL et une intervention du district de BREST pour l'inviter à donner sa démission (ce qu'il fera). Il mourra à LANNILIS le 9 mars 1806 à l'âge de 73 ans.

décembre 1792

Jean François PONCE, notaire, appartenait à une vieille famille lannilisienne. La direction de la commune durant le terrible printemps de 1793 lui valut bien des avatars. Le district de BREST, à la suite de ces événements procéda à une vaste purge. PONCE fut destitué. Il mourut à LANNILIS le 15 ventôse, an 11 (1803).

mars 1793

Hervé SALAUN. Cette famille SALAUN, alliée à la famille HERSENT, acquit - à bon compte - plusieurs biens nationaux - entre autres le château de KEROUARTZ. L'un de ses membres, décédé en 1878, Alphonse SALAUN légua une propriété à la commune de LANNILIS pour en faire une école laïque.

Révolutionnaire bon teint, il fut nommé membre du "Directoire du District" à BREST. Il donna sa démission de maire et fut remplacé par :

1794

Hervé BOURC'H

1795

Mathurin PLUCHON: celui-ci porte non pas le nom de maire mais le titre ronflant de "président de l'administration municipale du canton", qui remplaça pour un temps indéterminé les municipalités du canton. C'est-à-dire LANNILIS, LANDEDA, BROUENNOU, PLOUVIEN et BOURG BLANC.

1800

Hervé BOURC'H

avril 1802

Jean Baptiste BERNARD. Percepteur des contributions directes et patentes de LANNILIS. Il sera remplacé par :

1804

Hervé SALAUN (fils), frimaire, an 12 (1804) qui démissionne le 2 août 1807.

1807

Comte Jean de Kerdrel.

1814

Hervé Claude SALAUN

1815

Hervé SALAUN

1815 - 1823

Vincent AUDREN de KERDREL

1823 - 1825

J.M. AUDREN de KERDREL

1825 - 1830

Charles Marie AUDREN de KERDREL

1830 - 1837

Joseph LE JEUNE.

1837 - 1848

Joseph GUENNOC

1848

Augustin MORVAN

1848 - 1856

Joseph GUENNOC

1856 - 1870

Augustin MORVAN

1870

François BERGOT

1870 - 1882

Jean Marie MOYOT

1882

Augustin MORVAN

1882 - 1901

Paul AUDREN de KERDREL (père)

1901

Paul AUDREN de KERDREL (Fils)

1901 - 1904

Pierre BRIAT

1904 - 1919

Pierre LOSTIS

1919 - 1929

Jacques QUENTEL

1929 - 1935

Joseph Marie QUENTEL

1935 - 1947

Jean Audren de Kerdrel

1948 - 1954

Jean BRIANT

1954 - 1971

Yves LE BOT

1971 - 1983

Joseph TROMELIN

MARS 1983: Jean-Louis KERBOULL

LA MAIRIE

Avant la mairie actuelle "la maison commune" de LANNILIS semble avoir occupé d'abord le n° 7 de la rue de la Poterie, puis ensuite l'immeuble où se trouve aujourd'hui "La Léonarde", au n° 6 rue de la Mairie.

C'est le 1er mars 1833 que le Conseil Municipal, par neuf voix contre huit, adopte le projet de mairie présenté par Joseph LE JEUNE qui, en fait, ne verra le jour que bien plus tard, sous l'administration du docteur MORVAN.

Deux ans après sa nomination de maire, le médecin décide la construction et nomme à cet effet une commission de cinq membres pour en étudier le plan.

Au cours de la séance du 12 octobre 1858, le maire donne les plans et devis de la mairie qui sera édiflée près de l'école publique des garçons et servira également de prétoire de justice de paix: coût : 16.640,71 francs.

Le chantier démarre dès l'année suivante (entreprise François BERGOT de LANNILIS). Mais l'autorité supérieure qui supervisait les travaux les fait arrêter à l'automne 1859 parce qu'ils n'ont pas été menés conformément aux données primitives et en ordonne la démolition (arrêté préfectoral du 9 décembre 1859), à charge de l'entrepreneur. Le Conseil Municipal l'autorise malgré tout à poursuivre car les murs atteignaient déjà la hauteur de l'étage. Mais la commission de tutelle ne l'entendait pas de cette oreille et il fallut se résigner à tout démolir.

Un autre entrepreneur lannilisien - FLOCH - prit les travaux en mains en repartant à zéro. Le 5 novembre 1863 était soumis au Conseil Municipal le règlement de compte de construction et le procès-verbal de réception des travaux : montant total des dépenses : 25.149,15 F, plus 1350,01 F dus à l'architecte.

Les registres communaux ne mentionnent aucune cérémonie d'inauguration.

Il y en aura une 110 ans plus tard le 24 mars 1984 mais, pour la mairie entièrement rénovée et agrandie.

La mairie de 1863, en effet, encore en service, ne suffisait plus à répondre aux exigences de l'administration; et abritait de nombreux services annexes: une construction nouvelle a été réalisée pour accueillir ceux-ci (recette locale - service des eaux - bureaux du SIVOM et diverses permanences).

Quant à l'ancienne bâtisse-mairie, sans changer d'allure générale extérieure, elle a vu son intérieur remanié de fond en comble, alliant à la fois l'utile et l'agréable, le fonctionnel et le moderne (informatique).

Cette "cure de jouvence" est revenue à quelque 1.100.000 F.

LE CHEF-LIEU DE CANTON

Par la constitution du 5 fructidor de l'an 3 le nombre de cantons fut porté à 84 dans le FINISTÈRE.

Ainsi, PLOUGUERNEAU et LANNILIS formaient tous deux des chefs-lieux de canton, comportant pour PLOUGUERNEAU, GUISSENY et SAINT FREGANT, et pour LANNILIS, LANDEDA, BROUENNOU, BOURG BLANC et PLOUVIEN.

L'an 8, le nombre des cantons fut réduit à 43. De PLOUGUERNEAU et LANNILIS: qui allait disparaître ?

Malheur ! ce fut LANNILIS; mais la municipalité de l'époque s'empessa de protester et rédiger une longue pétition qu'on pourra lire en annexe - prouvant - s'il en était besoin la nette supériorité de LANNILIS sur PLOUGUERNEAU !

Elle demanda le transfert du chef-lieu de canton de PLOUGUERNEAU à LANNILIS, en proposant qu'il soit formé des communes de LANNILIS, LANDEDA, BROUENNOU, PLOUGUERNEAU, PLOUVIEN, BOURG BLANC, LOC BREVALAIRE et TREGLOU.

Les consuls de la République, sur avis motivé du préfet, appuyant la pétition ("PLOUGUERNEAU n'a pu être proposé au gouvernement que sur des renseignements erronés"), firent droit à la demande des lannilisiens. Ils décidèrent le 3 brumaire, an 11, à SAINT CLOUD, que le chef-lieu de canton serait désormais LANNILIS.

Le canton comprend aujourd'hui outre LANNILIS : LANDEDA (BROUENNOU), PLOUGUERNEAU - GUISSENY et TREGLOU, qui après avoir appartenu au canton de PLOUDALMEZEAU depuis 1789, a été rattaché à LANNILIS par décret du 24 mars 1970. La célébration de cet événement s'est déroulée au milieu du pont de TREGLOU le samedi 18 juillet 1970.

SAINT FREGANT ne fait plus partie du canton de LANNILIS mais de celui de LESNEVEN (décret du 22 juillet 1967).

On comprend la protestation de la municipalité lannilisienne: car de la fixation du chef-lieu à LANNILIS dépendait vraisemblablement le maintien de plusieurs autres établissements déjà solidement implantés. Ainsi:

LA JUSTICE

Instituées par la Loi du 24 août 1790, les justices de paix ont fonctionné jusqu'en 1958. Elles ont été "ressuscitées" par la création de "conciliateurs".

Le premier juge de paix de LANNILIS fut un agriculteur de Kerveuleugant Jean MAUGUEN. Sa nomination devrait "faire le bonheur et les délices de ce vaste canton" selon la prose des LE CAILL et DENIEL. Elu à cette charge le 20 décembre 1790, il prêtait serment le 26. "Heureux mortel, déclarait ce jour-là, DENIEL: vous vous immortaliserez aux yeux de vos concitoyens dans la carrière épineuse que vous allez parcourir".

faire / Mais bien avant "les justices de paix", la justice s'exerçait à LANNILIS, en particulier par les deux importantes juridictions du CHATEL et de CARMAN qui outre leurs compétences juridiques et fiscales avaient le droit de se faire représenter aux réunions du "Général" ou corps politique de la paroisse.

Quelles étaient ces familles, dont étaient justiciables la plupart de nos compatriotes ?

Les CHATEL étaient une très ancienne famille qui prétendait remonter à Saint TANGUY et qui avait acquis de bonne heure une importance considérable dans le LEON, particulièrement à BREST où ils avaient une juridiction.

Leur devise était "MA KAR DOUE DA VAT E TEUI" et "VAILLANCE DU CHATEL".

Le CHATEL de LANNILIS avait son moulin seigneurial au moulin du Châtel, toujours existant (Madame Veuve LE FLOCH).

La juridiction de CARMAN avait appartenu primitivement à la famille du même nom, dont le château s'élevait sur un promontoire à droite de la route menant du Diouris à KERNILIS (ce château avait cessé d'être habité dès le début du 18ème siècle et en 1775 beaucoup de ses pierres furent transportées à LANNILIS pour y construire le clocher).

Les CARMAN, anciennement KERMAVAN, prétendaient remonter à la plus haute antiquité. Ils avaient trois devises, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles manquaient de modestie:

- une bretonne - "DOUE ARAOK" - "DIEU (SEUL) AVANT" (CARMAN. A moins qu'il ne faille traduire : "DIEU DOIT PASSER AVANT CARMAN", ce qui est parfaitement louable;
- une latine - "ANTEQUAM ABRAHAM FUISSET, EGO SUM" : AVANT QU'ABRAHAM FUT JE SUIS";
- une française - "RICHESSSE DE CARMAN".

Ils blasonnaient : "d'or au lion d'azur".

A partir de 1774 les deux juridictions eurent la même fortune et les mêmes propriétaires.

A la tête de ces juridictions se trouvait un Sénéchal, entouré de tout un monde d'avocats et autres fonctionnaires subalternes.

Le lieu où siégeait le Sénéchal se nommait l'Auditoire et LANNILIS conserve toujours sa "Place de l'Auditoire". L'Auditoire lui-même était situé à l'emplacement actuel du magasin THOMAS-MEUBLES.

Devenu "maison d'arrêt" pour tout le canton au début de la Révolution il vit défiler une infinité de gens de toutes conditions, et la commune de LANNILIS eut à supporter à son sujet des charges considérables pour "l'existence, l'entretien et la sûreté des détenus".

Classé bien national il devait être vendu; mais la municipalité menacée de perdre sa prison et tout l'argent consacré à son entretien, demanda que le local lui fut cédé gratuitement pour continuer à servir de prison et aussi de dépôt particulier pour la future brigade de gendarmerie.

Outre les deux grandes juridictions du CHATEL et de CARMAN, existaient de nombreuses "barres" inférieures dont ont gardé trace certains noms de lieux: tels que les "parc ar barennou", situés à Caméan, Pen ar Kréac'h, Kérazan, Kérasquer-Vras et Kerfricho. On ne sait ce que sont devenus tous ces gibets, qui ont dû effrayer nos ancêtres: il semble bien que jamais personne n'y fut pendu !.

LA GENDARMERIE

Le 21 juillet 1791, la municipalité de LANNILIS réclamait au district, l'établissement d'une brigade de gendarmes pour les raisons suivantes :

- 1°)- les foires et les marchés de ce bourg sont assez considérables: il vient des gens de différents pays d'où souvent querelles;
- 2°)- il arrive fréquemment des bris sur les côtes ouest-nord-ouest de ce canton: LANDEDA et BROUENNOU. Comme il y a dans ces deux paroisses très peu de gens instruits sur la liste des gardes nationales et que la juridiction de l'Amirauté est éteinte, les marchandises des navires qui viendraient s'y briser ne sauraient manquer de devenir la proie du premier venu;
- 3°)- il se commet dans ce pays et aux environs des vols considérables et on y voit rôder des vagabonds qui inquiètent beaucoup les cultivateurs.

Cette brigade, augmentée de quelques gardes nationales pourrait prêter main forte aux cantons de PLOUGUERNEAU et PLOUDALMEZEAU.

Cette demande recevait satisfaction quelques années plus tard.

Une ordonnance du 15 nivôse, an 7, créait à LANNILIS une brigade de gendarmerie et chargeait la municipalité "de trouver une maison convenable pour servir de caserne". Aussitôt on pensa au presbytère, inoccupé depuis l'émigration du clergé en juillet 1792.

"Le ci-devant presbytère est le local le plus convenable et le plus commode tant parce qu'il donne sur la grand'route (voir plus loin la page spéciale sur " LE PRESBYTERE ".) que parce qu'il contient le nombre d'appartements prescrits par la lettre du Ministre de la Guerre du 25 messidor dernier".

Au retour du clergé, la municipalité dut trouver un nouveau logement pour la brigade et jeta son dévolu sur la "maison de la TETE NOIRE": l'ancien manoir de LANNILIS, qui devint plus tard hôtellerie. Mais la gendarmerie ne put prendre possession de sa nouvelle résidence que le 11 germinal, an 13. Elle occupa ensuite, rue Le LAE, l'actuel N° 3

Plus tard, les locaux de la "gendarmerie nationale" s'installeront rue du Docteur MORVAN, où ils se trouvent toujours. Mais ils ont donné place à une construction moderne, entièrement nouvelle en 1978.

L'histoire de la brigade de LANNILIS a été marquée par une tragique affaire: l'assassinat de trois gendarmes à BOURG BLANC, le 28 thermidor, an 7.

Aussitôt, le commissaire du Directoire exécutif lançait cet appel :

"La commune de BOURG BLANC vient d'être le théâtre de l'assassinat de trois gendarmes nationaux de la brigade de notre chef-lieu: les citoyens PAUL, brigadier, BRIDE et RIVIERE, gendarmes". En conséquence toutes les gardes nationales susceptibles et reconnues capables de porter les armes devaient accompagner et seconder la troupe et la force armée requises par le commandant de l'arrondissement et se transporter au BOURG BLANC pour l'escorte de la justice et des autorités constituées. A LANNILIS, quinze citoyens étaient requis de prêter main-forte à cette troupe et les autres communes n'ayant point de citoyens susceptibles d'un service extraordinaire étaient déclarées tenues de seconder le chef-lieu dans la recherche et l'arrestation de tous les étrangers, inconnus et malfaiteurs. De plus à LANNILIS, la garde du soir était doublée.

Cette malheureuse affaire valut bien des ennuis à notre canton et surtout à la commune du BOURG BLANC. Bien que rien ne prouvât que les assassins fussent des habitants de cette commune, le 12 vendémiaire, an 8, le tribunal civil du département du FINISTERE condamnait la commune du BOURG BLANC au paiement d'une somme de 15.000 francs au profit des veuves et enfants des trois malheureux gendarmes assassinés et à une amende égale "au profit de la République". De plus, on invitait l'administration lannilisienne à fournir les "casernes nécessaires pour loger 152 hommes faisant partie de la compagnie franche du canton de LANNILIS". Problème pratiquement insoluble évidemment !

Quelques jours plus tard, 5 brumaire, était établi le rôle des quarante contribuables du BOURG BLANC qui devaient payer l'énorme amende de 30.000 francs et celui-ci communiqué au maire du BOURG BLANC, le citoyen LE ROY. Le 2 frimaire devait commencer le recouvrement de la somme sur les contribuables et pour les quarante le montant devait en être versé au bureau du receveur de l'enregistrement à LANNILIS.

Quant aux gendarmes assassinés, ils furent remplacés. Peu de temps après, le 2 pluviôse, an 8, arrivait à LANNILIS un nouveau gendarme, le citoyen MONNEYRON, chasseur à cheval du 2ème régiment à LANDIVISIAU. Homme de grand cœur, le gendarme MONNEYRON a exercé dans toute la région une action très bienfaisante à la fin de la Révolution.

Il a fait souche dans le pays. C'est le trisaïeul des frères LE HIR (HENRI, ancien cordonnier) - (JEAN de PARIS) et (PIERRE, mort en captivité en ALLEMAGNE).

Mademoiselle Marie Anne BO-HOURT, décédée en 1933, rue de la gare - était aussi une arrière petite fille de MONNEYRON, dont elle conservait pieusement la pierre tumulaire, qui se trouve toujours dans la cour de Monsieur LINDIVAT, dentiste.

LE GARDE CHAMPETRE

La tranquillité publique est également assurée à LANNILIS par un garde-champêtre. Le poste était occupé en 1810 par un nommé Jean Marie HILLION qui avait fait les campagnes de PRUSSE en 1806 et 1807; et l'ESPAGNE en 1808 et 1809: un "dur", peut-on penser, qui ne devait pas badiner avec la discipline! C'était un lannilisien, précisent les écrits.

Le 15 octobre 1839, le maire désigna un garde-champêtre qu'il était allé chercher à ... LANDEDA: Christophe AMANT. Que n'avait-il pas fait! Il déclencha le lendemain une véritable tempête au Conseil Municipal, qui refusait absolument d'entériner cette nomination d'un garde-champêtre non originaire de LANNILIS. Mais l'été suivant, le 23 juillet 1840, faute de trouver un candidat valable, il lui fallut bien accepter enfin AMANT: celui-ci devait rester en fonction jusqu'à sa mort en 1852.

Son fils, le jeune François AMANT, fut désigné pour le remplacer - mais seulement à titre de messenger communal, car il n'avait pas l'âge requis pour être nommé garde-champêtre.

Il devait être l'année suivante la victime d'un drame.

Le 15 août 1853, lors de la Fête de l'Empereur, en mettant le feu aux poudres, il eut le bras gauche fracassé, et les médecins décidèrent de l'amputation à la hauteur de l'épaule. Quant à la figure, elle fut tellement brûlée par la charge, que l'on craignit qu'il ne perde les deux yeux: pour le moins, l'oeil gauche.

Ce drame causa une très vive émotion à LANNILIS.

La tradition veut que le petit canon dont se servait AMANT est celui qui se trouve dans la salle d'accueil de la mairie. Il est certain que cet engin était encore employé en 1930 et même encore plus tard, pour les salves tirées du 14 juillet et pour le pardon de septembre.

Le 12 juin 1855, le maire, au nom du Conseil Municipal demandait au sous-préfet de nommer définitivement AMANT au poste de garde-champêtre. Ce qui fut fait.

François AMANT exerça ses fonctions jusqu'à sa mort à la mairie le 21 septembre 1909. Il a laissé le souvenir d'un homme très avenant très jovial et aussi très taquin.

On dit que la municipalité - qui ne manquait pas vraisemblablement d'humour non plus - l'avait aussi nommé gardien du cimetière - où son bras avait été enterré en 1853.

François AMANT compte encore des descendants parmi nous: son arrière petite-fille: madame BRETON, née KERANGUEVEN de la Croix Rouge.

Notre garde-champêtre aujourd'hui - Pierre LE BORGNE - doit avoir la chance d'être un pur lannilisien, de KERGARREC - et de voir "les risques du métier" d'artificier assumés par d'autres.....

LES SAPEURS POMPIERS

Si le corps des Sapeurs Pompiers de LANNILIS n'a été officiellement créé que le 28 novembre 1943, sur proposition de monsieur de KERDREL, maire, une pétition pour la formation d'un corps spécial de sapeurs pompiers était déjà signée par les habitants de LANNILIS le 27 mai 1834. Le conseil municipal n'y donna aucune suite; il n'y avait pas de fonds pour l'achat d'une pompe; on n'avait donc pas non plus fait l'acquisition de deux pompes à incendie, projetée en 1809 et d'autant plus indispensables alors que le bourg comportait de nombreuses chaumières. Le souvenir du terrible incendie de 1733 qui avait presque entièrement détruit le bourg hantait toujours l'esprit des habitants qui aspiraient à une certaine sécurité.

En 1860 était encore évoquée la création d'une subdivision de sapeurs pompiers.

Le docteur MORVAN, maire, avait en effet doté la commune d'une pompe à incendie, achetée le 9 décembre 1859, à monsieur POULIQUEN, architecte à BREST, rue de la Rampe.

Ainsi, une équipe de "soldats du feu" formée d'un capitaine, d'un sous-lieutenant et de douze hommes intervenait dans les années 1870 et on note en 1872 un "achat de cent seaux pour la pompe à incendie et des ceintures pour les pompiers". Cette équipe était invitée à se transformer en service régulier en 1911.

Une autre auto-pompe était achetée en 1934 à la société de matériel incendie à l'initiative de monsieur Maurice KERVEVAN; le projet de création d'un secteur de sapeurs pompiers était repris en 1935 et un corps communal de pompiers fonctionnera à cette date, sous ses ordres. Il en restera le chef vingt-huit ans durant.

Au 1er janvier 1947, le corps communal devenait centre de secours. Son matériel s'enrichissait, grâce au concours de l'organisation départementale, d'un fourgon normalisé avec une moto pompe portative. L'effectif était porté à dix-huit hommes. Aujourd'hui il est de vingt trois.

Des points d'eau contre l'incendie ont été fixés en 1950.

Les années suivantes l'équipement du centre s'est progressivement modernisé. Il dispose aujourd'hui de :

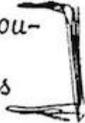
- deux fourgons pompe-tonne;
- un camion-citerne forestier moyen;
- deux ambulances;
- un véhicule "tous usages";
- un zodiac.

Actuellement l'utilisation de "BIP-BIP" facilite l'appel des pompiers de service.

L'ENSEIGNEMENT

On a cru pendant longtemps, que le LEON et la CORNOUAILLE étaient dans l'ignorance la plus complète avant 1789. Il est vrai que les documents relatifs aux écoles d'autrefois sont rares et dispersés.

Mais on peut constater que les registres d'avant 1789 étaient souvent couverts de signatures (jeunes époux, témoins, assistants) et qu'à la fin de l'époque révolutionnaire, les actes portent invariablement la formule "déclarent ne savoir signer".

On sait que, sous l'ancien régime, LANNILIS était dotée de "petites écoles" qui avaient leur siège dans la chapelle Saint MICHEL: en 1665, un civil, Tanguy GARDIC y apprenait à lire, à écrire et à compter. Lorsqu'il mourut en 1702, à l'âge de 76 ans, il était toujours qualifié de "maître d'école". En 1705, dans la chapelle de Poulfougou, Marie MAZE, célibataire, faisait classe aux fillettes du quartier. 

En décembre 1792, l'ancien maire DENIEL se plaignait d'un "abus révoltant dans cette commune" : Il existe des fonctionnaires publics qui n'ont prêté aucun serment, qui font publiquement des écoles (dans les chapelles) dont même quelqu'un ne craint pas d'inspirer aux enfants qu'il enseigne un esprit d'insubordination aux lois que l'on établit. Catherine LE SANQUER et Jean Marie LOAEC n'ont prêté aucun serment". Leur situation restera en suspens car malgré les invites répétées de la municipalité ils refuseront catégoriquement de prêter serment.

Le 13 vendémiaire, an 3, LANNILIS, qui en était démunie depuis deux ans, est enfin pourvue d'un instituteur de langue française: un nommé Jacques COURBE, natif de BREST qui prête serment le 28 brumaire suivant en ces termes :

"Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi, de maintenir de tout mon pouvoir le gouvernement républicain, d'en propager les principes à mes écoliers, d'en nourrir l'amour dans le coeur de mes élèves".

Dans un rapport au Préfet en 1820 le maire signale "que la population de la paroisse, quoique considérable se compose de cultivateurs très gênés qui occupent des enfants extrêmement jeunes aux travaux de l'agriculture et qui n'attachent aucun intérêt à leur instruction". Ne faudra-t-il pas en 1834 créer un comité de surveillance de l'instruction primaire, puis en 1884, une commission municipale scolaire pour surveiller et encourager la fréquentation des écoles.

Plus tard, une institutrice, Madame VALLON, fort prisée des habitants enseignait un certain nombre de fillettes. Comme elle n'avait pas le diplôme requis, elle s'astreignit à le passer, à plus de trente ans. Elle obtint son brevet de capacité à RENNES en 1834.

La Loi GUIZOT (1833) venait, tout juste de rendre l'instruction primaire obligatoire, et les municipaux eurent, donc à résoudre le problème épineux de la construction des deux maisons d'école nécessaires.

A - LES ECOLES PUBLIQUES

- Pour les filles

Une solution devait être rapidement trouvée. En 1835, l'Abbé BERGOT, poussé par une bonne partie de la population avait appelé à LANNILIS les "FILLES DU SAINT ESPRIT" de SAINT BRIEUC, pour y tenir une école de filles, celle de Madame VALLON étant insuffisante.

Pour installer les religieuses, il acheta de ses deniers, sur la route de TREGLOU, une ancienne ferme appelée "PEN AR BEZ" (c'était la partie la plus ancienne du "vieux couvent" rasé en 1982 pour permettre un accès plus direct à la maison de retraite).

L'école des soeurs ne tarda pas à prospérer. Reconnue comme école publique, elle allait devenir peu après propriété municipale: à la mort de l'Abbé BERGOT en 1838, en effet, ses légataires proposèrent de vendre l'immeuble à la commune qui l'acheta le 25 octobre 1843, tandis que le maire passait une convention avec la supérieure générale des soeurs blanches, le 5 janvier 1844, pour régler la situation des religieuses.

Cette même année furent prises la décision de création d'une salle d'asile, qui ne devint effective qu'en 1866 et celle d'une nouvelle classe.

En 1883, commencèrent à planer les menaces de laïcisation et en 1897 le Préfet demandait "le renvoi des religieuses". Mais celles-ci continuèrent pendant quelques années encore à diriger l'école communale.

Un arrêté de laïcisation de l'établissement pris en 1904 par le Préfet resta sans effet, car il méconnaissait une clause de l'acte de vente de l'école à la commune qui permettait aux héritiers de récupérer leur bien et de créer bien des embarras aux édiles lannilisiens.

Pour éviter un procès et de grosses dépenses nécessitées par le mauvais état de ces bâtiments, la municipalité préféra tirer profit, dès que possible, d'un legs fait par Alphonse SALAUN en 1877: une maison de maître et la ferme attenante d'une superficie supérieure à cinq hectares pour "faire une école laïque ou autre établissement pour les pauvres". Elle put en disposer en 1906. Alors l'école publique des filles quitta l'ancien bâtiment du "vieux couvent" pour KERGROAS.

Pour les garçons

La municipalité, après certaines offres de vente, dut se rabattre sur des locations, et en l'espace de trois ans l'école avait dû changer deux fois de local.

Il fallait d'abord trouver un terrain pour l'implantation définitive de l'école: ce fut celui où se trouve encore l'ancienne école publique de garçons.

Restait ensuite la construction. Après quelques problèmes, le maire pouvait procéder à l'adjudication de la maison d'école (1840) En 1842, enfin, LANNILIS était dotée d'une école de garçons: celle-ci était perpendiculaire à l'Allée Verte. Plans et devis pour son agrandissement seront approuvés en 1877. Mais en 1882 le maire exposera la nécessité de la construction d'une nouvelle maison d'école, depuis longtemps désirée par la population. Elle se fera sur "le terrain de l'école actuelle" et son implantation le long de l'avenue. Ce bâtiment, brûlé au cours de la dernière guerre, sera reconstruit en 1948: les magasins de Madame PALLIER, rue de la gare (à l'endroit actuel du DOJO DES ABERS) abriteront les classes des garçons à la suite de ce sinistre.

L'avis favorable à la gémiation des écoles publiques par la municipalité en 1969, l'amènera dans la suite à faire construire un nouveau groupe scolaire. Celui-ci a vu le jour en 1975 à KERGROAS.

Entre temps la dissociation "CEG - ECOLE PRIMAIRE" a entraîné la construction d'un collège. Aujourd'hui inadapté aux besoins et sans possibilités d'extension il devra, dans les années qui viennent, être transféré à un autre endroit de l'agglomération: c'est l'un des soucis de la présente municipalité. (1)

B - LES ECOLES PRIVEES

1.- LE SACRE COEUR

A la suite de la laïcisation en 1906 de l'établissement public tenu depuis 1835 par les filles du SAINT ESPRIT, le chanoine OLLIVIER, curé, entreprit de bâtir une école neuve, qui prit la dénomination d'école du SACRE COEUR.

Grâce à un legs important: une maison de maître, presque en face de l'ancienne école des soeurs, cinq champs attenants à l'habitation et une ferme dans la campagne, sans compter un terrain qui lui appartenait déjà en propre, il put ouvrir la nouvelle école au Douric à la rentrée d'octobre 1907/1908 après bien des tracasseries administratives (entre temps elle avait fonctionné à Gorrékéar, près de l'école privée des garçons.

(1) Lors de sa séance du 27 décembre 1984, le Conseil municipal a adopté le projet d'implantation d'un C.E.S. " 400 " sur la zone d'aménagement de Kerlouis.

Elle comprenait quatre classes avec dortoir situés à l'étage et une maison d'habitation.

Pour la direction, le curé dut faire appel aux Ursulines de MORLAIX, les religieuses du SAINT ESPRIT se dérobaient. Celles-ci cependant, après de multiples tractations, revinrent à la tête de l'école en 1915; elles y resteront jusqu'en septembre 1976 où la direction sera confiée à des laïcs.

L'école s'est agrandie par la construction de nouvelles ailes en 1950 et 1970. Depuis 1978/1979 un bâtiment neuf accueille les maternelles qui ont ainsi quitté le vieux couvent aux locaux spacieux mais inadaptés et d'accès dangereux.

Depuis la mixité dans les écoles, en septembre 1968, le SACRE COEUR ne reçoit plus que les enfants du primaire et de maternelle.

2.- SAINT ANTOINE

"En l'an de grâce 1895, le 20 octobre, l'école chrétienne des Frères de la Doctrine Chrétienne s'est ouverte. Monsieur l'Abbé OLLIVIER étant curé et l'ayant fondée".

Sa création, il faut le dire, ne suscita guère l'enthousiasme de la population et sa bénédiction se fit sans solennité, le dimanche 20 octobre sous le vocable de SAINT ANTOINE.

Pourquoi ce saint patron ? Parce que, paraît-il, la bénédiction de l'école a coïncidé avec un regain de ferveur à l'égard de ce saint, à l'occasion de la célébration de l'un de ses anniversaires. Pourquoi ne serait-ce pas, parce que SAINT ANTOINE avait permis au curé de trouver ce qu'il cherchait pour bâtir son école ? Peu importe !

Le nouvel établissement allait se développer régulièrement mais au détriment de l'école publique, dont l'effectif se réduisit progressivement et constamment malgré les efforts de ses directeurs successifs.

C'était l'époque des "lois scélérates" et "anticongréganistes" qui interdisaient la pratique de l'enseignement à toutes les congrégations: elles n'obtinrent pas à LANNILIS le résultat escompté.

La sécularisation n'amena guère aux instituteurs laïcs le redressement espéré: elle se remarqua seulement à l'abandon de la soutane par les frères (qui la revêtiront à nouveau en 1941 pour une vingtaine d'années). Dès le 5 août 1904 "le sieur François GUILLOU, déclara son intention d'ouvrir une école primaire privée laïque avec internat dans la maison anciennement occupée par les frères".

La laïcisation de l'école des Frères de LANNILIS se passa donc plus sereinement que celles des religieuses.

L'établissement n'a pas cessé de s'étendre depuis sa fondation. En 1934, de nouvelles constructions se sont ajoutées aux premiers locaux devenus trop exigus. Sa transformation en C.E.S. en 1968 provoquait encore la mise en chantier d'un nouveau bâtiment (1).

Et voici que SAINT ANTOINE s'apprête à franchir encore aujourd'hui une nouvelle étape de son histoire, avec l'ouverture d'un "LYCEE MARITIME": le seul de son genre en FINISTERE - salué par le directeur diocésain de l'Enseignement comme l'héritier direct des premières écoles d'agriculture; des premiers collèges techniques, oeuvres, eux aussi, de l'enseignement catholique.

Les trente premiers élèves du nouveau lycée y ont été accueillis le 10 septembre 1984 pour recevoir, outre une formation scientifique polyvalente une formation maritime, ouvrant sur un très large éventail de professions.

Le lycée "en dur", en construction, pourrait accueillir dans sa formule définitive quelque 200/250 élèves, répartis en sept ou neuf classes.

La direction de l'école est restée aux mains des frères jusqu'en 1980. Elle est désormais assumée, comme au SACRE-COEUR, par un laïc.

3.- ECOLE DIWANN

Une école "DIWANN", où l'enseignement se fait entièrement en langue bretonne en maternelle et en C.P., puis bilingue ensuite, s'est ouverte en 1982 dans des locaux du PRAT PER mis à sa disposition par la municipalité.

TABLEAU RECAPITULATIF DES EFFECTIFS DES DIX DERNIERES ANNEES

ANNEES	KERGROAS	SACRE COEUR	CEG KERGROAS	CES ST ANTOINE	DIWANN	TOTAL
1974	202	379	227	576		1384
1975	229	410	240	577		1456
1976	221	403	267	582		1473
1977	182	314	246	631		1373
1978	206	298	261	630		1395
1979	209	317	274	619		1419
1980	218	354	256	607		1435
1981	128	237	277	610		1252
1982	150	363	285	603		1401
1983	227	436	300	575	25	1594
1984	253	418	318	575 (2)	7	1563

(1) - Le collège dispose, depuis la rentrée 1983, d'une magnifique salle équipée pour les sports.

(2) - plus 30 au lycée maritime.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Il a existé, de tout temps et partout, un service de transport des courriers. Mais il fonctionnait très diversement selon les époques et les lieux.

Ainsi au début du siècle dernier, (an 12 - 1804) LANNILIS ne disposait pas encore de poste. Il fallait aller chercher et porter les plis à LESNEVEN.

La personne chargée de ce service ne se rendait à LESNEVEN qu'une fois par semaine; et le directeur de la poste à LESNEVEN croyait bien faire en délivrant les plis sur la semaine au premier qui venait les prendre; mais les plis arrivaient souvent trop tard... ou pas du tout. D'où plaintes de tous bords.

Aussi le maire décida-t-il la nomination d'un postillon. On estimait que cinq centimes par pli devaient rapporter environ cent francs par an. La place serait adjugée au rabais.

Le "postillon" devait être "intelligent, honnête homme et de bonne conduite". Il serait tenu d'aller à la poste à LESNEVEN tous les jours de chaque semaine que le courrier y arrive, de se transporter, la veille ou le jour de son départ à la mairie, aux bureaux de la justice de paix et de l'enregistrement, pour y prendre les plis, de porter aux maires du canton les plis du maire de LANNILIS, de servir de guide à la troupe lorsqu'il sera indispensable de leur en accorder à l'exception néanmoins des jours qu'il lui faudra aller à LESNEVEN. Monsieur le directeur de la poste de LESNEVEN sera invité à remettre les plis exclusivement au postillon (délibération du 8 nivôse, an 12).

Deux candidats se présentèrent pour le poste, Monsieur LE MEN, tonnelier au bourg qui acceptait la charge pour cent francs et un nommé EGO, aubergiste au bourg qui se contentait de quatre vingt-dix francs: ce fut évidemment EGO qui l'emporta ! (celui-ci originaire du nord fit souche à LANNILIS et les anciens ont connu les "merc'hed Perrine EGO" qui tenaient un petit café à l'angle de la rue de la Haie Blanche et la rue P. RICHARD).

En 1811, un service BREST-LANNILIS par un piéton fut mis en adjudication pour la correspondance de l'administration et des particuliers.

Vingt ans plus tard, on parlera de la création d'un service des Postes à LANNILIS, direct de BREST à LANNILIS et en juin 1833, sera projetée la construction de lignes téléphoniques sur la commune.

En 1859, le Docteur MORVAN entreprendra d'obtenir également la création d'un bureau télégraphique.

Tous ces services ont fusionné à la fin du siècle dernier. Ils se sont développés et modernisés.

Le nombre des abonnés au téléphone qui était de 115 à LANNILIS en 1966, dépasse aujourd'hui les 1100.

La commune a vu la mise en service du téléphone automatique rural en 1956 et la création d'un centre téléphonique intégral en 1967.

Longtemps situé rue de la mairie (successivement dans les propriétés de monsieur ABARNOU puis de monsieur JOLIVET) le bureau de poste se trouve depuis 1977 à proximité du presbytère. Il a pris la place de l'ancienne maison des oeuvres et de son jardin, achetés à la paroisse par la municipalité, en 1973, pour "y implanter un immeuble communal à usage de poste". (Le projet d'acquisition de l'hôtel du Grand Cerf, un moment envisagé, n'ayant pas reçu l'agrément de l'administration des PTT).

LA PERCEPTION

TRESOR PUBLIC - HOTEL DES IMPOTS - PERCEPTION - RECEVEUR DES DEVOIRS OU IMPOTS DIRECTS - ENREGISTREMENT - RECETTE BURALISTE - RECETTE LOCALE DES IMPOTS OU IMPOTS INDIRECTS.

Quels que soient les noms qui changent selon les époques et les lieux, s'il ne s'agit pas absolument de la même destination, il s'agit toujours du même objet et des mêmes sujets: recueillir les finances des citoyens. Un bureau de contrôle existait à LANNILIS dès la fin du 17^{ème} siècle. La perception, bâtiment municipal agrandie en 1963 a voyagé à travers la ville (près du vieux couvent puis dans l'ancienne propriété GAULIEZ) avant d'être établie à l'Allée Verte

A développer

EAU ET ASSAINISSEMENT

La question de l'eau a été une préoccupation constante des municipalités successives, tant pour l'alimentation et la propreté que pour la lutte contre les incendies.

En 1809, sur les six cents habitants du bourg, quatre seulement disposaient d'une citerne. La municipalité envisageait donc l'excavation d'un puits ou d'une pompe sur la place. Il y avait aussi urgence de procéder aux réparations des deux fontaines et lavoirs publics.

L'opération était d'autant plus nécessaire que la fontaine de Prat Per qui fournissait de l'eau à une bonne partie du bourg n'était pas propriété municipale, comme beaucoup le croyaient, mais propriété privée, ce qui obligera la municipalité à en faire l'acquisition (projet en 1834).

On pensera en 1845 à établir "une pompe au puits de la place qui est découvert et dont les eaux sont souvent troublées et salies par diverses ordures qu'y jettent les enfants, ce qui en rend l'usage insalubre".

En 1859, on décidera encore le creusement de deux puits: place aux Vaches et rue de la Bastille.

Quant au service d'eau qui dessert LANNILIS ville il sera projeté dès 1910: en 1912 le conseil municipal acceptera un plan des travaux de captation, adduction et distribution pour le mettre à exécution aussi rapide que possible: mais il ne deviendra réalité que dans les années 1930. Le service d'eau sera inauguré en 1936 et le réseau s'étendra progressivement vers la campagne.

Pour hâter l'approvisionnement en eau de leurs exploitations, plusieurs cultivateurs se grouperont en syndicats libres, encouragés par l'aide financière de la municipalité. Le premier de ces syndicats fut créé en 1960 par François KERBŒUL de Kerguisquin et regroupait vingt-sept membres. Deux autres associations du même modèle se sont constituées par la suite au Bergot et au Rascol.

L'alimentation en eau de tous les autres écarts ruraux de la commune est assurée depuis 1964.

Pour ce qui est de l'assainissement, la station d'épuration de Milin al len décidée en 1959 a été achevée en 1960 et le réseau était terminé peu après.

L'ÉLECTRICITÉ

En 1868, une innovation qui fit beaucoup de bruit à l'époque, fut l'éclairage public des rues à LANNILIS à l'aide de douze réverbères.

Ce n'était pas encore l'électricité, sans doute; mais c'était un progrès indéniable.

Par une lettre de Madame GUEGUEN, propriétaire au Moulin du CHATEL, proposition était faite à la commune, le 28 janvier 1907 de "substituer l'éclairage électrique à celui existant, par réverbère à pétrole".

Le 25 janvier 1908, la municipalité passait un traité avec Madame GUEGUEN en vue de la "fourniture de l'éclairage public et privé pour trente années entières et consécutives".

Ce traité de quarante articles stipulait en l'article 20 - "Dans le cas où les progrès de la science permettront d'obtenir de l'énergie électrique à meilleur compte ou d'utiliser des lampes exigeant une consommation moindre la concessionnaire devra installer des lampes nouvelles" et à l'article 28 "en cas de découverte d'un nouveau mode d'éclairage, la municipalité se réserve le droit d'en demander l'application à Madame GUEGUEN".

Sages précautions! "l'éclairage doit fonctionner le 1er septembre 1908" : tout va pour le mieux jusqu'en 1915, où du fait de la mobilisation, le service est défectueux et laisse à désirer.

Dès 1928, la commune de LANNILIS - qui a adhéré à un syndicat intercommunal en vue de la construction et de l'exploitation d'une distribution d'énergie électrique - cède la concession électrique de LANNILIS à Madame Eugène GUEGUEN du CHATEL - au profit de l'union électrique du FINISTERE.

Le 25 mai 1930, le maire pouvait proclamer "l'électrification de la ville est terminée et celle de la campagne sera prochainement entreprise".

Soucieux du confort de ses administrés il ajoutait "si la commune prend à charge les frais peu élevés de la pose de un ou deux becs par ménage (de gens de situation modeste) elle apportera à chacun la joie et la lumière et contribuera à leur bien-être".

Septembre 1930, l'électrification totale de la commune était décidée et se réalisait progressivement. C'était chose faite dès 1937: LANNILIS était avec GUTPAVAS dans les premières communes entièrement électrifiées.

Les "lampes pigeon" et "tempête" ou autres..... ne servent plus aujourd'hui qu'à la décoration.

HYGIENE ET SANTE

Une communication du 27 février 1791 au district de BREST nous apprend que "le canton est presque tous les ans accablé d'épidémies de toutes natures. Il se fait une infinité d'accouchements difficiles et contre nature, principalement chez le pauvre, faute de quelques secours prompts.

Les bâtiments qui viennent relâcher au port de l'ABERWRAC'H y répandent très souvent des maladies de tout genre. De plus, le scorbut est aussi très répandu dans ce pays.

Il se trouve dans cette paroisse un chirurgien nommé Pierre-Simon FILLIEUX, natif de LUSIGNAN en POITOU, ancien chirurgien (le mot de chirurgien est employé ici pour médecin) des hôpitaux militaires et de charité, chirurgien-accoucheur des écoles de PARIS; chirurgien-commis par le Gouvernement pour les épidémies de toute la subdélégation et deux sages-femmes jurées, l'une nommée Renée KERJEAN et l'autre Jeanne LE VOURE'H".

En 1807, lors de la visite du Préfet MIOLLIS, le maire lui présente trois desiderata, dont la création d'un poste de sage-femme, rendue indispensable par une mortalité infantile considérable et pour laquelle une somme de cinquante francs était prévue au budget.

Trente ans plus tard, LANNILIS comptera deux médecins: MM. NETTIENNE et DUMANOIR. La tombe du premier se voit encore au cimetière. Aucun des deux n'était docteur en médecine: c'étaient simplement des officiers de santé. Le 4 février 1834, le conseil décidait de leur attribuer une somme de soixante francs à répartir par moitié "pour donner gratuitement leurs soins aux indigents".

En 1873 s'ouvrira "une pharmacie des pauvres" pour les indigents qui ont besoin de médicaments.

Par la suite le soin des malades sera diversement assuré, ainsi en 1920 le conseil municipal évoque le cas d'une "dame BLANCHARD qui n'a cessé de donner des soins aux enfants en bas âge" depuis cinquante-trois ans et en 1924, celui des "Dames de la Miséricorde qui viennent de LANDERNEAU soigner gratuitement des personnes gravement malades". Et il demande: "pourquoi ne pas les faire séjourner sur place" ?

L'équipement sanitaire de LANNILIS s'est étoffé depuis avec non seulement l'accroissement du nombre de médecins, pharmaciens, infirmières, chirurgiens dentistes, kinésithérapeutes, etc... mais la construction d'un dispensaire neuf - remplaçant celui, très vétuste qui fonctionnait dans les dépendances de l'hospice - et ne répondait plus aux besoins. Bâti en 1969 / 1970 il fait face à l'ancienne clinique-maternité NOTRE DAME, construite en 1959 à la demande du corps médical de la région.

La baisse de la natalité dans les années 1970 a amené les religieuses "SOEURS BLEUES DE VERNON" à convertir l'établissement en "maison de repos NOTRE DAME" en juillet 1971.

Toujours dans l'équipement sanitaire, il faut signaler l'hospice de KERMARIA maintenant appelé "maison de retraite" dont l'existence remonte au siècle dernier mais dont l'histoire est encore plus ancienne.

L'HOSPICE

Par délibération du 21 décembre 1743, le corps politique avait accepté un legs de mademoiselle du LOUET de COATJUNVAL, dame de l'ancienne famille de KERINGAR qui comportait "l'obligation de la création d'un hôpital pour les pauvres".

Longtemps différé par manque de ressources, malgré de nouveaux legs, le projet trouva l'impulsion définitive lorsque le 6 novembre 1862 mademoiselle Madeleine ABARNOU fit don à la commune d'une somme de 10.000 francs avec une clause particulière de "la fondation d'un hospice pour indigents" (Marie Madeleine ABARNOU est née à LOTHUNOU le 1er octobre 1803 et décédée au bourg le 29 janvier 1865).

Dès le 10 novembre 1862, le conseil municipal, sur proposition du maire le docteur Augustin MORVAN, envisageait la création projetée.

La commune qui ne disposait pas de terrain, en fit l'acquisition auprès de la fabrique paroissiale qui en possédait près du Couvent des Filles du SAINT ESPRIT (PARKEIER AN AEL MAD).

Le devis des travaux établis, la construction fut adjugée à l'entrepreneur lannilisien Guillaume FLOC'H pour la somme de 11.673 F plus quelques frais et se terminait en 1865.

Dès l'ouverture l'établissement fut confié à la congrégation des filles du SAINT ESPRIT, très connue à LANNILIS où elle tenait déjà l'école publique des filles.

Désormais c'est une administration et un personnel civils qui en assurent la marche.

Au cours de son premier centenaire, l'hospice connaîtra deux agrandissements, l'un en 1937 et l'autre en 1957.

Un nouveau développement, décidé en 1963, a fait passer sa capacité d'accueil de quatre-vingts à plus de cent trente pensionnaires.

Un aumônier est attaché à l'établissement depuis 1959.

Jusqu'en 1962, l'hospice assurait le service des Pompes Funèbres: la suppression de la ferme (et donc du cheval du corbillard) a conduit la municipalité à passer contrat avec les Pompes Funèbres Générales à compter du 1er janvier 1963.

la vie

économique

et

sociale

* A qui P.
Pante

PAUVRETES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

En 1774, une enquête sur la mendicité fut ordonnée dans toutes les paroisses du LEON par Monseigneur de LA MARCHE, dernier évêque de SAINT POL DE LEON. Dans sa réponse Monsieur l'abbé LE DUC, recteur de LANNILIS rapporte que notre paroisse comptait à cette époque quatre-vingt-dix familles de mendiants, formant une classe d'environ trois cents personnes, le septième de la population. Peu d'habitants pouvaient leur venir en aide puisque la plupart des gros propriétaires n'habitaient pas notre paroisse. On pouvait diviser les mendiants en trois catégories. La première, la plus nombreuse, était composée de journaliers, qui ne trouvaient pas toujours à s'employer, ainsi que des tailleurs et autres gens de métier, qui ne gagnaient d'ordinaire que cinq ou six sous par jour, ce qui les mettait dans l'impossibilité de nourrir une famille souvent nombreuse.

Puis venaient une cinquantaine de personnes, vieillards ou infirmes, incapables de travailler. Enfin, une centaine d'enfants dont les uns étaient trop jeunes pour travailler et les autres forcés par leurs parents de chercher du pain pour eux et pour ceux de leurs frères qui ne pouvaient encore se le procurer. Toutes ces familles pauvres étaient simples locataires, sans aucune terre à cultiver et l'abbé LE DUC notait qu'il n'y avait pas dans la paroisse de terre vague susceptible de défrichement.

Face à ces misères, le corps politique disposait d'une rente de 290 livres qui allait être portée vers 1780 à 498 livres. Cette rente comportait l'obligation de la création d'un hôpital pour les pauvres qui, en fait, ne verra le jour que cent ans plus tard sous la forme d'un hospice. Dans sa réponse à l'évêque, l'abbé LE DUC, recteur de LANNILIS, préconisait certaines réformes pour pallier cette plaie du paupérisme.

Les troubles de toute nature qui allaient sévir à la Révolution ne pouvaient, on s'en doute, diminuer la misère des indigents déjà cruelle à la fin de l'ancien régime, comme on l'a vu plus haut. Bien au contraire leur nombre avait considérablement augmenté. Il était de 600 en l'an 9, c'est-à-dire en 1801, sur une population totale de 2812 habitants. La municipalité jugeait qu'il faudrait 100 francs par an pour nourrir et vêtir chacun de ces indigents, soit : 60.000 francs au total. Or le "revenu" de la commune de LANNILIS n'était que de 50.000 francs. Alors, que faire ?

Les anciennes fondations qui, autrefois pourvoyaient aux besoins des pauvres avaient disparu dans la tourmente, englouties dans ces immenses tonneaux des Danaïdes que constituaient les budgets révolutionnaires. D'ailleurs, au dire de la municipalité, ces fondations anciennes, excellentes en soi, avaient été la cause indirecte d'abus que les défunts corps politiques s'étaient avérés incapables de supprimer.

En 1776, en effet, les autorités lannilisiennes, sur l'instigation de l'abbé LE DUC, recteur, avaient créé un bureau de bienfaisance. Hélas! Trois mois plus tard il avait fallu le dissoudre. Que s'était-il donc passé ? Deux raisons majeures, semble-t-il, avaient causé la ruine de cette excellente institution; d'abord l'afflux des indigents des autres paroisses qui venaient s'établir à LANNILIS pour pouvoir bénéficier des distributions effectuées par le bureau, mais aussi l'abus de plusieurs habitants de la paroisse elle-même qui, dans le même but, s'étaient transformés en mendiants alors qu'ils auraient pu encore se livrer à une activité rémunératrice. Et la municipalité nous apprenait que "beaucoup de mendiants ne se trouvent dans l'état misérable où ils gémissent que par leur insouciance et leur inconduite".

Le problème n'était donc pas simple. Le remède ne pouvait se trouver que dans un appel au gouvernement. Conclusion de la municipalité: "l'expérience du passé fait voir l'inconvénient de toute distribution publique en argent ou en denrées quand elle n'est pas étayée d'une force coactive (!) qui empêche les gens valides de venir participer aux secours qu'on pourrait distribuer aux personnes vraiment dans le besoin. Dans l'état actuel des choses, les propriétaires eux-mêmes éprouvent des privations par les impôts que les circonstances ont nécessités. Le gouvernement seul pourrait peut-être diminuer le progrès de la mendicité et remédier aux désordres qu'elle entraîne nécessairement après elle, en empêchant que les pauvres sortent de leurs communes, que les établissements publics (sic), le port de BREST et les réparations aux grandes routes seraient autant d'ateliers de bienfaisance.

L'une des préoccupations de la municipalité restera encore longtemps "l'extinction de la mendicité, vraie lèpre sociale". Les pauvres étaient divisés en deux catégories; la première comprenait les infirmes, vieillards et enfants en bas âge, la seconde les valides dont le salaire ne pouvait, vu le prix excessif des denrées suffire à la subsistance de leur famille. La première comptait 68 familles de 210 individus, la deuxième 77 familles de 235 personnes, soit le septième de la population totale évaluée à 3200 habitants. Seuls une demi-douzaine de propriétaires aisés étaient susceptibles de venir en aide régulièrement aux pauvres. Dans sa délibération du 12 avril 1811, le conseil municipal "propose" :

- 1°)- que les individus de la première liste soient de nouveau recommandés à la charité;
- 2°)- qu'il soit expressément défendu aux femmes de se faire accompagner de leurs enfants dans leurs quêtes et à plus forte raison de porter ceux qu'elles allaitent. Qu'il leur soit délivré des médailles ou cartes portant le nom de la commune et le nombre d'enfants au-dessous de douze ans à la nourriture desquels elles ont à pourvoir pour que la charité puisse toujours se proportionner à leur famille. Que ces cartes soient changées tous les ans;
- 3°)- pour fournir du travail à la seconde catégorie, qu'il soit mis à la disposition du maire 400 francs pour achat d'outils et travaux d'art sur les routes vicinales;

- 4) - que le Préfet mette à la disposition d'un comité de bienfaisance la somme de 946 francs, restant en caisse des recettes de l'exercice en cours et dont il s'est réservé l'emploi pour être allouée à la seconde catégorie (qui ne gagne pas assez) et aux mendiants malades ou trop infirmes pour aller mendier".

Cette plaie de la mendicité demeurera un des soucis majeurs des diverses municipalités lannilisiennes durant tout le dix-neuvième siècle. Elle ne disparaîtra totalement que peu avant la guerre de 1939. En 1920-1925, on voyait encore tous les jeudis une trentaine de personnes parcourir nos rues pour la quête de porte en porte, et survivance d'un passé très lointain, il était de tradition de procéder à une distribution de pain aux pauvres à la mairie lors des Fêtes Nationales et aussi lors des grands mariages bourgeois, ces dernières distributions étant faites naturellement aux frais des familles des convolants.

Mais voici que surgissent de nouvelles pauvretés. Dans une situation économique et sociale difficile, le cancer du chômage, en particulier, s'étend de jour en jour. Dès 1959 la municipalité créait un fonds de chômage. "Les circonstances actuelles obligent la municipalité à se pencher sur ce problème et les conséquences qu'il entraîne pour les familles" précise-t-on, déjà. Depuis la situation s'est gravement détériorée, puisqu'après avoir longtemps oscillé autour de la centaine, le nombre de chômeurs dépasse les 200 à la fin de l'année 1984: les deux tiers d'entr'eux ayant moins de 25 ans! (Et, de plus, il ne s'agit-là que de ceux qui sont inscrits).

A LA CAMPAGNE

La paroisse de LANNILIS était composée sous l'ancien régime d'une majorité de cultivateurs, le reste de la population étant réparti entre les salariés, les artisans et commerçants et un petit groupe de rentiers ou de membres des professions libérales.

A la campagne, les fermes étaient bien plus nombreuses qu'aujourd'hui mais en général plus petites. Quelques exceptions cependant: le Guillec Vras, Kérazan, Kérvin n'avaient qu'une seule exploitation. D'autres villages, comme Kéramoal et Gorréquear-Coum avaient au contraire deux ou trois fois plus d'exploitations que de nos jours. C'est ainsi qu'à la Poterie une industrie importante, mais de caractère artisanal, nourrissait près de trois cents personnes. Trobéro et Kerveur groupait de nombreux tisserands, les fameux GUYADER, dont les toiles réputées étaient fort cotées bien au-delà des limites du diocèse. On en trouvait d'autres dispersés çà et là dans la campagne: au Lia, à Penhoët, à Kerdrein, au moulin de Kerbabu (on lira plus loin une page spéciale sur les tisserands de Trobéro et les potiers de Lanveur-La Poterie).

La campagne avait aussi ses charpentiers, à Lanano par exemple et à Kéramoal où l'un d'entre eux, Tanguy LE SCAFF mourut à 92 ans, le 19 mai 1706. Sa principale occupation devait être la construction de bateaux alors nombreux à "Goueled ar Barrez" où la plupart des paysans étaient aussi goémonniers.

Mais l'agriculture était naturellement la principale activité de nos campagnards. La culture du lin était très en honneur et des noms de villages comme Biladoc et Rimier attestent son antiquité: Les anciens actes notent un peu partout dans la campagne des "douets à rouir" le lin. Le froment, culture noble, aujourd'hui prépondérante, occupait parmi les céréales une place modeste, largement devancé par l'avoine et le seigle aujourd'hui disparu. Si les pommes de terre n'existaient pas encore, le blé noir, les fèves et les pois avaient une importance qu'ils ont presque complètement perdue. Parfois les intempéries venaient ruiner l'effort de nos ancêtres et la famine, la terrible "GERNEZ", sévissait sur le pays. Ainsi en l'an 1662, il y eut une disette à peu près totale de blé. Le recteur de LANNILIS note sur son registre que le boisseau de froment monta cette année-là jusqu'à huit écus et demi, chiffre énorme pour l'époque; tandis que le seigle était à huit écus et l'orge et le blé noir à six. Quant à l'avoine, il n'y en eut pas du tout. Les cultivateurs travaillaient dur cependant pour nourrir une terre parfois ingrate. Et certains étaient parfois victimes de leur zèle.

Un état du 14 avril 1791 nous donne des détails intéressants sur la récolte de 1790 qui fut "commune".

En tête vient l'avoine avec 3600 boisseaux puis le seigle avec 1944 boisseaux, l'orge 1500, le froment 1440, le sarrasin 1400, les fèves 150 et les pois 60: En mesure comble, le quart de boisseau de LANNILIS correspondait à 0 hl 638 en avoine, 0 hl 627 en froment et seigle, 0 hl 610 en orge, 0 hl 604 en blé noir.

"A LANNILIS les terres sont fertiles et bien cultivées, le goémon étant récolté en abondance par les cultivateurs... Chaque année LANNILIS exporte plus de 3000 hl de blé" lit-on dans le dictionnaire de BRETAGNE en 1850.

Au début de ce siècle l'agriculture était encore prépondérante et fondée en particulier sur la polyculture et l'élevage. Les travaux d'élagage et d'entretien des talus étaient importants. Ils fournissaient du bois de chauffage et de la nourriture d'ajoncs pour les chevaux. Les cultures les plus répandues étaient le sarrasin, le seigle, l'avoine, la pomme de terre et les landes étaient exploitées pour le fourrage.

Depuis l'agriculture a évolué de façon spectaculaire; mécanisation et industrialisation l'ont notablement transformée. Quelques chiffres permettront de mieux apprécier l'importance de cette évolution.

Superficie	Nombre d'exploitations agricoles					
ANNEES	1946	1950	1956	1966	1970	1979
de 0 à 5 ha			84		44	48
de 5 à 10 ha			89		59	37
de 10 à 20 ha			84		68	64
plus de 20 ha			6		24	3
TOTAL	280	272	263	220	195	152
<u>Population agricole</u>					911	611

Les petites exploitations disparaissent donc au profit de plus importantes et ce phénomène ira encore s'accroissant puisque des exploitations dont le chef est âgé de plus de 54 ans en 1979, 16 seulement ont une succession assurée, 19 n'ont pas de successeur et 32 ont une succession indéterminée.

Le visage des exploitations change également aujourd'hui à la suite du remembrement; lié pour la partie Est de la commune aux travaux de la déviation du CD 13, il est aujourd'hui achevé de ce côté.

La commission communale d'aménagement foncier de LANNILIS qui préside aux opérations s'occupe maintenant du remembrement total de la zone Ouest.

ELEVAGES et CULTURES

On remarquera dans le tableau suivant d'énormes décalages entre les chiffres qui traduisent à l'évidence les évolutions et les orientations.

Les cultures et les méthodes de culture ne sont plus les mêmes. Le sarrasin et l'avoine nécessaires à la consommation humaine, pour préparer le "kig ha farz" et le "yod kerc'h", ou l'alimentation animale, l'orge pour les porcs et l'avoine pour les chevaux, ont aujourd'hui beaucoup diminué ou même disparu.

Le maïs en fourrage ou en grain, inconnu autrefois, occupe par contre d'importantes superficies.

La polyculture qui n'avait pour ambition que de nourrir et vêtir la famille s'est maintenue jusque vers la fin de la deuxième guerre mondiale et a progressivement fait place à la monoculture. La plupart des exploitations aujourd'hui se sont spécialisées dans la production laitière, légumière ou porcine.

PRODUCTIONS (En têtes ou hectares)	ANNEES				
	1821	1941	1956	1970	1979
chevaline	1900	988	714	83	19
bovine	2000	2474	2368	3285	3693
porcine	1000	548	938	7913	22170
ovine	100	34	/	37	385
poulet de chair	/	/	/	30178	28093
sarrazin	200	28	/	/	/
avoine	200	188	134	54	33
orge	75	174	166	488	310
blé	200	489	467	125	110
pomme de terre	75	20	92	188	142
maïs grain	/	/	/	68	191
maïs fourrage	/	/	/	5	259

La culture du lin évoquée déjà plus haut a été remise en honneur en 1942. Elle a connu son maximum de développement en 1952, passant de 26 ha à 90 ha sous lin, plus qu'en 1880 où il y en avait 70.

Le teillage de monsieur DELISLE fonctionnait à Kerveur à cette époque, mais la concurrence russe sur le marché du lin et le peu d'intérêt accordé au plan national à cette culture ont causé son déclin rapide. La situation des teillages bretons était critique en 1953 et aujourd'hui, on n'en parle plus !

(Sources: Statistiques Agricoles / et R.G.A.)

LA " S A V E L "

Autrefois, les bouchers lannilisiens (LE VEN, GOARANT, GRALL) étaient chevillards: ils tuaient eux-mêmes leurs bêtes chez eux et en livraient les quartiers à des maisons de BREST ou d'ailleurs.

Un terrain pour l'implantation d'un abattoir intercommunal à SAINT SEBASTIEN, fut retenu en 1956, et la construction suivit peu après. Mais un décret de 1967 stipulait que les abattoirs intercommunaux qui n'atteignaient pas le chiffre moyen d'abattage de 10.000 tonnes par an devaient disparaître d'ici 1972.

Le syndicat d'assainissement du marché de la viande, propriétaire de l'abattoir de LANNILIS acceptait dès cette année 1967 la suppression de l'abattoir qui ne travaillait en moyenne que 500 tonnes par an !

Le bâtiment était encore récent et en état. Il trouva preneur pour l'installation d'un abattoir de volailles - qui emploie aujourd'hui une cinquantaine d'ouvriers.

Equipée d'une chaîne de travail de 3.500 unités à l'heure, la " S A V E L " tue et prépare chaque jour quelque 25.000 coquelets - sa spécialité - pour l'expédition dans les hôtels, collectivités, grandes surfaces; et aussi à l'étranger; tandis que les déchets sont recyclés.

LES SALAISONS DU LEON

Précédemment installée au Prat, cette entreprise qui date de 1946 possède - depuis 1973 - des installations remarquablement perfectionnées à Mesmerc'hou. Propriété de M. F. LE VEN, elle emploie une trentaine d'ouvriers - hommes et femmes pour la moitié - qui s'occupent respectivement du désossage; de la charcuterie et des chambres froides: les carcasses sont fournies par diverses maisons qui se ravitaillent dans la région.

Cette activité a fortement contribué à l'essor de l'élevage porcin dans les alentours.

La production: fabrication de conserves, de charcuterie fraîche ou de salaisons - s'écoule par le canal des grossistes des Halles, les grandes alimentations générales et les grandes surfaces. A Paris, par des représentants.

L ' O S T R E I C U L T U R E

Les ostréiculteurs ont puissamment contribué au lustre de la Commune par la renommée des huîtres qu'ils élèvent.

Bien que moins connue que l'huître de BELON, l'huître de PRAT-AR-COUM et de PALUDEN est fort appréciée sur les marchés nationaux et internationaux. Sa réputation de qualité constitue " Le plus beau fleuron de la région des Abers! LANNILIS n'a-t-elle pas occupée, du moins dans les années 60, la première place dans le Finistère, puisque suivant les statistiques, elle détenait le record des expéditions: dépassant donc, même, RIEC sur BELON !

La maladie, "LA BONAMIA" qui, hélas a frappé l'huître plate vers 1980, a entraîné pour l'ostréiculture locale de grosses difficultés, dont elle se remet peu à peu, avec détermination.

Pendant longtemps, les exploitations de Monsieur MADEC à PRAT-ARCOUM, datant de 1892/1893 et celle de Monsieur OULHEN à PALUDEN, datant de 1911, ont assuré la quasi-totalité de la production. Depuis 1950 d'autres établissements, d'importance variable se sont lancés.

Leur activité, très grande durant les mois d'hiver et presque frénétique lors des fêtes de fin d'année, se ralentit de mai à septembre et réclame une main-d'oeuvre plus ou moins nombreuse selon les saisons.

DE L'HUITRE A LA MOULE...

LA FOIRE AUX MOULES (1)

Pour promouvoir cette importante production locale, le Comité d'Animation de LANNILIS lançait en 1969 " LA FOIRE AUX HUITRES ".

En 1980, après dix années de succès croissant, il fallait cependant abandonner l'huître, touchée par la maladie. Devant les difficultés d'approvisionnement et le coût élevé de la denrée, les organisateurs se décidèrent à troquer l'huître pour la moule; et tout compte fait, il semble bien que les gourmets s'y retrouvent !

Lors de la foire d'Août 1984, 2 tonnes 300 de moules ont ainsi été ingurgitées de midi à une heure du matin: les 230 places assises installées Place LECLERC sont prises d'assaut et occupées sans interruption.

" LA FOIRE AUX MOULES" de LANNILIS compte désormais parmi l'une des manifestations d'été les plus populaires et les plus fréquentées de la région.

====

En même temps que la "foire" se tient une braderie très achalandée qui attire les foules. Et en soirée, se déroulent également " La course des facteurs " et celle des handicapés en fauteuil roulant, dont le succès est un encouragement pour les organisateurs.

(1) Cette manifestation - et les autres qui l'accompagnent sont placées ici par commodité (et par association d'idées...)

A de Floppa

LES MOULINS

On connaît le "site touristique de la vallée des moulins", siège autrefois d'une importante industrie meunière avec les moulins du CHATEL, à cheval sur LANNILIS et PLOUVIEN, le moulin NEUF, les moulins de GARENA et du GRAND PONT.

Mais on trouvait encore d'autres moulins là où on pouvait disposer de la force motrice de l'eau, comme à la MOTTE, à TROUZARC'HANT, au RASCOL ou à KERBABU. Sans oublier "Milin al lenn" (Moulin de l'Etang)-

"Le vieux moulin de grand'père, assis au bas du coteau
 "chante la journée entière: coucher tard et lever tôt
 "or à force de l'entendre, tic tac,
 "j'ai fini par le comprendre tic,tac
 "travaillez avec entrain: le soir est près du matin
 "Tactictactictactac voilà quel est le refrain du vieux moulin !
 disait la chanson.....

Les vieux moulins se sont tus. Chargés de passé et de pittoresque, mais vaincus par l'industrialisation et les profonds changements de l'agriculture ils ont disparu... ou bien se sont convertis, tout en restant fidèles à leur vocation alimentaire originale.

Ainsi le moulin du GRAND PONT est devenu une entreprise qui assure le négoce des aliments du bétail - cependant les céréales secondaires y sont encore moulues; tandis que GARENA, avec ses bâtiments restaurés et sa piscine compte parmi les restaurants cotés de la région.

LES TISSERANDS DE TROBEROU

Jean Constant LE HIR, frère de Henri, qui tenait ces renseignements de sa mère, rapporte :

Vers le quinzième siècle existait à TROBEROU une colonie de tisserands. Ces tisserands fabriquaient une sorte de toile de chanvre à grosse trame appelée "berne". Je me souviens d'avoir vu chez mes parents une sorte de couverture qui était d'un blanc grisâtre, lourde et froide, j'en possède encore un échantillon. Elle avait été donnée lors d'une collecte faite par les réfugiés belges arrivés à LANNILIS en septembre 1914. Il doit exister encore de ces bernés dans les fermes lannilisiennes et qui servent de bâches à recouvrir le blé lorsqu'il est dans l'aire à battre, ceci pour le mettre à l'abri de la pluie et de la rosée.

Revenons aux tisserands: ceux-ci, de pauvres gens, ayant de maigres revenus, aux dires d'Etienne GOURVENNEC, dit "STEVAN AR FRI.", "STEPHAN LE NEZ", artisan cordonnier à LANNILIS, formaient un groupe maladié et presque maudit. On avait recours à ses services mais toutes autres relations à l'extérieur étaient interdites à ces pauvres gens. Comme marque distinctive, ils devaient porter une clochette, toutes les fois que les besoins de leur métier les obligeaient à sortir de leur quartier.

Ils étaient en effet atteints d'une sorte de lèpre mutilante: serait-ce le panaris analgésique? Maladie étudiée par le docteur MORVAN et qui a pris son nom de "maladie de MORVAN". Tout porte à le croire.

Les malheureux avaient fait le voeu à la Vierge Marie, que s'ils guérissaient de cette maladie ils lui érigeaient une chapelle et une statue. Leur voeu ayant dû être exaucé, ils tinrent leur promesse.

Le même Etienne GOURVENNEC se rappelle avoir vu, étant enfant une statue de la Vierge dont les parties apparentes du corps étaient couvertes de petites bosses, caractéristique de la maladie.....

Il existe à LANNILIS deux statues de Notre Dame de TROBEROU, l'une en bois dans le magasin BRIANT: chapellerie, mercerie, graines à PEN AN TOUR, l'autre en pierre, placée le dimanche 3 octobre 1915, fête de Notre Dame du Rosaire, dans l'église de LANNILIS. "

La chapelle étant détruite, les pierres ont servi à reconstruire celle de SAINT SEBASTIEN (voir l'article sur SAINT SEBASTIEN).

LA FONTAINE DE TROBEROU

"La fontaine de TROBEROU, est très fréquentée aujourd'hui. Son eau est excellente et beaucoup d'habitants lui attribuent des vertus surnaturelles. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de trouver, au pied de la statue placée au fond de la voûte recouvrant la fontaine des cierges allumés: c'est pour implorer la protection de la Vierge de la fontaine pour l'âme d'un agonisant des environs. Si le vent éteint le cierge, on le transporte dans une chapelle voisine construite en 1643 et connue sous le nom de SAINT SEBASTIEN.

La voûte tout en pierre de taille mesure extérieurement 3 m 10 de haut, 2 m 20 de large et 1 m 60 de profondeur. On aperçoit sur le devant quelques sculptures endommagées. De chaque côté de l'entrée de l'enclos deux piliers en pierre de taille avec sculptures sont encore bien conservés." (Notes d'un vieux cahier conservé au presbytère)
Aujourd'hui, devant l'antique fontaine "miraculeuse" qui naguère attirait de nombreux pèlerins, se lit l'écriteau - éloquent de brièveté:

" EAU NON POTABLE "

LES POTIERS DE LANVEUR

Qu'était et que représentait la poterie lannilisienne dans les siècles passés ?

A trois kilomètres à l'est de LANNILIS, dans un paysage naguère désolé, aujourd'hui en partie boisé, se blottit le hameau de la Poterie, ceinturé çà et là de nombreuses maisons en ruines, derniers témoins d'une activité à tout jamais disparue. Ce village, centre d'une importante zone de plusieurs dizaines d'hectares, géologiquement homogène et chevauchant la frontière entre LANNILIS et PLOUVIEN, fut, durant des siècles, le siège d'une importante industrie artisanale que la technique moderne certes mais aussi l'individualisme et la routine des intéressés ont conduit à la ruine totale.

Ici c'est la nature même du sol qui, dès le haut moyen âge, a imposé aux habitants cette industrie de la poterie. Les terres, en effet, caractérisées par la présence de silice et d'argile acides et noires, sont humides et de basse température. Les travaux y sont difficiles et pénibles et le rendement pratiquement nul. Impropres à la culture, ces terres argileuses se prêtent admirablement au contraire à la fabrication de poterie et, de fait, sous l'ancien régime, la corporation des potiers, bien que le métier fût assez pénible en lui-même, connut une grande prospérité. Au 16^{ème} siècle, la terre lannilisienne se rencontrait dans tous les ménages de la région sous la forme de pots à feu, soupières et de terrines. A la fin de l'ancien régime et durant la première moitié du 19^{ème} siècle, les potiers étendirent encore leur rayon de vente et tous les marchés importants, SAINT RENAN, LESNEVEN, LANDIVISIAU, BREST, LANDERNEAU et jusqu'à CHATEAULIN et LE FAOU les voyaient accourir. A LANNILIS même, tous les mercredis, la rue de la Poterie, qui porte toujours leur nom, voyait ses vieux pavés recouverts d'une infinité d'ustensiles de tous genres. Chaque potier pouvait occuper trois mètres, c'est-à-dire la surface requise pour la charge d'un cheval. Nous n'irons pas jusqu'à dire avec Monsieur du CHATELLIER, dans les "statistiques/recherches sur le FINISTERE", que la poterie lannilisienne occupait en 1811 un millier d'individus, chiffre qui est certainement très exagéré, mais nous croyons volontiers CAMBRY qui signale en 1794, dans son "voyage dans le FINISTERE" cinquante à soixante entreprises de poteries entre LANNILIS et PLOUVIEN. La corporation pouvait donc à l'époque faire vivre près de cinq cents personnes. Elle s'était d'ailleurs étendue peu à peu sur les villages voisins de Pratorchen, Pratlédan, Kérizaouen-al-Lann, Kérien, Grollo, Bergot, Kérabo où prospéraient les familles CORRE, CLEAC'H, GUEGUEN, ABALLEA CLOAREC, JAFFRES, TREGUER, ALLEGOET, GOUÉZ etc... La municipalité recevait d'ailleurs souvent des demandes d'achat de terrain.

Le métier pourtant, avons-nous dit, était pénible. Il fallait en effet, au moyen de pioches, creuser des fosses profondes de deux mètres, d'où souvent dans l'eau jusqu'aux genoux l'on extrayait une terre de couleur jaune indien ou rougeâtre foncée. Les mottes étaient ensuite apportées par charrettes ou brouettes à la maison du potier. Etendue sur le sol, puis battue au fléau, la terre était alors passée au tamis, d'où elle sortait en fine poussière qui était amassée dans un abri, mélangée à de l'eau et pétrie par les pieds. Puis, prenant son tour, fait d'un socle fixe et d'un plateau mobile appelé girelle, le potier plaçait au-dessus une boule de terre de la grosseur voulue, imprimait au tour un mouvement de rotation avec la main ou le pied et de l'autre main donnait le galbe, arrondissant, aplatissant ou creusant.

Avec un chiffon mouillé, il achevait de lisser les bords. La décoration était exécutée aussitôt après. L'objet était alors exposé pour le séchage à l'air libre, mais à l'ombre pour éviter les craquelures. Suivant la nature des ustensiles, cette exposition durait de deux à quinze jours. Pour éviter que la poterie ne devint poreuse, on lui appliquait, après la cuisson, la glaçure indispensable, en l'espèce l'oxyde de plomb.

Le mode de vernissage nous est décrit dans un rapport du docteur MORVAN, maire de LANNILIS, adressé le 19 août 1861 au sous-préfet de BREST. A cette époque, LANNILIS ne compte plus que dix-huit foyers. PLOUVIEN neuf, faisant vivre environ trois cents individus. Toute la poterie était vernissée au plomb, mais dans la moitié des cas le plomb était mélangé de cuivre. L'opération comportait trois stades.

On procédait d'abord à l'oxydation du plomb. Un saumon du poids de neuf à dix kilogrammes était mis sur le feu dans un vase en terre; on le retirait dès qu'il était fondu et, pour le tenir plus longtemps en fusion, on le couvrait de braise enflammée, puis on y jetait une poignée de cendre de bois et, à l'aide d'un long bâton, on brassait le plomb liquide pendant quinze à trente minutes jusqu'à ce qu'il fût passé à l'état pulvérulent de sous-oxyde de plomb. Pendant le dernier temps de l'opération qui se pratiquait à l'intérieur de la maison, il se dégageait des vapeurs doucesâtres d'essence évidemment saturnine.

A l'issue de cette opération préparatoire, les pots séchés au soleil étaient collés à leur face interne avec une bouillie d'avoine puis saupoudrés de sous-oxyde de plomb et de limaille de cuivre (trois parties de plomb pour une partie de cuivre mais sans proportion fixe). La poudre à vernisser était projetée à l'aide des doigts qui étaient ainsi imprégnés de molécules plombiques pendant toute la durée de l'action. Le plomb seul donnait un vernis jaunâtre; mélangé de cuivre, un vernis de couleur verdâtre.

La dernière phase consistait à mettre les vases au four, la bouche en bas. Ils y restaient de trois à quatre heures seulement. On se servait de bois très tendres, tels que bruyères et landes. La cuisson se faisait toujours de nuit et les vases étaient retirés du feu dès qu'ils étaient arrivés au rouge sombre, tout au plus au rouge cerise.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, les potiers lannilisiens n'eurent aucun ennui avec l'administration. Les ustensiles servaient d'ailleurs en général à mettre de l'eau ou du lait. Mais vers 1858, il y eut deux ou trois cas d'intoxication. L'enquête officielle qui en résulta incrimina le vernis à l'oxyde de plomb qui, imparfaitement vitrifié n'était pas sans danger. Les poteries en effet étaient facilement attaquables, même à la température ordinaire, par le vinaigre, les fruits et les aliments acides. Il semble d'ailleurs que ces intoxications étaient dues à l'emploi de café, autrefois breuvage inconnu dans le pays, qu'on avait eu tort de déposer dans un pot de terre. Le Préfet prit aussitôt un arrêté interdisant le vernissage au plomb. Le docteur MORVAN, alors maire de LANNILIS, prit la défense de ses administrés. Il essaya de découvrir un vernis sans plomb, tout d'abord le sel marin puis une dissolution concentrée de carbonate de soude, enfin un mélange de carbonate de soude et de carbonate de chaux. L'insuccès fut total. Le grand obsta-

cle résidait dans la basse température employée qui ne pouvait être dépassée sans vitrifier les argiles fort tendres. Le métal du vernissage étant simplement fondu ne pouvait se combiner avec la silice et former un silicate. Le docteur MORVAN écrivait donc au sous-préfet le 5 février 1859: "il suffirait d'avertir le public de ne pas mettre de boissons acides dans les poteries. Nos potiers ne sont pas actuellement en mesure de suppléer à l'emploi du plomb dans le vernissage. Je prie donc l'autorité supérieure de vouloir bien surseoir à la mise à exécution dudit arrêté jusqu'à ce que nos potiers soient mis en possession d'un vernis inoffensif et peu dispendieux, car la qualité tout à fait inférieure de notre poterie fait du bon marché une condition d'absolue nécessité". Grâce à l'action du docteur MORVAN, les potiers connurent un répit d'une trentaine d'années.

Mais en 1897 de nouvelles intoxications valurent à treize potiers de comparaître devant le juge de paix. La situation était tragique: deux cent cinquante personnes allaient être vouées à la misère. Le conseil municipal vota des fonds pour des recherches qui s'avèrent infructueuses. Par ailleurs l'apparition dans les commerces d'ustensiles en fer blanc, plus légers et moins fragiles, et des faïences moins chères ainsi que le remplacement des anciennes "podez" par des écrémeuses précipitèrent la ruine de la corporation.

Les intéressés y aidèrent d'ailleurs. Profondément attachés à leur routine et dédaigneux de toute évolution ou modernisation engoncés dans un individualisme outrancier qui leur faisait repousser toute sorte d'association, insouciants de l'avenir et enclins à la bombance lorsque l'argent ne faisait pas défaut, les potiers n'avaient pas le ressort moral nécessaire pour surmonter de telles difficultés. Aussi n'y en avait-il plus que douze en 1909 et deux seulement en 1934. Il en restait encore un en 1953 mais il avait 87 ans et n'exerçait plus son métier.

Le dernier des potiers, François CUEFF de Pratorchen, décédé le 19 mai 1955, à 90 ans, aura eu du moins la satisfaction de voir que son "métier" ne mourra pas totalement. La poterie lannilisienne est devenue en effet "matière" de musée. En 1949, Monsieur Daniel LALLIER, délégué du Musée des Arts Décoratifs de PARIS est venu à LANNILIS. Il a fait une longue enquête, a interviewé Monsieur CUEFF qu'il a photographié et a acheté de très nombreuses vieilles poteries qu'il a exposées au musée parisien.

Quant à la région même de la Poterie, elle a changé d'aspect depuis soixante ans. La municipalité lannilisienne y a fait en effet procéder à des plantations de pins et de sapins.

Mais il n'en subsiste aujourd'hui que de maigres restes !

LE GOEMON

1.- LES AFFAIRES DU GOEMON

Lors du démembrement, vers 1330, de la grande paroisse de PLOUDINER, divisée à cette époque en trois: LANNILIS, LANDEDA et BROUENNOU, il avait fallu bien entendu l'accord de la population pour cette opération.

Les Lannilisiens avaient accepté à la condition formelle de pouvoir bénéficier comme auparavant du droit à la cueillette du goémon sur toute l'étendue de l'ancien PLOUDINER. C'était là une clause très importante pour les cultivateurs à une époque où le goémon jouait un rôle important dans l'amendement des terres, étant donné que la très ancienne coutume de BRETAGNE réservait aux seules paroisses côtières cette cueillette sur leur territoire. Tout alla bien durant quelques décennies puis il y eut divers procès.

Vers 1610 surgirent d'après contestations des habitants de LANDEDA et de BROUENNOU qui voulaient empêcher les Lannilisiens d'aller à la coupe de goémon sur leurs côtes. En 1619, procès où la paroisse de LANNILIS représentée par Monsieur de KEROUARTZ, obtint le maintien de son privilège.

Un siècle plus tard, nouveau procès devant le greffe du siège de l'Amirauté de BREST (5 avril 1724). LANNILIS y fut représenté par Paul LE GALL qui sut brillamment défendre sa cause en attaquant à son tour les paroissiens de LANDEDA et de BROUENNOU qui se permettaient de transporter et de vendre hors de leurs paroisses les goémons qu'ils avaient récoltés, ce qui était strictement interdit par l'édit de la Marine de 1681. L'Amirauté de BREST rendit son jugement en maintenant exceptionnellement les habitants de LANNILIS dans le droit d'aller comme par le passé couper du goémon sur les côtes de LANDEDA et de BROUENNOU concurremment avec les habitants de ces deux paroisses et ce seulement dans le temps porté par les règlements.

Durant le 18ème siècle, il y eut encore divers accrochages, mais LANNILIS fut toujours gagnant. La Révolution allait faire le jeu de notre paroisse en affirmant que, conformément au principe d'égalité, le goémon devait appartenir à tous. Subitement, le privilège était devenu un simple droit consacré par une série d'arrêtés (19 avril 1792 - 21 germinal, an 2 - 30 ventôse, an 2 - 6 ventôse, an 3 - 2 décembre 1812).

Le différend n'était pas clos puisque le 5 octobre 1843 une nouvelle ordonnance de la Préfecture intervenait pour régler une fois de plus la situation et la renverser cette fois-ci. En effet, cette ordonnance, confirmée par le décret du 4 juillet 1853, accordait tous les avantages à LANDEDA. C'était une grande victoire pour le maire de LANDEDA, Monsieur RAGUENES, mais lorsqu'en 1858 il prétendit régler d'une façon précise la police des goémons conformément aux récentes mesures décrétées par l'autorité supérieure, il trouva devant lui un adversaire de taille, le docteur MORVAN, maire de LANNILIS depuis 1856, lui aussi décidé à faire valoir les intérêts de sa commune.

Il voulait rendre libre la cueillette du goémon, au-delà des deux Abers, en passant par LANDEDA, malgré les boutades du vicaire de LANDEDA qui déclarait: "le goémon poussera sur le clocher de LANNILIS plutôt que vous verrez les lannilisiens prendre le goémon de LANDEDA".

La situation était difficile: le Préfet ne pouvait évidemment que se conformer au décret paru. Il fallait donc porter l'affaire en haut lieu. Le docteur MORVAN demanda une consultation à Maître REVERCHON, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et chargeait Maître CHOPPE, avocat à PARIS, de défendre la cause de LANNILIS. Les escarmouches furent nombreuses. Le 18 janvier 1861, victoire de LANDEDA: un nouvel arrêté du Préfet déboutait les lannilisiens. Cette fois, le docteur MORVAN s'adressa directement au Conseil d'Etat, section du contentieux et le 10 mai 1861, dans un long recours, il exposait clairement les faits, reprenant l'histoire à ses débuts, insistant sur la légitimité de ses réclamations, fondées juridiquement sur un droit ancien et consacrées par de nombreuses ordonnances. Las ! ce fut Maître BOSCRIL, l'avocat de LANDEDA qui l'emportait à la séance du Conseil d'Etat du 5 décembre 1862, décision confirmée par l'Empereur NAPOLEON III le 26 décembre de la même année.

Le maire de LANNILIS était têtu. Confiant dans son droit, il n'abandonna pas la partie et, à force de ténacité, il obtint du Conseil d'Etat de revenir sur sa décision. Celui-ci rendit un nouveau décret le 6 mai 1863, modifiant l'article 110 du 4 juillet 1853 sur la pêche côtière dans le deuxième arrondissement de BREST et ainsi rédigé: "abandon est fait exclusivement aux habitants de chaque commune du goémon attenant aux rivages de cette commune. Par dérogation à cette disposition, les habitants de la commune de LANNILIS sont autorisés à participer par continuation concurremment avec ceux de LANDEDA à la récolte du goémon sur le littoral de cette dernière commune". Signé: Comte de CHASSELOUP-LAUBAT, Ministre de la Marine.

C'était enfin la victoire définitive de LANNILIS, due à l'acharnement de son maire, Augustin MORVAN.

Définitive ? Non. En 1943, de nouvelles difficultés ont surgi entre LANNILIS et LANDEDA, dues au manque d'engrais sous l'occupation - Mais monsieur Jean de KERDREL, maire de LANNILIS, acceptera en 1947, en raison de "l'autorité de la chose jugée" un compromis avec LANDEDA, moins avantageux que le décret de 1863, mais de nature à créer enfin une entente durable entre les deux communes.

2.- L'USINE DE TRAITEMENT DES ALGUES : LA "CECA"

L'implantation d'une usine d'alginate, sur la zone industrielle du plateau de KERTEN, indépendante de ces affaires - a été décidée par la société Franco-Hollandaise "NOURYLANDE", qui avait déjà un entrepôt à LANNILIS.

Après quelques aménagements destinés à éviter la pollution des eaux de l'ABER-BENOIT, siège de parcs à huîtres fameux et réputés, l'usine a commencé à fonctionner au printemps 1968 dans un vaste hall de stockage de 6000 m² à la curieuse architecture et depuis les installations se sont encore développées. Ce développement est lié à l'importance de la récolte des algues, dont la réglementation a été assouplie.

Quelques 70 goémonniers approvisionnent chaque jour, de mai à octobre, l'usine de LANVEUR.

Des algues on extrait l'alginate, à raison d'environ cinq kilogrammes d'algues pour un kilogramme d'alginate, qui entrera ensuite dans la composition de produits pharmaceutiques ou alimentaires, de produits de beauté, ainsi que dans l'apprêt et l'impression pour les vêtements.

Mais ce qui paraissait CERTAIN au départ = quatre cents emplois nouveaux (OUEST-FRANCE du 24/25 février 1968 : Hum ! n'y avait-il pas un "0" de trop,) ne s'est pas réalisé complètement - hélas ! puisque l'effectif de l'usine actuellement n'atteint même pas les quatre-vingts personnes.

BEST — 24-25 FEVRIER 1968

OUEST-FRANCE

LANNILIS

Première entreprise à s'installer
dans la zone industrielle

NOURYLANDE VA BIENÔT OUVRIR SES PORTES

Certain :
400 emplois nouveaux

Possible :
La relance de l'industrie goémonnière

AU BOURG

Au bourg dominaient autrefois les membres des professions libérales et d'importants commerçants. Les premières comportaient toujours deux ou trois notaires, plusieurs avocats, huissiers, greffiers et employés subalternes, dépendant des juridictions du CHATEL et de CARMAN et parfois aussi des juridictions extérieures. Leur sort était en général favorable et celui des gros commerçants était fort enviable. Les marchés du mercredi en effet amenaient dans notre bourg une foule considérable de tous les environs, de GUISSÉMY à BOURG BLANC, de COAT-MEAL à SAINT PABU. Le mercredi avant les Gras était surnommé "merc'her an tri mil bissac'h" - le mercredi aux 3.000 besaces - parce qu'on y voyait une foule de gens venus aux provisions pour le "mouillargez" "mardi gras".

LANNILIS avait de riches négociants; en 1768 par exemple, le gros épiciers-mercier René JESTIN avait en magasin pour 3.918 livres de marchandises et vingt-cinq fermiers lui payaient tribut. Son concurrent, Jean LE JEUNE, qui était aussi marchand de charbon, avait un actif trois fois plus élevé. D'autres avaient des situations enviées comme le charcutier Jean L'HOSTIS et les hôteliers de la "TETE NOIRE" (François LE LAE, frère du poète) et des "TROIS ROIS". Ce dernier hôtel était à l'emplacement actuel de la charcuterie PAUL et celui de la "TETE NOIRE" dans la grande maison située au renforcement de la rue de la Fontaine, vraisemblablement l'ancien manoir de LANNILIS.

Aujourd'hui les grandes activités industrielles, artisanales et commerciales, pour une part, sont souvent orientées vers la construction de maisons individuelles ou d'immeubles collectifs et de bâtiments agricoles.

- Les établissements TANGUY mettent à la disposition des entrepreneurs et des particuliers les bois et les divers matériaux de construction. Ils emploient une centaine de personnes, y compris l'usine de ciment BCA de BOURG BLANC;
- Les établissements CARAES - tout en étant davantage spécialisés dans les bois de diverses essences, assurent les mêmes services.

A noter que le petit port de PALUDEN a favorisé l'essor de ces deux maisons.

Déjà sous l'ancien régime il voyait débarquer blés, bois, épices et sel ; il a connu une activité bien plus importante puisque son trafic, qui représentait en 1958, 9826 tonnes dont 7865 de ciment et 1931 de bois, passait en 1962 à 13316 tonnes dont 6480 de ciment et 5926 de bois.

Mais aujourd'hui le tonnage a baissé, puisque le trafic ne concerne plus que le bois.

Par ailleurs le port est aussi fréquenté par de nombreux bateaux de plaisance.

Les candidats à la construction peuvent faire appel aux bureaux d'études et aux entreprises du bâtiment implantés sur la commune.

Mais bon nombre d'artisans et commerçants sont là également pour leur offrir leurs services: pratiquement, tous les corps de métier sont représentés à LANNILIS, depuis le terrassement, la maçonnerie, la menuiserie générale ou spécialisée (escaliers) jusqu'à la couverture, la zinguerie, le sanitaire, le chauffage, l'électricité, la plâtrerie, la peinture, la tapisserie, la moquette, la décoration, la rénovation, etc...

Pour l'équipement intérieur il y a les magasins d'ameublement, les cuisines et l'électro-ménager.

Pour l'extérieur et les jardins on trouve les horticulteurs, les pépiniéristes et les grainetiers.

A signaler pour passer dans le domaine de l'automobile: des garages, mécanique, carrosserie, tôlerie, électricité et des auto-écoles et taxis. Pour ce qui est des deux roues on notera deux maisons de vente et de réparation de cycles.

Par ailleurs, outre des grandes surfaces, des commerces les plus variés facilitent la vie quotidienne.

Pour l'alimentation on dispose des boulangeries, trois actuellement contre quinze en 1800 : les boulangers de LANNILIS vendaient dans toute la région un pain renommé, on ne sait trop pourquoi. Toujours est-il que recevoir un morceau de pain de LANNILIS, "en tamm bara LANNILIS" c'était déjà une récompense appréciable - de pâtisseries, chocolateries, crêperies, épiceries, boucheries, charcuteries, volailles, poissonneries et d'une "cave". On peut joindre à cet ensemble aussi les marchands de gaz, fuel, charbon.

Pour l'habillement ne manquent pas les magasins de lingerie, bonnetterie, vêtements et textiles et de chaussures. S'il faut nettoyer, il y a le pressing. S'il faut réparer ou signoler, une mercerie.

Pour les soins on se reportera aux pages "hygiène-santé" mais en ajoutant les "soins capillaires" avec les salons de coiffure et les parfumeries.

Pour la parure-ornementation: il y a des bijoutiers et les fleuristes.

Il faudrait encore mentionner d'autres activités (photo, librairie, maison de la presse, jouets, etc...

Quant aux hôtels et restaurants qui sont un équipement précieux en zone touristique, ils pourraient encore se développer.

La disparition des anciennes juridictions a entraîné la diminution de plusieurs des professions libérales qui exerçaient à la fin de l'ancien régime.

Cependant il y a toujours un notaire et un secteur tel que les "banques" a largement pris le relai.

Tout compte fait les lannilisiens ne sont pas mal lotis (Il faut encore ajouter tout ce dont on a déjà parlé plus haut).

FOIRES ET MARCHES

Des marchés importants sont établis à LANNILIS depuis un temps immémorial. On ne saurait assigner de date précise à leur création, pas plus qu'à celle des foires qui se déroulaient autrefois chaque premier mercredi du mois. On voyait affluer vers le bourg des foules considérables venant de tous les environs; tous les patrons de ferme et même les ouvriers se donnaient quartier libre ce jour-là.

Lors de la Révolution, la décade- période de dix jours- avait remplacé la semaine, les tenants de l'ordre nouveau voulurent supprimer le marché du mercredi pour créer, à sa place, deux marchés: le 4^{ème} et le 9^{ème} jour de chaque décade. Mais la population, unanime, s'y refusa.

Des communications faites au District de BREST nous renseignent sur les prix des denrées à cette époque: les poulets valaient 2 francs le couple; les canards: 4 francs 10 sols - de même que les oies; les pigeons: un franc 10 sols; l'agneau: 6 sols la livre; le cochon: 7 sols; le beurre: 10 sols; le lin: 14 sols la livre peignée.

Les marchés d'aujourd'hui ne nous permettent pas d'imaginer ce que pouvaient être ces manifestations au début du siècle et encore moins auparavant. Mais des témoignages recueillis auprès de ceux qui les ont vécues nous laissent deviner toute leur ampleur et leur pittoresque.

La surface du bourg était entièrement occupée par des produits agricoles: à part le rémouleur dit " PLAKOU " (Loeiz ar FLOC'H) qui proposait des plaques de toutes tailles: " plakou bihan ha plakou bras, vid ar c'hirri ha vid ar chas " (des plaques petites et grandes, pour les charrettes et pour les chiens.) - et un marchand de " pastechou " (sorte de pain doux) - qui vendait aussi des petits pains de un sou et de deux sous - ainsi qu'un forain qui chantait, accompagné de son accordéon et qui vendait les feuilletés des paroles des chansons aux jeunes attroupés pour l'écouter.

Un mois sur deux, c'était une " GRANDE FOIRE " - chacune ayant sa dénomination propre, empruntée à la saison ou aux fêtes. Ainsi, en Janvier, au moment de la " Fête des Rois " se déroulait " La Foire aux gâteaux " : " FOAR ARC'HOUGNOU. " - à la St Michel c'était la " FOAR GOUEL MIKEAL " et en novembre " FOAR AR C'HISTIN POAS " " Foire des châtaignes cuites ".

Tous les jeunes- y compris les domestiques de ferme- se rendaient à ces grandes foires bimestrielles; Les contrats d'embauche le prévoyaient.

Les animaux proposés à la vente étaient disséminés en divers endroits du bourg: les taureaux se trouvaient parqués près du " Syndicat " (Le Magasin Vert). Venaient ensuite les vaches, le long du mur LE BOT - l'actuel Crédit Agricole- jusqu'à la place. Là les porcs prenaient la relève et s'étaient jusqu'à la pharmacie " ODEYE-CARAES " et sur le parking - face à chez LE TOLLEC. Des vaches étaient encore exposées à droite de la route en direction de BREST, et s'arrêtaient à l'espace qu'occupaient les génisses, à l'entrée de la rue Carellou, près de la maison TROADEC. Les veaux étaient regroupés face aux magasins BRIANT, rue de l'église. Quant aux chevaux, ils devaient se rendre sur la place de l'école publique de KERGROAS.

Pour éviter cette dispersion, le Conseil Municipal émettait le souhait - en décembre 1945- que tous les champs de foire soient rassemblés près de KEROSVEN. Mais les commerçants - en particulier les bistrots- s'opposèrent à cette solution qui était un coup porté à leur prospérité. Et d'ailleurs, n'était-ce pas déjà trop tard ! L'avènement du tracteur - peu après- devait sonner le déclin de la foire de LANNILIS, au bénéfice de celle de LESNEVEN où les étrangers: acheteurs, abatteurs ou herbagers se trouvaient plus nombreux. Les marchés au cadran- et pour les porcs, la vente sur catalogue- allaient donner le coup de grâce à ces foires. (Toutefois, en juin 1950, la presse locale qualifiait encore la foire de LANNILIS de " foire chaque mois plus intéressante, grâce à des apports bovins et porcins nombreux et de qualité améliorée." Elle notait également la présence sur le marché chevalin de marchands belges et italiens; des éleveurs de la Sarthe et des Côtes du Nord.)

L'actuelle PLACE LECLERC se dénommait " PLAS AN ED" (Place au blé): les paysans qui n'avaient guère de bétail à vendre pouvaient se faire un peu de monnaie en y présentant un ou plusieurs sacs de céréales. Les acheteurs étaient évidemment les meuniers de LANNILIS, PLOUVIEN et PLOUGUIN: certains d'entr'eux possédaient un magasin de stockage dans la cour de l'actuelle maison " PHILDAR ".

Le parking de la poissonnerie JAOUEN s'appelait " PLAS AR C'HOZ DILHAD": place aux vieux vêtements. Ancêtre de nos modernes " Bourses aux vêtements" où les gens de la campagne fouillaient et trouvaient de quoi s'habiller pour les travaux des champs, on y présentait aussi des coupons de tissu neuf (chacun appréciait avant d'acheter... s'il pouvait y tailler le vêtement souhaité)- puis des accessoires de couture et toutes sortes de garnitures: rubans, ganses, cordelières, passementeries etc...

Devant chez " JANNIG TOM POUCE" - Mme GETIN - aujourd'hui le Café JESTIN- se tenait le marché au beurre et oeufs; volailles et lapins. On y voyait aussi un marchand de tapis, cirés, bretelles, ceintures ...

Chaque mercredi, de l'autre côté de la place aux veaux- le long du mur LE VEN- (autrefois POULLAOUEC) chacun derrière son - ou ses sacs de pommes de terre, des paysans de PLOUGUERNEAU, GUISSENY, et KERLOUAN vendaient des " patates an treaz": des pommes de terre des sables.

Quant au quartier de LA BASTILLE - il possédait jusqu'à la guerre 1870 : un petit marché aux menues graines qui composait sa seule et unique ressource dans la part de commerce qui se fait dans la localité."

POULLAOUEC (à l'emplacement de LE VEN) tenait un relai de diligence et il était à la disposition des voyageurs pour les conduire en carrosse à la gare; ou en char-à-bancs pour tout autre déplacement plus ou moins lointain.

Tous les arrivages sur le marché commençaient dès 07 h 00 du matin. Les paysans qui voulaient peser leurs bêtes à viande pour se trouver suffisamment tôt sur le foirail - au moins à 09 h 00 - s'y prenaient donc à l'avance. Il n'était pas rare, à certaines foires de l'année- surtout en janvier-février-mars- d'être pris dans une file interminable devant la Mairie, avant d'atteindre la bascule. (On voit encore les anneaux qui servaient à fixer les bêtes). Il n'était pas impossible non plus qu'avec des animaux peu maniables, il fallût passer une bonne demi-heure à parcourir le chemin qui sépare la bascule de la place, par KERGROAS et la route de BREST..

3191. LANNILIS — L'Église et la Place



L. P. Brest 102 LANNILIS — Champ de Foire

Avant de gagner la place avec ses bêtes on devait aussi acquitter son "droit de place". Nul ne pouvait y échapper, car ces billets étaient vendus dans toutes les rues accédant aux places - et de plus un contrôleur qui sillonnait les foires et marchés pouvait à tout moment réclamer votre "reçu".

Quand les cours étaient en hausse, bien souvent la bête, avant même d'arriver à la place, était déjà marquée par le marchand qui l'avait achetée en route: les marchands venaient à la rencontre des "convois de bêtes" et les paysans faisaient de bonnes affaires.

Par contre, à certaines mauvaises foires, il arrivait qu'on ne parvienne pas à vendre ses bêtes. Il fallait alors s'en retourner à la maison - hélas, sans argent ! - et continuer de les nourrir un mois de plus, sans être certain de mieux les vendre le mois suivant.

La règle fixant l'heure du début des tractations n'est venue que plus tard.

Les cours des forges, des restaurants et des hôtels étaient pleines à craquer de charrettes et de chevaux qu'on tenait à mettre à l'abri du temps dans le "MICHOSSE" (nom donné à l'abri.)

Quel encombrement ! quel déballage ! quel marchandage ! car tout se marchandait: aussi bien beurre, volailles et lapins que les grosses bêtes.

On était là. Venu en curieux: pour voir les cours peut-être ! mais surtout pour rencontrer des amis et trinquer au café du coin, où chacun, toujours content de ses affaires, commentait fièrement ses transactions: celles-ci s'arrêtaient lorsque sonnait l'Angelus de midi et les hommes se découvraient.

"Gwerzet e peus ? (Tu as vendu ?) demandait-on un jour à un paysan. Et celui-ci de répondre avec un brin d'orgueil: "Oh ya ! gwerzet e 'meus; ha prenet e m'eus ive" (Oh oui ! j'ai vendu et j'ai acheté aussi.)

Il avait en effet vendu une vache. Mais il n'était pas spécialiste pour toiletter et afficher sa marchandise. Il fallait pour cela qu'une bête soit prise en charge par un "trafiquier": décrottée par ce spécialiste un animal n'avait plus la même allure.

Notre brave paysan ne s'était guère rendu compte qu'il avait acheté la même bête "embellie" mais aussi... beaucoup plus cher qu'il ne l'avait vendue ! Quand, rentré à la maison, sa femme le lui fit remarquer, il y avait, on s'en doute, un peu plus de modestie dans "prenet e m'eus ive."

Ce genre d'aventure ne se renouvelait pas cependant très souvent !

Les "trafiquiers" - des acheteurs-revendeurs - qui par leurs achats dans les moyens centres approvisionnaient les grosses foires - rassemblaient à la fin de la journée les bêtes qu'ils avaient achetées et les conduisaient, en de longues caravanes, à leur destination. Pour les chevaux, il y avait le plus souvent des "toucheurs" - accompagnateurs.

Malgré ses importants marchés, LANNILIS n'a jamais possédé de halles. Sous l'Ancien Régime une bonne partie de la Grand'Place était encombrée d'une quinzaine de baraques fixes, implantées sans ordre par les anciens seigneurs de la paroisse; et les marchands forains s'y installaient le mercredi.

Ces échoppes, qui enlaidissaient la place, devaient en principe suppléer au manque de halles.

L'un des derniers projets de Monsieur de KERDREL en 1813 fut d'en édifier; et il fut questions encore, à plusieurs reprises, d'en construire. Mais le projet n'aboutit jamais.

En 1831, Monsieur LE JEUNE envisageait l'acquisition de ces boutiques: mais le Conseil municipal refusa de donner suite à ce projet du maire. Les baraques n'en furent pas moins expropriées par ordonnance royale du 12 Janvier 1833; et quelques années plus tard, vers 1840, la Grand' Place se voyait définitivement débarrassée et pouvait être aménagée.

Outre les foires et marchés se tenaient aussi à LANNILIS des CONCOURS AGRICOLES.: le premier, uniquement bovin, eut lieu le 14 Juillet 1824, sous l'Administration du Vicomte de Kerdrel.

Le jury devait être composé de M.M. KERMORGANT, maire de PLOUGUIN; Jean-René ABJEAN, adjoint-maire de PLOUGUERNEAU; Claude JAFFRES de LANNILIS, et DAMESME, vétérinaire, maire de LANARVILY: ce dernier n'ayant pu venir fut remplacé par Guillaume GOURIOU, cultivateur à Saint Julien et membre du Conseil Municipal.

Le Concours eut lieu sur l'avenue de KERGROAS (L'Allée verte): et six primes furent distribuées:

- la première de 30 Francs à François FAGON, boucher à Lannilis et la deuxième, également de 30 francs, à Goulven LEON, du bourg de PLOUGUERNEAU (tous deux pour une "vache jaune")
- La troisième prime de 20 Francs " pour un taureau jaune de 2 ans" à Jean Marie GOURIOU de Meshuel; enfin, les trois dernières primes de 20 francs chacune à trois autres cultivateurs de LANNILIS: Jean FLOC'H de Foz-nevez; Yves MARZIN de Drezidou et Jean Marie L'HOSTIS de Kerordrenic.

Ces concours agricoles cantonaux de bovins et porcins se déroulent encore aujourd'hui, mais pas nécessairement à LANNILIS: les diverses communes du canton souhaitant les organiser, à tour de rôle.

Ils n'eurent cependant plus lieu à une époque, puisque le Conseil Municipal de LANNILIS demandait le 21 Février 1885 " le rétablissement du Concours cantonal agricole de LANNILIS dans les conditions primitives : " en présence des souffrances de l'agriculture et pour encourager les cultivateurs."

La Société Hippique de LESNEVEN organise aussi régulièrement des concours de chevaux à LANNILIS.

des heures

tragiques

““
””

~ ~ ~

guerre
occupation
liberation

““
””

LA GUERRE 1914-1918

On note dans le cahier paroissial que le dimanche 10 avril 1921 a été bénite et inaugurée dans l'église de LANNILIS une plaque de marbre relatant les noms des victimes de la guerre. Le travail a été exécuté par Monsieur KERVEVAN, sculpteur-marbrier.

Avec le monument aux morts du cimetière et les noms des rues de VERDUN, DIXMUDE et de la MARNE cette plaque perpétue le souvenir des tristes années 1914-1918.

Si LANNILIS n'a pas eu à subir alors l'humiliation de l'occupation étrangère, elle a cependant connu des privations en tout genre; et à la pénurie s'ajoutaient le renchérissement général des vivres et les réquisitions de toutes sortes: peaux, laines, métal, avoine, blé, foin, paille, bois, chaussures. On comprend que tout ceci ne facilitait pas l'accueil des quelques quatre vingt-cinq réfugiés belges qui avaient cherché asile chez nous au lendemain de l'invasion de leur pays.

La mobilisation a également provoqué de sérieux problèmes de main-d'oeuvre à la campagne en particulier pour les grands travaux de l'été. Ainsi le Conseil Municipal est-il amené à déclarer le 6 juin 1915 : "La présence de J.M. FLOCH, canonnier à VANNES, serait très nécessaire dans la commune à partir des premiers jours du mois de juillet pour la construction et les réparations des moissonneuses et batteuses avant la moisson, ainsi que pour le ferrage des chevaux".

En outre sa présence serait encore indispensable après la moisson pour les réparations des machines agricoles nécessaires pour labourer la terre. La commune étant dépourvue d'ouvriers s'occupant spécialement de ces travaux. Les cultivateurs se trouveraient dans l'impossibilité de faire les travaux agricoles (difficulté de trouver des forgerons).

La scolarisation des enfants a également été perturbée, en particulier en 1915 où il est dit que "l'immense majorité des parents sont dans un état d'énervement au sujet de leurs enfants parce que la rentrée n'a pas encore eu lieu un mois et demi après la date et qu'il faut donc rendre l'école à son affectation en évacuant la troupe".

La guerre, déclarée le 4 août 1914, s'arrêtait à la signature de l'Armistice le 11 novembre 1918.

Le 28 juin 1919, les cloches annonçaient enfin la signature de la Paix avec l'ALLEMAGNE mais entre temps elles avaient hélas trop souvent sonné le glas, puisque LANNILIS a laissé 126 de ses enfants dans cette guerre regardée comme la plus grande de l'histoire.

LA GUERRE 1939 - 1945.

Mais vingt ans après, de septembre 1939 à juin 1940, ce sera "la drôle de guerre" puis cette fois l'occupation quatre ans durant.

L'ennemi s'installe en maître partout (écoles, patronage, maison des oeuvres sans compter les maisons particulières).

C'est à nouveau le temps des restrictions, des cartes de rationnement, des tickets de pain, de vin, de sucre, de viande.

Il faudrait tout un livre pour raconter ce que fut l'occupation, à LANNILIS comme ailleurs. Une époque où se mêlaient parfois le tragique et le comique lorsqu'on évoquait la brutalité de l'occupant ou les bons tours qu'on réussissait parfois à lui jouer.

LANNILIS pourtant était relativement favorisé et on y cherchait volontiers refuge. Dans une coupure de presse du 21 septembre 1942, signée FR. MENEZ, on lit :

"C'est une vision que les brestois n'oublieront pas de sitôt que celle de cette caravane de véhicules de tous âges et de tout gabarit: camions, fourragères, charrettes à bras ou à chevaux, voitures, landaus archaïques, vieux breaks d'avant le déluge pour noces et excursions, se suivant en file ininterrompue au long des routes léonardes, transportant les mobiliers de BREST vers les refuges campagnards: lits de fer, armoires, matelas, tables, chaises et bancs, machines à coudre et bicyclettes emmêlées, le tout surmonté de l'inévitable cage à serins, rescapée de la catastrophe.

De toutes les petites villes de la grande banlieue brestoïse, remarquables par leur esprit de solidarité, il n'en fut point qui se révéla plus accueillante que LANNILIS. Les réfugiés y sont encore au nombre de presque un millier. Ils s'y rendaient, on le conçoit, avec l'espoir d'un prompt retour et sans rien augurer de favorable d'un pareil exil en une bourgade du pays "ploug". Et l'auteur ajoute :

"Les lannilisiens sont souriants, serviables, hospitaliers, différents à beaucoup d'égards de leurs cousins les pigouliers un peu barbares, qui s'en vont "aux îles" à la conquête du goémon. Et les lannilisiennes sont coquettes, conquérantes, souvent jolies, moins cependant, paraît-il, que leurs voisines de PLOUVIEN à qui notre ami Job TREMEL accorde une lointaine ascendance espagnole. Mais par quels mystérieux détours ?"

Qu'on ne s'imagine pas cependant que LANNILIS s'accommodait de la situation. Le pays se prêtait admirablement à la résistance et celle-ci s'organisa très vite, autour de quelques patriotes.

Il n'est pas évidemment possible de relater ici, au jour le jour, leurs innombrables actions tant, pour le rapatriement en ANGLETERRE d'aviateurs anglais et américains ou d'agents français en mission temporaire en zone d'occupation, que contre l'ennemi.

Le plus simple pour évoquer cette période est sans doute d'emprunter au "Livre d'or de la FRANCE combattante et résistante" le récit qu'en donne Etienne MANAC'H, adjoint au chef cantonal. Quitte à y joindre quelques notes glanées en particulier dans les mémoires de Louis BODIGER. On sait combien il s'employa, avec son gendre Robert JESTIN et tant d'autres au sauvetage, à l'hébergement et au convoyage des aviateurs alliés tombés en territoire français. Plusieurs furent conduits au château de KEROUARTZ où le docteur et Madame de LA MARNIERE étaient venus de BREST pour les accueillir.

Monsieur BODIGER avait comme nom de guerre Jean Louis LE BRETON. Robert JESTIN s'appelait Jean COAT. Les fausses cartes d'identité étaient délivrées par la mairie de PLOUGUERNEAU.

On lira aussi avec intérêt les articles publiés dans le TELEGRAMME DE BREST du 10 décembre 1958 et les jours suivants (récits de ROLLAND, BODIGER et LE HIR au reporter HELIES).

RESISTANCE DU CANTON DE LANNILIS

Rapport authentique des faits d'armes

Par Etienne MANAC'H
Adjoint au chef cantonal.

CREATION DE LA RESISTANCE CLANDESTINE DANS LE CANTON DE LANNILIS

C'est dans le courant du mois d'avril 1943 qu'une inconnue fait son apparition d'abord à TREGLOU, puis à LANNILIS, elle a pour mission de se mettre en relation avec certaines personnes du lieu en vue de la création d'une organisation de résistance dans le canton de LANNILIS; cette inconnue, c'est Alice COUDOL.

A cette époque elle était en liaison directe avec LONDRES du réseau "ALLIANCE" et collaborait avec le réseau défense de la FRANCE; elle fut arrêtée et déportée à PFORZHEIM où elle devait être fusillée par la gestapo le 30 novembre 1944. Son corps fut découvert dans le charnier de HAGENSHIES et ramené à BREST.

Dès le mois de mai, elle exprime le désir de se mettre en relation avec la gendarmerie, satisfaction lui est aussitôt donnée et c'est le gendarme DERRIEN qui la reçoit. Après cette entrevue, DERRIEN devient le futur chef cantonal et prend la lourde responsabilité de cette organisation. Il entreprend aussitôt le recrutement officiel de son personnel sur le plan cantonal, englobant les six communes environnantes dans son groupement, à savoir : LANNILIS, PLOUGUERNEAU, LANDEDA, KERNILIS, TREGLOU et COAT MEAL, qu'il divise en trois secteurs: LANNILIS, PLOUGUERNEAU, LANDEDA. La résistance était née et bientôt organisée.

Dès les premiers jours de septembre 1943, le recrutement est à peu près terminé avec un effectif de cinq cents hommes environ.

ORGANISATION DU CANTON

Sous la direction de DERRIEN, sous le pseudonyme de "JEAN MAURICE", on entreprend alors la formation de trois compagnies et d'un état-major avec sa section de commandement.

- Etat-Major et section de commandement	25 hommes
- 1ère compagnie (LANNILIS) Commandant, Aspirant Marcel THOMAS.....	160 hommes
- 2ème compagnie, (PLOUGUERNEAU) Commandant, l'adjudant Jean CALVEZ	160 hommes
- 3ème compagnie, (LANDEDA, TREGLOU, COAT-MEAL et KERNILIS réunis) Commandant, Premier-Maître fusilier Job CARAES.....	160 hommes

<u>TOTAL :</u>	505 hommes

EXPEDITION SUR L'ANGLETERRE

Dans les premiers jours de novembre 1943, le groupement est complètement organisé. Les patriotes du canton commencent leurs actions secrètes.

Dans la soirée du 3 novembre 1943 une quinzaine de parachutistes anglais et américains, ainsi que quelques civils français sont recherchés par la gestapo.

Ils sont conduits à pied par Amédée ROLLAND, Jean PERSON, Job et Fanch MOUDEN jusqu'à l'île TARIEC, la mer étant basse. Ceci à la barbe des soldats allemands casernés dans les casemates à trois cents mètres environ du trajet parcouru sur la grève par les aviateurs. De l'île TARIEC, le convoi est transporté par le bateau de Louis SURLAPIERRE, marin pêcheur à TREGLOU, à l'île GUEINNOC. Les îles sont distantes d'environ six cents mètres. monsieur SURLAPIERRE fait deux voyages entre les deux îles.

Vers 18 heures, aussitôt l'expédition terminée, en lieu sûr et à l'aide d'un poste émetteur les patriotes lancent à LONDRES le message suivant : "LES FAUX COLS DE GEORGES HENRI SONT PRETS CHEZ LA BLANCHISSEUSE". A 19 h 15 à l'heure de l'émission radiophonique, les patriotes ayant pris part à l'expédition eurent le plaisir d'entendre la voix de LONDRES leur accuser réception du message en répétant deux fois celui que leur poste avait émis une heure auparavant.

Le mercredi 5 décembre 1943, dix-neuf aviateurs sont de nouveau conduits à l'île GUEINNOC.

Préalablement à tout ceci, le courrier émanant de tous les pays d'Europe avait été acheminé vers l'île.

Le soir du 24 décembre 1943, les patriotes organisent une troisième expédition sur l'île GUEINNOC, elle se composait de trente-deux hommes. N'ayant pas réussi à embarquer en raison du gros temps, les membres de cette expédition furent ramenés à LANNILIS, où ils fêtèrent gaiement le réveillon. (On en trouvera une relation en fin de chapitre).

Le lendemain soir les trente-deux hommes embarquaient. L'un des radios émet le message suivant "LES TROENES SONT EN FLEURS". Vers 19 h 15 radio LONDRES accuse réception par le message suivant : "JOEL AURA UN AN AU MOIS DE JUIN".

Le 26 décembre, à une heure du matin, l'opération était réussie.

PARACHUTAGE DES ARMES

Le chef cantonal, le gendarme DERRIEN, alias JEAN MAURICE, craignant d'être démasqué par l'occupant, prend le maquis au mois de mai 1944; vers la fin juillet, il se rend à l'état-major de la région, au moulin de BANNIGUEL en KERNILIS et fait signaler à LONDRES qu'il a choisi les garennes de KERIEL en TREGLOUOU comme terrain de parachutage. La nuit suivante, LONDRES envoie un avion de reconnaissance sur le terrain de KERIEL, il est pris dans les projecteurs ennemis et retourne à sa base. Le lendemain, LONDRES annonce que ce terrain est refusé comme lieu de parachutage. JEAN MAURICE proteste auprès de l'état-major qui redemande le terrain, ce qui est finalement accepté.

Dans la journée du 2 août 1944, LONDRES transmet le message tant attendu: "TERPSICHORE MENE LE BAL". La nuit suivante, à 23 heures, les hommes chargés d'intercepter les armes se trouvent sur le terrain.

Ils sont vingt-quatre, disposés en grand cercle autour du terrain pour récupérer le plus vite possible les armes parachutées.

Vers minuit quinze, un ronflement d'avions venant de la direction du nord se fait entendre, il vient tout droit et passe au-dessus du terrain, reconnaît les signaux et vire vers l'ouest en décrivant un grand cercle, puis file vers l'est et disparaît quelques secondes. Soudain, un nouveau ronflement venant cette fois de l'est, tout le monde s'écrie : "c'est lui!" Il arrive presque en rase-mottes, reconnaît de nouveau les signaux et lâche son paquet: des parachutes géants de toutes les couleurs s'ouvrent dans le ciel, les lourds cylindres dans lesquels se trouvent le matériel touchent terre. Sur ordre, tous les patriotes bondissent sur les parachutes couchés sur la prairie illuminée par un superbe clair de lune.

Mesdames BODIGER, JESTIN et PRONOST sont à leur fenêtre et se demandent comment les allemands ont pu être aveugles et ne pas voir ce qui se tramait cette nuit-là.

Le premier avion venait à peine de disparaître qu'un deuxième fait son apparition en décrivant le même cercle que le premier, puis un troisième, un quatrième ne tarde pas et enfin un cinquième, tous ont "pondu"; le terrain est littéralement couvert de parachutes et de cylindres; au lever du jour, tout ce matériel est camouflé; il a été récupéré pour trente tonnes de matériel, le nécessaire pour armer huit cents hommes:

Des fusils mitrailleurs, des mitraillettes, des pistolets automatiques, des grenades et munitions en quantité.... des vivres, une radio avec son poste émetteur. Six hommes sont désignés pour assurer la surveillance du terrain.

Le lendemain, PLOUGUERNEAU commence à enlever ses armes, à les transporter dans son secteur, la carrière du COSQUER en PLOUGUERNEAU.

Mais c'est très difficile: ils ont deux ponts à traverser et les sentinelles allemandes les gardent jour et nuit.

LES PATRIOTES AGISSENT OUVERTEMENT CONTRE L'ALLEMAND

5 août 1944

Tous les patriotes reçoivent l'ordre de prendre le maquis à KERIEL et répondent à cet appel avec empressement, la journée se passe sans incident, mais il n'en est pas de même avec les résistants de PLOUGUERNEAU qui eux prennent le maquis à la carrière du COSQUER et où l'ennemi a, par surprise, attaqué les patriotes au moment où l'on procédait à la distribution des armes.

Nuit du 5 au 6 août 1944

Le chef cantonal reçoit l'ordre d'attaquer les positions ennemies situées à KERBABU en LANNILIS et la casemate du pont de TREGLOU. L'attaque doit être générale et doit se faire à une heure du matin. La section de TREGLOU demande l'honneur d'attaquer la casemate de chez elle; satisfaction lui est donnée avec un effectif de quarante hommes, le restant, soit un effectif de quatre vingt-cinq hommes, sous le commandement du Premier-Maître fusilier Job CARAES, secondé par son frère Jean, attaquera KERBABU. A partir de 23 h 30 les hommes se préparent à l'opération, malgré une intervention du docteur LE BERRE, médecin FFI de LANNILIS, qui apprend à DERRIEN que la radio de LONDRES vient d'annoncer l'arrivée des américains à BREST et demande au chef cantonal si cela vaut la peine de risquer des vies dans des attaques aléatoires.

L'ennemi, mis au courant des intentions des résistants, renforce à temps ses positions; les patriotes vont subir un échec surtout à KERBABU où ils se sont trouvés en face d'une centaine d'hommes sur la défensive et non 25 comme il avait été signalé.

ATTAQUE DE KERBABU

Les résistants commencent par encercler la position ennemie et se préparent à l'attaque. A une heure, le signal est donné, tous les hommes bondissent vers les objectifs assignés, ils sont arrêtés et cloués au sol par un violent tir de barrage.

La plupart des jeunes de cette attaque n'ont jamais tenu une arme et ce baptême de feu les impressionne vivement.

Néanmoins, quelques groupes réussissent à avancer et donnent l'assaut à la position. L'ennemi, supérieur en nombre, en matériel et terré dans des emplacements de tir préparés à l'avance, interdit par son feu, l'accès à la position. Le chef de détachement juge inutile de continuer le combat et donne l'ordre de repli; au même moment l'ennemi contre-attaque. Les hommes se regroupent au point de ralliement où l'on procède à l'appel; il y a neuf manquants. Ce sont :

- Jean CARAES, de LANDEDA, chef de section, chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, trois croix de guerre et de nombreuses décorations coloniales, a trouvé la mort en voulant sauver un de ses hommes blessés et tombe dans les lignes ennemies;
 - Jean François LAOT, de LANNILIS, jeune volontaire de 18 ans, tué à son poste de combat, étudiant;
 - Théophile TROADEC de TREGLOU;
 - François ROLLAND, de LANDEDA;
 - François COUM, de LANDEDA;
 - Olivier LE BRIS, de TREGLOU;
 - Prosper GUIZIOU, de TREGLOU;
 - Roger STEPHAN, de TREGLOU;
 - François FALC'HUN, de TREGLOU;
- blessés et tombés entre les mains de l'ennemi, qui les ont achevés.

Le 9 août suivant à 17 h 30 également à KERBABU seront fusillés dans le dos Joseph CORRE de KERNOUES et Paul APPERE de PLOUESCAT venus à la recherche d'un cheval.

La municipalité de LANNILIS a décidé le 23 août 1945 d'ériger un monument à leur mémoire à l'entrée du château de KERBABU.

ATTAQUE DE LA CASEMATE DE TREGLOU

Comme la précédente, cette attaque a lieu à la même heure que celle de KERBABU et, comme elle, commence par encercler la position. L'ennemi ayant vu la manoeuvre, se renferme dans son abri bétonné. Peu importe, le chef de section DUREL, lance une grenade incendiaire et suffocante qui, si elle explosait à l'intérieur de l'abri, obligerait l'ennemi à se rendre. La casemate est dotée d'une seule ouverture, le créneau de tir; le chef de section accompagné de deux hommes réussit à s'approcher à trois mètres de cette ouverture. Ils sont accueillis par de violentes rafales d'armes automatiques. L'un des hommes est blessé, Jean POTIN de KERIEL. Le chef de section ne perd pas courage, il profite d'une accalmie pour lancer sa grenade.

La grenade éclate malheureusement à l'extérieur. Le filet de camouflage a fait dévier l'engin.

Les patriotes décident alors de laisser tomber des grenades dans les tuyaux d'aération, l'ennemi tient toujours. Les hommes pour en finir avec lui, après avoir versé de l'essence et du pétrole dans ces mêmes tuyaux, y mettent le feu; l'ennemi ne se rend toujours pas. Dans l'intervalle, l'allemand reçoit du renfort. Une conduite intérieure arrive d'abord et s'arrête sur la chaussée en face de l'ouvrage; à l'intérieur de cette voiture, trois officiers allemands et un chauffeur russe. Les hommes en position déclenchent un violent tir sur cette voiture et deux officiers sont tués net, un troisième et le chauffeur sont blessés et faits prisonniers; le chef de section emploie alors le grand moyen; il prend l'officier fait prisonnier et le pousse en avant jusqu'à l'entrée de la casemate, là, il lui ordonne de dire aux soldats de se rendre. L'officier parle avec ceux-ci et la lourde porte blindée s'ouvre. Le chef de section méfiant, tient son prisonnier d'une main tandis que, de l'autre, il tient sa mitrailleuse prête à tirer. Il n'eut pas à le regretter. D'abord, il crut que l'ennemi allait se rendre, mais pas du tout; par surprise, deux soldats allemands lui arrachent son prisonnier à seule fin de le traîner avec eux dans la casemate. Le chef de section ne perd pas son temps lui non plus, il fait feu de sa mitrailleuse et tue non seulement l'officier, mais également les deux soldats qui venaient de le lui enlever. Se trouvant lui-même en face du créneau de tir il est obligé de battre précipitamment en retraite, il l'a échappé belle. Entre temps, les allemands rentrent leurs cadavres et referment la porte de la casemate. Les patriotes se retirent et constatent avec regret la mort d'un de leurs camarades, Jean Louis LANDURE, de LANDEDA, ancien prisonnier nouvellement rentré de captivité et tué à son poste de combat.

Se sont distingués au cours de cette attaque :

- DUREL, chef de section de KERHUON, réfugié à LANNILIS;
- Théophile JAOUEN et François PALLIER du bourg de TREGLOU;
- François HORELLOU, réfugié à TREGLOU.

Dans la matinée du 6 août le bourg de TREGLOU est envahi par les allemands qui menacent de mettre le feu aux maisons si personne ne leur dit où se trouvent les "terroristes". Une femme réussit à venir à KERIEL prévenir les FFI; la situation est critique. Les FFI décident de lever le camp.

Les patriotes du canton de LANNILIS ont pris part à tous les combats de la libération: de COAT MEAL, MILIZAC, SAINT RENAN, TOULBROC'H, LE CONQUET et BREST, au cours desquels ils ont subi les pertes suivantes : 17 morts et 27 blessés légers et fait subir à l'ennemi une perte de 45 tués et 30 prisonniers.

Le Canton de Lannilis a été libéré le 11 AOUT 1944: l'ennemi s'est rendu sans combat.

MEMORABLE REVEILLON !

(QUAND LA REALITE DEPASSE LA FICTION ...)

Bien que LONDRES ait fait savoir qu'un bâtiment allié viendrait jeter l'ancre vingt-quatre ou quarante-huit heures plus tard devant l'île Tariéc, temps permettant, les aviateurs alliés, des américains principalement, sont un peu désabusés, ils n'y croient plus....

Ils vont sans doute être fait prisonniers. Bon, c'est entendu, mais auparavant, ils vont s'offrir un de ces réveillons dont on se souviendra longtemps et dont on parlera après les hostilités, dans les "chaumières" du DAKOTA et du MINNESOTA. Désormais, rien ne saurait plus arrêter les "yankee". Ils veulent fêter NOEL, ils le fêteront à la française !

La colonne se met en route vers LANNILIS où elle parvint sans avoir été repérée. L'heure est à la recherche de victuailles et de liquide. Ce qui n'est guère aisé au plus fort de la guerre. Pourtant les délégués au ravitaillement parviennent à se procurer une impressionnante réserve de champagne, c'est l'essentiel. Il s'agit maintenant de le boire en paix.

On pourrait sans doute dénicher un petit coin tranquille, un grenier désaffecté, un hangar agricole. Non, avec une rare inconscience ou au contraire une diabolique astuce, il est décidé que le réveillon aura lieu chez Madame PALLIER, qui exploite un café route de la gare, à l'emplacement de l'actuel dojo, c'est-à-dire au beau milieu des casernements allemands qui sont gardés militairement jour et nuit. Des sentinelles se croisent sans arrêt, bottées et casquées, prêtes à toute éventualité.

MAO et ses hommes du deuxième bureau connaissent bien l'établissement de Madame PALLIER. Ils y sont déjà descendus à de nombreuses reprises et on a pu les voir, le matin se débarbouiller dans la cour côte à côte avec les allemands.

Vous n'avez donc peur de rien, interroge un jour Madame PALLIER ?

Nous sommes armés, répondirent-ils en désignant d'un doigt négligeant leur "poche revolver" où se dessine à travers l'étoffe, la forme de colts automatiques, calibre "45". C'est dans cette atmosphère assez exceptionnelle que les membres du deuxième bureau et les aviateurs alliés se proposaient de participer aux réjouissances de NOEL.

Il va se passer cette nuit-là à LANNILIS des événements incroyables au point que l'on peut se demander s'ils ne sont pas uniques dans l'histoire de la guerre. S'il prenait fantaisie à un metteur en scène de les porter à l'écran, on croirait à coup sûr au "chiqué", au truquage, à l'invention pure et simple, à une imagination débridée et galopante.

Les faits que nous rapportons ici sont rigoureusement authentiques et plusieurs dizaines de lannilisiens pourraient en apporter témoignage. Ils ont été vécus et sont véritables.

Les joyeux réveillonneurs sont arrivés paisiblement un à un, au café où ont été transportées les provisions. Les sentinelles n'ont même pas manifesté de surprise. Pourquoi s'inquièteraient-elles d'ailleurs ? Chacun a bien le droit de passer la soirée et la nuit de NOËL à sa manière....

Chacun s'est installé sagement autour de la table et, dans la plus détendue des ambiances, on débouche la première bouteille de champagne.

COMME CHEZ SOI

Il y a au sein de l'équipe un grand diable d'américain, d'un robuste dilettantisme et d'une souriante assurance, un culot tranquille comme on dit. Il prétend n'aimer que le whisky à dose raisonnable et effectivement sa première coupe de champagne ne paraît lui apporter qu'une satisfaction mitigée. Elle ouvrira cependant la voie à la plus extraordinaire série de toasts qui se puisse concevoir.

Au deuxième essai, le yankee lève un sourcil intéressé, au troisième les deux sourcils se froncent simultanément, preuve que l'intérêt a doublé.

Eh, Eh, fait-il, au quatrième, dans sa langue d'origine.

La cause est entendue. Les crus champenois ont fait un adepte de plus. Par la suite en dépit des conseils de modération de ses camarades le gars, appelons-le SMITH, se servira lui-même et de l'avis des témoins lannilisiens de la scène, il ne s'octroyait pas que des fonds de verre.

SMITH, il faut le dire n'est pas le seul à flirter avec le champagne et bientôt, entre chaque plat, les alliés se lèvent pour entonner le "GOD SAVE THE KING" ou le "STAR SPANGLED BANNES".

Ce qui est surprenant, c'est que tout ceci se passe à quelques mètres des baraquements allemands et, juste devant une sentinelle dont on devine, de temps en temps à travers la vitre embuée, le casque de fer et dont on entend, pendant les accalmies, les pas martelés sur le sol glacé.

"HALTE - HELLO" !

L'abus de champagne a eu pour SMITH des effets inévitables. Il doit sortir. On tente bien de l'en empêcher mais autant s'adresser à un mur. Avant que quiconque ait pu s'interposer, SMITH est dehors. Le voici au milieu de la cour, dans l'air glacial de cette nuit de NOËL 1943. Il titube, mais n'en continue pas moins à siéfloter. La présence à ses côtés de la sentinelle allemande ne l'émeut pas du tout.

A l'intérieur du café, tout le monde est blême et madame PALLIER en a, on le comprend, des sueurs froides. Il ne se passera rien pourtant ou plutôt si. Quelque chose qui dépasse l'entendement !

"HALTE" a braillé la sentinelle.

"HELLO" fait l'autre de plus en plus décontracté.

Au milieu de la cour, le teuton et le yankee vont entrer en grande conversation.

BREVE MAIS FRACASSANTE RENCONTRE

SMITH a beau être en civil, la situation paraît sans issue. La sentinelle ne va pas tarder à vider son chargeur au train où vont les choses. Pour madame PALLIER et les siens ce sera la déportation ou le poteau d'exécution. Mais non ! Ce SMITH possède décidément une chance infernale, car l'allemand ne comprend rien à l'anglais pas plus que SMITH à l'allemand. Heureusement d'ailleurs. Ils en sont donc réduits tous deux à s'exprimer par gestes et bientôt de sonores éclats de rire fusent dans la cour.

Ils sont copains "à la mort".

Si copains que SMITH explique au teuton qu'il est complètement absurde de monter la garde une nuit de NOEL d'autant plus que, tout à côté, derrière le mur, il coule à flot un si bon champagne.... "champagne", l'autre a compris.

A présent, ils font l'un et l'autre bras-dessus, bras-dessous, une entrée tonitruante dans l'arrière salle du café devant tous les convives sidérés, inquiets et furieux....

Pendant le reste du réveillon, l'allemand, qui n'est pas du type contrariant, et qui surtout ne comprend pas un traître mot de ce qu'on lui dit, ne cessera de faire écho aux toasts de SMITH en faveur de la victoire des alliés et de l'écrasement de l'ALLEMAGNE, en somme très pacifiquement, ils échangent des "canons". "Peut-on être idiot à ce point" interroge en anglais le yankee déchaîné !

"YA, YA", opine l'autre, transporté, conquis, ravi, comblé.....

UNE EVASION MOUVEMENTEE

Il est environ 12 h 30, le dimanche 28 mai 1944; Monsieur BODIGER est monté à l'étage de sa maison, embrasser sa petite fille qui vient de naître.

A peine descendu, voici que les occupants font irruption chez lui; après un bref entretien Joseph WIRT, soldat interprète à la KOMMANDATUR de LANNILIS invite Monsieur BODIGER à l'y accompagner et lui dit "je suis venu vous chercher et vous allez me suivre, et si vous êtes innocent !!!!"

Ayant tout de suite compris qu'il vient procéder à son arrestation, Monsieur BODIGER lui demande l'autorisation de prendre son veston laissé dans la chambre et de se chauffer. WIRT lui fait confiance et attend Monsieur BODIGER dit à TINE (madame PRONOST) "sers-leur un verre en attendant, pour fêter la naissance de ma petite fille". C'est ce qu'elle fait.

Calmement et même en souriant, BODIGER monte l'escalier conduisant à sa chambre et ne prend que sa veste; il ouvre la fenêtre donnant sur la cour et d'un bond saute dans la cour du voisin chez lequel il entre. Il veut sortir par la rue, mais les allemands sont nombreux sur le trottoir et bien armés. Il prend son élan et saute le deuxième mur donnant sur le jardin du docteur MORVAN; il n'a jamais été aussi lesté de sa vie. Le mur fait au moins trois mètres de haut. Le docteur MORVAN et le colonel LE BON, son beau-frère, se promènent dans le jardin et demandent à leur voisin ce qui se passe. Monsieur BODIGER leur explique que les allemands sont à ses trousses et demande à passer par la maison, pour atteindre la grand'place. A cinquante mètres de lui se trouve l'officier allemand chargé de son arrestation. Tranquillement BODIGER allume une cigarette et traverse la place. Il se dirige vers le LIA, passe par la cour de la ferme STEPHAN en leur disant de ne pas signaler son passage. Puis il se dirige vers PELLAN à la ferme de Monsieur Louis LE BORGNE, après avoir semé du poivre sur sa route, les allemands possédant des chiens.

La soeur de Madame LE BORGNE, Madame NICOLAS, arrive du bourg de LANNILIS et explique à Monsieur BODIGER ce qu'il s'y passe: LANNILIS est cerné et personne ne peut y entrer ni sortir et les allemands fouillent les maisons.

BODIGER se cache dans une écurie et se faufile dans le ratelier rempli de paille.

Pendant ce temps à la maison de Monsieur BODIGER c'est le branle-bas. WIRT, ne voyant pas Monsieur BODIGER descendre, l'appelle, puis monte jusqu'à la chambre où se trouve Madame BODIGER, Robert JESTIN son beau-fils, Madame JESTIN et le nouveau-né. Suivi de TINE il inspecte l'autre chambre. Personne ! A ce moment il donne l'alerte par la fenêtre. Immédiatement la maison est investie et refouillée de fond en comble avec jurons, pertes et fracas.

WIRT a compris que Monsieur BODIGER s'est échappé et il déclare tout haut. "Cet homme a des nerfs de fer".

Toute circulation est interdite dans les rues; les hommes trouvés dans le bourg sont arrêtés et conduits dans la cour de Monsieur GAULIEZ, négociant en vins à LANNILIS. Ils sont relâchés après 21 h 00 et après vérification d'identité. Ils sont deux cents environ.

Peu après, l'interprète demande à madame BODIGER de le suivre, puis s'avisant qu'il y a un homme dans la maison ils embarquent Robert JESTIN et le conduisent à BREST dans un des cars BODIGER conduit par Jean PRONOST.

Le chauffeur ne s'aperçoit de la présence de Robert JESTIN dans le car qu'en arrivant à BREST. Il veut lui parler mais se fait repousser par les gardes allemands. Robert JESTIN est incarcéré à PONTANTOU dans la même cellule que Jean Louis ROLLAND, député de LANDERNEAU.

Le lendemain vers 06 h 00 du matin Monsieur LE BORGNE vient réveiller Monsieur BODIGER pour le conduire chez Job PRONOST à TROREON.

A travers champs ils gagnent TROREON. Dans l'après-midi Amédée ROLLAND, Joseph JESTIN, Michau CARAES et Jules GUIRIEC lui rendent visite et lui disent : "il faut t'éloigner d'ici et surtout de LANNILIS".

Monsieur BODIGER ira dès lors se cacher au moulin du DENEZ, chez MORVAN à PLOUVIEN puis au moulin de KERIBER où il restera jusqu'au 12 août 1944.

Son beau-fils Robert JESTIN, libéré le 6 juin suivant, s'y rend de temps à autre par des chemins détournés et le tient ainsi au courant de ce qui se passe chez lui.

AU MOMENT DE LA LIBERATION

(quelques faits)

A la suite de l'affaire de KERBABU, M. Jean de KERDREL, maire et M. Maurice KERVEVAN, son adjoint, furent pris comme otages le dimanche matin 6 Août. Le Docteur Le BERRE devait obtenir leur libération dans la soirée du même jour, en échange - et en reconnaissance - de soins prodigués à des allemands blessés dans un accident de side-car: venant de la direction de Lesneven à vive allure, ils avaient perdu le contrôle de leur véhicule qui se renversa soudain à la hauteur de la place aux veaux. Un témoin de la scène raconte:

" Les trois hommes qui sont à bord sont grièvement blessés. Alertés par le bruit, deux lannilisiens se précipitent à leur secours malgré le couvre-feu: une patrouille allemande arrive sur les entrefaites: ils sont pris pour des terroristes et pour responsables de l'accident. Sous la menace des armes ils essaient vainement de faire comprendre qu'ils portent secours aux blessés. Le Docteur Le BERRE arrive sur place et ordonne à nos concitoyens de porter les blessés dans une habitation proche. Le Docteur Le Berre soigne deux des blessés; le troisième est dans un état grave. C'est alors qu'arrive un officier allemand, médecin de la garnison, qui se rend compte immédiatement de l'action humanitaire des français et remercie le docteur Le BERRE pour les soins pratiqués à ses soldats.

Le Docteur Le BERRE fait remarquer à l'officier allemand qu'il n'a fait que son devoir de médecin; mais qu'en échange, lui, officier allemand, pourrait exprimer sa gratitude par une action en faveur du maire et de son adjoint, retenus en otage depuis le matin. " De fait, les deux hommes sont donc libérés peu après.

=====

Au lendemain de la Libération, " des comités locaux de la libération" se mirent en place un peu partout. Celui de LANNILIS était composé de: M. MANAC'H, retraité; Marcel THOMAS, instituteur; Amédée ROLLAND, commerçant; Jean Le HIR, commerçant; Joseph GOUÉZ, cultivateur; Gabriel LOSSOUARN, cultivateur; René LE CORRE, receveur le l'Enregistrement; Yves GUIZIOU, garçon de chais; Jean BESCOND, retraité.

Par les élections, M. de KERDREL qui avait dû cesser ses fonctions de maire, par arrêté préfectoral du 21 septembre 1944, fut réhabilité. Son attitude franchement anti-allemande, durant l'occupation, ne pouvait pas être mise en doute; même s'il avait pu faire partie du " Conseil départemental". On connaît ses démêlés avec l'occupant: lorsque le 16 novembre 1942, - tandis que l'école publique des garçons où cantonnaient les allemands flambait- il déclarait que l'incendie était dû " incontestablement à l'imprudence d'un soldat allemand."

Quelques mois auparavant, son fils Henri, qui avait exécuté la caricature d'un soldat allemand marchant au pas de l'oie - avec la légende suivante: " Sale boche qui bouffe les patates françaises: bon pour la Russie" -- fut renvoyé du collège de Lesneven à la demande expresse des autorités allemandes et avec des menaces à peine voilées pour M. de KERDREL, père.

Grandes

Figures

Lannlisiennes

L'ABBE GUILLAUME LE JEUNE

(DU GUILLEC)

1735 - 1807

Jon KERRABU

L'abbé Guillaume LE JEUNE naquit au Guillec Vihan en LANNILIS le 12 mars 1735. Ses parents, cultivateurs aisés, exploitaient outre la ferme du Guillec-Vihan une autre ferme voisine, aujourd'hui disparue: le Bout du Mail, en breton Pen ar Vail, qui était située entre le Guillec, Kerscao et Kerbabu. Ces deux fermes dépendaient, à l'époque, de la Seigneurie de Kerbabu qui possédait de plus les fermes de Veleury, Kerbabu, Toulran, Torchen, Guinarc'hant, Pembrat, Langaer, le manoir de Kêrazan, le moulin du Châtel, la Fontaine Rouge, Kerdren, Feunteun ar Spenn et quelques autres tenues de moindre importance.

Le père du futur abbé était un paysan cultivé et il dut sans doute à cette raison d'être choisi, pendant plusieurs années, comme Gouverneur de la Chapelle Notre Dame de Trobêrou.

Guillaume LE JEUNE fit d'excellentes études secondaires à Saint POL DE LEON et, celles-ci terminées, il entra au grand séminaire de cette ville. Le 11 mars 1758, il recevait la prêtrise dans la cathédrale de St POL et il revenait aussitôt à LANNILIS prendre rang dans le clergé de notre paroisse qui à l'époque ne comprenait pas moins de neuf prêtres. Son rôle à LANNILIS consista à aider ses confrères dans la desserte des fondations qui existaient dans les très nombreuses chapelles. Le 10 juillet 1759, il présida en l'église de LANNILIS, une double cérémonie qui dut l'émouvoir profondément: le remariage de son père veuf avec Jeanne GOACHET, de Poulduff-Vihan et le mariage de sa soeur Marie-Françoise avec François GOACHET, frère de Jeanne. Ce jour donc Gabriel LE JEUNE devenait le beau-frère de sa fille, ce qui est tout de même exceptionnel.

Après quelques autres années de vicariat à SAINT PABU, l'abbé Guillaume LE JEUNE obtenait en 1771, au concours, la paroisse de LANDEDA où il s'employa à soulager les nombreuses misères qui étaient à cette époque la plaie de cette paroisse. Considéré par l'évêque de LEON comme un sujet d'élite: n'était-il pas membre de l'académie celtique. Grand prédicateur et parolier de cantiques: on lui doit entre autres les chants:

- Tavid o tud heb credenn;
- Pa zaoulinomp;
- E tal o kroaz.

Il était nommé le 22 juillet 1784, au concours, recteur de PLOUGOULM, qui passait pour l'une des plus belles paroisses du diocèse. C'est là que la Révolution devait le trouver fidèle à sa foi et à son sacerdoce. Il ne voulut pas émigrer et il essaya de se maintenir, le plus longtemps possible, dans sa paroisse. Le dimanche 16 décembre 1792, alors qu'il était au confessionnal, une troupe de soldats révolutionnaires pénétra dans l'église en tirant des coups de fusils. Malgré la résistance des paroissiens, l'abbé LE JEUNE fut arrêté, conduit à Saint POL, puis emprisonné au Château du Taureau à MORLAIX. Evitant de justesse l'échafaud, il fut condamné à la déportation et embarqué le 18 avril 1793 pour BREME où il reçut, comme ses confrères les autres prêtres français déportés, le meilleur accueil de la part des autorités et de la population allemandes.

Après neuf ans d'exil, le Concordat permettait à l'abbé LE JEUNE de rentrer en 1802 à PLOUGOULM où on le vénérât de plus en plus comme un saint. C'est dans cette paroisse qu'il mourut très pieusement le 28 mars 1807.

Ajoutons que ce prêtre lannilisien, vaillant confesseur de la foi, a toujours des parents dans notre paroisse: les LOSSOUARN, du Guillec, du Rascol et de Feunteun-Lez sont en effet ses arrière-petits neveux.

CLAUDE LE LAE (1745-1791)

Le 8 avril 1745 naissait au village de Gorrékêar-Coum, Claude Marie LE LAE, neuvième des dix enfants d'Olivier LE LAE et de Jeanne LE ROY. Le père né au Guillec-Vihan en 1698 était venu s'installer en ce village lors de son mariage en 1724 et y tenait une ferme assez prospère.

A dix-huit ans, en octobre 1763, le jeune Claude entra au collège de Saint POL DE LEON et à la fin de ses études secondaires alla faire son droit à RENNES, où il devint avocat en 1773. Sa carrière devait s'écouler sans éclat et son nom serait demeuré inconnu de ses compatriotes si de bonne heure les muses ne l'avaient inspiré.

En 1790 il était nommé juge au Tribunal du district de LANDERNEAU où il mourut le 11 juin 1791 à peine âgé de 46 ans.

COMBRÿ dans son "Voyage dans le FINISTÈRE" fait de Claude LE LAE "un des meilleurs poètes bretons. Ses vers ont encore la faculté... de faire rire aux éclats, d'un rire inextinguible, les hommes de la campagne les moins instruits, les gens de ville les plus éclairés, les femmes, les enfants, tous ceux qui les entendent..."

LE LAE composa des chansons ingénieuses, originales... on y trouve de la facilité. Il adressa des vers français à Monseigneur d'EXPILLY, évêque du FINISTÈRE à son passage à LANDERNEAU dans les premiers temps de la Révolution, dont il avait sans doute sincèrement souhaité l'avènement, mais dont il aurait aussi sans doute désavoué les excès. Peut-être, a-t-il inspiré notre Président de la République (convaincre et non contraindre), en déclarant à l'évêque que "dans la guerre d'opinion, frapper n'est rien. Il faut convaincre".

L'oeuvre de LE LAE est d'une telle abondance que son biographe, Gaston ESNAULT, professeur d'université, lui a consacré un fort volume de trois cents pages (vie et oeuvres comiques de Claude Marie LE LAE - Editions Champion - PARIS 1921).

Ses écrits pourraient laisser croire, à tort selon Monsieur ESNAULT, qu'il fut un des précurseurs de l'anticléricisme - toujours est-il que certains de ses vers assez irrespectueux pour la hiérarchie appelleraient quelques réserves.

Ses odes satiriques et plusieurs de ses épigrammes lui ont valu maints ennemis.

Les plus importants de ses poèmes sont "Les Trois Bretons" et "l'Ouessantide", en français et la burlesque "Oraison funèbre de Michel MORIN", en breton. Un chef d'oeuvre de gaité, de plaisanterie et de naïveté maligne.

Une de ses chansons a eu son heure de célébrité à LANNILIS en 1772. Elle est intitulée "AOTROU DOUE LANNILIS" et a trait aux discordes qui régnaient alors dans la paroisse entre le corps politique et la noblesse, au sujet de la reconstruction de l'église paroissiale interdite depuis juillet 1766.

Elle comporte pas moins de vingt-cinq couplets de huit vers chacun.

L'auteur y déplore d'abord longuement l'état de détresse de l'édifice fermé :

"Aotrou Doue LANNILIS
Pe stad ho kwelan me
Kollet hon eus ar feis
Ervez an oll doare
Red e ve eur vro baian
Heb tam relijion
Leser an ilis gristen
En eur seurt abandon".

Puis il demande à ses compatriotes d'abandonner leurs disputes et d'imiter leurs voisins :

"Chenchit eta va brois
Tremen poent eo furat
Imitit Plouiskernis
A zesk d'eoc'h an hent mad
Imitit ar Voure'hvennis
Baleit var an roudou
Hag o pezo hent ilis
Evit dre brocesou".

Après d'autres longs développements l'auteur termine par une prière :

"Va Doue en hon touez
lakit en union
Pedit evidomp ivez
C'houi hon daou sant patron
Evit m'hor bezo ilis
Da veuli oc'h hano
Ne vezo mui LANNILIS
Na farz ne mez ar vro".

LE LAË qui a donné son nom à l'une de nos rues est le premier en date de nos poètes locaux.

Le mercredi 6 septembre 1953 lors du congrès de l'Union Régionale Bretonne qui se déroulait à LANNILIS, une plaque commémorative a été apposée sur sa maison, aujourd'hui démolie.

CHARLES FERCOG

(1764 - 1841)

Secrétaire de Talleyrand

Il est un personnage qui occupa un poste important au début de l'Empire dans les coulisses du pouvoir, bien que son nom soit resté fort obscur jusqu'à jours; c'est Charles FERCOG, secrétaire particulier de TALLEYRAND.

Charles-Louis-Saturnin-Marie FERCOG naquit au bourg de LANNILIS le 27 novembre 1764. Son père était receveur des devoirs et devint plus tard notaire public puis impérial. Par sa mère, Marie-Olive ULFIEN, il appartenait à une famille bourgeoise de SAINT RENAN où son grand-père était également notaire. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut dirigé sur le collège de SAINT POL DE LEON, le seul qui existât à cette époque dans le diocèse de LEON. Tonsuré le 23 septembre 1779, considéré comme un sujet d'élite, il fut désigné par l'évêque pour poursuivre ses études au Séminaire de Saint-SULPICE à PARIS.

L'abbé FERCOG passa au moins huit ans à PARIS, de 1780 à 1788. En décembre de cette année, il y recevait le sous-diaconat puis était rappelé par l'évêque dans notre diocèse. Diacre le 19 septembre 1789, monsieur FERCOG recevait la prêtrise à SAINT POL DE LEON le 20 mars 1790. Quelques jours plus tard, il chantait à LANNILIS sa première grand-messe, dernière cérémonie de ce genre sous l'ancien régime.

Nommé professeur de physique au collège de SAINT POL DE LEON, Charles FERCOG refusa le serment schismatique et, le 15 février 1792 fut, comme tous ses collègues expulsé du collège qui dut fermer ses portes quelques mois plus tard. Réfugié dans sa famille à LANNILIS, puis à TREGLOU, FERCOG ne tarda pas à émigrer en ANGLETERRE d'abord puis, probablement aussi, en ESPAGNE. C'est sans doute durant son exil en ANGLETERRE qu'il fit la connaissance TALLEYRAND, l'ex-évêque d'AUTUN, qui allait jouer un rôle si considérable dans les sphères officielles sous l'Empire et la Restauration. Professeur de mathématiques au collège d'AURILLAC en 1802, précepteur dans la famille TALLEYRAND en 1803, Charles FERCOG est, quelque temps après, appelé au ministère des Relations Extérieures et prend ses fonctions de "secrétaire particulier de Monsieur de TALLEYRAND". Tout en continuant ses relations avec le Ministre, FERCOG est nommé le 21 juin 1804 professeur de mathématiques transcendantes au lycée de BOURGES. En 1808, il est bibliothécaire au château de VALENCAV (Indre), propriété de TALLEYRAND avec NAPOLEON, FERCOG rentre dans l'enseignement et est nommé professeur de philosophie au lycée NAPOLEON, actuellement lycée HENRI IV à PARIS. C'est sans doute là qu'il trouva un lannilisien parmi ses élèves: le jeune MOCQUARD, fils de Christophe MOCQUART, avocat à LANNILIS.

Que pensaient ses contemporains de FERCOG ? Voici l'avis autorisé de Daniel MIORCEC de Kerdanet, de Lesneven : "l'abbé FERCOG était un homme de beaucoup d'esprit et d'instruction, d'une grande douceur et d'une extrême urbanité. Cette dernière même avait fait dire de lui que, bien que né en BASSE-BRETAGNE, il avait tout l'acquit et tout le moelleux des hommes de cour. Il était tout à ses amis, tout à ses concitoyens, tout aux autres et peu de chose à lui-même". Quant à Habasque, juge au Tribunal de SAINT-BRIEUC, il loue sa rare facilité d'élocution: monsieur FERCOG m'entretint d'une multitude d'hommes de lettres, de femmes célèbres, de savants, d'artistes et de courtisans qui étaient venus tour à tour, de tous les coins de l'EUROPE, poser devant lui à la table du prince de TALLEYRAND.

Charles FERCOC fut admis à la retraite le 13 juillet 1818 mais il fut appelé quelque temps après à continuer ses services au Ministère des Relations extérieures en qualité de traducteur des langues anglaise, italienne et espagnole, ce qui lui valut une retraite un peu plus forte.

Retiré en 1834 à VERSAILLES, au n° 47 de la rue Neuve, l'ancien professeur y mourut le 13 avril 1841, à l'âge de 76 ans. Ses obsèques eurent lieu le lendemain en l'église Notre Dame de VERSAILLES.

Extrait de *Ma grand mère*
Madame Auguste Penker
(Marie Anne Willette)
153
1938

LEOCADIE PENQUER

(1817 - 1889)

Le 14 février 1817 naissait au château de KEROUARTZ, Françoise, Eloïse, Léocadie, VABRE-HERSENT. Si son père, un ancien percepteur des contributions directes, était "breton pur sang", sa mère Sophie COBAN, était par contre, dauphinoise par son père.

La petite Léocadie, LEO pour les siens, adolescente, aimait déjà noter dans un cahier de brouillon toutes les émotions et tout ce qu'elle rapportait en elle de ses promenades dans les champs ou sur les rochers où elle grimpait et à les traduire par des chants qui bruissaient dans son âme rêveuse.

OK
A dix-sept ans, Léocadie épousait un jeune officier d'infanterie coloniale, Monsieur Victor BURLE, qui devait mourir commandant de l'île des SAINTES aux ANTILLES quinze ans plus tard la laissant veuve avec deux enfants, ANNE et ALFRED. Page 19

C'est alors la désolation, qui transparait dans la mélancolie de ses oeuvres :

"Quand le printemps revient tout paré de ses fleurs
"Quand l'herbe reverdit là-bas dans la vallée
"Je m'assieds sur la pierre et je regarde ailleurs
"Que me fait le printemps à moi pauvre isolée!

Les jours passent et voilà qu'à l'occasion d'une maladie grave de son garçon elle appelle à son chevet le jeune docteur PENQUER, récemment arrivé à BREST : la rencontre sera décisive, puisque leur mariage, bientôt annoncé, est célébré quelques mois plus tard, le 15 septembre 1851. N'est-ce pas l'épisode de la fleur ?

"Il passait, il passa. La rue était déserte
"J'étais seule et pensive à ma fenêtre ouverte
"Je tenais à la main une fleur qui tomba
"Il vit la fleur, la prit et me la déroba
"Puis sans se retourner, il descendit la rue
"O rêve ! Illusion ! Vision disparue.
"O charme ! Enchantement ! O chimère ! O douceur
"Avec la fleur j'avais laissé tomber mon coeur !

Page 22

De son coeur, de sa plume sortent désormais, chaque jour de nouveaux poèmes qui chantent la vie familiale.

Ce sont : "Les Chants du Foyer" - "les Révélations Poétiques" - "Mes Nuits" - puis "Velléda" inspiré des "Martyrs" de CHATEAUBRIAND.

naissance
de Marie

mais pourquoi ignorer la naissance de Marie?

La lecture du recueil de ses poèmes par le grand poète LAMARTINE lui viendra, avec une invitation à venir le voir à PARIS, la réponse suivante :

Page 24 ("Je serais bien heureux de voir de si beaux sentiments reproduits non seulement pour moi mais pour la FRANCE".

Quelque temps plus tard Victor HUGO, alors en exil à JERSEY, la comblera d'éloges lyriques et d'encouragements : "continuez, continuez, lui écrit-il, sacrifiez vos dernières timidités. Vous êtes une âme ailée. Envolez-vous". Puis ce sera MICHELET qui lui écrira: "Je suis ravi Madame" et SAINTE BEUVE l'assurera qu'à l'Académie Française on lit ses vers.

Madame Léocadie PENQUER mourut à BREST, au 16/18, rue du château, le 19 décembre 1889.

Elle édifia tout son entourage par sa sérénité à l'heure dernière, s'en remettant à DIEU qu'elle avait identifié à peu près avec son mari, le docteur PENQUER-SALAUN, qui fut longtemps sénateur-maire de BREST et président du conseil général du Finistère.

Mademoiselle ? !!
↑

MATHILDE DELAPORTE

1866 - 1941

(D'après une coupure de presse)
signée : Jean GUIDAL

Mathilde LAPORTE, fille de Marie MORVAN, la soeur benjamine du Docteur et du Capitaine d'Infanterie LAPORTE, est née en 1866.

Par un étrange jeu du destin elle changea à peine de nom en se mariant avec Monsieur DELAPORTE, notaire à QUINTIN.

Excellent prosateur, Mathilde DELAPORTE était aussi un poète d'extrême délicatesse. Outre de nombreux prix académiques, elle avait obtenu le grand prix de poésie spiritualiste, le prix du sonnet et aussi, pour l'ensemble de son oeuvre poétique, le prix de la société des poètes, récompense accordée, pour la première fois, à une femme. Ses principaux recueils de vers ont pour titre : "les demi-teintes", "les ruisselets", "la poésie de vivre", "la glèbe humaine". Sous la simple désignation de sonnets, elle a assemblé, en une plaquette, quelques-uns des meilleurs sonnets publiés par elle dans les revues.

La poésie de Mathilde DELAPORTE est saine et simple, toute pleine de son amour profond pour son mari et pour sa BRETAGNE. Certaines pièces ne sont pas exemptes de gaucheries, mais l'intensité de ses sentiments conduit souvent la poétesse à de remarquables réussites comme en témoignent les vers émouvants qui provoquèrent l'admiration d'Ernest PREVOST :

"L'exil, c'est de n'avoir personne au cimetière
"On n'est pas du pays où l'on n'a pas de morts".

Dans un de ses poèmes elle s'est plu à grouper les noms géographiques de notre province aux sonorités les plus douces et les plus dures :

BALLADE DES NOMS BRETONS

"En sa dynastie antique et barbare
"Qu'il eut un blason ou conduise un soc
"Noble ou paysan, comme une tiare
"Porte son nom dur : LOSSOUARN, BUDOC
"GUICHAOUA, LE VOIRC'H, RONARC'H, GWELENNOK
"Mais cette âpreté tout à coup se mue
"En sons tout chantants de grâce inconnue
"KERDRELL, GWENAEL, ROZENN, KERILIS
"D'on ne sait quel fond de tendresse issus
"Aux noms caressants d'iris et de lis".
.....
"Et les lieux bâtis portent un nom rare
"Bourg, ville ou château, PENMARC'H, TREMEOK
"A les prononcer les gosiers s'effarent
"TOURC'H, GUILLOGOMARC'H, PLOUMANAC'H, KERVROK
"PLOUGOULM, PLUGUFFAN, QUIMERC'H, KERMOROK
"Mais doux comme un chant de colombe émue
"Tarterelle entre des corbeaux venus
"Ces mots : SIBIRIL, ARZEL, LANNILIS
"Furent cantiques frais sur la lande nue
"Aux noms caressants d'iris et de lis".
.....

"La nature ainsi que l'homme se pare
 "De farouches noms en arc'h, Oulc'h et Ok
 "Ils ne feraient point des airs de guitare
 "Grève, mont, ruisseau, lande, côteau, roc
 "ABER-WRAC'H, ELORN, STEIR, SCORFF, KERIZOK
 "Mais quel chant de brise en eux s'insinue
 "Qui tout coeur breton jusqu'au fond remue
 "L'ISSOLE, L'ELLE, LILIA, RHUYS, DAURIS
 "En musique douce, en gamme ingénue
 "Aux noms caressants d'iris et de lis
 "Princesse BRETAGNE, à l'âme têtue
 "Si ta langue était par le temps vaincue
 "Tes durs noms encore marqueraient tes fils
 "Et ta race serait reconnue
 "Aux noms caressants d'iris et de lis".

A l'eau, Mathilde DELAPORTE a consacré une délicieuse oeuvre d'une exquise fluidité qui mérite de demeurer :

"L'eau ! l'eau, mot pareil au glouglou
 "D'un frais liquide que l'on verse
 "C'est comme un ruisseau qui traverse
 "La bouche de son glissement flou.
 "Eau, mot composé de voyelles
 "Qui, toutes, se mêlent si bien
 "Que le nom ne rappelle rien
 "Du son de chacune d'entre elles".

.....
 "Elle a la forme de la rive
 "Qui l'enserre et qui la contient
 "De l'urne ou de la main qui vient
 "La puiser à la source vive
 "Et son nom est décoloré
 "Comme est incolore son onde
 "Afin que la beauté du monde
 "En elle puisse se mirer".

Mais ce n'est pas par ses poèmes que Mathilde DELAPORTE demeurera, sans doute, mais par la poésie enclose en sa prose : elle restera, par un petit livre trop peu connu mais pour lequel je ne peux trouver d'autre appellation que celle de chef-d'oeuvre, tout truffé d'observations pénétrantes. Il s'agit-là de ce qui est, pratiquement son seul recueil de nouvelles : "LA PETITE FILLE DE LANNILIS", sorti en 1935 des Presses Bretonnes de SAINT BRIEUC.

Si Mathilde DELAPORTE s'était contentée de naître à LANNILIS, peut-être la bourgade ne lui aurait-elle pas semblé aussi somptueuse mais ce fut, pour elle sa ville de vacances et les villes de vacances enfantines conservent toujours un extraordinaire prestige dans l'âge mûr.

LANNILIS se devait de rendre hommage à celle qui fut "l'un des meilleurs écrivains de BRETAGNE et des peintres les plus fins de la vie paysanne", en lui dédiant l'une des rues de la Cité du Douric: la route menant à Prat ar Coum.

Mathilde DELAPORTE a été inhumée à LANNILIS le 13 Juillet 1941: sa tombe se trouve dans l'allée de droite du Monument aux Morts.

LE DOCTEUR AUGUSTIN MORVAN

(1819 1897)

Le nom de cette personnalité "hors-pair" de l'histoire locale a déjà paru à diverses reprises dans ces pages. Sa vie et son oeuvre (activité médicale, réalisations municipales, choix politiques) méritent à elles seules tout un livre. Il a d'ailleurs été écrit par Georges DESSE il y a déjà de nombreuses années. Il s'intitule : "la mort d'un médecin", mais on ne le trouve guère aujourd'hui en librairie. (1)

On résumera seulement ici quelques points non encore évoqués plus haut.

SES ORIGINES

Augustin-Marie MORVAN est né le 7 février 1819 au village de Foz-Névez en LANNILIS. Son père, Jean Marie MORVAN était venu de GUISSENVY s'installer à Foz Névez à la suite de son mariage avec Louise, Marie Prudence FLOC'H, fille d'Augustin FLOC'H, cultivateur à cet endroit. La famille FLOC'H appartenait à l'aristocratie paysanne de l'époque. Augustin FLOC'H grand-père maternel et parrain d'Augustin MORVAN avait appartenu à la garde communale et avait été désigné pour faire partie du conseil municipal de LANNILIS par décret napoléonien du 25 avril 1811, ce qui ne l'empêcha pas, le 5 juin 1814, de signer avec neuf autres membres du conseil une adresse de fidélité à LOUIS XVIII. Les cent jours survenant il fallut procéder au renouvellement de la municipalité dans laquelle le 21 mai 1815 Augustin FLOC'H fut promu au rang de maire-adjoint par 60 voix sur 166, fonction qu'il exerça pendant quelques mois. Son gendre le père du docteur fut lui aussi nommé adjoint-maire de LANNILIS par LOUIS-PHILIPPE le 24 février 1832 et, le 20 avril suivant, membre du comité de surveillance sanitaire du canton.

Augustin MORVAN trouvait donc dans sa famille une modeste mais saine tradition de fonctions municipales. Ses parents étaient d'ailleurs des gens entreprenants: dès 1821 ils quittaient la ferme de Foz-Névez pour s'établir au bourg sur la grand'place comme marchands de draps; plus tard ils firent également le commerce de grains.

Huit enfants devaient naître de cette union; ils se firent tous une place honorable dans la société, à part le troisième et le benjamin décédés en bas âge.

Augustin, l'aîné commença par fréquenter à LANNILIS la classe de l'instituteur local, monsieur LE LAE. Il alla ensuite faire ses études secondaires au collège de LESNEVEN récemment créé et y laissa le souvenir d'un élève brillant. Ensuite, il entra par concours à l'école de médecine navale de BREST. Il dut cependant renoncer à la Marine, n'ayant pu surmonter le mal de mer et il tourna ses vues vers la médecine civile.

SON ACTIVITE MEDICALE

En 1843, il devenait interne des hôpitaux de PARIS après avoir brillamment réussi de nombreux concours où il eut pour rivaux et pour amis les plus grands chirurgiens de sa génération. Dès 1847, à 28 ans, il s'installait définitivement dans sa petite cité natale. A vrai dire, il ne s'y était pas résolu d'un seul coup, hésitant à y créer un troisième cabinet médical, deux médecins exerçaient en effet déjà à LANNILIS: Monsieur Jean Baptiste SALSAC, lui aussi lannilisien de naissance quoique de famille auvergnate et qui sera jusqu'à sa mort en 1875 le collègue d'Augustin MORVAN et Monsieur Félix NETTIENNE, également très estimé. Le docteur MORVAN avait d'abord pensé s'installer au BOURG BLANC, puis à BREST, où sa haute compétence n'aurait pas manqué de lui assurer une nombreuse clientèle.

La tradition orale se plaît à rappeler l'épisode touchant qui allait bouleverser tous ses plans :

S'étant donc décidé à exercer à BREST, il avait quitté les siens. Mais à mi-chemin, aux environs du BOURG BLANC, il éprouva le besoin d'embrasser encore une fois sa mère qu'il avait laissée mais qui était navrée de son départ. La trouvant toute en larmes, il fit dételer sa voiture et l'étreignant tendrement il lui dit qu'il ne la quitterait jamais préférant son affection de tous les jours aux satisfactions de l'amour-propre.

Il espérait faire du bon travail à LANNILIS, mais il se heurta bien vite à des obstacles qu'il n'avait pas prévus. La population attachée à ses traditions et habituée à des soins plus sommaires se méfiait un peu de sa thérapeutique qu'ils jugeaient trop savante et compliquée.

La négligence et la malpropreté étaient le plus souvent à l'origine de fléaux comme la typhoïde, le choléra ou la variole et le docteur MORVAN qui faisait la guerre à cette malpropreté n'était guère écouté. On continuait à entasser le fumier à la porte des maisons (n'était-ce pas l'un des signes de la richesse des fermiers: l'importance du cheptel se devinait à la taille des tas de fumiers). On laissait couler le purin le long des routes et on voyait toujours chez les enfants, les poux et la teigne.

En observant ses malades, il fit des recherches médicales. Son étude magistrale sur une maladie nerveuse, très répandue en BRETAGNE "La chorée Fébrillaire" (des convulsions) appelée encore "danse de Saint Guy" et depuis "maladie MORVAN" lui ouvrit toutes grandes les portes de l'Académie de Médecine où il devait présenter aussi un jour un rapport remarquable sur les "panaris".

Ses découvertes scientifiques, étendirent sa réputation: des malades venaient le consulter, non seulement de tout le Bas-Léon, mais des étrangers se déplaçaient même jusqu'à LANNILIS pour lui demander conseil.

SES REALISATIONS MUNICIPALES

Dès le 13 août 1848, le docteur MORVAN devenait maire de LANNILIS. Mais le premier projet qu'il soumit à l'approbation de ses conseillers, le transfert du cimetière qui se trouvait trop près du puits où tout le bourg venait puiser de l'eau, le mit en désaccord avec les conseillers et la population. Il était acculé à la démission dès le 3 septembre.

En 1855, au renouvellement du Conseil Municipal Augustin MORVAN arrivait en tête avec 242 voix sur 248 votants et il fut désigné comme maire par décret impérial du 21 juillet 1856. Désormais sa position était solidement assise: il allait rester en fonctions pendant plus de treize ans.

Il commença par construire une nouvelle mairie; améliora les routes et chemins, l'approvisionnement d'eau; gratifia le bourg d'un éclairage au pétrole; lança les ponts de PALUDEN et de TREGLOU.

Mais au-delà de ses compatriotes, le maire de LANNILIS ambitionnait de rendre service au Département tout entier. Il fut élu, à l'unanimité, au Conseil Général le 11 octobre 1863 et de nouveau en 1867.

SES CHOIX POLITIQUES

Politicien opportuniste au temps de l'empire autoritaire, sous NAPOLEON III, le docteur MORVAN allait manifester ouvertement ses idées républicaines à l'occasion du plébiscite du 8 mai 1870.

L'année suivante, à des législatives partielles, il se posa hardiment en candidat républicain et le médecin fut élu député le 2 juillet 1871.

Il fit voter la loi d'assistance médicale gratuite en faveur des indigents (l'A.M.G.) et des lois concernant spécialement la protection des nourrissons et des enfants en bas-âge (Loi ROUSSEL-MORVAN). Il fit également rendre obligatoire la vaccination contre la variole.

Le docteur MORVAN savait qu'il n'aurait plus désormais l'appui du clergé, dont l'approbation ne lui avait pas manqué jusque-là, ni de la majorité des catholiques, hostiles à la République. (Le souvenir de la Première République de la Terreur, était encore très vivace).

Aux élections de 1871 il devait céder sa place de conseiller général au royaliste Paul de KERDREL, en suite de quoi il donna sa démission de conseiller municipal de LANNILIS.

Une longue guerre de littérature satirique, qui durera une vingtaine d'années, allait alors commencer. Répondant aux allégations du docteur MORVAN en particulier, une brochure à l'ironie mordante et aux images réalistes, connut un étonnant succès, vraiment immérité en raison de son ton persifleur.

Aux élections municipales de janvier 1878, deux listes se présentèrent: celle du docteur MORVAN et celle de J. MOYOT, royaliste: toute la liste MOYOT passa.

Deux ans plus tard, le siège de député de la circonscription devenu vacant, Augustin MORVAN songea aussitôt à le récupérer. Mais son épouse s'opposa fortement à ce projet lorsqu'elle apprit la candidature de l'Evêque d'Angers Monseigneur FREPPEL: le docteur s'inclina. (2)

Lors de cette élection de 1880, Mgr FREPPEL se vit accorder une très forte majorité des suffrages du canton - sauf à Landéda - où il n'obtint que 62 voix contre 383 au candidat du parti républicain GLAIZOT, industriel à L'Aberwrac'h et maire de LANDEDA.

Les partisans de la candidature FREPPEL avaient lancé dans le public un petit quatrain qui obtint un vif succès:

Lakomp FREPPEL er pod	Mettons FREPPEL dans l'urne
Laoskomp er gêr GLAIZOT	Laissons à la maison GLAIZOT
Da zrebi yod e vern	A manger de la bouillie à dîner
Pa za ket d'an overenn.	Puisqu'il ne va pas à la messe.

Monseigneur FREPPEL fut par la suite régulièrement réélu avec des majorités accrues et resta député de la circonscription jusqu'à sa mort. Ce succès explique peut-être le surnom de FREPPEL donné par les anciens de LANDEDA aux anciens de PLOUGUERNEAU, en particulier.

EN 1881, aux élections municipales, Augustin MORVAN obtint encore 95 voix et aux élections partielles de 1882, provoquées par la mort du maire MOYOT, il était élu - à la surprise générale, par 451 voix contre 270 à l'avocat LOSTIS, conservateur, gendre du maire défunt.

Un décret du Président de la République le nommait alors d'office MAIRE de LANNILIS le 28 Janvier 1882. Mais cette procédure peu démocratique, qui n'avait pas fait problème en 1856, irrita vivement le Conseil Municipal qui refusa de reconnaître le nouveau maire.

Au bout de quelques semaines, Augustin MORVAN se démit de ses fonctions et se désintéressa de plus en plus des affaires locales puis de la politique - pour se consacrer tout entier à ses travaux scientifiques. Son labeur acharné eut bientôt raison de ses forces physiques et surtout mentales.

Atteint d'hémiplégie, il s'exprimait, vers la fin de sa vie, avec beaucoup de difficultés, ne trouvant plus ses mots.

Il mourut le samedi 20 mars 1897, dans les sentiments chrétiens qui ne l'avaient jamais quitté. Il avait toujours été aussi foncièrement catholique que républicain convaincu: ce qui à l'époque n'était pas facilement compris ni admis.

Augustin MORVAN était-il un anticlérical comme on lui en a fait parfois la réputation? Certes, il avait groupé autour de lui à LANNILIS un petit nombre de partisans ardemment républicains: en particulier son collègue Jean-Baptiste SALSAC, Alphonse SALAUN, négociant en vins, dont le grand-père HERSENT avait réussi de belles affaires en acquérant des biens nationaux - entre autres le château de KEROUARTZ - SEVERIN BERGOT, vétérinaire, et enfin, l'huissier RIOU et quelques autres de moindre envergure.

Tandis que certains de ceux-ci étaient d'authentiques anticléricaux, MORVAN, lui ne manifestait en aucune occasion de parti pris à l'égard du clergé.

Il persévéra constamment dans ses pratiques religieuses, participant chaque dimanche, un gros livre à la main, à la messe dite des "Bourgeois" - parce qu'on y prêchait en français.

Ses relations avec l'abbé ABGRALL, curé-doyen, furent très cordiales et amicales jusqu'en 1870, où elles subirent un refroidissement marqué tout en demeurant correctes. Au début, d'ailleurs, l'abbé ABGRALL avait loyalement essayé d'adopter une attitude conciliante, en particulier dans l'affaire de l'Ecole publique des garçons:

La majorité du Conseil municipal voulait la confier aux Frères des Ecoles chrétiennes. MORVAN protesta et les débats furent très houleux à la séance du 30 Août 1876. Mais l'abbé ABGRALL, très satisfait des instituteurs en fonction, tous d'excellents chrétiens - et de l'école en général où était enseigné le catéchisme, prit à son compte les arguments avancés par MORVAN, et l'affaire n'eut pas de suite.

Esprit ouvert, Augustin MORVAN aimait aussi à s'entretenir de questions philosophiques ou religieuses avec le docte chanoine CORRIGOU, successeur de l'abbé ABGRALL en 1884, et qui devint son ami.

A la suite du Conseil Municipal de LANNILIS, qui avait donné le nom du docteur MORVAN à la rue du Prat le 18 juin 1950, BREST tout entier rendait un hommage mérité à l'ancien maire de LANNILIS le 26 Août 1951 en consacrant son nom au nouveau centre hospitalier de la Cité qui fut - en son temps l'un des plus remarquables de FRANCE. (Monsieur CARIOU, ancien directeur de l'école publique des garçons n'en avait-il pas fait la suggestion aux édiles brestoïses ?).

Le nom de MORVAN est également porté par une rue de Brest - et tout dernièrement, il vient d'être donné à un fauteuil imaginé au C.H.R de Brest et qui révolutionne le marché des sièges hospitaliers.

====

(1) On lit dans O.F. du 5/5/55, à propos de cet ouvrage: " La forme du livre fait penser à ce qu'on appelle au cinéma: " une rétrospective". L'écriture est également très proche du cinéma. C'est peut-être pour ces raisons qu'une société de production s'intéresse déjà à l'oeuvre pour qu'il en soit tiré un film, dont le premier tour pourrait être donné au début de l'année prochaine." (30 ans après, il semble bien qu'on attende encore...)

(2) L'épouse du Docteur MORVAN, native de PLOUARZEL, et décédée à LANNILIS le 7 décembre 1881, à l'âge de 37 ans, s'appelait Marie Laurence Rosalie KERMAIDIC.

Elle était au service du Docteur quand celui-ci l'épousa le 8 Juin 1868, en l'église de PLOUARZEL " avec dispense de parenté du 4^e au 4^e ".

De leur union naquirent trois enfants:

= Charles-Marie: le 21 Juillet 1869.

= Auguste-Jacques: le 22 Juillet 1872.

= Louise-Marie: le 31 Janvier 1876.

= Paul-Marie: né le 30 novembre 1881 - et décédé le 26 Janvier 1977 à LANNILIS a fait sa carrière de médecin à PARIS, comme interne des Hôpitaux. (Sa naissance ne fut sans doute pas sans problème, puisqu'il fut " ondoyé " le 1^{er} décembre ; et que la maman, décédait peu après : le 7 décembre 1881).

DES INVENTEURS LANNILISIENS

Monsieur DELAMARRE-DEBOUTEVILLE, ingénieur.

Monsieur Léon MALANDIN, inventeur du moteur à pétrole à quatre temps.

L'inventeur de l'automobile était lannilisien. Qu'on en juge !

On sait que c'est "en 1884 qu'a circulé pour la première fois sur une route un véhicule automobile à quatre temps fonctionnant à l'esprit de pétrole".

Cette voiture était un simple break de chasse sous la caisse duquel avait été installé un moteur à explosion de 8 cv alimenté d'abord au gaz d'éclairage, puis après un incident à l'essence de pétrole.

Il s'agissait d'une première mondiale, oeuvre de MM DELAMARRE-DEBOUTEVILLE, ingénieur de la région de ROUEN et de son chef d'atelier Léon MALANDIN. Les deux hommes prirent ensemble un brevet.

A l'occasion du centenaire de l'automobile, Monsieur Henri LE HIR, rue de la Mairie, a fait parvenir à la revue "L'ACTION AUTOMOBILE" les précisions suivantes :

Monsieur DELAMARRE-DEBOUTEVILLE et Monsieur Léon MALANDIN ont vécu un certain temps à LANNILIS.

Monsieur DELAMARRE-DEBOUTEVILLE ayant lancé l'ostréiculture à PRAT-AR-COUM en LANNILIS et ayant fait construire un château, toujours propriété de ses descendants, emmena à sa suite monsieur MALANDIN et madame, pour lesquels il avait fait construire une maison, s'étant engagé à leur servir une retraite leur vie durant. Et c'est ainsi que Monsieur et Madame MALANDIN reposent au cimetière de LANNILIS, dans une concession perpétuelle (carré 3 - portion 2 - tombe 62). Sur la tombe en granit on relève des inscriptions suivantes :

Léon MALANDIN
Officier d'Académie
Epoux de Maria BOUDIGOU
16 9bre 1912 - 63 ans

Maria BOUDIGOU
Epouse de Léon P. MALANDIN
8 septembre 1917 - 62 ans

L'invention du moteur proprement dit était donc de Monsieur MALANDIN et Monsieur DELAMARRE-DEBOUTILLE, en échange de l'invention le prit en charge et lui procura cette maison, actuellement occupée par Monsieur GRAMOUILLE, ex-maison ROZEC.

On peut donc dire que l'inventeur de l'automobile était lannilisien. Il n'est du moins pas étranger à LANNILIS.

la vie

associative

sports

loisirs

culture

LA VIE ASSOCIATIVE

SPORTS - LOISIRS - CULTURE.

La vie associative favorise le dynamisme dans la population d'un quartier ou d'une commune, quelle qu'en soit la taille. Elle conduit à prendre des responsabilités, à se rencontrer, à décider ensemble. A faire, en un mot, l'apprentissage de la démocratie.

Au début du siècle, et jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, les sports, les loisirs et la culture relevaient presque exclusivement du patronage SAINTE ANNE, plus connu sous le nom de la section sportive "LA LUTTE", fondée en 1904 par l'abbé ROUDOT (voir plus loin au chapitre aspects de la vie religieuse et paroissiale).

Après des années de prospérité cette association, l'une des premières de son genre, a progressivement décliné pour tomber aujourd'hui en léthargie.

D'autres ont mieux résisté au temps. Ainsi le SPORTING-CLUB LANNILISIEN, fondé en 1921, connaît toujours une impressionnante vitalité avec ses multiples sections :

- le FOOT-BALL, encore plein de promesses avec une centaine de jeunes de moins de douze ans sur un effectif dépassant deux cents joueurs. Sans compter les quelque trois cents personnes - dirigeants ou autres - qui "tournent autour".
- la SECTION DE HAND-BALL est plus récente, elle date de 1971 en envisage de se renforcer avec le concours des voisins de PLOUGUERNEAU.
- le VOLLEY-BALL est actuellement en sommeil mais il existe une équipe de parents "hors championnat".
- dans les années 62/63 il y avait aussi une équipe féminine de BASKET-BALL qui jouait en promotion.

Mais la vie associative a connu un prodigieux développement surtout au cours des vingt dernières années et elle s'exerce dans de multiples activités.

Aux associations sportives déjà citées, il faut ajouter :

- le TENNIS-CLUB DES ABERS. Il voit le nombre de ses licenciés se gonfler chaque année, depuis sa naissance en 1962.
- le DOJO DES ABERS. Créé le 25 novembre 1969. Après quinze ans d'existence il compte quatre cents membres venant de quinze communes de trois cantons différents.
- le VELOCE-CLUB LANNILISIEN. Il est né le 6 février 1951 et disposait au printemps 1952 d'un vélodrome qui, abandonné dès 1954, sert aujourd'hui de camping. Mais le VCL organise toujours des sorties de groupe.
- le CYCLO-CLUB DES ABERS. Il prépare et contrôle un certain nombre de manifestations cyclistes.

- la PETANQUE LANNILISIENNE. Elle date de 1983 et rassemble une centaine d'adeptes.
- la GYMNASTIQUE FEMININE. Elle évolue deux fois par semaine, depuis treize/quatorze ans avec quelque soixante-dix adhérentes.

On peut encore ajouter à ce groupe la SOCIETE DE CHASSE et l'ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE PALUDEN.

Mais le sport n'épuise pas à lui seul toutes les formes de loisirs. On doit encore citer les associations culturelles :

- les AMIS DE L'ORGUE, DE LA MUSIQUE ET DU CHANT CHORAL. L'association, fondée pour la restauration des grandes orgues de l'église paroissiale, a lancé une école de musique qui prospère et regroupe les amateurs de chant choral :
- le CLUB DES AMIS DE LA LECTURE. Il a prit le relais de la bibliothèque paroissiale : (Voir plus loin : "Vie religieuse et paroissiale.")
- l'ETOILE. C'est l'association gestionnaire du cinéma "ETOILE" (voir plus loin : "Vie religieuse et paroissiale") :
- le COMITE D'ANIMATION. Il organise diverses fêtes, en particulier celles du 14 juillet - de la "foire aux moules" et vise également à une plus grande coordination de toutes les associations :
- l'AMICALE LAIQUE. Elle soutient les activités para ou périscolaires de l'école publique : club photo, rotin, ping pong, voyages d'études pour les élèves.
- l'ASSOCIATION PAYSAGE, initiée au dessin et à la peinture.
- le CLUB DES LOISIRS ET DE LA CULTURE assure des cours de guitare d'accompagnement et d'expression corporelle :
- LANNILIS-ACCUEIL est le rendez-vous depuis 1977 d'une cinquantaine d'adhérentes qui s'intéressent entre autres à de multiples bricolages - bois, encadrements, repose-pieds, coffres - à la couture, à la broderie et à la cuisine.
- les GUIDES ET JEANNETTES rassemblent les fillettes désireuses de faire l'apprentissage de la vie en équipe, de développer leur personnalité et leur ouverture aux autres, de découvrir la nature :
- DIWAN qui entend préserver et mettre en valeur les richesses culturelles bretonnes - langue, musique, art, danses ; soutient les écoles ouvertes sous son patronage :
- le DOMINO-CLUB, l'une des dernières-nées des associations est déjà assez importante pour accueillir le championnat de FRANCE de dominos en avril 1985.

Quelques autres associations ont un caractère social plus marqué tout en ayant parfois un aspect culturel. Plusieurs ne sont d'ailleurs que des sections locales d'associations nationales ou départementales :

- L'ASSOCIATION FAMILIALE organise entre autres les vacances des enfants - ruche, centre aéré, camps:
- L'ADMR, (L'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL), emploie des aides à domicile pour aider ou remplacer les mères de famille en cas de besoin ainsi que des aide-ménagères pour les personnes âgées qui ont des problèmes de santé. On lui doit également la mise sur pied de "bourse aux vêtements" et de "bourse aux jouets":
- les TOUJOURS JEUNES. C'est le foyer du troisième âge créé en 1977 où les adhérents se livrent à leurs distractions favorites mais trouvent aussi l'information concernant leur situation et les moyens de préserver leurs droits.
- VIE LIBRE vient en aide aux buveurs, malades de l'alcool, qui n'arrivent plus à s'en sortir, et à leurs familles.
- L'UDICA, regroupe les commerçants et artisans qui organisent entre autres aux alentours de NOEL et de PAQUES, chaque année, des "semaines commerciales":
- PEUPLES SOLIDAIRES est un groupe soucieux de sensibiliser les intéressés et les collectivités aux graves problèmes du tiers-monde:
- L'ACCUEIL AUX REFUGIES ASIATIQUES qui vise à aider l'insertion de ces personnes ou familles dans notre pays.
- la MUTUELLE "COUPS DURS" qui permet le fonctionnement normal d'une exploitation agricole en cas de maladie, accident, décès etc...
- la VULGARISATION AGRICOLE et L'EQUIPE EDUCATIVE SANITAIRE ET SOCIALE dont les noms disent à eux seuls tout le programme:
- la FRATERNITE CATHOLIQUE DES MALADES qui travaille à sortir de leur isolement malades et handicapés.
- L'ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES, DES MUTILES DU TRAVAIL, DE L'UNC ET DES OFFICIERS MARINIERS s'attachent surtout à informer et à défendre les intérêts et les droits de leurs adhérents

Enfin regroupant la plupart de toutes ces associations, est née le 21 mars 1984, L'INTER-ASSOCIATION LANNILISIENNE qui manifeste la volonté de coordination entre toutes les associations tant pour l'emploi des locaux que pour le calendrier des activités et des fêtes.

L'ensemble de ces associations dispose d'un équipement intéressant: terrains de foot-ball et salle omnisports de KERGRAS, les terrains et la "SALLE MAURICE KERVEVAN" de MEZEOZEN, inaugurée le 9 septembre 1984, le terrain et les salles du PRAT-PER. Enfin le "CENTRE CULTUREL YVES NICOLAS", ancienne propriété GAULIEZ, où d'importants travaux de rénovation et d'adaptation à la nouvelle destination se poursuivent.

Au terme de cette énumération on mesure le chemin parcouru depuis le temps où le curé OLLIVIER astiquait ses ouailles en leur disant en chaire au NOUVEL AN :

"Dans la paroisse de LANNILIS on ne voit pas comme dans les cantons tout autour, une entente faite pour progresser soi-même et faire progresser tous avec les instruments si ingénieux créés pour les travaux. On ne voit pas se créer d'entente entre vous pour se secourir quand survient une perte, un fâcheux événement parmi vous. Ne vous y trompez pas. Souvent j'ai entendu dire: Je n'aimerais pas aller habiter à LANNILIS. Là on ne peut s'associer avec personne. Voilà la réputation que vous avez"

Prône du 29 décembre 1901.

La Vie

Religieuse

et

Paroissiale

ASPECTS DE LA VIE RELIGIEUSE
ET PAROISSIALE

Sous l'ancien régime et jusqu'à une époque encore relativement récente la Foi était vive et la pratique religieuse quasi-générale dans notre paroisse, comme dans la plupart des autres paroisses du LEON.

Ordinairement les familles le dimanche, se divisaient en deux groupes dont l'un assistait à la messe basse et restait ensuite à la maison ou à la ferme. L'autre était de "grand'messe" et aussi "de vêpres" - les deux offices allant toujours de pair.

A la grand'messe se faisait habituellement la distribution "de pain béni" (on ne communiait guère au cours de la messe) et les participants prenaient volontiers dans le panier un morceau supplémentaire pour les malades ou les vieillards retenus à la maison.

Au début de l'année le pain était remplacé par du gâteau (bara-douz) (paix doux) dont la distribution se faisait aussi à domicile.

La vie paroissiale était périodiquement marquée par de grandes manifestations religieuses telles que retraites, adorations, quarante heures et surtout les MISSIONS.

C'est au cours de ces missions qu'étaient présentés les célèbres tableaux (TAOLENNOU), illustrant les "GRANDES VERITES" - avec un réalisme un peu cru parfois - et commentées par des missionnaires à la verve légèrement méridionale.

La paroisse a connu dix grandes missions entre la fin du 17^{ème} siècle (1662) et le début du 20^{ème} siècle (1910).

Celle-ci dura trois semaines du 13 au 30 septembre. L'Abbé ROUDOT écrivait au terme de cette mission :

"C'est un spectacle unique que celui d'une paroisse de 3 à 4000 âmes transformée du jour au lendemain en une immense communauté monastique; c'est le renversement de toute la vie, de toutes les habitudes, ou plutôt, pour parler chrétiennement, c'est le rétablissement de l'ordre vrai des choses: les travaux et les affaires cédant la place au soin de l'âme et tout un peuple oubliant la terre pour se tourner vers DIEU. Chez les paroissiens de LANNILIS, cela s'est fait sans effort sous l'impulsion naturelle de leur âme". (Le Petit semeur n° 16 du 2 octobre 1910).

La dernière mission en date (octobre 1965) fut régionale, d'un nouveau style diversement apprécié.

Auparavant, une autre avait encore été donnée en 1953, année un peu exceptionnelle dans les annales de la Paroisse si l'on en juge par les événements qui l'ont jalonnée :

- 11 janvier : Inauguration et bénédiction du chantier "CASTORS" par Monseigneur l'évêque.
- 14 avril : Bénédiction de la nouvelle cloche (MARIE YVONNE) par Monseigneur l'évêque.
- 25 mai : Grand rassemblement de la jeunesse rurale en présence de Monseigneur l'évêque.
- 5 juillet : Le Père Jean MERIEN - les abbés Pol JESTIN et Yves LE HIR chantent ensemble leur première messe dans l'église, où un autel commun aux trois prêtres a été dressé devant la table sainte (une concélébration avant l'heure).
- 27 août : Noces de diamant de la soeur Anne-Pauline de l'Ecole du SACRE COEUR qui a passé trente ans de vie religieuse dans la paroisse.
- 25 octobre : Grande cérémonie de clôture de la mission sous la présidence de Monseigneur l'évêque.

LANNILIS n'a sans doute jamais vu son évêque aussi souvent que cette année-là: quatre fois en un an - on est plus habitué à une fois tous les quatre ans !

Il y avait aussi les processions, surtout celles du Saint Sacrement avec les tapis de verdure et de fleurs et les reposoirs, ou celles des Rogations, qui constituaient - en plus de la prière - une sortie pedestre à la campagne dans l'air frais du matin, "par les chemins creux, le long des grands talus fleuris de lande d'or" (Petit Semeur).

Il ne faut pas oublier les pardons: ceux des chapelles Saint YVES au Bergot le lundi de la Pentecôte - Sainte GENEVIEVE à la Motte au jour de la Trinité, occasion de retrouvailles familiales, ni le "GRAND PARDON" du SACRE COEUR qui se célébrait au jour d'incidence (le vendredi du SACRE COEUR) jusqu'en 1961. "LA CROIX DU DIMANCHE" rendait compte, avec lyrisme, du Pardon de l'année 1954 :

"Je me trouvais en la Fête du SACRE COEUR dans la riante et riche région de l'AC'H dont la capitale est la gentille cité de LANNILIS.... J'ai vu à LANNILIS une communauté chrétienne. J'ai senti vibrer à LANNILIS toute la vieille foi bretonne. J'ai compris à LANNILIS que notre race est, jusqu'à la moëlle, imprégnée de christianisme. J'ai entendu à LANNILIS des centaines d'hommes, qui, après avoir communié le matin, revinrent à la grand'messe affirmer solennellement leur foi millénaire. Et ces hommes n'étaient pas là sur commande.... Et ces hommes n'étaient ni des "enfants de chœur" ni des "sacristains". Leur Credo majestueux et puissant ne ressemblait en rien à une pieuse cantilène destinée à bercer d'irréalisables rêves... ni à une psalmodie sans âme, aux accents chevrotants d'un peuple en agonie.

C'était le chant viril d'une chrétienté vivante, d'une communauté en marche... C'était l'hymne claironnant d'hommes décidés qui, en pleine bagarre journalière, pour défendre leur foi, éprouvent le besoin de se retremper ensemble dans la prise de conscience de leurs responsabilités de baptisés.... Et de peu que l'on ait pu croire que des mots clamés en latin n'aient exprimé qu'incomplètement leur inébranlable certitude, ils reprirent, en la vieille langue bretonne le cri émouvant de leur fidélité : "A la foi de nos pères, nous, gars de BASSE BRETAGNE, nous restons attachés. Nous ne trahisons pas... Nous préférons mourir..." (D'ar Feiz hon Tadou Koz) "sentimentalisme" disent ceux qui ont décidé que la vraie foi, dont ils donnent la définition qui leur plaît, n'existe plus même en BRETAGNE... Vieux restes d'un temps révolu qui disparaîtront lentement" insinuent d'autres prophètes à la recherche de blasés qui partagent leur scepticisme. Je connais encore d'autres affirmations de ce genre qui n'honorent pas ceux qui les expriment.

* Et bien, non.... Je ne suis pas d'accord. Cette foi traditionnelle doit tenir et tiendra. Après tout, les hommes de LANNILIS, comme tous les autres français, connaissent, depuis cinquante ans, l'atmosphère corrompue d'un laïcisme destructeur. Ils sont, autant que d'autres, ~~insérés dans les grands courants~~ néfastes de la vie moderne. Et ils ont tenu.... et ils tiennent... Qui donc oserait affirmer que le christianisme est incompatible avec notre époque et avec le progrès ? Je crois plus que jamais qu'une pâte merveilleuse comme celle du pays d'AC'H, si elle est animée - et elle l'est - par un levain puissant, est de celle qui peuvent fournir à notre monde affamé de spirituel, le bon pain dont il a un besoin extrême, puisque de l'ignorer il risque de mourir. Le témoignage de LANNILIS est de ceux qui font du bien. Je bénis le ciel d'en avoir bénéficié. Je forme le vœu que d'autres en bénéficient à leur tour" (LA CROIX du DIMANCHE - 4 juillet 1954).

LES " OEUVRES " et " LES MOUVEMENTS ".

La vitalité chrétienne de la paroisse s'est encore diversement traduite, selon les époques par des oeuvres et mouvements.

Il y a eu la période des congrégations et groupes de piété tels que les confréries du SAINT SACREMENT, du ROSAIRE, des TREPASSES ou de l'ANGE GARDIEN, puis le TIERS ORDRE de SAINT FRANCOIS et des ENFANTS DE MARIE.

Il y a eu le temps des patronages : "Le patronage Sainte ANNE" fondé en 1904 dans un "but de piété et de protection de la jeunesse" mais se voulant aussi "groupement de militants". Les patronnés apporteront leur contribution à la restauration sociale et se mettront en mesure de donner un concours actif à toutes les oeuvres d'organisation professionnelle qui seront tentées dans tous les milieux : ruraux, ouvriers ou commerçants.

Il comprenait entre autres :

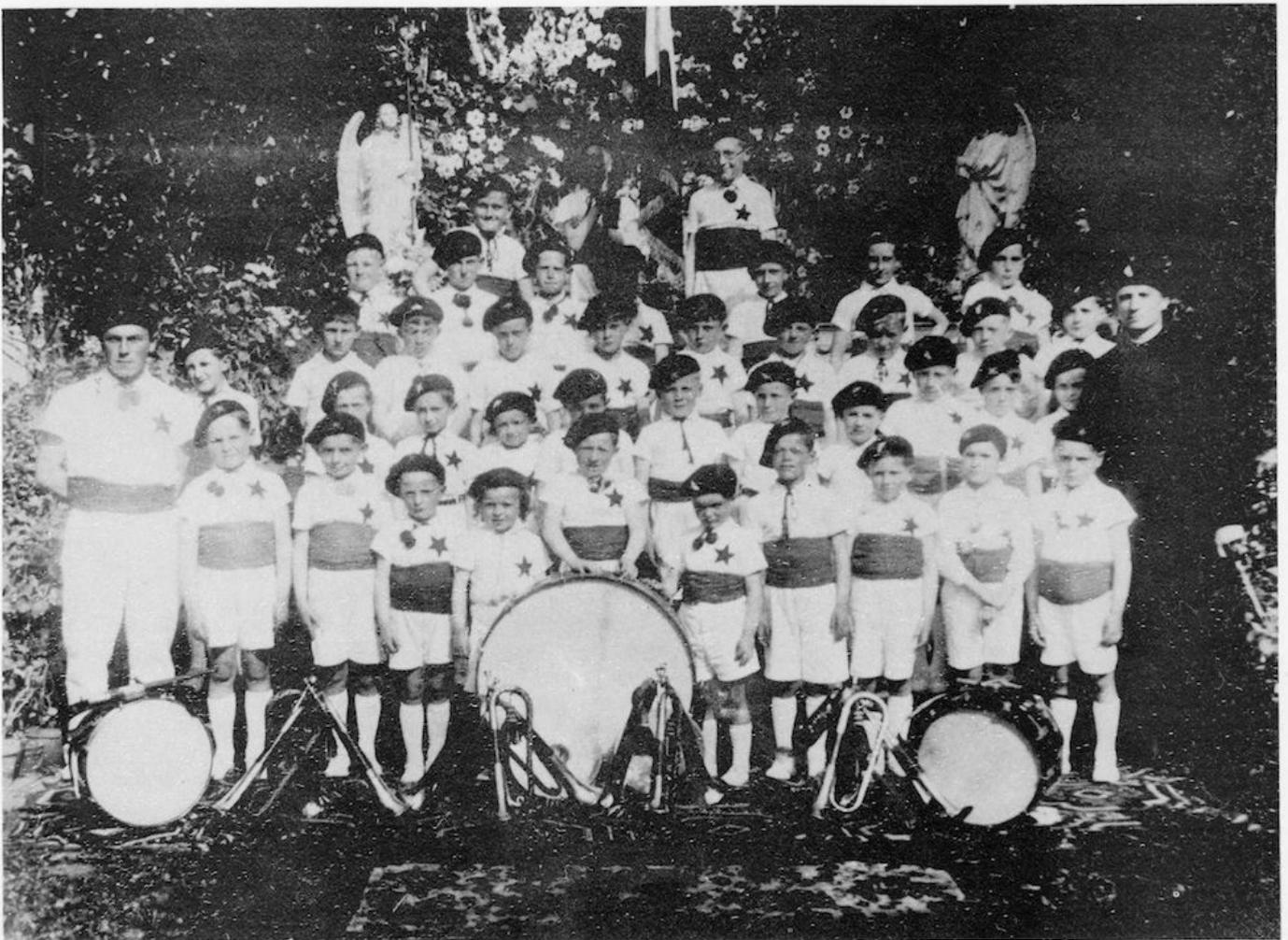
- une section "SPORTS" du nom de "LA LUTTE" qui pratiquait le football, la gymnastique, l'athlétisme et la boxe et prenait part aux différents concours de gymnastique organisés par la fédération dans le département. Les footballeurs se mesuraient à l'équipe laïque "LA RESISTANCE" mais c'est dans la tenue des patronnés que le rouge dominait : béret basque rouge vif, très large. Chemise blanche à col et boutons rouges, ceinture rouge large. Culotte serrée aux genoux. Bas et godasses montantes : ce qui les a fait parfois baptiser "Les Coquelicots";
- une section "THEATRE" qui jouait des pièces édifiantes ou divertissantes et qui produisit des acteurs dignes de la Comédie Française. Les plus anciens se rappellent encore des comiques irrésistibles tels que Maurice KERVEVAN et ses monologues, Louis BOUGARAN, Yves NICOLAS, Yves FOURN, Jean GALLIOU (Tonton Jean) "Yann ar Patro Mad" devenu très vite "Pommade". Sans compter les actrices de la troupe féminine : Antoinette NICOLAS, Jeannie LAZENNEC, Madame PRONOST et tant d'autres...;
- une section "PATRONAGE DU JEUDI" qui organisait des promenades pour les jeunes garçons qui chantaient de grand coeur (comme partout où le patronage fonctionnait) :

"V'là le Patro qui passe : faites de la place
Hip ! Hourra : nous voilà, marchant tous au pas
Laissez nous la route, il nous la faut toute
car d'un air décidé nous voulons passer".

C'est de cette section que dépendra aussi plus tard l'organisation des camps de vacances : en SUD FINISTERE d'abord (KERLAZ) mais bien vite au-delà des frontières (ALLEMAGNE). Une tradition qui se poursuivra ensuite par les "camps de Saint ANTOINE".... ;

- une section "MUSIQUE" avec la "CLIQUE" fonctionnait déjà en 1894 et prenait part aux défilés des fêtes de la région, tout comme aux processions jusque vers les années 1960 (Elle se fit remarquer par son absence au défilé de la F.S.F. à BREST le 7 juillet 1957) : aux concours individuels cependant, les clairons obtinrent de nombreux prix : Yves BOUCHEUR et Jean Louis ROUE, Prix d'excellence. J. Louis KERBOUL, premier prix. François HUBERT, le chef, premier prix du grand concours fédéral.

2. Prix d'Excellence pour la Boxe



Durant la grande guerre, la société "LA LUTTE" a été réduite à l'état embryonnaire et après la guerre, elle s'est spécialisée dans la préparation militaire et le théâtre amateur. Elle s'est redéfinie en 1921 et en 1943 comme société ayant pour objet "La pratique du football, de l'athlétisme et la boxe" mais aujourd'hui, elle est pratiquement inexistante.

Puis c'est la naissance de l'"Action Catholique" avec ses multiples mouvements spécialisés : on se souvient des "années de gloire" de la JAC/F, qui réalisait un heureux équilibre entre la formation par des sessions, stages et retraites et les activités sur le terrain. Les participants au rassemblement de la Jeunesse rurale du BAS LEON, le 15 mai 1953 n'ont sans doute pas encore oublié cette journée dont la presse se faisait l'écho le lendemain:

"LANNILIS compte officiellement environ :3750 habitants. Cette population, on peut dire, sans exagération, qu'elle avait quadruplé hier après-midi à l'occasion du rassemblement de la jeunesse rurale du BAS LEON, organisé par la JAC et la JACF.

14.000 personnes ? 15.000 ? Ce chiffre paraît vraisemblable. Une foule compacte attendait, sur tout l'itinéraire du défilé, que celui-ci s'ébranlât. Vers 14 h 15, les notes martiales lancées dans les airs par les cliques firent tressaillir l'assistance. Et l'on assista de l'école Saint ANTOINE jusqu'au terrain de sports à une parade de chars, de jeunes gens et jeunes filles comme on n'en avait encore rarement vu à LANNILIS. Précédés par le fanion fédéral, les fanions JAC et JACF, on vit passer successivement les "Mouettes" de PLOUNEOUR-TREZ, les gars du secteur de LESNEVEN, les filles de secteurs de PLOUESCAT et LESNEVEN, "AN HADER" de KERNILIS, "AR FALC'HERIEN" de TREGLOU, "AR PILHOUER" du GROUANEC, la clique de SAINT THENENAN de PLABENNEC, les fils du secteur "WAR BLASENN AN ILIS PLABENNEC", "MATILIN AN DALL" de SAINT FREGANT, la clique de BOHARS, les gars et les filles de la région brestoïse, "KENAVO" de KERLOUAN, "AR PLAC'H VIHAN" de LANNILIS, "AR JIKOLODENN" de PLOUNEOUR-TREZ, "AN DAOU VARZ" de GUISSENY, les cliques de PLOUGUERNEAU et de LANNILIS, les gars de ce dernier secteur et les aînés des écoles, les filles de LANNILIS et les aînés des écoles, les jeunes des secteurs de PLOUDALMEZEAU et SAINT RENAN, "AN TRI ANGELUS" de PLOUIDER, "VA ZI BIHAN" du FOLGOET, "ME ZO GANNET" de PLOUGUERNEAU, "LUSKEL VA BAG" de LANDEDA et l'harmonie de COAT AN DOC'H.

Chacun des chars énumérés mériterait une description détaillée. Exécutés avec un goût très sûr, une imagination remarquable, ils firent l'admiration de toute la foule. Les jeunes gens et les jeunes filles qui en étaient les auteurs trouvèrent-là la plus belle récompense de leur ingéniosité et de leurs efforts.

Tandis que les cliques scandaient la marche, les jeunes gens et les jeunes filles, en chemises blanches, jupes et pantalons foncés, défilaient fièrement avec beaucoup de dignité.

Lorsque le dernier élément du cortège eut gagné le terrain des sports, celui-ci fut envahi par une véritable marée humaine. Et malgré le temps un peu grisailleux, la gigantesque kermesse qui commença alors se déroula dans une ambiance sereine et joyeuse à la fois. Courte séance d'études prévoyait le programme. C'est ainsi que nous entendrons tour à tour les dirigeants fédéraux ou départementaux: MM Gaby CORRE de LANNILIS; Emile POSTEC de CLEDER; LAVANANT de KERNILIS, nous entretenir des inquiétudes que leur inspire l'avenir des jeunes, mais aussi de la volonté tenace qui les habite de préparer cet avenir en s'appuyant sur la JAC. Il n'est pas jusqu'au jeune Louis JESTIN de PLOUGUERNEAU qui, par une belle assurance, ne veuille dire sa fierté d'adolescent et son désir de travailler avec ses aînés!

Il y avait - plus modestement chaque année les "Coupes de la Joie", "Les Fêtes de la Terre" ou "Cheval" qui cependant connaissaient aussi des affluences record.

Les jeunes du MRJC, ont par la suite pris le flambeau.

Pour les jeunes du bourg, c'était la JOC/F, aux réalisations moins spectaculaires, ce qui n'empêchait pas, malgré tout, le travail en profondeur.

L'ACE (Action Catholique des Enfants) a connu des clubs "Ames Vaillantes" mais a toujours eu plus de mal à s'implanter solidement: faute de cadres et sans doute aussi, en raison vraisemblablement d'un "Guidisme et d'un Scoutisme" bien en place depuis longtemps; mais celui-ci éprouve aussi aujourd'hui des difficultés à survivre. Seules subsistent un groupe de "Guides" et un groupe de "Jeannettes". Mais on garde cependant le souvenir du temps des "Mousses", "Louveteaux" et "Pionniers", avec leurs camps de toile sur les bords de la RANCE, en ANGLETERRE, en ALLEMAGNE et bien sûr leur "Quartier Général" à TY LAOUEN. Les multiples activités proposées aux jeunes et aux enfants ne facilitent pas spécialement leur engagement dans les mouvements apostoliques.

L'action catholique poursuit toujours son oeuvre d'évangélisation des divers milieux professionnels - équipes (agricoles/ouvriers/techniciens/ commerçants-artisans). Elles peuvent encore s'étoffer et se renouveler, comme les équipes d'action catholique générale (ACGF et VEA).

L'accent est également porté sur l'animation de la catéchèse et de la liturgie, que les laïcs sont appelés à assurer de plus en plus par eux-mêmes.

" BULLETIN PAROISSIAL " et " BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE "

Parmi les "oeuvres paroissiales" il faut encore signaler, pour la formation et l'information, divers "bulletins" qui se sont succédés depuis le début du siècle

En 1909, l'Abbé ROUDOT, vicaire, créait le journal mensuel paroissial "LE PETIT SEMEUR". Il était vendu un sou, et avait ses petits camelots qui le proposaient dans toute l'agglomération.

Dans le numéro un, du 4 juillet 1909, le vicaire traçait le programme de ce bulletin: "il sera un organe lannilisien et un organe religieux".

La verve et l'humour ne manquaient pas au rédacteur pour démasquer en particulier "l'anticléricisme qui, écrivait-il, sévit à LANNILIS". Cela lui valut de connaître un jour la Correctionnelle, mais il fut acquitté.

En 1913, le journal essaya de devenir organe cantonal, mais en vain: il cessa donc de paraître.

A la déclaration de guerre en 1914, un autre bulletin "LA CORRESPONDANCE MILITAIRE" rédigé par l'abbé BOSSENEC, vicaire, était adressé aux soldats de LANNILIS et répandu également dans la paroisse; il disparut à l'Armistice.

En janvier 1957, naissait le premier de l'"ECHO de LANNILIS" de l'édition "VIE PAROISSIALE". Il dura ce que dura le "fonds commun" dont il bénéficiait jusqu'en décembre 1972.

A cette date, la question "Faut-il avoir un bulletin paroissial ?" était posée. Elle resta sans réponse. Actuellement une lettre paroissiale paraît "de temps à autre, en fonction des circonstances et des événements". Mais ce n'est pas un "bulletin paroissial" régulier.

"LE PETIT SEMEUR" du 6 novembre 1910 titrait en page quatre: "CREATION D'UNE BIBLIOTHEQUE".

"Une bibliothèque paroissiale vient d'être fondée. Elle est installée à l'ancien atelier de bourrellerie, dans la cour de LUNVEN". Peu après elle sera transférée rue de la Bastille, près du puits.

Les livres "sans être encore très nombreux, sont assez variés et tous intéressants". On y trouvera de tout: "ouvrages pieux, ouvrages historiques et cela va sans dire - romans".

Que devint cette bibliothèque? Pour qu'en 1946, le curé OLLIVIER puisse estimer qu'une bibliothèque manquait dans sa paroisse ?

Il remit à Mademoiselle LAZENNEC un billet de cent francs en lui disant: "achetez donc des livres avec ça"... C'était un ordre; il fut exécuté. Mademoiselle LAZENNEC prit la responsabilité de la bibliothèque, qui se mit en place progressivement. Le nombre de volumes gonflant, il fallut la déménager plusieurs fois pour des locaux plus adaptés: l'ancienne sacristie d'abord, puis la maison des oeuvres et enfin la salle paroissiale, qu'elle a quittée en février 1984 pour une nouvelle étape de son histoire (voir le chapitre de la vie associative "CLUB DES AMIS DE LA LECTURE").

LE CINEMA " ETOILE " .

Le patronage "LA LUTTE" de LANNILIS possédait une salle de cinéma depuis 1928. L'opérateur en était Monsieur Elie RATTIER.

Cinéma muet à l'origine, il fut transformé en cinéma parlant en 1933 et il continua de fonctionner jusqu'à la déclaration de guerre en septembre 1939. Quand arriva l'occupation, le cinéma cessa.

Entre temps, (1932-1933) Monsieur Elie RATTIER avait ouvert sa propre salle, près de l'hospice. Le "cinéma ECLAIR" qui fut transféré dans la salle du patronage sous le nom du "cinéma ARMOR" en 1946.

Vers 1948, Monsieur RATTIER fonda une nouvelle salle rue de la Mairie qu'il se proposa de vendre en avril 1952. La paroisse en fit l'acquisition, mais peu après le vendeur revint sur la signature de l'acte de vente, qu'il jugeait "invalidé".

Il s'ensuivit un long procès à rebondissement ("l'affaire RATTIER") qui ne trouva son dénouement qu'en 1968 !

Devenue le "cinéma ETOILE" la salle fonctionna d'abord sous la responsabilité des vicaires, qui en étaient les directeurs, aidés par des bénévoles.

Depuis le départ des vicaires successifs et la mort de Monsieur BOUGARAN, qui en avait assuré la relève, la gérance du cinéma est entre les mains des membres de l'association "ETOILE".

Après les années difficiles des débuts de la télévision qui, entraînent une baisse de la fréquentation de la salle, le cinéma connaît aujourd'hui un léger regain. Les années passées il ne donnait plus que quatre séances par semaine en été. Il a repris un service régulier de deux séances par semaine le reste de l'année, depuis 1983.

LES PRETRES
QUI ONT SERVI LA PAROISSE

A/ DANS LA PERIODE "PRE-REGISTRALE"

Le premier recteur de LANNILIS dont le nom soit parvenu jusqu'à nous fut l'abbé Even BOHIC. Il était titulaire de la paroisse en 1330.

Vinrent ensuite :

- en 1344, Olivier, Yves HAM;
- en 1374, Yves LE LEZ (ou MAIGNAN).

On ne sait rien des successeurs directs de l'abbé LE LEZ jusqu'à la nomination le 21 novembre 1453 d'Alain de COATIVY. Natif (en 1407) du manoir de Coatlestrêmeur en PLOUNEVENTER (aujourd'hui Saint DERRIEN) son rectorat de LANNILIS ne devait pas l'empêcher d'être promu évêque puis cardinal. Il est probable que notre paroisse reçut sa visite au cours de ses séjours en BRETAGNE.

Au bout de quelques années Alain de COATIVY cèda la paroisse de LANNILIS à un certain Alain de QUILBIGNON, dont on sait seulement qu'il mourut en 1465.

En 1466, sur recommandation d'Alain de COATIVY, toujours, le Pape PAUL II nommait à LANNILIS un des neveux du cardinal: Christophe de PENMARC'H, qui devenait Evêque de DOL en 1474, puis de SAINT BRIEUC en 1478.

Au début du 16ème siècle LANNILIS eut comme recteur l'abbé Hamon BARBIER de l'illustre famille de KERJEAN. Docteur en droit civil et religieux c'était un très grand seigneur qui suivant un abus commun à cette époque, cumulait les bénéfices ecclésiastiques.

Il était à la fois archidiacre de QUEMENET-ILY, vicaire général de LEON, abbé commanditaire de SAINT MATTHIEU près du CONQUET, conseiller au parlement de BRETAGNE, chanoine de NANTES et de CORNOUAILLES. En plus de LANNILIS, il était recteur de PLOUGOULM, PLOUNEVEZ LOCHRIST, PLOUJEAN, GUIPAVAS, PLOUNEOUR-TREZ, GUIMILIAU, SIZUN, etc....

Lorsqu'il mourut le 24 décembre 1544, plus de cinquante vacances se produisirent et le Pape PAUL III, surpris, demanda si tous les recteurs de BRETAGNE étaient morts en même temps.

B/ DEPUIS LES REGISTRES (XVI^e siècle)

les notices qui suivent sont empruntées, en partie à un tableau conservé au presbytère, mais rectifiées et complétées d'après les notes de Yves NICOLAS, bien plus précises. (1)

Leur longueur, très variable, ne mesure pas les mérites des uns et des autres; elles ne peuvent, en particulier, rendre compte de l'influence réelle exercée par chacun sur les coeurs des paroissiens.

Ces pages ne sont donc pas un palmarès.

Pour ce qui est des vicaires, on notera seulement leurs noms et les dates de leur passage à LANNILIS, avec éventuellement, la charge qu'ils exercent aujourd'hui.

1570 - 1582 - Premier recteur de LANNILIS: Hamon BARBIER

De la maison de KERJEAN en SAINT VOUGAY, docteur es droit. Chanoine de LEON. Archidiacre de QUEMENET-ILY, recteur à la fois de PLOUGOULM, PLOUGAR et de LANNILIS. Son nom commence à figurer sur les registres en 1570. Il ouvre la liste des recteurs qui ont gouverné la paroisse de LANNILIS depuis cette date jusqu'à la fin du 19^e siècle.

1583 - 1594 - Deuxième recteur : Jean LE MEUR

Natif de LANNILIS succéda à Hamon BARBIER dont il avait été le vice-gérant ou curé pendant plusieurs années. Il fonda la chapellenie de Kerdaniou et fut enterré dans un caveau qu'il avait fait construire devant le maître-autel.

1594 - 1599 - Troisième recteur : Guillaume SEVER

Fournit de ses deniers et sans aliéner les biens de son église la subvention que HENRI IV exigea de toutes les paroisses de FRANCE.

1599 - 1602 - Quatrième recteur : Jean LE JEUNE ou YAOUANK

Il était attaché à l'église de LEON et possédait en même temps le rectorat de PLOUENAN et celui de LANNILIS. On ne connaît qu'un seul acte de son administration: il céda le caveau des recteurs de LANNILIS au seigneur de KEROUARTZ.

(1) Ce tableau donne la " LISTE DES RECTEURS QUI ONT GOUVERNE LA PAROISSE DE LANNILIS DEPUIS 1570.": On notera le mot " GOUVERNE " qui dépeint bien la façon dont le prêtre "chargé de la paroisse" accomplissait son rôle... Quant à l'appellation de " Recteur", elle est maintenue au-delà du Concordat qui avait fait de Lannilis le siège d'un doyenné-cure. Le premier " CURÉ " de Lannilis fut l'abbé LE DUC (Le premier Consul approuva cette nomination le 15 germinal An XII (1804)): mais il avait déjà "gouverné" la paroisse à titre de recteur depuis 1772.

1602 - 1657 - Cinquième recteur : Goulven L'HOSTIS

Natif de LANNILIS, il fut d'abord précepteur des enfants du seigneur de KERBABU, Jacques de BELLINGANT. Il avait la réputation d'être très instruit, fit relever le clocher (1602), bâtir un nouveau presbytère (1613), établit dans la paroisse la confrérie du Rosaire, dont le premier gouverneur fut Guillaume TOURONCE, seigneur de GORREKEAR. Il fit construire la chapelle Saint SEBASTIEN (1643), lors de la grande peste. Familier de Kerbabu depuis sa jeunesse, il laissa faire les BELLINGANT dans l'affaire de Trobèrou. (voir le chapitre "chapelles"). Il établit aussi l'adoration perpétuelle dans son église (1645).

1658 - 1662 - Sixième recteur:Guillaume MERRIEN (alias MERIEN ou MERYEN)

Etait regardé comme un saint. Il revenait d'un pèlerinage qu'il avait fait à ROME lorsqu'il fut appelé au rectorat de LANNILIS. Doux et timide, il prit peur des seigneurs de la paroisse et donna sa démission, pour embrasser la vie religieuse à LESNEVEN, où il devint chanoine de la collégiale.

Cette famille MERRIEN est celle de l'abbé Jean Louis MERRIEN, du Père Jean MERRIEN, père blanc ainsi que des R.P. Joseph et Jean KERANDEL, as-somptionnistes de PLOUGUERNEAU.

Administrateur remarquable et homme méticuleux il a laissé des relations détaillées de son ministère.

1662 - 1677 - Septième recteur : Yves GOURLAY

Originaire de DINEAULT. Il avait déjà administré la paroisse comme vice-gérant ou curé. Il se montra plein d'énergie lorsqu'il put agir en son nom. Ecrivain et orateur remarquable; il sut faire valoir les droits de son église et rétablit l'ordre dans la paroisse. Il y établit la confrérie du Saint Sacrement avec le concours de Catherine du Lys, dame douairière de KEROUARTZ. Il s'éteignit paisiblement dans son presbytère le 6 avril 1677.

1677 - 1682 - Huitième recteur:Alain MADEC

Etant supérieur du séminaire de LEON, il gouverna la paroisse par les vice-gérants ou curés.

Il ne résida à LANNILIS que sept mois, mais prit cependant le temps de donner à nos compatriotes la première grandemission paroissiale.

Il donna sa démission pour devenir supérieur du séminaire de la Marine que LOUIS XIV mit au FOLGOET à la place des chanoines.

1682 - 1709 - Neuvième recteur : Alain CARIOU

Natif de COMMANA. Homme de grande piété, il fit donner une grandemission, établit la confrérie de l'Ange Gardien avec le concours de l'abbé de Trouz ar c'hant, Jean TOURONCE de la famille de GORREKEAR. S'il dut éprouver dès le début de vives contrariétés lors de la restauration de son presbytère, il connut aussi de grandes joies en voyant monter à l'autel de nombreux jeunes prêtres.

Il donna sa démission en faveur de son neveu et mourut en odeur de sainteté à l'âge de 72 ans le 17 novembre 1709

1709 - 1718 - Dixième recteur : Guy MARTIN

Agé de 36 ans, neveu du précédent et son auxiliaire, il marcha sur les traces de son oncle; donna une mission, fonda la confrérie des Trépassés et fut un pasteur plein de zèle pour le salut de ses ouailles. Il mourut à 45 ans le 9 avril 1718.

1718 - 1735 - Onzième recteur : Jean PERROT

Venant de LANDUNVEZ, il fut nommé à LANNILIS le 11 avril 1718; c'était un homme de goût, studieux, qui s'appliqua à instruire sa paroisse et donna une mission.

Il eut à connaître dans sa paroisse de nombreuses difficultés, surtout à cause de la chapelle de TROBEROU et la multiséculaire affaire des goémons avec les habitants de BROUENNOU et LANDEDA.

Il y eut aussi la terrible épreuve qui s'abattit en 1733, sur le bourg: un gigantesque incendie en détruisit la majeure partie; la propagation du feu ayant été favorisée par le chaume qui recouvrait alors la plupart des maisons. Le presbytère fut épargné, mais le pauvre recteur eut à soulager d'innombrables misères.

Cependant, il eut aussi la joie de voir enfin la conclusion de l'interminable procès qui opposait la paroisse à la famille KERBABU. Le 7 juillet 1719, l'évêque de LEON, Monseigneur de la BOURDONNAVE ordonnait que les gouverneurs de Troberou soient désormais nommés par le Général de la Paroisse aux lieu et place des seigneurs de KERBABU et que les comptes de la chapelle lui soient "présentés à sa prochaine visite, faute de quoi la chapelle serait interdite". Les KERBABU durent s'incliner.

L'abbé PERROT mourut le 17 mars 1738 à l'âge de 62 ans. Il avait demandé à être enterré au cimetière. Il fut ainsi le premier recteur à ne pas être inhumé dans l'église. Sans doute avait-il voulu donner un exemple, le parlement de BRETAGNE et le clergé ayant souvent manifesté le désir de voir cesser les inhumations dans les églises.

C'est à l'abbé PERROT qu'on doit la plupart des renseignements que nous possédons sur l'ancien LANNILIS et sur ses prédécesseurs.

1735 - 1752 - Douzième recteur : Claude DUMAIN

Dès le début de son administration, il eut des démêlés avec les seigneurs de la paroisse qui voulaient l'obliger à reconstruire l'église à leur guise sans prendre part aux dépenses. Au cours de son rectorat, il fit donner aux paroissiens une grande mission (la quatrième dans les annales de la paroisse). Il renonça au rectorat de LANNILIS pour celui de CIEDEN POHER le 18 septembre 1752.

1752 - 1761 - Treizième recteur : François GLEAU

Permutant avec l'abbé DUMAIN, il arrivait à LANNILIS en septembre 1752. Homme fort pieux et pacifique, plus porté aux spéculations philosophiques et littéraires qu'aux affaires temporelles, il renonça à reconstruire l'église, à laquelle il se contenta de faire quelques réparations.

Il gouverna paisiblement sa paroisse en évitant les difficultés avec les seigneurs. Il mourut le 13 septembre 1755, âgé de 64 ans.

1761 - 1772 - Quatorzième recteur : Pierre GESLIN

Originaire du CONQUET ou des environs, il arriva à LANNILIS au début de l'automne 1755 et il y connut de graves ennuis, tant de la part du corps politique que de la noblesse.

L'église menaçait ruine de nouveau. Il fit appel à la générosité de ses paroissiens. Nobles et roturiers prétendaient que le recteur devait prendre la reconstruction à sa charge et maintenir aux seigneurs leurs places privilégiées.

L'église ayant été interdite, la paroisse intenta un procès au recteur. Ce procès traînant en longueur, Monsieur GESLIN donna sa démission. Prêtre éminent et de haute science il fut appelé au poste de "théologal" du diocèse à SAINT POL DE LEON.

1772 - 1823 - Quinzième recteur : Joseph LE DUC

Né à SIBIRIL, le 23 décembre 1738, ordonné prêtre le 19 mars 1763, il devint aumônier des Ursulines de LESNEVEN; puis recteur de LANNILIS le 3 janvier 1772. A son arrivée l'église paroissiale était interdite; les offices du dimanche se faisaient à Notre Dame de Trobéro, mais cette chapelle était aussi trop petite et près d'un marais: la paroisse offrit au nouveau recteur de l'aider à construire l'église paroissiale.

Monsieur LE DUC fit faire le plan de la nouvelle église; ce plan ne plut pas aux seigneurs, mais il fut passé outre à leurs réclamations puisqu'ils refusaient leurs concours. La nouvelle église fut consacrée le 15 octobre 1775 par Monseigneur de La MARCHE. Grande mission en 1778. Troubles avant-coureurs de la Révolution.

Avec l'aide de Monsieur AUDREN de Kerdrel, Monsieur LE DUC put s'embarquer pour JERSEY en 1792, accompagné de son vicaire l'abbé BERGOT. Après dix ans d'exil ils rentrèrent à LANNILIS le 2 juin 1802.

Monsieur LE DUC y rencontra encore bien des difficultés et en 1808, son évêque lui proposa une autre paroisse qu'il refusa. Mission en 1810. Autre mission en 1819. Esprit ferme et conciliant à la fois; Monsieur LE DUC finit par conquérir l'estime et l'affection de tous ses paroissiens. Il mourut à l'âge de 85 ans, le 15 décembre 1823.

1824 - 1828 - Seizième recteur : Yves BERGOT

Natif de LANNILIS, le 3 janvier 1761, il y fut nommé vicaire en 1786. Il partagea d'abord les travaux de Monsieur LE DUC, puis ses dangers; puis son exil, et pendant ces dix ans d'exil pourvut à tous ses besoins en donnant des leçons de français en ANGLETERRE.

A son retour on lui proposa successivement les paroisses de PLOUDANIEL et de GOUESNOU. Il les refusa pour ne pas se séparer de celui qu'il considérait comme son père.

A la mort de Monsieur LE DUC, il devint curé de LANNILIS, le 31 janvier 1824 et la gouverna avec sagesse.

Pieux et plein de zèle, Monsieur BERGOT traduisit en breton les "visites au Saint Sacrement" de Saint ALPHONSE DE LIGUORI.

En 1835, il appela à LANNILIS les filles du SAINT ESPRIT et les établit dans la propriété qu'il avait achetée de ses deniers. Il mourut le 5 juin 1838 à l'âge de 77 ans.

1838 - 1840 - Dix-septième recteur : Joseph MERCIER

Né à CROZON en 1802, vicaire à Saint LOUIS de BREST en 1827, recteur de POUILLAN, en 1834, Monsieur MERCIER fut appelé à la cure de LANNILIS en 1838. Il n'y resta que deux ans: il fut nommé curé-archiprêtre de Saint LOUIS en 1840 et y vécut jusqu'en 1873.

1840 - 1848 - Dix-huitième recteur : Jean Marie KERVOAL

Né à MILIZAC en 1803, il fut professeur au grand séminaire en 1827; chanoine honoraire et recteur de PORSPODER en 1836. Curé de LANNILIS en 1840. Homme de haut mérite, faible de santé et cependant plein de zèle, il laissa après lui les plus vifs regrets quand il quitta cette paroisse pour aller occuper la cure de LANDERNEAU. Il est mort en 1868, chanoine titulaire de la cathédrale de QUIMPER.

1848 - 1862 - Dix-neuvième recteur : Jean CALVEZ

Né à PLOUENAN le 27 janvier 1796, il fut vicaire de LANMEUR en 1817 et recteur de PLOUGUIN en 1826. Sa nomination de curé de LANNILIS paraissait le 1er février 1848. Prêtre zélé, missionnaire renommé. Homme d'action il enrichit son église de beaux ornements et vases sacrés. Il fit faire les grandes orgues en 1851 et l'enclos (1862) du presbytère actuel.

Il donna une grande mission en 1861 et fit ériger la croix: celle qui se voit aujourd'hui au centre du cimetière.

Lors de l'élargissement de la rue de la Tour, qui devait se faire au détriment de l'ancien cimetière qui entourait l'église, il eut quelques démêlés avec la municipalité et plus spécialement le Docteur MORVAN.

Il mourut le 22 juin 1862 d'une fluxion de poitrine et fut vivement regretté.

1862 - 1883 - Vingtième recteur : Jean Marie ABGRALL

Né à LAMPAUL GUILIAU en 1812, vicaire à PLOUMOGUER en 1837. Recteur de PLOUGASNOU en 1850, il devint curé de LANNILIS en 1862. Il y fit établir la confrérie du Sacré Coeur en 1864. Sous son administration fut construit le presbytère actuel en 1868. Il fit bâtir l'église actuelle, dont la première pierre fut bénite en 1874 et la consécration faite en 1876. Deux ans après il organisait une grande mission. Monseigneur NOUVEL le nomma chanoine honoraire en 1880.

Homme d'esprit, bon prédicateur, très entendu en affaires, plein de dévouement aux intérêts de sa paroisse; sa mort, qui arriva au moment où on s'y attendait le moins, plongea tous ses paroissiens dans le deuil et laissa la cure vacante près d'une année.

1884 - 1893 - Vingt et unième recteur : François CORRIGOU

Né au DRENNEC en 1838. Vicaire à SAINT SAUVEUR de BREST en 1863, aumônier des Bénédictines du Calvaire en 1875 il fut nommé à la cure de LANNILIS le 15 mars 1884 et canoniquement installé le 3 avril suivant.

Il voulut s'employer à la réorganisation des catéchismes, à l'instruction des adultes par des prédications régulières et à la réforme des moeurs qui, selon lui, laissaient beaucoup à désirer dans la paroisse.

Il quitta LANNILIS pour devenir vicaire général du diocèse en 1893. IL fut aussi vicaire capitulaire de QUIMPER durant la vacance du siège à la mort de Monseigneur VALLEAU.

Son nom est le dernier qui figure sur le tableau évoqué plus haut.

1893 - 1914 - Vingt-deuxième recteur : François OLLIVIER

Le premier du nom et peut-être moins connu que le "Grand O", comme appelleront familièrement les paroissiens, l'autre curé du même nom, cinquante ans plus tard.

Sa nomination à LANNILIS fut annoncée en ces termes dans le courrier de CORNOUAILLE du 8 juillet 1893 :

"Monsieur l'abbé OLLIVIER, honoré de l'estime de tous ses collègues et de tous les catholiques du FINISTERE, se voit à l'âge de 64 ans, envoyé en disgrâce dans la cure de LANNILIS"... , privée de titulaire par le départ de l'abbé CORRIGOU.

On comprendra mal cette "disgrâce" si l'on ignore que l'abbé OLLIVIER, prêtre éminent, né à SAINT-POL-DE-LEON, le 1er septembre 1829, avait occupé les importants postes de curé archiprêtre de SAINT-POL-DE-LEON, puis de supérieur du Grand Séminaire de QUIMPER.

Cette dernière place, en particulier, lui avait donné une très grande influence sur les futurs prêtres. Trop grande au gré du pouvoir civil, qui fit prendre à Monseigneur VALLEAU, lors de sa nomination à l'évêché de QUIMPER, l'engagement formel de remplacer l'abbé OLLIVIER.

On estima que sa présence à LANNILIS "région entièrement soumise à la domination cléricale" ne modifierait pas grand chose à la situation.

Il arriva donc à LANNILIS le 11 juillet 1893 et prit "en mains la direction de la paroisse avec une ardeur qui semblait présager la longue carrière que Dieu lui réservait encore".

On ne peut résumer en quelques lignes l'activité de ce personnage qu'a décrite en plus de deux cents pages avec beaucoup de précision et de finesse notre compatriote Jacques ROUE dans son "Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine" ("Etudes sur la vie paroissiale et religieuse de LANNILIS").

En voici quelques épisodes qu'on n'aura guère occasion de voir par ailleurs.

L'abbé OLLIVIER se signale dès le début par son opposition intransigeante aux nouvelles dispositions concernant les fabriques "main mise de l'état laïc sur les biens de l'église et l'argent des catholiques...", et il fustigeait en chaire "le gouvernement inique..." ce qui entraînait des récriminations de la part des fonctionnaires.

Ce furent ensuite "les luttes électorales" en 1897 à l'occasion de l'élection de l'abbé GAVRAUD à la Chambre des Députés et de son invalidation, puis des législatives de 1902 et 1906, où le curé de LANNILIS ne craignait pas d'en remontrer à son évêque, Monseigneur DUBILLARD.

Un sous-préfet de BREST écrivait : "au point de vue politique, l'Abbé OLLIVIER est le grand directeur de tout le clergé de l'arrondissement et de celui d'une grande partie du LEON. Il a certainement dans cette partie du diocèse une autorité bien supérieure à celle de l'évêque... Rien dans le clergé ne se fait sans son ordre ou sa permission....".

L'Abbé OLLIVIER fut aussi le fondateur de l'école Saint ANTOINE qu'il ouvrit le 20 octobre 1895.

La laïcisation de l'établissement, comme celle de l'école communale tenue par des religieuses, ne le laissa pas sans réagir, on s'en doute.

Dès 1908, il ouvrait une école neuve au DOURIC "pour lutter contre les écoles sans DIEU" (on avait enlevé les crucifix des écoles publiques).

Vint ensuite l'affaire du breton qu'on voulait interdire à l'église. L'Abbé OLLIVIER ignorera délibérément "les volontés d'un gouvernement insensé et éhonté". Ce qui lui vaudra la suppression de son traitement en 1903.

Au moment des inventaires et de la loi de séparation de l'église et de l'état il adoptera une attitude plus réservée.

La curé n'en assurait pas moins le ministère habituel de prêtre de paroisse, faisait donner à ses ouailles adorations et missions.

Il reprochait souvent à ses paroissiens leur attitude à l'église: "vous n'avez pas assez de respect pour votre église si joliment parée, quand vous vous mettez à cracher, à chiquer de chaque côté de vous. Des deux côtés du chœur, il faudra avoir une barque, après la première messe pour aller au chœur ou au confessionnal. Je vois croître parmi vous la mauvaise habitude de causer et de parler à l'église, même à voix assez haute pour troubler les offices " (1899 et 1901)

Il s'en prenait aussi :

- au désordre qui grandit beaucoup parmi vous de manquer à la messe le dimanche et de travailler ce jour-là;
- à la regrettable tiédeur religieuse des habitants du bourg; "l'avenir du bourg sera très mauvais... le bourg n'est pas chrétien";
- à l'habitude des gens de la campagne de trop fréquenter les débits, d'y rester jouer et de s'y saouler" !

Il continuera encore longtemps à morigéner les cabaretiers et les ivrognes ou à dénoncer la négligence des paroissiens dans l'instruction et l'éducation chrétienne de leurs enfants.

L'Abbé OLLIVIER mourait le 8 juillet 1914 à l'âge de 85 ans.

1914-1915 - Vingt-troisième recteur : Louis Marie KERBOUL

Le 21 juillet 1914 arrive un nouveau curé: Louis Marie KERBOUL, chanoine honoraire. Né à GOUESNOU en 1858, il venait de SAINT POL DE LEON où il eut la douleur d'assister à la fin du collège universitaire du LEON et la joie de voir surgir le nouveau collège de Notre Dame du KREISKER. Des préoccupations de tout genre triompheront de sa constitution épuisée: une lésion au coeur l'emportera en quelques minutes le 3 septembre 1915.

1915 - 1916 - Vingt-quatrième recteur : Jacques CASTEL

Précédemment recteur de Saint MELAINE de MORLAIX, il prend possession de son poste de LANNILIS le 16 septembre 1915 et n'y restera non plus qu'un an. Le dimanche 3 décembre 1916, avec la soudaineté d'un coup de foudre - la nouvelle de sa mort subite se répandait dans le diocèse.

Natif de CARANTEC (1858) il fut vicaire à RECOURVANCE dix-huit ans durant, avant d'être appelé à Saint MARC de BREST puis à Saint MELAINE de MORLAIX, d'où il vint à LANNILIS pour mourir... "Je serai curé autant qu'on peut l'être", disait-il et "il était bon autant qu'on peut l'être" a-t-on dit de lui.

1916 - 1928 - Vingt-cinquième recteur : Yves BERTHOU

Né à GUIPAVAS, il arrivait de CARHAIX à LANNILIS le 29 décembre 1916. Pasteur vigilant, éclairé et dévoué, après avoir enrichi l'église paroissiale d'un beau carillon (1924), il termina de la façon la plus heureuse son ornementation par une série de vitraux dont il avait lui-même, non seulement conçu et tracé la place d'ensemble mais encore réglé l'exécution avec les détails les plus circonstanciés et les mieux étudiés".

Il succomba le 20 décembre 1928 à une hémorragie cérébrale. Son corps repose au cimetière de LANNILIS.

1928 - 1940 - Vingt-sixième recteur : Pierre THOMAS

Né à PLOUGONVEN, la fleur du Trégor, l'Abbé THOMAS était donc un trégorrois "mais le trégorrois qui sut élever les vertus et les qualités du trégorrois au sommet de la perfection, jusqu'à cette langue claire, limpide, fine, savoureuse, assaisonnée à l'occasion d'un peu de causticité".

"La prédication, c'était son fort; on peut dire, sa qualité maîtresse. Il était recherché pour son talent et pour sa doctrine. Il prononça même à la cathédrale Notre Dame de PARIS, un magnifique sermon sur "LA FRANCE, ROYAUME DE MARIE".

Il fera l'acquisition de la maison des oeuvres avec sa courette et le jardin, des champs situés devant l'école Saint ANTOINE. Donnera une aile neuve à l'école Saint ANTOINE.

Il décédera le 25 octobre 1940 à l'âge de 69 ans.

1940 - 1952 - Vingt-septième recteur : François OLLIVIER

Né à PLOUNEOUR TREZ en 1886, prêtre en 1910, professeur à Bon Secours (1910) et LESNEVEN (1924), curé d'ARZANO (1937), l'abbé F.M. OLLIVIER, que les paroissiens appelleront familièrement "LE GRAND O" - est nommé curé de LANNILIS en 1940. C'est la guerre: l'armée allemande occupe dès son arrivée, la maison des oeuvres, puis le patronage et l'école du SACRE COEUR (1942).

En 1943 il se propose de racheter le presbytère à la commune, qui s'empresse de lui donner satisfaction ! "vu que dans un avenir très rapproché l'immeuble peut devenir pour la commune une lourde charge, en raison des réparations à effectuer". Nouveau propriétaire, il fait dresser sur la façade une croix celtique.

Il avait aussi, au début de cette même année, entrepris la restauration des grandes orgues.

En 1945, il instituera une "procession spéciale en l'honneur de Saint ELOI" à la charelle Saint SEBASTIEN, avec un cortège de chevaux.

Il accueillera à la maison des oeuvres, en 1949, la communauté de religieuses de "JESUS AU TEMPLE ("soeurs bleues de VERNON") venue s'établir à LANNILIS - (Soins à domicile; puis plus tard la Clinique-maternité N.D.)

Il verra en 1950 quelques villages de PLOUVIEN (Tariec, Le Creo, Kericuññ, Penzes, Garena, Moulin de Garena, Moulin du Châtel, Kerabo et Poulcaër) rattachés à LANNILIS.

Il se retirera en 1952 à PLOUNEOUR TREZ où il est mort le 3 mars 1966.

1952 - 1958 - Vingt-huitième recteur : Louis LE MENN

Venant du BOUGUEN en mars 1952, Monsieur l'abbé LE MENN sera promu, six ans après - curé-archiprêtre de CHATEAULIN laissant à LANNILIS ses réalisations: "cette église paroissiale qu'il a voulue si belle et si dépeuplée, et qu'il a si heureusement restaurée avec l'aide de la municipalité: le maître-autel en granit dont il a conçu le plan en harmonie avec notre église; ce placître fleuri qu'il désirait tant pour que notre petite cathédrale fût placée dans un cadre digne d'elle; cette école du SACRE COEUR si florissante, qu'il a dotée d'un nouveau bâtiment, ce bulletin paroissial lui-même qu'il a fait éclore en 1956; tout cela continuera de porter témoignage de la féconde action de Monsieur le chanoine LE MENN durant ses six années de pastorat dans notre paroisse". (Echo de LANNILIS de décembre 1958).

L'abbé LE MENN passe aujourd'hui une paisible retraite à GUISSENY qui l'a vu naître en 1900.

1958 - 1967 - Vingt-neuvième recteur : Jean LE GOFF

Né en 1903 à PLOUNEVEZ-LOCHRIST, Monsieur l'abbé LE GOFF prenait possession de la cure de LANNILIS le 14 novembre 1958, après avoir déjà été, successivement curé du FAOU et de PLOUNEOUR-LANVERN.

Il poursuivra l'aménagement de l'église paroissiale en y faisant installer le chauffage central, inauguré le dimanche 15 décembre 1963. L'année suivante, ce sera une remise en état du presbytère, précédant celle de la vitalité chrétienne de la paroisse par une mission (octobre 1965).

Au mois de février 1967 l'Abbé LE GOFF sera nommé aumônier du cours secondaire de Kerbénéat. Il est actuellement retiré à SAINT VOUGAY.

1967 - 1969 - Trentième recteur : François TRAON

Nommé au lendemain du concile de VATICAN II, Monsieur l'Abbé TRAON, natif de KERLOUAN, mettra l'accent sur la liturgie, pour qu'elle soit vivante et priante.

Il appuiera la création d'un C.E.S. à SAINT ANTOINE.

Il développera également l'Action Catholique dont on voit fleurir bon nombre d'équipes durant la courte durée de son pastorat.

Venu de GOUESNOU en mars 1967, il devra en effet quitter LANNILIS à l'été 1969, victime d'un accident dont il n'a pas encore fini de se remettre totalement, à la maison de retraite des prêtres à KERAUDREN.

1969 - 1980 - Trente et unième recteur : Louis LE GUERER

Le 12 août 1969, la paroisse de LANNILIS accueille chaleureusement son nouveau curé, originaire de QUERRIEN (1914) et précédemment recteur de MOELAN SUR MER. Onze ans durant il va, selon ses propres termes "continuer dans la voie tracée par Monsieur l'Abbé TRAON, qui en peu de temps a su créer un climat et un courant qui favorisaient grandement dans la paroisse et dans le doyenné une vie d'église authentique".

En 1974, il dotera la paroisse d'une "salle paroissiale", pour remplacer l'ancienne maison des oeuvres, vendue à la commune pour construire la poste.

Il verra la réfection totale de la toiture et de la voûte de l'église mais partira trop tôt pour voir celle des vitraux (1984) et des orgues (????) qu'il avait tant souhaitée pour fêter dignement le centenaire de l'église. Il quittera LANNILIS en juillet 1980 pour prendre la charge de la paroisse de REDENE.

1980 - - Trente-deuxième recteur : Albert BOSSARD

De GOUESNOU (mais natif de PLOUVIEN en 1934). Prêtre stagiaire à l'école Saint SAUVEUR de RECOUVRANCE (1959 - 1960). Après un bref séjour à Saint PIERRE - Saint PAUL du MOULIN VERT à QUIMPER (1960 - 1962) est vicaire à SAINT RENAN (1962 - 1971) puis à PLOUDALMEZEAU (1971 - 1980) avant de venir à LANNILIS au cours de l'été 1980. Chargé également de la paroisse de TREGLOUOU à partir de novembre 1984.

LES VICAIRES

Sous l'ancien régime un clergé très nombreux desservait LANNILIS: ainsi en 1602, outre, le recteur ("PERSOUN" en breton) la paroisse comptait trois vicaires ("KURE" en breton) et quatre prêtres auxiliaires. En 1683, le recteur était aidé par neuf prêtres. Plusieurs d'entre eux étaient chargés d'assurer la messe du dimanche et des jours de fête dans les chapelles disséminées sur tout le territoire paroissial.

Au lendemain de la Révolution, la situation sera bien différente. Il y aura encore cependant une période où l'on trouve trois vicaires (1877-1915). Aujourd'hui les vicaires se font rares !

On ne donnera ici que la liste de tous ceux qui se sont succédés à LANNILIS depuis le concordat, sans notice particulière comme pour les curés (tel ou tel est cité à l'occasion, ailleurs, dans cette brochure) : ils n'en prendront pas ombrage, car ils savent que s'il y a eu de "grands curés" c'est parce qu'il y avait - évidemment d'excellents vicaires !

Le tableau ci-dessous, note entre parenthèses la résidence actuelle de ceux qui vivent encore.

TABEAU DES VICAIRES

1805-1823 - J. DUVEL	1804-1823 - Y BERGOT	1804-1806 - R. MANACH
1824 - G. LE GAD		
1824-1827 - JF JEZEQUEL		
1827-1837 - JR FORJONEL	1829-1831 - JM CARAES	
1837-1852 - JM CROQUENNOC	1831-1840 - J ROZEC	
1852-1853 - J BOUCHER	1840-1853 - P. MARC	
1853-1855 - C CORLOSQUET	1853-1866 - G BROC'H	
1855-1857 - C BERRIET	1866-1877 - G LE SANN	
1857-1864 - OC ROUE	1877-1880 -E OLLIVIER	1879-1897- A. JEZEQUEL
1864-1872 - JM UGUEN	1880-1891 - C. PERON	1897-1909-F. CASTREC
1872-1887 - Jh SAGOT	1891-1902 - P. OLLIVIER	1909-1912-F BLANCHARD
1887-1897 - Fr LE PAPE	1903-1904 - F LOUARN	1912-1929-C LE CLEACH
1897-1899 - G. CARRE	1904-1925 - F. CLECH	1930-1935-JM LE BERRE
1899-1901 - J L'HEGOUARC'H	1925-1941 - JB HELIOU	1935-1947-G. HEMON
1901-1915 - J. ROUDOT	1942-1944 - Y MORVAN	(LOCRONAN)
=====	1944-1950 - J COSQUER	1947-1948-A. JAFFRES
Pendant la guerre 14/18	(SAINT POL DE LEON)	
seront " auxiliaires " :	1950-1955 - F. JOUIS	1948-1959- L. FAVE
J. BOSSENEC	1955-1958 - J. BOURVEN	(OUESSANT)
et	(PENMARC'H)	1959-1969-A. DIVERRES
Y. APAMON	1958-1968 - J. CRENN	(QUIMERC'H)
	(MILIZAC)	1970-1972-Th GUIVARCH
	1968-1976 - A. MIOSSEC	(St POL DE LEON)
	(PLOUGONVEN)	
	1979-1982 - J. AUTRET	1972-1980- Y NICOLAS
	(MELGVEN)	(PLOUDALMEZEAU)

A la mort de son recteur, l'abbé SPARFEL, la paroisse de TREGLONOU a été confiée aux prêtres de LANNILIS: Novembre 1984, l'abbé Yves CALVARIN, précédemment au repos à LANNILIS a été nommé "vicaire paroissial" pour les deux paroisses.

LES VOCATIONS

De tous temps, le nombre des vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires écloses au sein d'une paroisse, a été l'une des marques de sa vitalité chrétienne.

Au cours des siècles, LANNILIS en a fourni à l'Eglise un fort contingent. Ainsi, dans son mémoire sur " La Vie paroissiale et religieuse à LANNILIS au XIX^e siècle" Jacques ROUE dénombre près de quatre-vingts prêtres ou religieux et plus de cent quarante religieuses depuis le Concordat. On ne mentionnera ici que les noms de ceux qui sont actuellement inscrits sur les annuaires du diocèse ou des congrégations -originaires de LANNILIS (ou y ayant aujourd'hui leurs attaches familiales.) - avec l'indication de leur résidence.

PRETRES- MISSIONNAIRES - RELIGIEUX:

Nicolas JESTIN	- ROSCOFF
Jean FLOC'H	- CHATEAULIN
René TROADEC	- LE DRENNEC
Jean-Louis MERRIEN	- PLOUGASTEL-DAOULAS
Paul JESTIN	- MESPAUL
Maurice BRETON	- BREST
Jean-François NICOLAS	- LE KREISKER/SAINT POL de LEON
Paul MENEZ	- MADAGASCAR
Jean MERRIEN	- HAUTE VOLTA
Julien GOURIOU	- CAEN
François MENEZ	- LA REUNION
Michel UGUEN	- ARGENTINE
Jean Baptiste NICOLAS	- QUIMPER
Guillaume PELLEN	- KEROZER (Morbihan)
Gabriel MAO	- QUIMPERLE
Théophile LANDURE	- PONT SAINTE MARIE (Aube)

SOEURS BLEUES DE VERNON

Germaine FLOC'H	- VERNON (Eure)
Marie-Thérèse BESCOND	- KERAUDREN/BREST
Gabrielle APPRIOU	- PARIS
Thérèse CORRE	- VERNON
Anne-Marie BESCOND	- VERNON
Jeanne JESTIN	- LANNILIS
Emilienne JESTIN	- BERNAY (Eure)

FILLES DU SAINT ESPRIT

Anna DONOU	- St BRIEUC
Anne-Marie LE GALL	- BERRIEN
Anne-Marie CADALEN	- PLESTIN LES GREVES (C.d.N.)
Marie-Josèphe CADALEN	- CORLAY (C.d.N.)
Anne-Marie CORRE	- LOGONNA-DAOULAS
Anne LE DEN	- KERANNA/ Ste ANNE D'AURAY
Anne-Marie MORVAN	- PLESTIN LES GREVES
Françoise PRONOST	- SAINT BRIEUC
Marie-Louise CORRE	- CLEDER
Augustine LE HIR	- PLEVYBEN

- Marie LE HIR
- Annick LE HIR
- Marie Antoinette GUILLEMOU
- Marie Louise MERRIEN
- Anne Marie LAOT
- Marie Thérèse KERLEROUX
- Marie Thérèse LE GOFF
- Thérèse CORRE
- Thérèse MORVAN
- Thérèse L'HOURRE
- Anne MILIN
- Sophie UGUEN
- Jeanne MORVAN
- Marie GUIZIOU
- Anne Marie RICHARD
- Josiane LANDURE
- Jeanne LANDURE
- Marie Louise ROUE
- Yvonne MORVAN
- Anne Marie MORVAN
- Marie Louise MORVAN

SOEURS DE SAINT MEEN LE GRAND

- Joséphine GOURIOU
- Marie Louise CALVEZ
- Marie TRANVOIZ

SOEURS CARMELITES

- Augustine GOUÉZ

SOEURS AUGUSTINES

- Marie GUIAVARC'H
- Marguerite CORRE

SOEURS SALESIENNES DE DOM BOSCO

- Lucie GOURIOU

SOEURS DE SAINT PAUL DE CHARTRES

- Louise RAMONET

SOEURS DOMINICAINES DE BETHANIE

- Joséphine RICHARD

SOEURS DE L'AGNEAU DE DIEU

- Marie Michelle CABON

SOEURS BENEDICTINE: et Fraternité St Pie X

- Alix de POULPIQUET
- Thérèse de POULPIQUET

- PLONEVEZ du FAOU (Finistère)
- Sainte ANNE - BREST
- PLESTIN LES GREVES
- Sainte Marie OLERON (Charente Maritime)
- SAINT BRIEUC
- QUESTEMBERT (Morbihan)
- LANDIVISIAU
- POUILLAN SUR MER (Finistère)
- PLOUMILLIAU (Côtes du Nord)
- PLESTIN LES GREVES
- SAINT URBAIN (Finistère)
- CAMEROUN
- ROSCOFF
- SAINT SAUVEUR (Finistère)
- SAINT BRIEUC
- SAINT BRIEUC
- PLEDRAN (Côtes du Nord)
- LANDERNEAU
- CAZERES (Haute Garonne)
- BREST
- MAROMME (Seine Maritime)
- Andrine UGUEN - St MEEN
- Yvonne UGUEN - LESNEVEN
- BUZANCAIS (Indre)
- PORPODER
- Jersey

- Carmel de MONTMARTRE
(décédée le 1^{er} Février 85)

- PONT L'ABBE
- PONT L'ABBE

- BROONS (Côtes du Nord)

- Maison.mère à ROME (Italie)

- ECOMMOY (Sarthe)

- BONNEVILLE (Haute Savoie)

- KANSAS (USA)
- UZES (Gard)

LE PRESBYTERE

Le presbytère occupait autrefois l'emplacement des magasins "CATENA"

Il se trouvait, pour ainsi dire, d'attache à l'église. L'entrée se faisait par l'actuelle rue de la Mairie, face au garage LOSSOUARN. Le bâtiment était parallèle à la rue et à peu près perpendiculaire à la rue Tromelin. Dans la cour il y avait un puits. Derrière, le jardin s'étendait jusqu'à la charcuterie PAUL.

A la Révolution ce presbytère a logé les troupes de la République (il y avait presque toujours de la troupe au chef-lieu à cette époque) et a servi aussi de "magasin à grains" (aménagé dans deux chambres du rez de chaussée) le tout pour le service de la République. Il a également abrité la première brigade de gendarmerie, jusqu'au retour du clergé d'exil.

Le citoyen HERSENT (qui avait déjà acheté KEROUARTZ) avait acquis aussi le presbytère. Il le revendit ensuite à un nommé CONRIER qui envisageait de le remettre au clergé à l'issue de la Révolution. Ce qui se fit le 14 prairial, an 12 (1804).

En 1868, l'Abbé ABGRALL, curé, construisit le presbytère actuel, situé rue LE DUC (du nom de l'ancien curé, mort en 1823).

A la séparation de l'église et de l'état, l'immeuble et ses dépendances devenaient propriété de la commune.

Le curé OLLIVIER (le premier) pensa un instant le quitter pour habiter au Douric, dans la maison aujourd'hui occupée par les religieuses, dont il était propriétaire. Finalement, il y resta sur l'intervention d'un nommé Jacques FLOCH qui se proposait de le louer à la commune pour assurer le logement des prêtres.

L'autre curé OLLIVIER (le deuxième) racheta le tout à la commune en 1944 pour la somme de 25.000 F que le conseil municipal encaissa sans regrets, persuadé que ce n'était pas lui qui faisait la mauvaise affaire. (Il pensait aux frais qu'il lui aurait fallu engager tôt ou tard pour l'entretien d'une si grande bâtisse).

=====

Il existe au N° 23 de la rue Pierre Richard, un ancien "presbytère" (1702) reconnaissable au calice gravé sur le linteau de la porte d'entrée de la maison. Ce signe permet de dire qu'un prêtre habitait cet endroit: ce n'était pas le presbytère paroissial - occupé par le seul recteur - et parfois un ou deux vicaires, mais le logement particulier d'un des nombreux autres prêtres qui aidaient au service liturgique - spécialement la desserte des chapelles. Plusieurs d'entr'eux, originaires de la paroisse, demeuraient dans leur famille.

ÉGLISE

Chapelles

et

Calvaires

L'ÉGLISE PAROISSIALE

1/ AUX SIÈCLES PRÉCÉDENTS

L'église actuelle a été précédée d'au moins deux autres en ce même endroit.

La première que les archives mentionnent a été consacrée le vendredi 25 mars 1516. La célébration fut présidée par l'Evêque de SAINT BRIEUC, Monseigneur Olivier du CHATEL, dont la famille avait juridiction sur une grande partie de LANNILIS et de la région. Il était entouré des seigneurs et de la grande foule des paroissiens.

En 1730, cette église "fort incommode et délabrée", était pratiquement à rebâtir; mais les ressources manquaient. De plus, les seigneurs voulaient qu'elle soit rebâtie à leur guise et sans prendre part aux dépenses.

On se contentait donc de menues réparations. Toutefois en 1767, la situation devenant intenable, il était urgent de rebâtir l'édifice. Le vicaire général du LEON, ayant constaté son état de délabrement se vit obligé d'interdire absolument l'église paroissiale: Notre Dame de TROBEROU en tiendrait lieu durant les travaux de reconstruction du monument ruiné.

Malgré les efforts du recteur, la volonté du corps politique et des habitants le projet de reconstruction, se heurtant aux prétentions des seigneurs, traînait en longueur.

Au point que l'affaire fut portée au Parlement de BRETAGNE à RENNES.

Le poète local, Claude LE LAE, originaire de Gorrêkear Coum s'en mêla et composa une ode où il reprochait à ses compatriotes leur mésentente et leurs penchants pour les procès dispendieux et inefficaces.

"Ha c'houi evel a lavaront partout dra ar c'hanton
mizou all a reont gant pep seurt union
etre ma re TROBEROU gant holl madou ho sant
O poultra barrugennou paotred ar parlamant
Holl feunteuniou TROBEROU a vezo disec'het
Pe ho dour d'ho sourçou adarre distroët
Abarz ni ho pezo ilis gant ho paper tîmbret
C'hui vezo lannilisiz a c'han da bell paotred".

et il concluait fort judicieusement :

"Ne ket a daoliou pluenn e rear an ilizou".

Il fallut attendre l'arrivée de l'abbé LE DUC en 1772 pour en finir avec toutes les contestations.

Dès 1773 on commençait les fondations de la nouvelle église et bientôt sortait de terre le nouvel édifice dû au plan de l'abbé HARDY, recteur de LOC BREVALAIRE, retenu malgré les vives critiques des seigneurs prééminenciers qui trouvaient le nouvel édifice trop exigü avec ses quarante mètres de long, dix-sept de large et trente aux extrémités des chapelles latérales.

Les travaux allèrent bon train puisque le monument, tout en pierres de tailles, fut terminé en dix-huit mois avec la tour - mais seulement jusqu'aux premières galeries. Monseigneur de LA MARCHE, évêque de LEON le bénissait le 15 octobre 1775.

Le constructeur, Servais CORNOU, était un simple maçon de LANDUNVEZ qui ne savait ni lire ni écrire. Il dirigeait les travaux et piquait lui-même les pierres.

Emerveillé de son talent, l'évêque proposa à ce maître d'oeuvre exceptionnel d'aller étudier à l'École des Arts et Métiers de PARIS, aux frais de l'évêché. Mais CORNOU déclina l'offre et s'en alla terminer la tour de PLOUDALMEZEAU. Il mourut en 1778.

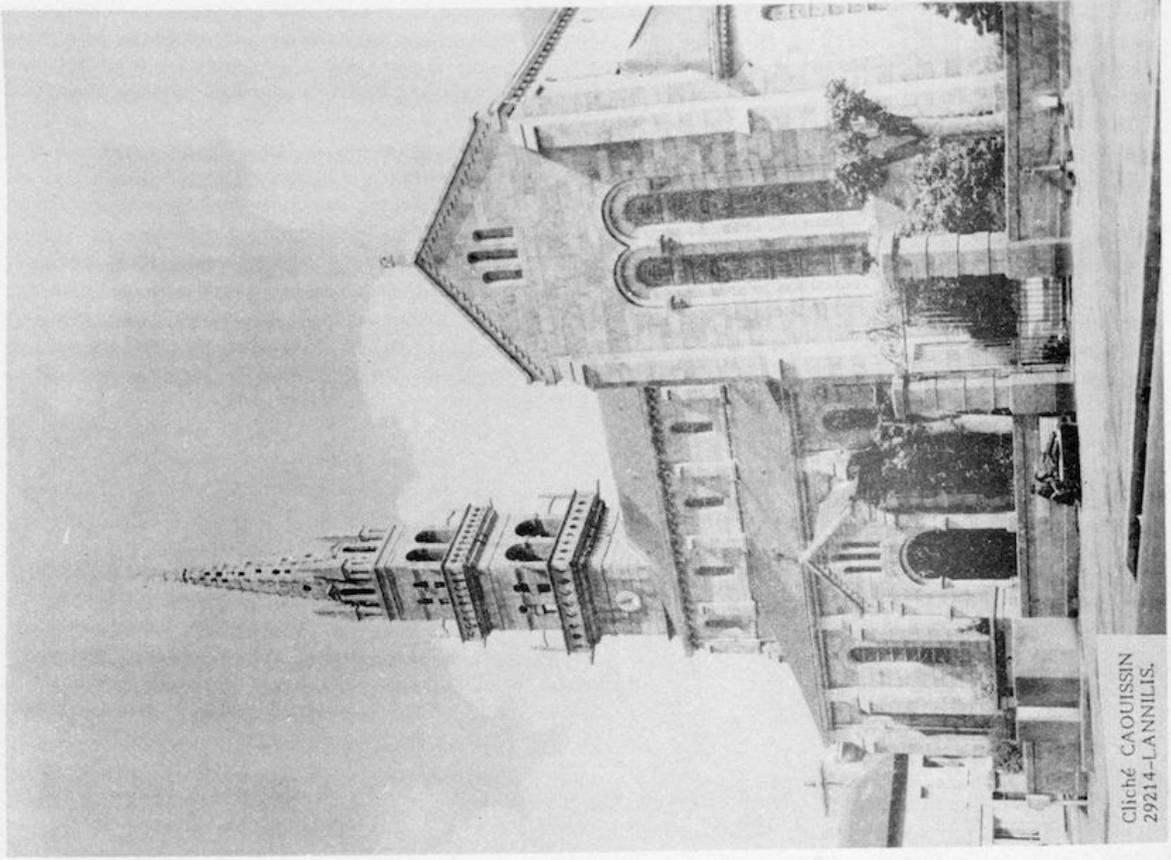
L'église devait être victime d'un terrible orage qui s'abattit sur LANNILIS le 26 avril 1789; une des grandes cloches se fêla. Le recteur profita de l'occasion pour faire fondre trois cloches: l'une d'elles se trouve encore en place dans le clocher aujourd'hui.

Au moment de la Révolution l'église sera transformée en "temple" de l'être suprême et servira à divers usages: "le temple est pavé régulièrement et nous nous en servons pour y mettre du grain dans les sacs. Il peut servir aussi pour battre les blés en cas de mauvais temps" dit la municipalité. Mais un citoyen DUVAL fonctionnaire révolutionnaire, qui est chargé d'extraire pour l'armée du salpêtre - en particulier des vieux murs - a jeté lui aussi son dévolu sur le "temple", où il a installé sans vergogne son atelier. Il se permet des dégradations inutiles: en particulier il a fait arracher et briser des planches et sous de spécieux prétextes, il a fait enlever des colonnes qui, en place, valaient beaucoup d'argent et les a fait scier en morceaux" il a pris des terres jusque dans le choeur".

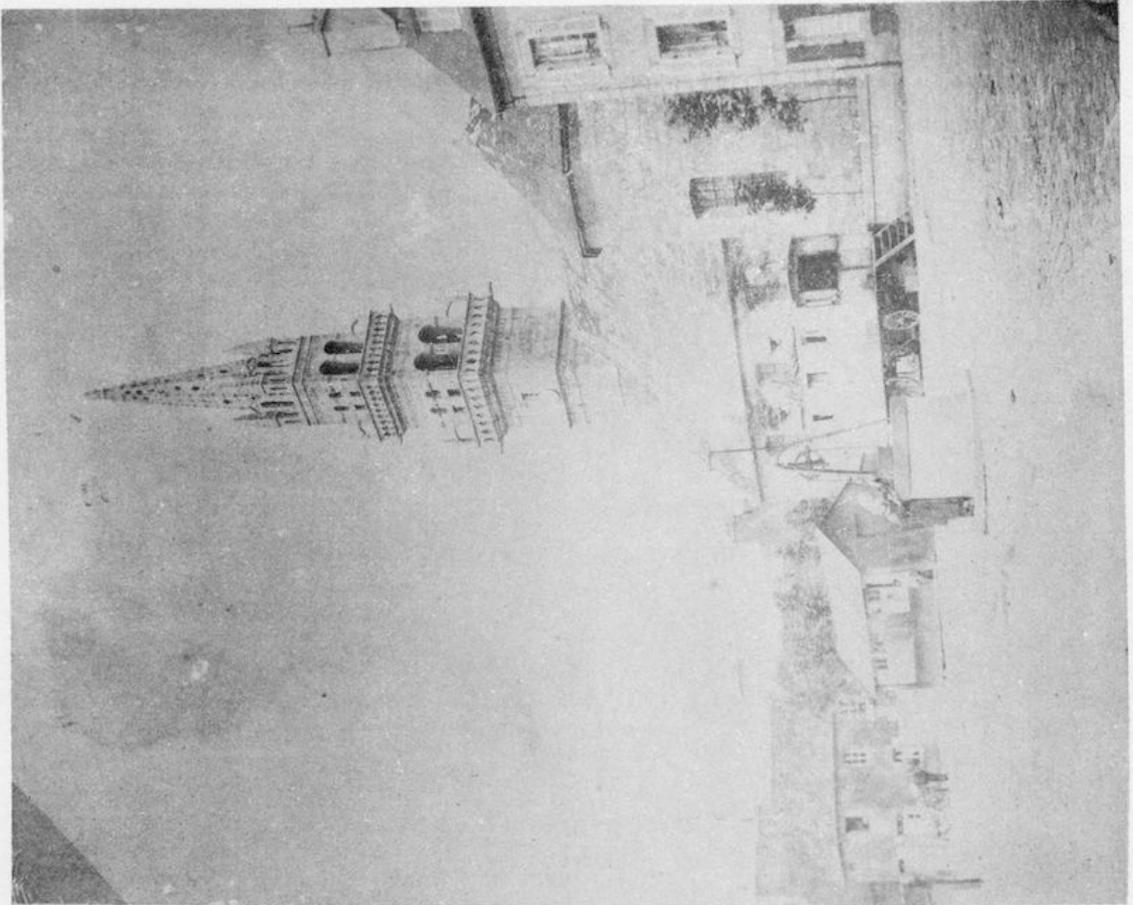
Estimant que jamais DUVAL ne dédommagera des dégâts causés, la municipalité se refuse à le payer.

A son retour d'exil, l'Abbé LE DUC devait s'employer à relever les ruines accumulées par la Révolution: réparation de la tour et rénovation de la toiture de l'église, achat d'ornements, d'orfèvrerie et de mobilier.

La plupart des chapelles étaient tombées en ruines, en particulier celle de la très vénérée Notre Dame de Trobêrou. Les habitants auraient bien voulu voir restaurer cette chapelle, mais la propriété en était disputée à la paroisse - à tort d'ailleurs - semble-t-il, par Monsieur de KERSAUZON, propriétaire de Kerbabu.



Cliché CAOUISSIN
29214-LANNILIS.



2/ AUJOURD'HUI...

Vers 1870 le besoin d'agrandir cette église était universellement reconnu et on envisagea donc d'y remédier. Les premiers plans de l'architecte d'arrondissement BOURDAIS furent repoussés. Le Conseil de Fabrique approuva les plans et devis de l'architecte diocésain LE BIGOT.

On pensait d'abord agrandir l'église, seulement par le haut; mais "lorsqu'on eut démolé le chevet de l'ancienne église, on s'aperçut qu'il fallait bien poursuivre l'agrandissement jusqu'au transept... et lorsque cette partie fut achevée, le tout parut fort laid, à raison du disparate qu'il y avait entre le haut et le bas. Tout le monde demanda que le bas de l'église fût reconstruit dans le style et les proportions du haut".

Ainsi fut fait.

La bénédiction de la première pierre eut lieu le 25 mars 1874 ("Pendant les travaux dans la nef exigüe la Fabrique a fait établir un plancher formant premier étage pour augmenter l'espace. C'est dans ce réduit très insuffisant que se tient toute la population d'une vaste paroisse qui fit presse en foule")

Les travaux confiés à des entrepreneurs de LANNILIS: MM. FLOCH Guillaume, Ollivier et Jean Marie, allèrent à belle allure, puisque le 12 septembre 1876, l'évêque de QUIMPER, Monseigneur NOUVEL, consacrait l'édifice. "La nouvelle église précise une note, est dédiée au SACRE COEUR, tout en conservant pour patrons de la paroisse, les bienheureux apôtres SAINT PIERRE et SAINT PAUL".

L'EXTERIEUR

Belle bâtisse de pur style roman, tout en granit, l'église de LANNILIS n'est pas ce qu'on appelle "une grande oeuvre architecturale". Sa partie la plus remarquable est sans doute l'abside, avec ses absidioles visiblement inspirées de SAINTE CROIX de QUIMPERLE: mais c'est aussi la partie la moins remarquée, faute de dégagement.

Les abords de l'église, ancien cimetière, sont aménagés par les soins de la municipalité: elle y a fait placer en 1955 une fontaine provenant du ROUAL.

Divers travaux ont été entrepris ces dernières années pour faciliter l'accès à l'église: l'ouverture du porche-sud pour les cortèges (1981); une rampe pour les handicapés (1982). Quant à la suppression de l'emmarchement encombrant et dangereux au pied du clocher (juin 1983) elle a permis de préserver un passage pour les piétons.

LE CLOCHER

Haut de quelque cinquante mètres, le clocher semi-encastré est l'un des derniers de tradition gothique: conservé de l'ancienne église (1774); il comprend une tour carrée, à deux rangs de galeries, surmontée d'une flèche octogonale, élégante et fière.

Les quatre cloches installées dans le clocher forment une harmonie agréable à l'oreille.

A LA PREMIERE GALERIE

"ANONYME" (nom martelé lors de la Révolution)

La plus ancienne et la plus grosse (920 kg) qui n'a pu, comme les autres qui avaient été destinées à la fonte pour les besoins de l'Armée, être descendue à la Révolution, a été bénite le dimanche 14 janvier 1790 par monsieur l'abbé de POULPIQUET, recteur de PLOUGUERNEAU et vicaire général du diocèse, délégué de Monseigneur de LA MARCHE, évêque de LEON. On sait qu'elle a eu pour parrain messire Jacques Louis, François, Marie, Tousseint, chef de nom et d'armes, chevalier, marquis de KEROUARTZ et pour marraine haute et puissante dame marquise de la JAILLE, du château du ROUAL. Cette cloche sonne le MI.

"MARVONNE"

A ses côtés se trouve MARVONNE, bénite le 12 avril 1953, dimanche de QUASIMODO, par Monseigneur FAUVEL, évêque de QUIMPER. Outre son prénom, elle porte des inscriptions suivantes : 1953 LANNILIS. Parrain: Yves LE BOT, sénateur du FINISTERE. Marraine: Madame Jean BRIANT, née Marie MAREC. Curé-doyen: monsieur Louis LE MENN. Vicaires: monsieur François LE JOUIS et monsieur Louis FAVE; maire: Jean BRIANT. Adjoint: monsieur Jacques GOURIOU et Monsieur Maurice KERVEVAN. Doyen du conseil paroissial monsieur Jean Marie PELLEN.

Sujets gravés : Croix - Coeur et Vierge Mère. Au bas: Louis BOLLEE et ses fils fondateurs de cloches à ORLEANS.

MARVONNE sonne le FA DIEZE et remplace "JEANNE d'ARC" 760 kg l'une des trois cloches - bénites le 16 décembre 1923 par Monseigneur ROULL, curé de SAINT LOUIS de BREST. .

A LA DEUXIEME GALERIE"MARGUERITE MARIE"

Parrain : monsieur Jacques FLOCH. Marraine : madame veuve Robert LAOT (Marie CORRE).

Maximes : "VIVE JESUS" et "COEUR DE JESUS, embrasé d'amour pour nous, enflammez nos coeurs d'amour pour vous".

Sujets gravés : SACRE COEUR et CROIX.

MARGUERITE MARIE pèse 650 kg et sonne le SOL DIEZE.

"THERESE DE L'ENFANT JESUS"

Parrain : monsieur Jean Marie PELLEN; marraine : madame veuve Paul Audren de KERDREL (J. HALLIGON).

Maximes : "AMOUR" et "JE VEUX PASSER MON CIEL A FAIRE DU BIEN SUR LA TERRE".

Sujets gravés: statue de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et monogramme du Christ.

THERESE DE L'ENFANT JESUS pèse 325 kg et sonne le SI NATUREL.

Sur ces deux cloches on lit encore : "Paroisse de LANNILIS 1924. Monsieur Yves BERTHOU, curé-doyen. Vicaires : monsieur François CLECH et Corentin LE CLEACH. Fondues plus tôt et plus vite que prévu, elles portent la date de 1924 au lieu de 1923, année de leur bénédiction.

En 1932, le conseil municipal remarquait que, "par suite de pénurie de sonneurs ou de leur inexpérience, les sonneries de cloches sont de plus en plus mal exécutées". Il envisageait donc "l'installation électrique de sonnerie" et chargeait le maire de "s'entendre avec le curé pour la création et la perception de la taxe sur les usagers faisant sonner les cloches pour annoncer leurs baptêmes, leurs mariages et leurs décès". Finalement il faudra attendre 1953 pour que la décision soit prise.

L'INTERIEUR

L'église comprend une nef de cinq travées, avec bas-côtés et transepts, dont la hauteur impressionne.

On remarquera la variété et la richesse des chapiteaux sculptés qui couronnent les piliers: il n'y en a pratiquement pas deux semblables. La colonnade autour du choeur, autrefois fermée par des grilles, forme un spacieux déambulatoire, sur lequel s'ouvrent trois chapelles rayonnantes, de la même disposition et d'un type semblable à celui de l'église de SAINT RENAN que les membres de la Fabrique avaient visitée au moment de la construction.

Le maître-autel massif, en granit, consacré le 5 février 1956, est orné de deux bas-reliefs où se lisent les inscriptions suivantes :

"Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix".
 "Adorom holl e Zakramant an adter, Doue kuzet, Jezuz hor mestr, hor
 "Zalver": premières lignes d'un cantique breton qui se traduisent ainsi:
 "Adorons tous dans le Sacrement de l'Autel, Dieu caché, notre Maître,
 "notre Sauveur".

Pour favoriser la participation et la communication avec l'assemblée, un espace pour les célébrations a été aménagé au transept en 1981.

Les statues de SAINT PIERRE et de SAINT PAUL sont vraisemblablement du début du 19^{ème} siècle. (les comptes de 1811 notent : "480 F à Prigent BILLANT, sculpteur pour la statue de SAINT PAUL et deux anges adorateurs).

Une statue de bois doré de SAINT SEBASTIEN, du 17^{ème} siècle, est conservée à la sacristie.

Les confessionnaux remonteraient au 17^{ème} siècle.

On remarquera aussi une statuette en KERSANTON de Notre Dame de TROBEROU.

La chaire à prêcher, surmontée d'une statue de SAINT MICHEL, datait de 1814 ("1350 francs à Charles FLOC'H pour une chaire neuve" - disent les comptes de cette année). Elle a été enlevée, lors de la mise en application des premières réformes liturgiques de VATICAN II, pour être transférée au Musée de BREST, rue Emile Zola.

LES FONTS BAPTISMAUX

Déplacés du fond de l'église dans la chapelle latérale-gauche du déambulatoire, les fonts baptismaux sont agrémentés d'une fresque du baptême du Seigneur, peinte par Marie-Annick RICHARD de MESGUEN.

Plus loin, la "chapelle de semaine" abrite le rétable de l'ancien maître autel, qui relate la nativité du Seigneur, la Cène, la Crucifixion et l'Ascension (où l'on observe curieusement la présence de Saint François d'Assise).

LES ORGUES

Un regard vers le fond de l'église permet de découvrir adossées au mur du clocher, dans une tribune, les orgues dont la paroisse décida l'acquisition en 1850 (donc avant la construction de l'église actuelle).

Elles sont l'oeuvre d'un artisan polonais monsieur HEYER, facteur d'orgues à QUIMPER. Il livra l'instrument de dix-neuf jeux (2202 tuyaux) dans les délais prévus: on en joua pour la première fois le 14 septembre 1851.

"Le buffet d'orgue constitue une pièce unique d'une originalité remarquable dans l'énorme collection de buffets d'orgues prestigieux du Finistère" (inventaire général du grand orgue SATFO - 1983).

Deux statues de bois plein et de très belle facture figurant Sainte CECILE et le roi DAVID - deux thèmes favorisés dans l'ornementation des buffets d'orgue - l'encadraient autrefois. Elles ont été déposées à la sacristie.

Objet de plusieurs restaurations ou grosses réparations en 1868 et 1906 et plus spécialement en 1944; il se trouve actuellement bien fatigué: la municipalité qui en est propriétaire désormais, se propose de le remettre en état, avec le concours d'une "association des amis de l'orgue".

Pour disposer d'un instrument convenable, en attendant cette coûteuse réfection, la paroisse a fait l'acquisition d'un orgue électronique en septembre 1984.

LES VITRAUX

Toutes les fenêtres de l'église - il y en a 72 - sont garnies de vitraux. La municipalité a récemment fait procéder à leur rénovation.

Elle a d'abord assuré la restauration de tous les vitraux figuratifs, ceux de la partie haute du chœur en particulier: Le SACRE-CŒUR, entouré de prophètes, dont DANIEL, JEREMIE, TOBIE, SAMUEL, KALEB et ELIE, DAVID, MOÏSE, AARON, JOSUE...., méritaient d'être conservés. Ils datent du siècle dernier, vers 1877, et sont l'oeuvre d'un maître-verrier finistérien qui a su "non seulement se hisser au niveau des meilleurs français, mais encore, grâce à la puissance de son style, les dominer - Jean Louis NICOLAS de MORLAIX-(LE TELEGRAMME DE BREST des 11-12 février 1984). Le meilleur verrier de son époque a-t-on écrit, mais dont les mérites n'ont été qu'assez tardivement reconnus.

Les vitraux du ROSAIRE (1878), don de la famille MOYOT, sont dans une des absidioles; ils sont signés HIRSCH.

Les autres vitraux figuratifs: au transept droit Saint LOUIS et Saint YVES; au transept gauche l'Assomption de la Vierge et Sainte JEANNE D'ARC. Puis au fond: Saint ELOI et Saint HERBOT, Saint JOSEPH et Sainte ANNE sont plus récents et proviennent d'autres maisons.

Restaient les autres fenêtres; devant leur état de délabrement, la commune a préféré les doter toutes de vitraux neufs, réalisés par les ateliers BALADI-BUDET de QUINTIN (Côtes du Nord). Commencés en août 1983, les travaux de restauration se sont terminés à NOEL 1984.

LE " TRESOR " DE L'EGLISE

Le trésor de l'église est composé des pièces suivantes :

- une petite châsse pédiculée, en argent, en forme de chapelle, du 15ème siècle. Deux petits médaillons du 13ème siècle;
- un joli ostensor en argent, LOUIS XIV, haut de 55 centimètres et portant sur le pied cette inscription :

"DON FAICT A L'ARCHICONFRAIRIE DU SAINT SACREMENT
ERIGEE EN L'EGLISE PAROISSIALE DE LANNILIS - EVESCHE DE LEON -
PAR H. ET P.D. CATHERINE DE LYS - DOVAIRIERE DE KEROVARTZ - 1664".

- une boîte aux saintes huiles, en argent forgé, de la fin du 17ème siècle, avec poinçon de l'orfèvre Jean NICOL de BREST;
- une coquille de baptême du 17ème siècle;
- un calice en argent du début du 18ème siècle, avec poinçon de Jacques BUCHET;
- un autre calice et patène en argent portant la date de 1664, l'inscription "SAINT PIERRE" et le poinçon JL, probablement Jean LUCAS.

Ces objets ont été classés par les "Monuments Historiques" le 14 juin 1955.

Un autre calice en argent doré, du début du 19ème siècle, classé le 10 novembre 1958.

A ces objets classés, on peut ajouter quelques autres pièces intéressantes :

- un grand ostensor doré, d'un mètre de haut;
- un grand ciboire, finement ciselé, en vermeil, avec diverses scènes évangéliques;
- une croix processionnelle en argent.

LE CIMETIERE " SAINT LOUIS "

Sous l'ancien régime, la plupart des inhumations se faisaient dans l'église et beaucoup plus rarement dans le cimetière qui l'entourait. Aux 16ème et 17ème siècles plusieurs personnes furent aussi enterrées dans la chapelle Notre Dame de TROBEROU, en particulier les membres de la famille de KERBABU. Enfin entre 1640 et 1643, toutes les victimes de la peste furent ensevelies dans l'enclos de la chapelle SAINT SEBASTIEN érigée à cette occasion.

Mais à la fin de l'ancien régime, le parlement de BRETAGNE, répondant d'ailleurs aux vœux du clergé et des notables, interdit toute inhumation dans les édifices religieux, ceci pour des raisons d'hygiène (arrêt du 12 décembre 1754).

La dernière personne à être inhumée dans l'église fut, la veuve du marquis de PLOEUC, Marie, Guionne GOUBERT, le 31 août 1762.

A LANNILIS, le cimetière situé autour de l'église était assez exigu et l'on s'aperçut bientôt qu'un transfert s'imposerait. "Il appartient à une administration sage, éclairée, de l'éloigner des habitations" notait dans les années 1830 JF BROUSMICHE en "Voyage dans le FINISTERE".

De fait, dès le 5 juin 1832, le maire, maître LE JEUNE proposait à son conseil le transfert "extra-muros" du cimetière. Il ne fut pas suivi. Malgré l'appui du Préfet, et une argumentation bien étudiée, la majorité du Conseil Municipal réitérait son refus le 22 septembre suivant.

En 1852, monsieur Joseph GUENNOG, successeur de monsieur LE JEUNE reprenait le dossier. Si l'on en croit une correspondance de cette époque le déplacement du cimetière devenait urgent: "en hyver c'est un vrai cloaque; et l'on ne peut se rendre à l'église qu'en se mouillant jusqu'à moitié jambes" (28 avril 1853) et l'existence d'un cimetière au centre d'une agglomération de plus de huit cents habitants présentait beaucoup d'inconvénients pour la santé publique.

L'acquisition des parcelles de terres désignées au cadastre sous le nom de "PARKEIER AN ANAOUN" - "LES CHAMPS DES MORTS" fut proposée; n'était-ce pas un nom prédestiné pour un cimetière ?

Après enquête et discussions, le projet fut adopté au conseil par douze voix (dont celle du docteur MORVAN qui avait fait valoir "qu'en fait de mesures hygiéniques il faut souvent les imposer au public et non le consulter à cet égard").

La suppression du cimetière entourant l'église avait d'ailleurs été arrêtée par le Préfet dès le 11 mai 1853.

La clôture du cimetière fut entreprise en 1854. Au milieu du terrain, à la jonction des allées, un rond point était aménagé pour l'implantation d'une croix.

La dimanche 1er juillet 1855, monsieur l'abbé CALVEZ, curé bénissait solennellement le nouveau cimetière, ainsi que la croix dont la plantation se fit le même jour.

Quelques années plus tard, le 29 septembre 1878, y fut transférée la "croix de mission", d'abord érigée dans l'ancien cimetière de l'église, pour commémorer la mission de 1861.

La première inhumation fut celle d'un enfant, le 20 juillet 1855: Jean Louis QUEMENEUR, de DREZIDOU. Du prénom de cet enfant, le cimetière fut parfois désigné sous le nom de "cimetière SAINT LOUIS".

A nouveau trop exigu, en 1941 ("la dernière concession a été cédée" déclarait le maire) son agrandissement fut envisagé et devenait effectif dans les années 1950.

LES CHAPELLES

Jusqu'à la Révolution, la campagne lannilisienne était parsemée de sanctuaires. On comptait une vingtaine de chapelles, où se célébraient non seulement la messe, mais aussi parfois des mariages, en particulier sous les rectorats des abbés GOURLAY (1662-1677) et MADEC (1677 - 1681).

Il ne reste aujourd'hui de la plupart d'entre elles aucun vestige, à part quelque pierre ou statue dans un talus ou un bâtiment de ferme. On notait ainsi :

NOTRE DAME DE TROBEROU

De toutes les chapelles lannilisiennes, c'était la plus vénérée et la plus fréquentée, non seulement des paroissiens, mais aussi des fidèles de toute la région. Son existence remontait vraisemblablement au 15^{ème} siècle.

Les seigneurs de KERBABU y avaient droit de prééminence depuis 1601. En 1651, Ollivier de BELLINGANT l'agrandit et désireux de lui donner plus d'importance, y établit des fondations et demanda la nomination d'un chapelain.

En compensation, il réclamait la permission d'enterrer dans le cimetière attenant à la chapelle, et de doter celle-ci de fonts baptismaux et de la Réserve du Saint Sacrement.

C'était pratiquement demander pour Notre Dame de TROBEROU les privilèges de l'église paroissiale, distante seulement d'un petit kilomètre.

En l'absence d'objections de la part du recteur, l'abbé L'HOSTIS, familier de KERBABU depuis sa jeunesse, l'évêque de LEON les accorda au seigneur de KERBABU.

Mais celui-ci entreprit, dès l'année suivante en 1654, d'aller plus loin encore, en fondant à TROBEROU une grand'messe à perpétuité les dimanches et fêtes, avec aspersion d'eau bénite, pain bénit et procession autour du cimetière.

C'était du coup, enlever sa primauté légitime à l'église paroissiale et les successeurs de l'abbé L'HOSTIS auront fort à faire pour remettre les choses en ordre.

Malgré tout, en 1767 et pendant neuf ans la chapelle Notre Dame de TROBEROU obtiendra provisoirement le rang d'église paroissiale; Celle du bourg ayant été interdite, le service dominical fut assuré à la chapelle de TROBEROU. Bien que la plus grande de la paroisse elle ne pouvait contenir que tout au plus le quart des paroissiens, et c'était la cohue tous les dimanches pour y pénétrer, surtout lorsqu'il faisait mauvais; la majeure partie des fidèles devait rester dehors.

La chapelle tombait en ruines au début de la Révolution.

La statue gothique en Kersanton de Notre Dame de TROBEROU est conservée à l'église (enfeu du transept sud). C'est une vierge couronnée qui présente une pomme à l'Enfant Jésus, couronnée et vêtue d'une longue robe et tenant un livre.

On voit dans l'enclos de la chapelle une fontaine gothique à édicule du 16ème siècle d'un aspect ravissant abritant une statue de la Sainte Vierge et au fond une vieille table d'autel provenant aussi de la chapelle.

NOTRE DAME DU COUM OU TANVAI

Dépendant du COUM, elle servit beaucoup aux prêtres réfractaires. Son enclos (appelé "vered" - "cimetière" par les voisins), était encore visible en 1957. Une maison y a été construite depuis lors. Une tradition rapporte que la statue de Notre Dame du COUM, en bois dur, fut respectée dans l'incendie de la chapelle pendant la Révolution. Elle fut retrouvée par des pêcheurs et était encore conservée, au siècle dernier.

NOTRE DAME DES NEIGES

Au village de Poulfougou, elle devait se trouver sur la route de PALUDEN au passage du bras de mer, entre LANNILIS et PLOUGUERNEAU.

NOTRE DAME DE BONNE NOUVELLE

Voisine de KERDREL, à quelque six cents mètres du bourg sur la route de TREGLOU, elle avait disparu avant la Révolution.

NOTRE DAME DE KERQUISQUIN

Autrefois à quelque distance de l'ABER-BENOIT, sur les confins de la paroisse, elle était déjà en ruines au 17ème siècle. Père Cyrille LE PENNEC écrivait en 1647 "la Sainte Vierge n'oubliera pas de solliciter quelque bonne âme de remettre son oratoire en sa splendeur". Elle n'a pas dû se faire entendre !

SAINT MICHEL

Chapelle de l'ancien cimetière, face à l'entrée actuelle de la rue Pierre RICHARD. Elle servait aux "petites écoles" où l'on apprenait à lire, à écrire et à compter - en plus du catéchisme. Menaçant ruines le maire DENIEL la fit raser en 1792. Elle avait été bénite le 7 août 1644.

LOTHUNOU

Dédiée à Saint THUDON, la chapelle du prieuré bénédictin de LOTHUNOU dépendait de l'abbaye Saint MATTHIEU: ce serait la grange actuelle de LOTHUNOU, surmontée d'un frêle clocheton et abritant un bénitier.

SAINT GUENOLE

Chapelle de KERINGAR, elle était desservie par un collège de quatre chapelains fondé par François du COUM de KERINGAR en 1531. Restent encore de cette chapelle une croix de pierre, chez madame NICOLAS au LIA; un Saint YVES sur la porte d'entrée de la maison de Kéringar et des vestiges de l'enclos. La fontaine subsiste également.

SAINTE CATHERINE

A Trélan. En 1788, s'y desservait une chapellenie.

SAINT FIACRE

Dédiée à Saint FIACRE et à Saint TUGDUAL, cette chapelle était située près d'un lavoir, face à l'actuel monument FFI à Kerbabu. Le pardon avait lieu le jour de la SAINT JEAN (24 juin) et donnait lieu à des réceptions familiales. Elle était en ruines à la Révolution. Une autre chapelle, actuellement écurie, se trouvait au château même de Kerbabu.

SAINTE APOLLINE

Encore bien conservée en 1805, c'était la chapelle du manoir de Kerdrel dont il ne reste que des ruines aujourd'hui. Sainte APOLLINE était invoquée contre les maux de dents. (Sur le linteau d'une porte se lit: " 1759 ".)

MESCARADEC - SAINT JULIEN et LANGAER

avaient aussi leurs chapelles (de celle de LANGAER subsistent quelques statues de bois).

SAINT SEBASTIEN

La terrible peste de 1640 fut la cause directe de la construction de la chapelle de SAINT SEBASTIEN, sur la route de BREST, à l'entrée de l'agglomération.

La peste avait déjà ravagé notre BASSE BRETAGNE à diverses reprises, en particulier en 1598 et en 1625/1626. Comme les moyens de la combattre étaient pratiquement inexistantes, elle constituait pour nos ancêtres l'objet d'une très vive terreur. Elle réapparut plus virulente que jamais en 1640, surtout dans les quartiers sud-est de la paroisse (Kerdalzou, Kerveur, etc). Le fléau enleva de très nombreuses personnes et comme il devenait très dangereux de les inhumer dans l'église paroissiale selon la coutume de l'époque, le Seigneur de KERBABU, Ollivier de BELLINGANT et sa femme Suzanne de KERNEAC'H offrirent au recteur un terrain pour servir de cimetière sur la route de BREST. L'ancienne route de BREST obliquait à gauche à SAINT SEBASTIEN, passait devant la chapelle Notre Dame de TRÔBEROU (dont l'enclos se voit encore) et retrouvait la route actuelle à Kerveur.

Le dimanche 12 août 1640, toute la paroisse se rendit processionnellement à TROBEROU implorer la Sainte Vierge et au retour s'arrêta à l'emplacement actuel de Saint SEBASTIEN pour la bénédiction du nouveau cimetière où furent par la suite inhumés de nombreux pestiférés. Deux jours auparavant l'évêque de LEON, Monseigneur Robert CUPIF avait autorisé cette bénédiction à laquelle procéda l'Abbé L'HOSTIS lui-même. Il fut décidé qu'une chapelle y serait construite en l'honneur de Saint SEBASTIEN, particulièrement invoqué contre la peste. De nombreuses chapelles dédiées à Saint SEBASTIEN furent construites à l'occasion de cette peste dans tout le diocèse, à LOCMARIA PLOUZANE, par exemple.

Le 8 février de l'année suivante (1641) commença la construction de la chapelle à laquelle participèrent gratuitement beaucoup de paroissiens et même plusieurs personnes de l'extérieur. Mais par suite de diverses difficultés et en particulier de fréquentes sépultures de pestiférés, les travaux allèrent très lentement et ne furent complètement terminés qu'en 1644. Le 4 mars de cette année l'évêque de LEON autorisait la bénédiction de la nouvelle chapelle, qui fut faite par l'Abbé L'HOSTIS le dimanche 7 avril 1644 en présence d'une grande foule.

La surveillance des travaux avait été confiée à un excellent cultivateur de Tréfilly, Jean LEON. Ce Jean LEON, eut un fils prêtre, l'Abbé Guillaume LEON, qui fut vicaire à LANNILIS. Il s'acquitta parfaitement de sa tâche. Son cousin, Olivier LEON s'occupa avec zèle de la couverture en ardoise. Jean LE LAE, acheva l'oeuvre par l'enclos du cimetière. L'architecte du tout avait été Yves ROUDAUT auquel le recteur rendit un hommage tout particulier pour sa fidélité et sa vigilance. Le rapport de l'Abbé L'HOSTIS sur la fondation de Saint SEBASTIEN figure aux archives municipales. Il fut rédigé avec un peu de retard et le recteur s'en excuse délicieusement. Il est daté du 27 août 1652 et est signé, outre de l'Abbé L'HOSTIS, par trois autres prêtres lannilisiens, les abbés LEON, Jacques PHILIPPOT et Jean MAISON.

Depuis plus de trois cents ans, la chapelle Saint SEBASTIEN, restaurée en 1785, puis à nouveau en 1808 et en 1819 (cette fois avec les matériaux provenant des ruines de la chapelle Notre Dame de TROBEROU) est fort vénérée des lannilisiens dont les grands-mères n'omettaient jamais de joindre à leur invocation à la Sainte Vierge le nom de Saint SEBASTIEN; "INTRON VARIA TROBEROU HA SANT SEBASTIAN, PEDIT EVIDOM".

Jusqu'en 1948, la procession du Saint Sacrement se rendait à Saint SEBASTIEN le premier dimanche de la Fête Dieu et également le 15 août après Vêpres (jusqu'en 1951). Parfois même les Vêpres y étaient chantées ce jour-là. Actuellement on y célèbre seulement les Rogations et une veillée mariale au mois de mai.

La chapelle qui est propriété communale depuis 1905 est l'objet de tous les soins de la municipalité.

Elle offre une façade Renaissance, surmontée de la statue de Saint SEBASTIEN, datée de 1643. A l'intérieur on voit une statue de Saint ISIDORE, patron des laboureurs, portant une faucille et une gerbe d'épis et une autre de Saint ELOI, patron des forgerons, les tenailles en mains. (On remarquera le " Bragou bras" de St Isidore..)

SAINTE GENEVIEVE

Chapelle du manoir de la MOTTE, elle possède un léger clocheton du 17^{ème} siècle. Elle fut le 25 avril 1660 le théâtre d'un grand mariage; celui du baron Jean de KEROUARTZ, seigneur de la MOTTE, avec Louise LE NOBLETZ, dame de KERODERN à PLOUGUERNEAU, nièce du missionnaire Dom MICHEL LE NOBLETZ.

Le 8 novembre 1731 s'y déroula une autre célébration: la bénédiction de deux cloches: l'une pour la MOTTE, appelée "FRANCOISE LOUISE" et l'autre pour la chapelle de KERODERN, nommée "MARIE CLAUDE".

De temps immémorial, le pardon de la MOTTE a lieu le dimanche de la Trinité.

Il semble qu'un autre pardon se célébrait autrefois le même jour à la chapelle NOTRE DAME DU COUM/TANVAI. La procession se rendait le matin au COUM et l'après-midi à la MOTTE, ce qui aurait fait naître cette expression maintenant oubliée :

DE DANVAI DA GARGA
D'AR VOUDEN DA BEURGARGA.

SAINTE ILLUMINAT

Cette élégante chapelle, qui n'est pas citée dans les anciens actes et ne paraît pas de construction ancienne a été bâtie avec des matériaux d'édifices tombés en ruines. On remarquera cependant l'oeil de boeuf sur la façade, dont on a dit que "nulle part il n'a été soigné comme à la chapelle de KEROUARTZ".

La porte à frontons avec ses modillons en volute paraît être du début du 18^{ème} siècle.

La restauration de la chapelle en 1951 par le marquis de KEROUARTZ a permis de mettre en valeur son intérieur (sablères, statues). La réfection complète de la toiture, l'hiver 1984, pourrait couronner cette oeuvre de restauration. On observe sur le côté droit un panonceau de bois agrémenté d'une urne sous laquelle se trouve l'inscription: "ici est renfermé le coeur de Jacques Louis François Toussaint, marquis de KEROUARTZ, ancien colonel de cavalerie, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire, de SAINT LOUIS - décédé le 25 février 1844 à l'âge de 82 ans".

La chapelle abritait autrefois une autre relique. En effet une note manuscrite du marquis de KEROUARTZ en 1841 indique: "un de mes arrière grands-pères, Hervé de KEROUARTZ avait obtenu du Très Saint Père à ROME une insigne faveur: le don du corps d'un martyr SAINT ELUMINAT (ou ILLUMINAT) qui fut déposé dans une châsse sous l'autel. A la Révolution le château et la chapelle furent pillés et le corps de SAINT ILLUMINAT fut enlevé. Une relique de SAINT ILLUMINAT existe toujours à l'église de LANNILIS".

NOTRE DAME DE CONSOLATION

C'est une reconstruction, en 1859, sous ce vocable, de l'ancienne chapelle du ROUAL autrefois desservie par un collège de quatre chapelains.

SAINTE YVES

Au Bergot "une petite chapelle que personne ne voit des grandes routes, posée au carrefour de deux chemins campagnards, sur un coteau qui surplombe les eaux vertes du Pont du Diable" écrivait en 1972, KERANFOREST, ajoutant plus loin : "ce sont les petits monuments ruraux comme la chapelle du Bergot qui constituent le plus clair de notre patrimoine artistique; le reconnaître, veiller sur eux devient aujourd'hui le devoir de tout le monde".

La chapelle du Bergot dédiée à Saint YVES a besoin qu'on plaide sa cause. A qui est-elle ? Qui prendra la responsabilité de faire revoir sa toiture ?

Il suffit encore une fois que trois volontés se rencontrent pour que l'ancienne chapelle du manoir du Bergot reste là où elle est, pour le plaisir de tous ceux qui aiment ce pays".

Le Bergot, on l'a vu, avait sa messe le dimanche avant la Révolution et sa fermeture provoqua de violentes manifestations.

Actuellement, son état de délabrement devient inquiétant.

La plaidoirie de KERANFOREST finira-t-elle par convaincre ? Et est-ce bien l'"Inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques" prononcée le 30 décembre 1976 qui fera accélérer une restauration, s'il faut maintenant passer par l'administration des Beaux-Arts, avant toute autre démarche?

Par testament du 5 décembre 1913 le propriétaire en a fait don "au prêtre qui serait curé de la paroisse de LANNILIS lors de son décès". Mais il n'y a aucune trace de l'acceptation de ce legs !



LES CROIX ET CALVAIRES

Dans son Atlas des "croix et calvaires" du FINISTERE, l'Abbé YP CASTEL en signale une vingtaine pour LANNILIS. Le relevé suivant avec numéros-emprunté en grande partie à cet ouvrage - en donne pour l'une ou l'autre un complément d'indications.

1090 - Bergot (plus précisément embranchement des routes de LESNEVEN - LE BERGOT) . Haut moyen âge - Large croix pattée de section carrée. Mutilée. C'est le "MORZOL AN DIAOUL" "LE MARTEAU DU DIABLE", de la légende du PONT DU DIABLE (qu'on lira au chapitre des équipements sociaux "Ponts").

1091 - Chapelle Saint SEBASTIEN n° 1 sur le pilastre, à l'entrée. 16ème siècle. Simple croix de section octogonale.

1092 - Chapelle Saint SEBASTIEN n° 2 (1819) - Base élevée, corniche deux degrés - Socle carré - Croix de bois - fleurons - nimbe rayonnant.

1093 - Coum Bian - Moyen âge - Petite croix fruste mutilée, placée dans la maçonnerie de la propriété de Monsieur DELAMARRE.

1094 - Coum - Croas ar Valy - 16ème siècle. Socle carré. Petite croix à section octogonale. Croix gravée en creux. Débris de fût couché à côté Croix frontière, naguère du côté de LANDEDA.

1095 - Kérazan - Moyen âge - Grande croix pattée à chanfrein, de section carrée. C'est la croix érigée entre les terres de seigneurs de KEROUARTZ et de KERBABU en signe de leur réconciliation après un conflit qui les avaient opposés (une affaire de prééminence vers les années 1655-1660).

1096 - Kergarrec E - Croaz an Drep - Haut moyen âge - Deux degrés modernes. Croix fruste pattée.

1097 - Kergarrec N. Haut moyen âge. Petit socle carré. Croix pattée.

1098 - Kêrhuzal 1 - Haut moyen âge. Croix fruste sommet en talon, une première croix profondément gravée au centre, une autre au sommet, un cercle sur la hampe. Deux autres croix potencées gravées sur le revers. La croix fait partie d'un ensemble de trois croix.

1099 - Kêrhuzal 2 - Haut moyen âge. Croix monolithe pattée, une croix gravée en creux au centre.

1100 - Kêrhuzal 3 - Haut moyen âge. Croix fruste, branche haute, brisée.

La limite des trois paroisses à cet endroit, où pouvaient se retrouver les trois recteurs, est la raison de la présence près de Kêrhuzal Vras (ferme actuelle de Monsieur Yves MORVAN) de ces trois croix, dites "KROAZIOU AN TRI FERSOUN" - "LES CROIX DES TROIS CURES".

1101 - Kerléas - Croix monolithe de section carrée, 1827 au centre.

1102 - Kérosven - L'IMAGE - Nom significatif dans un pays où il y avait anciennement peu de croix historiées. Vers 1630, par l'atelier de Roland DORE. Enclos de plan hexagonal. Trois degrés hexagonaux. Corniche. Socle, pas de dessin particulier. Fut à pans. Croisillons - culots - traces de martelage au centre. Statues en ronde bosse: vierge - Jean Croix - Fleuron - Boules - Crucifix - Statue de Jean Baptiste.

Cette croix érigée sans doute à la fin d'une mission en 1677, s'élevait autrefois au haut du Douric, près de la route menant à Trouz-ar-C'han. Les champs voisins portent toujours au cadastre le nom de "Parkeier croaz ar mission". Elle a dû être transférée sur la route de LESNEVEN vers 1840.

On l'appelle maintenant "La Croix de l'IMAGE", sans doute parce qu'une croix ancienne avait dû tomber en ruines à cet endroit.

D'après l'Abbé FEUTREN cette croix n'est pas fonctionnelle vu son orientation actuelle, ce qui implique un transfert à une époque assez reculée.

Endommagée par la tempête, en octobre 1965, elle aurait besoin de quelques réparations.

Naguère au retour du pardon du Bergot le lundi de la Pentecôte, la procession s'arrêtait un instant devant cette croix de l'IMAGE. On y entonnait le chant des Vêpres qui se continuaient ensuite jusqu'à l'église paroissiale.

1103 - Cimetière - Mission 1861 - Trois degrés. Socle cubique. Fut à pans. Croisillon. Statues : Vierge - Jean - Croix simple - crucifix.

1104 - Rue de Kergroas - Haut moyen âge. Socle rond. Croix pattée mutilée, large disque sur la face - Croix dans un cercle au milieu d'un écu. L'écu semble être d'une autre période.

1105 - (20ème siècle). Degré, socle cubique élevé, croix unie. Au Douric à l'entrée de la rue Madeleine ABARNOU.

1106 - Nodet - Moyen âge - Ensemble de deux croix mutilées, l'une de section carrée. La tradition évoque la sépulture de deux anglais ou saxons.

1107 - Pont C'RACH - Haut moyen âge. Entrée sud du fameux pont gaulois "Pont du Diable" fait de larges dalles de pierres. Large croix pattée, crucifix en faible relief sur l'une des faces. Cette croix est attestée par la vie de Saint POL AURELIEN.

1108 - Pouldu - Croaz Kreisker - 16ème siècle. Socle hexagonal. Croix simple, chanfrein. (Non identifiée)

1109 - Prat ar Coum - Haut moyen âge. Large croix fruste, branche pattée, appelée "Croix des sept péchés mortels" (ou capitaux) Pourquoi ?

1110 - Trobêrou - 17ème siècle. Socle cubique. Croix latine - pans.

Aux limites de LANNILIS - LANDEDA, mais classées en LANDEDA.

968 - Ker ar Groas - Haut moyen âge - croix monolithe. Bras courts mutilés. Le cadastre de 1841 la nomme "croaz en hent gam"; Le "Petit Semeur" "Kroaz en aer Kam" ou "Croaz ar Sarpant".

978 - Mescaradec - Croaz Mescaradec. Moyen âge. Petit socle cubique. Croix de section octogonale. Restaurée en 1979.

981 - Prat-al-lan Socle cubique enterré. Croix simple. Section octogonale.

AUTRES CROIX

- Croaz ar Skudel - disparue lors de l'ouverture de la nouvelle route de Penhoat; elle était plantée dans une sorte d'auge; d'où son nom.
- Près de chez Monsieur François DARE à Prat-ar-Foz, une croix pattée, comportant en relief un cercle, barré de trois lignes: du même genre que la croix de Lothunou, aujourd'hui disparue, d'après la description faite par le "Petit Semeur".
- A la maison de repos "NOTRE DAME". Cette croix sur socle cubique se trouvait autrefois dans un talus bordant le chemin dit "Streat-ar-Merc'Hed", le "chemin des filles" à Mézèozen.
- A Kerdalzou, chez Monsieur Jean MORVAN, deux croix, dont l'une très mutilée.
- Au Lia, chez Monsieur LESVENAN, à l'entrée de la cour à gauche, sans fût.
- Au Lia, chez Madame NICOLAS, croix provenant de la chapelle Saint GUENOLE à KERINGAR.
- A l'entrée du chemin de Kerbabu, dans le talus.

La croix 1096 désignée plus haut sous le nom de "Croaz-en-Drep", n'était pas la seule au début du siècle, à cet endroit qu'on appelait "KROACHOU DREP". Il y en avait trois, très anciennes et très mutilées, au dire du "Petit Semeur" qui donnait de ces croix l'explication suivante :

Les filles du Coum autrefois avaient, paraît-il, l'habitude de faire une pause à cet endroit au pied des croix pour manger un morceau de pain, avant d'arriver au bourg. D'où le nom "CROACHOU DREP", les "CROIX DU MANGER".

La croix de KERGROAS, n° 1104, serait la croix la plus ancienne de LANNILIS selon Monsieur de FREMINVILLE ("Petit Semeur" du 1er octobre 1911).

KANTIK ILIS LANNILISBRETON

Peguen dous eo Doue Santel
 Beva e skeud ho tiouaskel
 Tridal a rann en hoc'h ilis
 Ha va c'haloun a lam em c'hreiz

En hoc'h ilis nevez savet
 Dra ma zeo koant ha kaër meurbet
 Koulz a rouanez eo guisket
 Gant e zae mein dentilezet

Dra dep prenest ar skerijen
 A darz pinvidik ha laouen
 Ar pillerou nerzuske teo
 A zo henvel ouz gwez dero

Didann ar beac'h ne blegint ket
 Chom a rei soun ho fen kalet.
 Tridal a rann en hoc'h ilis
 Ha va c'haloun a lam em c'hreiz.

Va c'haloun paour ne lammit mui
 M'eus ken a nerz e m'izili.
 Evel ar c'hoar dirag an tan
 Dirazoc'h Jezuz en teuzan

An durzunel ar guennili
 Ho deus eun neiz da c'houdori
 Da c'houdori ho eunigou
 Gant aoun ma verfent gant ar riou

Hoc'h aoter sakr, drouer ar bed
 Setu va neiz muia karet.
 Euruz ar re a vez atao
 Eno a veuli hoc'h ano

Eun draonien ma leun a glac'har
 Euruz ive an neb ho ker.
 Euruz an hini var eo paour
 Hag a c'houlen ouzoc'h sikour

Eurus an den a glask bemdez
 Ober gwelloc'h ho polontez.
 Euruz, euruz, mil gwec'h euruz
 Eur gout a rann o va Jezuz.
 Rak eun dervez eun hoc'hichen
 A dal kant vloaz h kalz ouспен.

FRANCAIS

(traduction approximative)
 Qu'il est doux, Dieu Saint
 De vivre à l'ombre de vos ailes
 Je tressaille dans votre église
 Et mon coeur bondit au dedans de moi.

Que votre église, nouvellement bâtie
 Est jolie et grandement belle
 Telle une reine, elle est revêtue
 D'un manteau de pierres dentelées.

De chaque vitrail, la lumière
 Jaillit abondante et joyeuse
 Les piliers forts et larges
 Sont comme des chênes.

Sous le mal, ils ne courberont pas
 Leur tête dure restera dressée.
 Je tressaille dans votre église
 Et mon coeur bondit au-dedans de moi.

Mon pauvre coeur, ne bondit plus
 Je n'ai plus de forces dans les membres.
 Comme la cire devant le feu
 Devant vous JESUS, je fonds.

La tourterelle et l'hirondelle
 Ont un nid pour réchauffer
 Pour réchauffer leurs petits
 De peur qu'ils ne meurent de froid.

Votre autel sacré, Créateur du monde
 Voilà mon nid préféré.
 Heureux celui qui, toujours
 Se trouve là à louer votre nom.

Dans cette vallée de larmes
 Heureux celui qui vous aime
 Heureux qui se sent pauvre
 Et demande votre secours.

Heureux l'homme qui cherche chaque jour
 A mieux faire votre volonté
 Heureux, heureux, mille fois heureux
 Je le sais O mon Jesus : un jour près de vous
 Equivaut à cent années et beaucoup plus.

Le 23 septembre 1876 - Abbé GUILLOU
 (auteur du cantique à Notre Dame du FOLGOET).

SOUN LANNILISBRETON

E LANNILIS me a zo ganet
 O ker santel a vro leon
 O parrez va c'hentadou karet
 Te eo rouanez va c'halon.

An nep a gar a zañ de VOURDEL
 Da VREST, da BARIZ da VRO ZAOZ
 Evidoun-me a fell d'in mervel
 E LANNILIS, bro va zud koz.

A va farrez benniget
 LANNILIS ra vezit meulet
 Ma a zavo bemdez va mouez
 Evit kana kent a zouno
 Gloar da LANNILIS va bro.

Eur c'houriz vor a deu da voalhi
 Ha da drempa on douarou
 Pa vez bourlen na pebez dudi
 Teuler eur zell var on aochou:
 Gwelet PLOUGERNE ha LANDEDA
 Ha TREGLOUOU, hozreit en dour
 Pa deu an heol varno da bara
 O na skedusa mellezour.

Douarou yac'h dalc'hmat labourer
 Ha karget a zanvez bara
 En dro d'ezo kleuziou alaouret
 Ha koajou euz a re gaera.
 Eun tour huel ha dantelezet
 Gwelet a zeg leo diwar-dro
 Eun iliz vraz ken brao kizellet
 Nag out koant LANNILIS va bro.

E va gwered me gar daoulina
 E skeud ar gwez hag ar bleuniou
 En iliz vras da zul o kana
 Ma gar klevet son an ograou.
 Diwar an tour quinted en huel
 Me jonf d'in klevet aliez
 Ar ch'loc'h o kana gant an avel
 LANNIS- ILIS
 KARIT HO PARREZ

FRANCAIS

(Traduction approximative)

Je suis né à LANNILIS
 Cité sainte du Pays de LEON
 O paroisse de mes chers ancêtres
 Tu es la reine de mon coeur

Qui voudra, ira à BORDEAUX
 À BREST, à PARIS, en ANGLETERRE
 Pour moi, je tiens à mourir
 à LANNILIS, pays de mes pères

O ma paroisse bénie
 Soyez louée LANNILIS
 Chaque jour j'élèverai la voix
 Pour chanter autant qu'il se peut
 Gloire à LANNILIS, mon pays

La mer vient ceinturer, baigner
 Et enrichir tes terres.
 Par grande marée quel plaisir
 De contempler tes grèves
 De voir PLOUGUERNEAU, LANDEDA
 Et TREGLOUOU, dans les eaux.
 Lorsque le soleil brille sur elles
 Quel éclatant miroir.

Des terres saines et soigneusement labourées
 Et chargées de promesses de pain
 Tout autour des talus d'or
 Et des bois parmi les plus beaux
 Un haut clocher, ajouré
 Qu'on voit dix lieues à la ronde
 Une grande église si finement ciselée
 Que tu es beau, LANNILIS mon pays.

J'aime m'agenouiller au cimetière
 À l'ombre des arbres et des fleurs.
 À l'église le dimanche j'aime chanter
 Et entendre la musique des grandes orgues
 Du clocher qui s'élève
 Je crois entendre souvent
 La cloche qui chante avec le vent
 LANNILISIENS
 Aimez votre paroisse.

Le 1er janvier 1911 - Abbé ROUDOT (Petit Semeur)

UNE TRADITION: " PASK LOUARN "

"C'est une vieille tradition que celle des oeufs de Pâques. Au pays des Abers (LANNILIS et PLOUGUERNEAU notamment) existait une charmante tradition ! On l'appelait en breton le "PASK LOUARN" et si on s'aventure à traduire cette expression, cela donne : "LES PAQUES DU RENARD".

Dans ces paroisses, donc le Vendredi Saint, parés de leurs plus beaux vêtements, les petits s'en venaient à pied de la campagne tenant un charmant petit panier qui, parmi quelques brins de paille, recélait des oeufs. Trois, quatre, cinq, selon la générosité des parents. A l'église avait lieu, avant le chemin de croix, la bénédiction des enfants qui, ensuite, s'en allaient vers le prêtre de leur choix. Assis au pied de son confessionnal, le vicaire ou le curé, assisté d'un enfant de chœur "habillé", recevait alors en souriant, - comment pouvait-il en être autrement devant cette offrande si candide ? - le petit panier et transférait délicatement chaque oeuf dans un panier géant. Il lui remettait alors une médaille enfilée dans un ruban de rafia ou une image.

Souventes fois, on le devine - car les enfants avaient de deux à sept ans - l'omelette parmi la paille était déjà bien avancée quand l'heure de l'offrande était arrivée, mais invariablement l'image était aussi belle et les timides gamins se hasardaient même à venir en chercher une autre quand le vent sans pitié l'avait emportée dès la sortie de l'église.

Les oeufs, quant à eux, étaient autrefois distribués aux indigents et dans les hospices. Moins loin de nous, les vicaires en donnaient, une douzaine au sacristain et à l'enfant de chœur et vendaient le reste pour subvenir à leurs propres besoins, comme pour le blé et les autres dons. Le denier du culte, sous forme d'argent a amené la disparition de cette touchante tradition très localisée qui constitue aujourd'hui pour ceux qui la vécurent l'un de ces merveilleux souvenirs d'enfants dont chaque adulte a besoin.

Elle trouve ses origines à l'époque où le Carême était si rigoureux qu'on n'y mangeait pas d'oeufs et qu'on les mettait donc en conserve. Le Vendredi Saint on les offrait comme "part du pauvre". Au grand dam du renard qui, on s'en doute, en aurait autrement fait volontiers son ordinaire."

Au prône du 2 avril 1950 on lisait :

"PASK LOUARN" - Vendredi Saint, bénédiction pascalle des petits enfants. Nous hésitons à maintenir cette réelle coutume parce que trop de paroissiens n'ont pas l'air d'y tenir. Le 17 mars 1967 on précisait : la bénédiction des tout petits qui se déroulait après le chemin de la Croix du Vendredi Saint est supprimée. Cette cérémonie a, en effet, perdu tout son sens surtout un Vendredi Saint,

"PASK LOUARN" racontée par Alain CABON dans OUEST FRANCE du 13 avril 1968).

LETTRE DE LA MUNICIPALITE

DE LANNILIS

POUR LE TRANSFERT DU CANTON DE PLOUGUERNEAU A LANNILIS

" Les habitants du bourg de LANNILIS ont vu avec étonnement que par l'arrêté des consuls du 7 brumaire, an 10, qui fixe les nouveaux arrondissements des justices de paix, le siège d'un de ces tribunaux a été placé à PLOUGUERNEAU de préférence à LANNILIS qui par sa position semble destiné à avoir un de ces établissements. La religion des Consuls a été surprise. PLOUGUERNEAU n'eut sûrement pas été désigné pour chef-lieu du canton si l'on avait fait connaître au Gouvernement la position topographique de LANNILIS et sa centralité sous le rapport de ses relations commerciales avec les communes environnantes.

LANNILIS est en effet un bourg important de cette partie de la ci-devant BASSE BRETAGNE.

Sa population est de 7 à 800 habitants. Il s'y fait un commerce considérable de vin, sel, planches, draps et épiceries. C'est l'entrepôt des commerces environnants pour la vente des grains. Le port le plus important de la République, BREST, s'y est approvisionné pendant la dernière guerre.

PLOUGUERNEAU offre-t-il les mêmes ressources ? Non. Ce bourg est isolé et pour ainsi dire nul sous le rapport du commerce.

LANNILIS fut de tous temps distingué des bourgs ordinaires; deux juridictions s'y exerçaient: celles du CHATEL et celle de CARMAN. Il s'y tenait et il s'y tient encore deux marchés par décade et six fois par ans, fournis de tous les comestibles et denrées de consommation. BREST vient s'y approvisionner.

Le produit annuel des objets qui s'y vendent peut monter à trois ou quatre cent mille francs.

Il y fut établi un bureau de contrôle en 1694. Il y existe aujourd'hui un bureau d'enregistrement et des domaines et depuis la Révolution l'endroit a paru assez important pour y établir aussi une brigade de gendarmerie.

Le bourg de PLOUGUERNEAU ne possède aucun de ces établissements. Sa position sur la côte et son éloignement du centre des affaires et de la grande route ne permettent même pas d'y songer.

La tenue des foires et des marchés exige la présence d'un juge de paix. Ce sont ces assemblées que le cultivateur choisit de préférence pour terminer ses affaires, et il suffit de connaître le caractère du paysan breton -quant (sic) le vin lui a échauffé la tête pour voir que la présence d'un magistrat est nécessaire tant pour apaiser les querelles qui surviennent que pour juger sur le champ les contestations qui naissent des engagements qui s'y contractent.

PLOUGUERNEAU n'a point de marchés périodiques. Il s'y tient quelques foires mais peu importantes.

On demanderait peut-être à y établir aussi des marchés; mais ces marchés seraient peu fréquentés, multiplieraient trop ces assemblées, dans le pays, nuiraient à la circulation des denrées, feraient tort aux marchés de LANNILIS, tendraient à faire désertier ce dernier endroit par les négociants et marchands aisés qui l'habitent et laisseraient en proie et à la misère quantité de familles d'artisans que les commerçants font exister.

La position de LANNILIS est encore intéressante sous le rapport de deux petits ports qui l'avoisinent. Ce bourg se trouve placé entre les rivières de l'ABER WRAC'H et de l'ABER BENOIT qui s'avancent de deux lieues dans la terre.

C'est par ces deux rivières qu'il s'approvisionne de toutes les marchandises d'outre-mer qui forment les différentes branches de son commerce. C'est aussi au bec de ces deux rivières que sont les deux ports de l'ABER WRAC'H et de l'ABER BENOIT où relâchent tous les navires destinés pour le nord qui se trouvent contrariés par les vents pour entrer dans la Manche.

On voit souvent des relâches de cinquante à soixante navires. Où s'approvisionnent-ils ces navires ? C'est à LANNILIS.

Les marins se répandent souvent dans les campagnes, y commettant des vols et des excès. Où trouver les moyens de répression ? Faudra-t-il aller chercher le juge de paix à PLOUGUERNEAU séparé des justiciables par une rivière !

PLOUGUERNEAU est en effet éloigné de deux lieues d'un de ces ports et d'une lieue de l'autre.

Le bourg de LANNILIS a à ses marchés la majorité des habitants de PLOUGUERNEAU - GUISSÉNY et de SAINT FREGANT. Les habitants de ces deux dernières communes et d'une partie de la première communiquent d'autant plus facilement avec lui qu'ils s'y rendent par une grande route très belle.

LANNILIS voit encore ses marchés fréquentés par les habitants des communes de LANDEDA, BROUENNOU, PLOUVIEN, BOURG BLANC, TREGLOU, PLOUGUIN, PLOUDALMEZEAU, LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU, COAT-MEAL, MILIZAC, TREOUERGAT, SAINT PABU et KERNILIS.

PLOUGUERNEAU aurait-il des marchés, n'y verrait guère que ses habitants; aucun individu des communes qu'on vient de nommer ne les fréquenterait. Tous préféreraient les marchés de LANNILIS, LESNEVEN et SAINT RENAN